





LES CONGOLAIS



Indigènes Congolais des rives du Stanley-Pool.

LES

CONGOLAIS

LEURS MŒURS ET USAGES

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

DE

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PAR

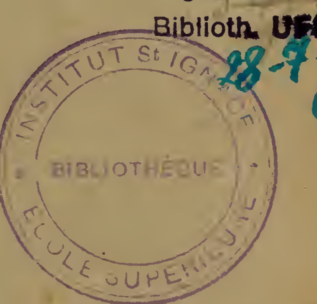
ALEXIS-M. G.

MEMBRE DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES
DE PARIS, DE BRUXELLES, DE MADRID, ETC.

ÉDITION (3e) ABRÉGÉE

DE L'OUVRAGE INTITULÉ LE CONGO BELGE ILLUSTRÉ

ORNÉE DE 2 CARTES ET DE 28 GRAVURES



LIÈGE
H. DESSAIN, ÉDITEUR,
RUE TRAPPÉ, 7.

ALOST
PROCURE GÉNÉRALE,
RUE IMPÉRIALE.

1890



DU MÊME AUTEUR.

OUVRAGES ILLUSTRÉS POUR RÉCOMPENSES.

La Terre illustrée, *Géographie générale des cinq parties du monde*, in-8°, compacte, de 670 pages, avec 140 gravures et cartes.

Le Congo belge illustré, ou l'Etat indépendant du Congo, histoire, géographie, ethnographie, commerce, etc., beau volume grand in-8°, de 368 pages, avec une carte en couleurs, 30 gravures et une lettre de S. M. le Roi des Belges.

Les Congolais, leurs mœurs et usages, édition abrégée du précédent, in-8°, de 192 pages, avec 2 cartes et 26 gravures.

La Traite des Nègres *et la Croisade africaine*, in-8° ord. de 240 pages, avec 3 cartes et 28 illustrations.

La Barbarie africaine *et les Missions catholiques au Congo*, in-8°, de 204 pages, avec 2 cartes et 16 gravures.

Stanley l'Africain, *sa jeunesse et ses quatre grandes expéditions dans le continent mystérieux*, grand in-8°, 240 pages, avec 6 cartes et 24 gravures.

De Slavenhandel *en de Afrikaansche Kruistocht*, etc., édition flamande de la Traite des Nègres, in 8°, 204 p., avec 28 gravures et cartes.

De Belgische Congo, etc., édition flamande du Congo belge, grand in 8°, 250 p. env., avec 30 gravures et cartes.

La France illustrée, *géographie générale*, petit in-8°, compacte, de 672 pages, avec 65 cartes et 115 gravures.

La France coloniale illustrée, grand in-8°, de 368 pages, avec plus de 120 gravures et cartes.

Les Colonies françaises illustrées, le même que le précédent, mais en format petit in-8°, compacte, de 330 pages.

En outre divers ouvrages classiques : manuels, atlas, cartes murales, reliefs, etc.

12 Médailles d'or ou diplômes d'honneur, aux Expositions internationales de Paris, Vienne, Londres, Rio de Janeiro, New-Orléans, Bruxelles, Anvers, Barcelone, Cologne, etc.



Palais de Bruxelles

Cabinet du Roi

LE 28 NOVEMBRE 1888

MONSIEUR,

Le Roi m'a chargé de vous transmettre l'expression de ses remercîments pour le livre : « LE CONGO BELGE » *dont vous lui avez fait hommage. Sa Majesté en a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt.*

Cet ouvrage ne peut manquer d'avoir le succès qu'il mérite, et que lui souhaitent tous ceux qui désirent voir vulgariser l'Œuvre poursuivie au Congo.

Agréez, etc.

Le Secrétaire du Roi,
Cte P. DE BORCHGRAVE D'ALTENA

MONSIEUR ALEXIS-M. G.

ARCHEVÊCHÉ
DE
MALINES
—

MALINES, 19 décembre 1888

M. C. F.

Je vous suis très reconnaissant de la bonté que vous avez eue de m'offrir votre excellent livre sur le Congo.

Votre travail a déjà reçu de hautes et flatteuses approbations, et de grandes bénédictions lui sont réservées. En faisant connaître ce lointain pays où nos compatriotes vont porter la lumière de l'Evangile, vous participerez dans une large mesure aux fruits et à la gloire de leur apostolat.

Veuillez agréer, etc.

† PIERRE-LAMBERT, ARCHEVÊQUE DE MALINES.

AU C. F. ALEXIS-M. G.



Carte générale de l'Afrique équatoriale. — Région des grands lacs.



Carte de la partie occidentale du Congo indépendant, — Echelle de 1 : 12.000.000.

PRÉFACE

Ainsi que nous le disions dans notre grande édition du CONGO BELGE ILLUSTRÉ, aujourd'hui que l'attention publique en Europe est tournée vers les entreprises coloniales, nul Belge ne doit ignorer l'Œuvre tentée depuis douze ans par le Roi Léopold II, pour la civilisation des Nègres de l'Afrique centrale.

L'union de la BELGIQUE et du nouvel ETAT INDÉPENDANT DU CONGO sous un même souverain, a fait de l'œuvre du Roi une « œuvre belge. »

En effet, c'est notre Roi qui dirige ce mouvement colonisateur et civilisateur en Afrique ; ce sont nos compatriotes qu'il emploie de préférence, et sur la liste des agents de l'État du Congo, figurent les noms de plus de 300 coopérateurs belges. Plusieurs d'entre eux se sont fait déjà une réputation parmi les explorateurs de l'Afrique centrale, et leur exemple excite une noble émulation parmi la jeunesse belge, notamment dans les rangs de l'armée et du commerce. De plus, notre clergé national est chargé de la noble mission d'évangéliser ces contrées. Qui sait si, parmi nos lecteurs, il ne s'en trouvera pas qui, un jour, offriront leurs services à notre Roi, « Souverain du Congo », et voueront deux ou trois années de leur jeunesse à la cause africaine?

Or, quel Belge ne serait pas fier de tout ce qui relève son nom et sa patrie dans le monde entier? et quelle œuvre les glorifie plus que celle du Congo aux yeux des nations étrangères, étonnées de voir la Belgique, un pays si petit en Europe, accomplir une chose si grande en Afrique ?

Bref, persuadé que faire connaître le « Congo belge » à ceux qui l'ignorent encore, le faire apprécier et aimer sont une même chose, nous adressons cette édition spéciale de nos chers CONGOLAIS à la jeunesse de nos écoles, toujours avide de récits de voyages, de scènes de mœurs, de narrations édifiantes sur les efforts de nos compatriotes pour amener à la civilisation ces intéressantes populations africaines.

PRO DEO ET PATRIA.

9 Avril 1890.

LES CONGOLAIS

CHAPITRE I.

LES GRANDS EXPLORATEURS DE L'AFRIQUE CENTRALE.

LIVINGSTONE, BURTON, SPEKE, BAKER, CAMERON, STANLEY (1840-1880).

Il semble étrange que l'Afrique, placée si près de l'Europe, contournée depuis le temps des Romains, soit restée jusqu'à nos jours, du moins dans son intérieur, la plus inconnue des cinq parties du monde.

Cela tient sans doute à la configuration massive de ce continent, au manque de fleuves navigables, de golfes profonds qui entameraient l'intérieur, et surtout à son climat généralement meurtrier pour les Européens.

Cela tient probablement plus encore à l'état de barbarie de ses populations, lesquelles, par là même qu'elles sont restées sauvages, incultes, vivant au jour le jour, ayant peu de besoins, traquées d'ailleurs par la traite, n'ont pas su tirer parti des produits naturels du sol, n'ont rien édifié, ni villes, ni monuments, ni routes, n'ont pas en un mot accumulé de richesses commerciales ou artistiques, capables d'attirer vers elles les Européens qui ont préféré se diriger vers l'Inde d'abord, vers l'Amérique ensuite.

Nous ne dirons rien de l'Afrique septentrionale, qui depuis longtemps est en rapport avec les riverains européens de la Méditerranée. Nous ne parlerons pas non plus des explorateurs qui ont fait connaître les côtes méridionales du continent, depuis quatre siècles que Vasco de Gama a doublé le cap de Bonne-Espérance.

Tenons-nous en à l'Afrique centrale dans laquelle se trouvent les territoires du Congo, qui nous intéressent ici d'une manière toute spéciale.

L'embouchure du fleuve Congo ou Zaïre avait été reconnue, en 1484, par Diego Cam, qui y planta sur la rive sud un *padrao*, borne en pierre ornée des armes du Portugal et d'une croix, pour marquer à la fois la prise de possession et le but religieux de la conquête. Depuis cette époque, les négociants portugais établirent des comptoirs de commerce pour faciliter les échanges avec les indigènes, sans s'aventurer dans l'intérieur du pays, au-delà de la région côtière où se créa le royaume du Congo, dont la capitale était San-Salvador. Les missionnaires catholiques seuls, armés de la croix, bravant les flèches des sauvages et un climat meurtrier, s'avancèrent plus loin afin d'étendre partout le royaume du Christ.

Mais ni les uns ni les autres ne nous ont laissé de relations bien explicites de leurs voyages, dont le but n'était pas précisément l'extension des connaissances géographiques, telles que nous le comprenons aujourd'hui.

C'est seulement au commencement de ce siècle, en 1816, que le capitaine anglais *Tuckey*, à la tête d'une expédition envoyée par la Société géographique de Londres, tenta de remonter le Congo ; mais il fut arrêté dans les rapides à 200 kilomètres de la côte, et il périt avec la plupart des siens, en un lieu où 60

ans plus tard arriva Stanley, venant, lui, de parcourir le fleuve de l'est à l'ouest.

En 1856, un missionnaire protestant, Rebmann, revenant de la côte orientale, publia une esquisse où figurait un lac immense occupant en partie le centre du continent, sous le nom d'*Ouniamouési*, qui est le nom d'une contrée. L'existence d'une mer intérieure aussi étendue, quoique affirmée par des marchands arabes qui parlaient *de visu*, excita des doutes, et la Société géographique de Londres résolut d'y envoyer des explorateurs.

Ce fut là l'origine des brillantes découvertes faites par les Anglais dans l'Afrique centrale.

De 1857 à 1859, le major Richard **Burton** et son ami le capitaine *Speke*, officiers anglais, partent de Zanzibar et arrivent à Kazeh (Tabora) et à Udjidji, où ils découvrent le lac *Tanganyka* (1858).

Burton exprime ainsi sa surprise et sa joie de cette grande découverte : « A première vue, dit-il, la disposition des arbres et le soleil qui n'éclairait qu'une partie du lac en réduisaient tellement l'étendue que je me reprochai d'avoir risqué mes jours, sacrifié ma santé pour si peu de chose, et je maudis l'exagération arabe qui avait encouragé ma folie. Je m'avançai néanmoins, la scène se déploya tout à coup et me plongea dans l'extase. Rien de plus saisissant que ce premier aspect du Tanganyka mollement couché au sein des montagnes et se chauffant au soleil des tropiques. A vos pieds, des gorges sauvages, où le sentier rampe et se déroule avec peine ; au bas des précipices, une étroite ceinture d'un vert d'émeraude, qui ne se flétrit jamais, et s'incline vers un ruban de sable, aux reflets d'or, frangé de roseaux et déchiré par les vagues.... Ce fut une ivresse pour l'âme et pour les yeux ; j'oubliai tout : dangers, fatigues, incertitude du retour. J'aurais

accepté le double des maux que nous avions eu à subir ; et chacun partageait mon ravissement. »

Revenus à Kazeh, **Speke**, faisant une pointe au nord, aperçoit le lac *Victoria* (1858), le principal lac de l'Afrique ; puis il rejoint son compagnon qui voulait à peine le croire et tous deux effectuent leur retour par Zanzibar.

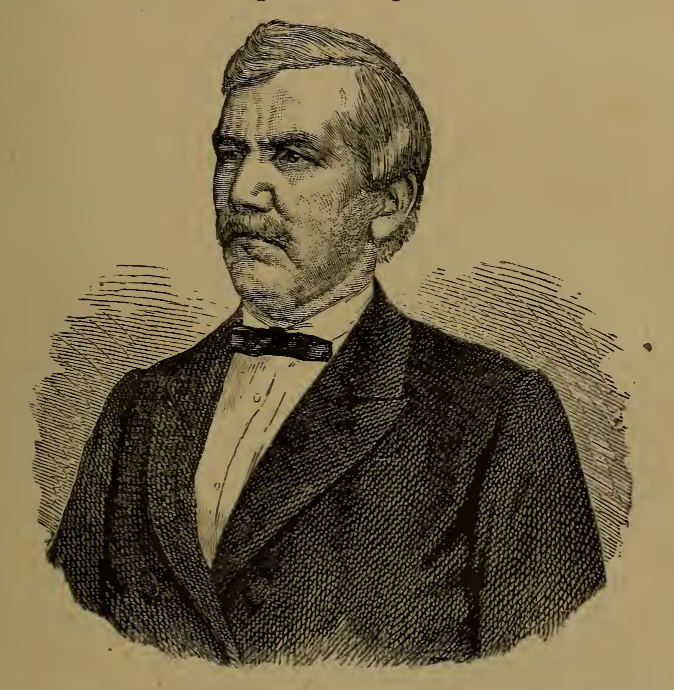
En 1862-63, voulant compléter sa découverte, *Speke* (2e voyage) et son ami **Grant** vont de Zanzibar au lac Victoria et découvrent le Nil-Victoria, qui en sort ; ils visitent le célèbre Mtésa, roi de l'Uganda, puis ils reviennent et descendent le Nil-Blanc, jusqu'en Egypte.

A Gondokoro, ils avaient rencontré l'ingénieur Samuel **Baker** qui, sur leurs renseignements, va découvrir le lac *Albert* et sa communication avec le Victoria et le Nil (1868). Plus tard, Baker, accompagné de sa femme, revient conquérir le Haut-Nil pour le vice-roi d'Egypte et fonde Gondokoro. L'un de ses lieutenants, Linant **de Bellefonds**, français, rend visite au roi Mtésa. En 1874, le célèbre **Gordon-Pacha**, lui succède comme gouverneur de ces provinces, mais vient mourir à Khartoum en 1883. **Emin-Pacha**, chef de la région du lac Albert, est secouru en 1888 par Stanley, qui y découvre le lac *Albert-Edward.*

Les Anglais avaient ainsi rétabli sur la carte d'Afrique les lacs du Haut-Nil, que l'antiquité avait soupçonnés, que le moyen âge avait admis, mais que les cartographes du siècle dernier avaient à tort fait effacer. Des lettres inédites du voyageur belge *de Pruyssenaere,* qui explorait à cette époque le haut Nil, nous apprennent que l'existence de ces lacs n'y était mise en doute par personne ; il se proposait de les visiter lorsque la mort l'enleva.

LIVINGSTONE.

David Livingstone, missionnaire écossais protestant, ouvre la série des grands explorateurs qui eurent la gloire de faire la traversée de l'Afrique d'un Océan à l'autre. Dans un espace de 33 ans, en plusieurs voyages successifs, de 1840 à 1873, il parcourut toute l'Afrique Australe, d'abord en qualité de prédicant de la Société



David Livingstone, né en 1813, *en Ecosse, explorateur de l'Afrique australe et centrale, mort en* 1873, *près du lac Banguélo.*

évangélique de Londres, puis comme consul-général du gouvernement britannique.

Dès 1840, Livingstone avait évangélisé les régions situées entre le Cap et le Zambèze. Il avait apparu aux noirs comme « un messager de la Bonne Nouvelle, médecin du corps et de l'âme, leur prêchant la

douceur et la paix, leur enseignant le respect de la vie et l'amour du travail. » Aussi avait-il acquis sur leur esprit et leur cœur une influence qui lui permit de se faire une escorte d'indigènes, d'aller partout en explorateur, le jour où en 1849, il commença ses courses géographiques.

Il découvrit le *lac Ngami* cette même année, et explora ensuite le bassin du *Zambèze,* remontant la Liambaye et la Liba jusqu'au lac Dilolo, dont une partie des eaux s'écoule vers le Kassaï. Franchissant cette rivière et le Koango, il parvint à Saint-Paul de Loanda en 1854. Il revint de là aux merveilleuses *chutes Victoria* du Zambèze (1855) et suivit ce fleuve jusqu'à Quilimane (1856), accomplissant ainsi le premier voyage transcontinental de l'Afrique dans des régions jusqu'alors inconnues.

Rentré à Londres, Livingstone y publia en 1857 la première relation complète de ses voyages, qui fut reçue avec enthousiasme, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Dès l'année suivante, il repartit pour l'Afrique avec le titre de consul-général, ayant pour mission de chercher surtout à abolir l'esclavage et la traite des nègres. Le progrès des sciences géographiques, qui tenait le second rang dans ses aspirations, lui doit dans ce deuxième voyage l'exploration plus complète du bas Zambèze et la découverte (1859) des *lacs Nyassa et Schirwa*; entrevus au siècle dernier par les Portugais. Au troisième voyage, il explora la Ravouma et revit le lac Nyassa.

Enfin dans son quatrième et dernier grand voyage, Livingstone partit de Zanzibar (1866) avec une escorte de Cipayes indiens, qu'il dut bientôt renvoyer, et des Anjouanais des îles Comores, qui l'abandonnèrent en route. Il les remplaça par des indigènes qui lui restèrent fidèlement attachés, même comme on le verra,

jusqu'après sa mort. Avec eux, il explora la Ravouma. le sud du lac Nyassa et remontant au N-O., il pénétra enfin dans le bassin du *haut Congo*, qui nous intéresse ici particulièrement. Bien reçu par le « Cazembé », roi du Lounda (1867), il trouva le *lac Moéro*, remonta la vallée du Louapoula, qui s'y jette, et découvrit le grand lac Bangouéolo (1868); de là il gagna le Tanganyka (déjà vu par Burton) et séjourna à Oudjiji, d'où il écrivit en Europe pour démentir le bruit de sa mort, que les déserteurs Anjouanais avaient fait courir (1869). Ensuite il traversa à l'ouest les forêts du Manyéma, entrevit le Loualaba et son chapelet de lacs, vit notamment le lac Kémolondo (Landji) et un autre qu'il appela Lincoln ; arrêté faute de canots pour descendre le Congo, à *Nyangoué* sous le 4e degré de latitude sud, il revint à Oudjiji, où H. Stanley, envoyé à sa recherche, le rencontra, le 10 novembre 1871.

En effet, on était depuis 4 ans sans nouvelles de Livingstone et aucune des 34 lettres qu'il avait écrites n'était parvenue en Europe. La Société de Géographie de Londres, alarmée, organisait une expédition pour le rechercher, mais elle fut prévenue par celle de Stanley, arrivant par l'Inde. Celui-ci trouva le vieillard malade, épuisé, découragé, mourant ; mais ses soins, la joie de le voir et une nourriture substantielle qu'il lui procura lui rendirent la vie. Ils explorèrent ensemble en canot la rive septentrionale du Tanganyka, pour s'assurer qu'il ne communique pas avec le Nil ; puis, refusant de rentrer en Europe, parce qu'il tenait toujours à identifier le bassin du Loualaba avec celui du Nil, Livingstone confia ses lettres et son journal à Stanley qui le quitta le 14 mars 1872.

Le docteur retourna donc dans le sud-ouest du Tanganika, visita les mines de cuivre du Katanga, re-

monta jusqu'au sud du Bangwéolo, traversant une région marécageuse qu'il compare à une immense éponge trempée. De nouveau épuisé par la fièvre, réduit à l'état de squelette, porté tour à tour sur les épaules de ses compagnons noirs, il parvint à Ilala, village du chef Tchitambo, où, le 4 mai 1873, David Livingstone expira sous une hutte de gazons et de branchage. — Il avait 60 ans, dont il passa la moitié en Afrique.

Voici quelques détails sur ses derniers moments :

Mort de Livingstone. Jusqu'au 20 avril 1873, Livingstone suit, à une certaine distance, les bords du lac Bangwélo, traversant une région coupée de nombreux cours d'eau, et de terrains marécageux et mouvants qu'il appelle « éponge ». A partir de ce moment, le voyageur devient d'une faiblesse extrême ; la mort arrive à grands pas. Chaque jour, son journal, qu'il rédigeait avec le plus grand soin, ne contient plus que la date et une ligne ou deux de renseignements.

« *21 avril.* Essayé de monter à âne ; mais obligé de me coucher. J'ai perdu trop de sang (il avait la dyssenterie) et n'ai plus de force, il faut me porter. » On le ramena au village. Le lendemain, il repartait.

« *22 avril.* Porté en kitanda, à travers une bouga. Sud-ouest, deux heures et quart. »

Le jour suivant, il ne put inscrire sur son journal que la date du jour :

« *23 avril.* » Et ainsi le 24, le 25 et le 26 avril.

« *27 avril.* Je n'en peux plus, et je reste. Suis mieux. Envoyé acheter des chèvres laitières. Nous sommes au bord du Molilamo. »

Ces lignes sont les dernières qu'il ait écrites. Le 29, avec des peines inouïes, on lui fit traverser le Molilamo et on l'installa dans le village de Tchitambo. Le 30, vers onze heures du soir, Livingstone appela son serviteur Souzi, qui couchait dans une case voisine de la sienne ; de grands cris retentissaient dans le lointain.

— Est-ce que ce sont nos hommes qui font tout ce bruit ? demanda Livingstone.

— Non, maître, dit le serviteur ; ce sont les habitants qui chassent les buffles des champs de sorgho.

Quelques minutes après, il dit lentement, et comme en délire : Cette rivière, est-ce le Louapoula ? — Souzi lui répondit que c'était le Molilamo. — A combien sommes-nous du Louapoula ? — Je pense que nous en sommes à trois jours, maître.

Puis, comme sous l'influence d'une douleur excessive, il murmura : Oh ! dear ! dear ! Et il retomba dans un assoupissement profond.

Vers minuit il rappela Souzi et lui demanda de l'eau chaude et la boîte de médicaments ; il choisit le calomel, qu'il fit placer auprès de lui, et dit d'une voix faible :

— C'est bien ; maintenant vous pouvez vous en aller.

Ce furent ses dernières paroles.

A quatre heures du matin, Madjoura vint trouver Souzi. — Venez voir le maître, lui dit-il ; j'ai peur, je ne sais pas s'il est vivant. Souzi réveilla les autres serviteurs, et tous entrèrent dans la chambre. Le lit était vide. Agenouillé au bord de sa couche, la figure dans ses mains posées sur l'oreiller, Livingstone semblait être en prière ; et par un mouvement instinctif, chacun d'eux se recula. — Quand je me suis réveillé, dit Madjoura, il était comme à présent ; et puisqu'il ne remue pas j'ai peur qu'il soit mort.

Les serviteurs s'approchaint. Une bougie collée sur la table par sa propre cire jetait une clarté suffisante pour le bien voir.

Ils le regardèrent pendant quelques instants et ne virent aucun signe de respiration. Mathieu lui posa doucement la main sur la joue ; plus de doute : Livingstone était mort, et déjà presque froid.

Ils le replacèrent religieusement sur son lit, et sortirent pour se consulter ; presque aussitôt le coq chanta. Livingstone était donc mort le 1er mai 1873.

(P. Blaise, d'après le *Dernier Journal* de Livingstone).

Ses serviteurs Souzi, Chouma et le nègre Jacob Wainwright, qui avaient partagé toutes ses misères, firent preuve du plus admirable dévouement. « Ils offrirent au chef Tchitambo, dit M. Lanier, un présent pour n'être pas inquiétés dans leurs projets de départ, firent dessécher le corps de Livingstone au soleil, le réduisirent en momie, puis l'enveloppèrent de calicot et le plaçant dans une écorce d'arbre autour de

laquelle fut cousu un morceau de toile à voile, ils partirent pour Tabora où ils rencontrèrent Cameron. Ils gagnèrent la côte avec leur précieux fardeau, courant mille dangers en route, et donnant ainsi à la mémoire de l'homme qu'ils avaient tant aimé, le suprême et touchant hommage d'une fidélité que la mort n'avait pu rompre. Les restes de Livingstone, ses papiers, ses notes et ses instruments furent remis intacts au consul de la Grande-Bretagne, à Zanzibar, au mois de février 1874, et aussitôt transportés en Angleterre. »

Des honneurs exceptionnels furent rendus à ses dépouilles; les obsèques eurent lieu aux frais du Trésor public, et le corps fut inhumé dans l'église de Westminster : hommages suprêmes bien dus à la grandeur des services rendus par le savant et l'homme de bien dont le nom restera comme le symbole de l'émancipation d'un continent.

CAMERON.

A la nouvelle de Livingstone retrouvé par Stanley (1872), la Société de Géographie de Londres regrettant de s'être laissée devancer par un Américain (on ignorait alors que Stanley fut Anglais lui-même), organisa de nouveau deux expéditions pour aller à la rencontre de Livingstone, au centre de l'Afrique. L'une, qui remontait déjà par l'ouest le fleuve Congo, fut rappelée lorsque l'on connut la mort du docteur ; l'autre, qui prit par Zanzibar la route des grands lacs, était commandée par Verney Lowett **Cameron**, lieutenant de la marine anglaise, descendant d'une famille noble d'Ecosse.

En janvier 1873, Cameron quitta Bagamoyo, avec le chirurgien Dillon, le lieutenant Murphy et le jeune Moffat (ce dernier, neveu de Livingstone, mourut au



David Livingstone chez les sauvages Balondas du Zambèze. Il se sert de la lanterne magique pour l'enseignement de la religion. (Sacrifice d'Abraham : un mouvement accidentel de l'image effraie les indigènes).

début du voyage ; il gagna l'Ousagara, le pays d'Ougogo et l'Ounyamouézi. A Tabora, il rencontra le convoi funèbre de l'homme qu'il cherchait, rapporté par ses fidèles serviteurs Après avoir organisé leur retour vers la côte, il résolut de continuer sa route dans le but d'arriver au Loualaba et de le descendre.

A Kahouéli, il atteignit le Tanganyka, y trouva les derniers papiers de Livingstone, équipa une barque et entreprit l'exploration du lac. Il en fit le tour dans la moitié méridionale, et découvrit la rivière *Loukouga* qui s'en échappait à l'ouest, par un émissaire d'un mille de large, fermé aux trois quarts d'un banc de sable couvert d'herbes ; il le descendit l'espace de quatre ou cinq milles jusqu'au point où l'amas de végétation flottant l'empêcha d'aller plus loin.

Le hardi voyageur s'enfonça ensuite dans les régions boisées du Manyéma, franchit nombre d'affluents et parvint en août 1874 à Nyangoué.

Ne pouvant se procurer de canots pour descendre le Loualaba, il voulut atteindre à l'ouest un grand lac, le Sankorra, dont il entendait parler ; mais il fut arrêté par les chefs du pays de Lomami, et il dut se résigner à prendre la direction du sud-ouest. Il remonta la rive droite du Lomami, à travers l'Ouroua, en se mêlant à une caravane de traitants qui, plus d'une fois, eut à combattre contre les indigènes. Dans le Kasongo, Cameron visita le lac Kasali et longea, mais à distance, le chapelet de lacs du Loualaba ; il y fut aussi témoin de la chasse des nègres par des trafiquants de l'Angola qui revenaient « avec une file de 30 à 60 femmes chargées de leurs enfants et de gros ballots de butin, et attachées ensemble par des cordes. » Plus à l'ouest, il suivit le plateau du lac Dilolo, déjà parcouru par Livingstone, parvint à Bihé, enfin à Saint-Philippe-de-Benguéla, où, malade du scorbut, il faillit mourir.

Son voyage de Bagamoyo à Benguéla avait duré 2 ans et 8 mois pendant lesquels il avait parcouru 5500 kilomètres à pied, dont 2000 en terre inconnue. Ayant ainsi accompli pacifiquement la deuxième traversée du continent africain, il fut reçu en Angleterre avec des ovations extraordinaires bien méritées.

HENRY STANLEY.

« Il n'est pas possible de raconter les découvertes en Afrique, dit M. Wauters, sans consacrer une page, une grande page, à l'homme extraordinaire qui pendant plus de quatre années fut leur chef. Stanley a irrévocablement lié son nom à celui du Congo. Non seulement il a été le premier à dessiner géographiquement le cours inattendu du grand fleuve sur la carte, mais il vient d'ouvrir son bassin entier au libre commerce du monde. (1).

» On a longtemps discuté sur la question de savoir si Stanley est Américain ou Anglais. Tandis que les uns le disaient Yankée de l'Illinois, du Missouri ou du Connecticut, les autres le faisaient naître en Angleterre ou au pays de Galles. C'est dans ce dernier pays qu'il vit le jour. Ce qui explique l'incertitude dans laquelle on est longtemps resté à ce sujet, c'est que Stanley arriva jeune encore en Amérique, où les circonstances l'amenèrent à changer de nom.

» Henry Moreland Stanley, de son vrai nom *John Rowlands*, naquit près de la petite ville de Denbigh, (pays de Galles), en 1840. A peine âgé de deux ans, il perdit son père et l'année suivante il fut placé par sa mère à l'hospice des enfants pauvres de Saint-Asaph, où il reçut une bonne éducation et où ses progrès le

(1) Les *Belges au Congo*, par A. J. Wauters.

firent, jeune encore, employer à la comptabilité de l'établissement. L'arithmétique et la géographie étaient ses branches favorites ; elles le sont restées.... Plus tard, il s'embarquait à bord d'un navire frêté pour la Nouvelle-Orléans, payant le passage par son travail. Le futur explorateur du « continent mystérieux » avait alors seize ans.

» Arrivé à destination, son premier soin fut de chercher un emploi quelconque, les moyens de subsistance lui faisant complètement défaut. Il le trouva dans la maison d'un négociant de la Nouvelle-Orléans, du nom de Stanley, dont il ne tarda pas à gagner la sympathie et la confiance par son intelligence et son activité. C'est cet homme honorable qui fut le premier protecteur de notre héros, auquel il s'attacha de plus en plus et qu'il finit par adopter ; ce qui amena John Rowlands à prendre le nom de Stanley sous lequel il s'est illustré depuis. Cependant, la mort subite de son bienfaiteur, décédé sans tester, vint tout à coup détruire sans doute, des espérances de fortune et d'avenir....

» La guerre de la sécession qui éclate aux Etats-Unis, en 1861, enrôle Stanley dans l'armée confédérée, dans laquelle il prend part à plusieurs engagements, sous les ordres du général Johnston ; puis dans la marine où il fait aussi des actions d'éclat.

» Six mois plus tard, en 1865, son vaisseau partit en croisière en Europe et arriva à Constantinople. Stanley obtint un congé, fit un voyage à Smyrne et dans l'Asie-Mineure, puis alla voir sa mère au pays natal. De retour aux Etats-Unis, et la guerre étant terminée, il donna sa démission de son grade d'officier et nous le voyons aborder la nouvelle carrière qui doit lui faire parcourir le monde, l'envoyer au centre de l'Afrique et faire finalement de lui le célèbre Henry Stanley : il devient journaliste.

» Sa première campagne est celle qu'il fait comme reporter du *Missouri Democrat* et de la *New-York Tribune*, à la suite de l'expédition du général Hancock contre les Indiens Cheyennes et Kiowas... Plus tard, il est nommé correspondant-voyageur du *New-York Herald*, aux appointements de 15,000 fr. par an et va suivre en Abyssinie les opérations de l'armée anglaise... Ses dépêches et ses informations eurent le mérite d'être expédiées avec une rapidité réellement surprenante : la nouvelle de la prise de Magdala, notamment, arriva à New-York un jour entier avant la même nouvelle envoyée à Londres par les officiers anglais.

» Revenu d'Abyssinie, il assiste à l'inauguration de l'isthme de Suez (1869) ; après quoi, toujours commissionné par le *Herald*, il entreprend un grand voyage à travers l'Asie-Mineure, le Caucase, la Géorgie et la Perse jusqu'aux Indes. En revenant vers l'Europe, en novembre 1870, Stanley s'arrêta quelque temps en Egypte, avec l'espoir d'y voir arriver Livingstone, dont la presse des deux mondes s'occupait fort en ce moment. Cet espoir ne s'étant pas réalisé, il alla en Espagne, d'où un télégramme de M. James Gordon Bennett, propriétaire du *New-York Herald*, ne tarda pas à l'appeler à Paris. »

A partir de ce moment, la biographie de Stanley est mieux connue. Après avoir été successivement employé de commerce, soldat, officier de marine et journaliste, nous allons le voir se transformer une nouvelle fois et apparaître comme explorateur et géographe. Chacun a encore présent à la mémoire le premier chapitre de son livre : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, où l'auteur raconte son entrevue avec M. Bennett et dans laquelle celui-ci, à brûle-pourpoint, lui demanda d'aller à la recherche de Livingstone, perdu au cœur de l'Afrique, afin de porter secours et assis-

tance à l'illustre explorateur. C'est le début d'un véritable roman, et l'on douterait peut-être encore de la véracité de l'aventure et de ses suites, tellement l'affaire est extraordinaire, si le journal du voyageur écossais n'était là pour en attester la complète exactitude.

Voici en quels termes Stanley lui-même raconte la résolution soudaine prise par le directeur du *New-York Herald*, et l'adhésion non moins prompte qu'il donna à ce projet d'une audace toute américaine :

« Le 16 octobre de l'an du Seignenr 1869, j'étais à Madrid, rue de la Croix. A dix heures du matin, Jacopo m'apporte une dépêche; j'y trouve les mots suivants :

« Rendez-vous à Paris; affaire importante. »

Le télégramme est de James-Gordon Bennett fils, directeur du *New-York Herald*. A trois heures j'étais en route. Obligé de m'arrêter à Bayonne, je n'arrivai à Paris que dans la nuit suivante.

J'allai directement au Grand-Hôtel et frappant à la porte de M. Bennett.

— Entrez, dit une voix.

Je trouvai M. Bennett au lit.

— Qui êtes-vous? demanda-t-il.

— Stanley.

— Ah ! oui. Prenez un siège ; j'ai pour vous une mission importante.

Il jeta sa robe de chambre sur ses épaules et me dit vivement :

— Où pensez-vous que soit Livingstone ?

— Je n'en sais vraiment rien, Monsieur.

— Croyez-vous qu'il soit mort ?

— Possible que oui, possible que non.

— Moi je pense qu'il est vivant, qu'on peut le trouver, et je vous envoie à sa recherche.

— Avez-vous réfléchi à la dépense qu'occasionnera ce voyage ?

— Vous prendrez d'abord 25000 francs. Quand ils seront épuisés, vous ferez une traite d'autant, puis une troisième, et ainsi de suite; mais retrouvez Livingstone.

— Dois-je aller directement à la recherche de Livingstone ?

— Non ; vous assisterez à l'inauguration du canal de Suez. De là, vous remonterez le Nil. J'ai entendu dire que Baker allait partir pour la Haute-Egypte ; informez-vous le plus possible de son expédition. Vous ferez bien après cela d'aller à Jérusalem ; le capitaine Warren fait, dit-on, là-bas, des découvertes importantes ; puis à Constantinople. Après... voyons un peu. Vous passerez par la Crimée et vous visiterez les champs de bataille ; puis vous suivrez le Caucase jusqu'à la mer Caspienne ; on dit qu'il y a là une expédition russe en partance pour Khiva. Ensuite vous gagnerez l'Inde, en traversant la Perse ; vous pouvez écrire à Persépolis une lettre intéressante. Bagdad sera sur votre passage, adressez-nous quelque chose sur le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate ; et, quand vous serez dans l'Inde, embarquez-vous pour rejoindre Livingstone. A cette époque vous apprendrez sans doute qu'il est en route pour Zanzibar ; sinon, allez dans l'intérieur et cherchez-le jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé. Informez-vous de ses découvertes. Enfin, s'il est mort, rapportez-en des preuves certaines. Maintenant bonsoir, et que Dieu soit avec vous.

— Bonsoir, Monsieur. Tout ce que l'humaine nature a le pouvoir de faire, je le ferai, ajoutai-je, et dans la mission que je vais accomplir, veuille Dieu être avec moi. »

Ce qui fut dit fut fait, de point en point, avec une chance merveilleuse.

Le 6 janvier 1871, Stanley venant de Bombay, arrivait à Zanzibar, y organisait une caravane et s'avançait vers l'ouest. Après un voyage de 8 mois, le 10 novembre 1871, il retrouvait effectivement Livingstone, malade, à Udjiji, sur le lac Tanganyka.

Voici en abrégé, comment Stanley lui-même raconte ce fait émouvant. (1).

Livingstone retrouvé. — « Le 3 novembre, une caravane composée de quatre-vingts natifs du pays de Gouhha, province située à l'ouest du Tanganika, est arrivée d'Oudjiji. J'ai demandé les nouvelles.

(1) H. Stanley. *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Traduction par Mme Loreau ; Hachette, éditeur.

« Un homme blanc est là-bas depuis trois semaines », m'a-t-on répondu.

Cette réponse m'a fait tressaillir.

— Un homme blanc? ai-je repris.

— Oui un homme blanc....

— Comment est-il habillé ?

— Comme le maître. (C'est moi que l'on désignait ainsi).

— Est-il jeune ?

— Non, il est vieux, il a du poil blanc sur la figure. Et puis, il est malade.

— D'où vient-il ?

— D'un pays qui est de l'autre côté du Gouhha, très loin, très loin, et qu'on appelle Manyéma.

— Vraiment! Et pensez-vous qu'il soit encore à Oudjiji ?

— Nous l'avons vu il n'y a pas huit jours.

— Hourrah! C'est Livingstone, c'est Livingstone ! »

Le lendemain, Stanley, encourageant ses hommes, se dirige en hâte sur Oudjiji ; sept jours après, surmontant les plus grands obstacles, il arrive à 500 mètres du village.

— Déployez vos drapeaux, s'écrie Stanley, et chargez les armes. Un, deux, trois!...

....Près de cinquante fusils rugissent. Leur tonnerre, pareil à celui du canon, produit son effet dans le village.

— Kirangozy, portez haut la bannière de l'homme blanc! qu'à l'arrière-garde flotte le drapeau de Zanzibar! Serrez la file et que les décharges continuent jusque devant la maison de l'homme blanc !

« Nous n'avions pas fait 200 mètres que la foule se pressait à notre rencontre. La vue de nos drapeaux faisait comprendre qu'il s'agissait d'une caravane; mais la bannière étoilée qu'agitait fièrement Asmani produisit dans la foule un mouvement d'incertitude; c'était la première fois qu'elle paraissait dans le pays.... Prenant alors le parti qui me parut le plus digne, j'écartai la foule et me dirigeai entre deux haies de curieux, vers le demi-cercle d'Arabes devant lequel se tenait l'homme à barbe grise. Mon cœur battait à se rompre ; mais je ne laissai mon visage trahir mon émotion.

« Tandis que j'avançais lentement, je remarquai sa pâleur et son air de fatigue. Il avait un pantalon gris, une veste rouge et une casquette bleue à galon d'or fané. J'aurais voulu courir à lui; mais j'étais lâche en présence de cette foule. J'aurais voulu l'em-

brasser; mais il était Anglais, et je ne savais trop comment je serais reçu. Je fis donc ce que m'inspirait la couardise et le faux orgueil : j'approchai d'un pas délibéré, et dis en ôtant mon chapeau :

— Le docteur Livingstone, je présume ?

— Oui, répondit-il avec un bienveillant sourire.

Nos têtes furent recouvertes et nos mains se serrèrent.

— « Je remercie Dieu, repris-je, de ce qu'il m'a permis de vous rencontrer.

— Je suis heureux, dit-il, d'être ici pour vous recevoir....

Livingstone emmena Stanley dans sa demeure. Alors commença le récit des évènements dont l'Europe et le monde entier étaient le théâtre depuis des années que le docteur était sans nouvelles d'Europe.

— Que se passe-t-il dans le monde? demanda Livingstone.

— Vous êtes sans doute au courant de certains faits, répondit Stanley; vous savez, par exemple, que le canal de Suez est ouvert, et que le transit y est régulier entre l'Europe et l'Asie ?... Et le chemin de fer du Pacifique, Grant président des Etats-Unis, l'Egypte inondée de savants, la révolte des Crétois, Isabelle chassée du trône, Prim assassiné, la liberté des cultes en Espagne, le Danemark démembré, l'armée prussienne à Paris,... la France vaincue....

« Quelle avalanche de faits pour un homme qui sort des forêts vierges du Manyéma.... »

Pendant notre conversation, nous nous étions mis à table, et Livingstone, qui se plaignait d'avoir perdu l'appétit, de ne pouvoir digérer au plus qu'une tasse de thé, de loin en loin, Livingstone mangeait comme moi, en homme affamé, en estomac vigoureux; et tout en démolissant les gâteaux de viande, il répétait : « Vous m'avez rendu la vie, vous m'avez rendu la vie. »

« Oh! par George, quel oubli! m'écriai-je. Vite Sélim, allez chercher la bouteille, vour savez bien. Vous prendrez les gobelets d'argent. » Sélim revint bientôt avec une bouteille de Sillery que j'avais apportée pour la circonstance; précaution qui m'avait souvent paru superflue. J'emplis jusqu'au bord la timbale de Livingstone, et versai dans la mienne un peu du vin égayant.

« A votre santé, docteur. — A la vôtre, monsieur Stanley. »

Et le champagne que j'avais précieusement gardé pour cette heureuse rencontre, fut bu, accompagné des vœux les plus cordiaux, les plus sincères.... »

Comme nous l'avons dit plus haut, grâce aux bons soins de Stanley, Livingstone, malade, se rétablit; ils firent ensemble une course sur le Tanganika, puis se séparant de lui à regret, Stanley reprit la route de l'Europe.

Mais un explorateur de cette trempe ne devait pas rester inactif. En 1874, les propriétaires du *New-York Herald* et du journal anglais *Daily Télégraph* s'unirent pour le charger de la mission de poursuivre et de compléter les recherches de Livingstone. A la fin de cette année, Stanley commença donc son voyage « à travers le Continent mystérieux », dont nous donnerons ici le résumé.

Après une exploration préalable de la rivière Loufidji, tributaire de la mer des Indes, il était parti de Bagamoyo, accompagné de trois anglais : Frédéric Barker, Edouard et Frank Pocock, avec une véritable armée de serviteurs, guides, porteurs et combattants, régulièrement équipés et disciplinés, au nombre de plus de 300; il emportait un bateau démonté, le *Lady-Alice*, pour naviguer sur les lacs. Cinquante membres de l'expédition avaient déserté avant l'arrivée à Mpoua-poua (Ousagara); les désertions continuèrent quand on traversa l'inhospitalière contrée de l'Ougogo, où les rafales, les pluies diluviennes, les maladies décimèrent la caravane; l'escorte en vint à manger les restes putréfiés des éléphants trouvés dans la forêt. A Souna, où mourut Edouard Pocock, plus de cent hommes avaient déjà disparu.

Quand on arriva sur la rivière Livoumbou, un des affluents supérieurs du lac Victoria, il fallut soutenir pendant trois jours un combat en règle contre les habitants; Stanley perdit vingt-et-un des siens; son escorte était réduite à 194 hommes. A la fin de février (1875), en descendant la vallée du Chimiyou, on toucha

Vue d'Oudjiji, bourgade arabe sur la rive N-E. du Tanganika.

au sud du **lac Victoria**, à l'est du port de Kagéhyi. La barque *Lady-Alice* fut armée et mise à flot, et Stanley s'élança avec dix hommes sur le lac dont il longea la rive orientale. Il eut une entrevue avec M'tésa, roi de l'Ouganda, qu'il dépeint comme le plus généreux et le plus intelligent des monarques africains.

Après une excursion dans la baie Murchison, Stanley, escorté par une flottille que lui fournit M'tésa, franchit de nouveau le lac Victoria. En abordant l'île de Bambiré, il fut cerné par une bande de « deux cents noirs démons, faisant tournoyer autant de massues à fleur de nos têtes, dit-il, luttant pour nous insulter de plus près, et saisir l'occasion de nous transpercer ou de nous assommer. » Il atteignit ensuite une île déserte, qu'il appela l'île du Refuge ; puis après trois jours de navigation, pendant lesquels il essuya encore une furieuse tempête et une grêle épouvantable, il rentra à Kagéhyi, où ses compagnons l'accueillirent avec des hourrahs frénétiques. Mais Stanley y apprit la mort de Frédéric Barker, l'un de ses compagnons anglais, et l'opposition des rois du sud pour lui barrer le passage. Il repartit pour le pays d'Ouganda, revit M'tésa et assista aux préparatifs d'une guerre contre les Vouavouma qui refusaient à leur roi le tribut. Après quatre combats, son habile intervention réussit à ramener la paix.

Le voyageur quitta l'Ouganda pour se rendre au **lac Albert**. M'tésa combla de présents son cher ami *Stammli*, ordonna à ses sujets de lui ouvrir le chemin de l'ouest, et plus tard lui offrit même 90,000 hommes pour se frayer un chemin vers le Mouta-Nzigé. Stanley partit d'Oulagalla, traversa la Katounga, affluent du lac Victoria, et donna à la plus haute cime des monts du Gambaragara, le nom de Gordon-Bennett. Menacé par l'hostilité des Ousangora, il ne put lancer le *Lady-*

Alice sur le lac Albert et dut se contenter d'en explorer le littoral au sud de Vekovia. Du Mpororo, il passa dans le Karagoué et explora le lac Alexandra qui s'écoule par l'Alexandra-Nil dans le lac Victoria.

Il pénétra ensuite dans la région du **Tanganika**, fit le tour du lac et arriva à l'embouchure de la Loukouga, mais ne put se rendre nettement compte de sa véritable direction : ses deux expériences furent contradictoires ; dans l'une le disque en bois qu'il avait placé sur la rivière fut poussé vers le lac ; dans l'autre, vers la rivière. Il supposa que, depuis le passage de Cameron (1873), les alluvions avaient exhaussé le lit de la Loukouga et obstrué son embouchure, mais que le niveau du Tanganika s'élevant, balaierait l'obstacle des boues et lui rendrait sa première destination ; ce qui se vérifia.

Fuyant l'Oudjiji où sévissait une furieuse épidémie de petite vérole, l'énergique reporter commença alors la troisième partie de son voyage du Tanganika à l'Atlantique.

En s'éloignant de Nyangoué, il abordait une région entièrement inconnue. La Loualaba changeant de nom à chacun de ses affluents, il l'appela désormais le **Livingstone**. Le *Lady-Alice* et d'autres pirogues descendirent le fleuve au milieu des populations hostiles et cannibales ; les villages étaient ornés de crânes humains. De tous côtés s'élevait le cri de guerre ; Stanley essaya plusieurs fois de négocier, on lui répondait par une grêle de traits ou des attaques nocturnes. Dans 32 combats, il lui fallut s'ouvrir un passage à coups de carabine, et verser le sang sur les bords du fleuve jusqu'au Stanley-Pool ; il fallut aussi, pour tourner les deux séries de cataractes qui barrent le fleuve, tailler dans la forêt vierge plus de 20 kilomètres de chemin et traîner les embarcations jusqu'à l'eau navigable.

Le 3 juin 1878, au passage des rapides de Massassa, non loin d'Isanghila, il eut la douleur de perdre son ami Frank Pocock, le dernier de ses trois compagnons blancs, noyé dans le fleuve ; lui-même pensa être englouti dans les cataractes de Moua et il n'échappa que par miracle aux tourbillons de Mbélo, où il fut précipité avec le *Lady-Alice*. De la dernière des 32 cataractes Livingstone, il gagna par terre Boma et arriva enfin à Kabinda, port sur l'Atlantique, le 10 août 1877, après « un voyage de 999 jours à travers le Continent Mystérieux » où il avait parcouru plus de 12,000 kilomètres de chemin.

Sa découverte du Congo est la plus fructueuse exploration des temps modernes; aussi l'Europe étonnée fit-elle à Stanley, absent depuis trois ans, un accueil triomphal, et pendant longtemps la presse et les revues savantes contèrent ses exploits.

Nous verrons dans le chapitre suivant comment Stanley descendit le grand fleuve; dans le chapitre III, comment il y retourna pour jeter les fondements de l'Etat du Congo; enfin on sait en ce moment le résultat de son expédition au secours d'*Emin-Pacha*, prisonnier sur le Haut-Nil. Parti par la côte occidentale en 1887, il remonte le Congo et l'Arouhimi, découvre le lac *Albert-Edouard*, (Mouta-Nzighé) et ramène par Zanzibar *Emin-Pacha*, (D^r^ allemand Schnitzler) gouverneur de Wadalaï, avec les restes des troupes égyptiennes, fuyant l'invasion des Mahdistes (1889.)

CHAPITRE II.

STANLEY DÉCOUVRE LE CONGO.

RELATION DE SON VOYAGE.

Dans le chapitre précédent, nous avons fait connaître Stanley, cet explorateur hardi, incomparable, dont les travaux devaient avoir une si grande influence sur l'avenir de l'Afrique centrale.

Mais un résumé sommaire ne peut faire comprendre ce qu'il a fallu d'audace et de génie pour mener à bonne fin une entreprise comme celle de l'exploration du Congo. C'est pourquoi nous croyons intéressant de céder ici la plume à Stanley lui-même, en extrayant de son magnifique ouvrage intitulé : A TRAVERS LE CONTINENT MYSTÉRIEUX (1), quelques passages des plus saillants.

Laissant de côté ses recherches dans l'Afrique orientale, nous choisirons de préférence les détails relatifs à l'Afrique occidentale, où se trouve le « *Congo belge.* » Le lac Tanganika, Nyangwé et les forêts du Manyéma, l'embarquement sur le grand fleuve, les combats contre les cannibales dans les Stanley-Falls, la descente du « fleuve calme », la « grande bataille navale » de l'Arouwimi, le labyrinthe des îles fluviales, le Stanley-Pool et les cataractes du

---

(1) Nous recommandons la lecture de cet ouvrage de Stanley, écrit de main de maître, à tous ceux qui s'intéressent à la grande question africaine. Une excellente traduction en français, de Mme Loreau, a été publiée en deux volumes in-8° illustrés, par la maison Hachette de Paris.

bas Congo, nous offriront, en une série de tableaux émouvants, les grandes scènes de ce drame en plusieurs actes, et nous feront connaître à la fois la géographie, l'hydrographie et l'ethnographie de cette vaste partie du Continent Noir.

Dans ce chapitre, Stanley parlera seul ; notre rôle se bornera à établir en quelques lignes la transition d'un passage extrait au suivant, par un court résumé des pages sautées.

Nous débuterons par l'exploration du grand lac Tanganika, qui forme la frontière orientale de l'État du Congo.

Sur le lac Tanganika. — « ...L'audacieux petit bateau de construction anglaise, le *Lady Alice*, qui a fouillé toutes les baies et toutes les entrées du *lac Victoria*, franchi sur les épaules d'hommes vigoureux les plaines et les ravins de l'Ounyoro, qui s'est arrêté au bord des falaises du golfe de Béatrice (dans le *lac Edouard*), a fait sa trouée dans les papyrus du Nil Alexandra, filé gaiement sur les petits lacs bruns du Karagoué, traversé les plaines inondées de l'Oussagoussi et passé la rivière à crocodiles de l'Ouvinnza, est maintenant sur les eaux bleues du *Tanganika*.

» Il va explorer la barrière de montagnes qui entourent celui-ci, pour découvrir l'ouverture par laquelle s'écoule, ou est supposé s'écouler le surplus de l'eau des rivières qui, depuis un temps immémorial, se versent de tous côtés dans le lac.

» Le 11 juin 1876, le bateau et sa conserve étaient prêts. L'équipage du premier avait été choisi avec le plus grand soin...

» Après beaucoup de poignées de mains, beaucoup de souhaits et de recommandations de prudence, les deux bateaux quittent Oudjidji, hissent leurs voiles et tournent leur proue vers le sud.

» Si en cette occasion, Arabes, Vouadjidji et Voua-ngouana se sont montrés plus démonstratifs qu'à l'ordinaire, c'est parce qu'ils ne croient pas que le *Lady-Alice*, une barque aussi frêle, puisse résister aux lourdes vagues du Tanganika. Avant le départ, ils déclaraient que nous serions tous noyés. Mes compagnons Voua-ngouana, se moquant de leurs appréhensions, leur racontaient nos brillants exploits autour d'un lac deux fois aussi grand

que le Tanganika. Ils renonçaient alors à la discussion et se contentaient de répondre en hochant tristement la tête : « Eh bien ! vous verrez ! »...

» Pendant presque toute la journée du lendemain, nous longeâmes les pentes boisées de l'Oulammbola et les plaines fauves de l'Oukarannga jusqu'au Malagarazi. Le 13, nous rangeâmes les éperons sourcilleux du Kahouenndi, cette côte escarpée et rocheuse, découpée çà et là par des baies aussi calmes que des étangs, et dont les hauteurs sont couvertes de grands bois...

» Le jour suivant, nous cotoyâmes un pays que mon voyage avec Livingstone m'avait rendu familier ; et à 7 heures du soir, nous campâmes à Ourimmba, à un mille environ au sud-ouest du Louhouadjéri.

» Me rappelant mes succès de 1872, je me mis en chasse le lendemain sur une terre que je regardais avec respect. Je revis l'emplacement de notre petite tente, six pieds carrés seulement, consacrés par le souvenir de relations à jamais brisées.

» Je reconnus l'arbre sur lequel nous avions hissé notre grande bannière rouge et blanche, pour servir de point de repère à la caravane égarée ; je reconnus la plaine où j'avais abattu le zèbre, la place exacte où j'avais tué une belle oie grasse pour notre déjeûner, le pic élancé de Kivannga, les montagnes de Toungoué à l'aspect fantastique, la route que j'avais prise — mes souvenirs étaient si présents qu'il me semblait recommencer la vie d'autrefois — rien ne paraissait changé...

Les Rougas-Rougas. — » Nous étions plongés dans cette innocente préoccupation, lorsque de sinistres objets nous apparurent — des Rougas-Rougas.

» Aussi mal venus que peuvent l'être des loups, pour le voyageur qui en hiver est seul et désarmé dans une plaine de Sibérie, sont les *Rougas-Rougas*, pour celui qui traverse les solitudes africaines. Quel que soit le motif qui les amène, leur présence annonce la possibilité, la probabilité même d'un conflit sérieux. Bandits sans foi ni loi, exclusivement voués au pillage et au meurtre, leurs mains sont toujours prêtes à répandre le sang.

» Nous parvînmes cependant à les éloigner... Mais dans la nuit, nous reçûmes la visite d'une soixantaine d'entre eux, tous armés de mousquets. Bien que l'heure fut indue et le moment inopportun, je ne voulus donner prétexte à aucune collision. Grâce à une distribution d'étoffe et à un déploiement d'inépuisable douceur, nous réussîmes à éviter une rupture avec les

sanguinaires Rougas-Rougas, et, avant le jour, nous partîmes inaperçus...

» Le 19, vers deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes en vue de Kihouéça, village qui, du lac, paraissait avoir une grande étendue. En approchant, nous fûmes frappés du silence qui régnait partout ; la vue d'un troupeau de buffles, qui paissait près du village, nous étonna plus encore.

» Les guides s'étaient arrêtés là cinq semaines avant, pour faire du commerce avec Pounda, le chef de l'endroit, et ils ne comprenaient pas comment l'apparition insolite de deux bateaux à voiles n'attirait pas tous les habitants sur le rivage.

» Nous résolûmes de chercher la cause de cette abstention. De tous côtés, un silence de mort ; sur la berge et parmi les roseaux qui bordaient le sentier conduisant au village, des vases de terre ayant peu servi, des tabourets, des bâtons, des balais, des gourdes, etc., etc. Tout cela était de mauvais augure. Craignant un piège, nous revînmes précipitamment à nos barques, où je fis armer trente hommes. Ainsi garantis contre toute surprise, nous regagnâmes le sentier où nous avançâmes avec précaution.

» Comme nous atteignions le plateau sur lequel était le village, nous vîmes un spectacle qui figea le sang dans nos veines : le cadavre d'un vieillard dans un état de décomposition avancée, ayant au dos une large plaie faite par une lance, et près de lui une mare de sang desséché ; la mort devait remonter à cinq ou six jours. Un peu plus loin était le corps décapité d'un autre homme ; puis dans un fossé, les cadavres d'une femme et de trois hommes, dont l'un n'avait plus de membres...

» Nous arrivâmes au village. Les palissades étaient abattues et brûlées. Une cinquantaine de huttes étaient encore debout ; toutes les autres avaient été détruites par le feu. Quelques bananiers calcinés témoignaient de la fureur de l'incendie ; mais en dépit des ruines et des charbons éteints qui couvraient le sol, on ne pouvait mettre en doute la fuite précipitée des habitants ; les objets qui constituent le mobilier des familles indigènes : nattes, lances, gobelets, poterie de cuisine de toute dimension, cannes, massues, paniers, bassins, plats en bois, écopes, etc., étaient disséminés en tel nombre qu'un musée africain on aurait été comblé.

» Des signes évidents prouvaient que cette dévastation était récente : les débris de charpente et de palissade fumaient encore, les foyers avaient conservé leur chaleur et les cadavres n'étaient

pas putréfiés. Un chat noir s'élança de l'une des huttes restées debout ; mouvement inattendu, qui dans ce lieu de mort et de vengeance, nous fit tressaillir...

» Pounda, le chef du village, avait sans aucun doute, provoqué l'ennemi inconnu. Dans l'opinion de Para, cet ennemi ne pouvait être que les Rougas-Rougas de Ndéreh.

— Le 31 juillet, Stanley rentrait à Oudjidji, après une absence de cinquante et un jours pendant lesquels il avait effectué, sans accidents et sans la moindre maladie, une navigation de plus de huit cent dix milles. La côte du Tanganika a un développement total d'environ neuf cent trente milles, soit environ 1500 kilomètres. — Stanley trouve l'épidémie sévissant dans la ville d'Oudjidji ; il se hâte de la quitter pour passer à l'autre bord. De là, il se dirige par terre et par eau, transportant ou traînant son bateau le *Lady-Alice.* — Il est accompagné d'un seul blanc, le jeune anglais Frank Pokock, et escorté de 150 hommes, Zanzibarites et nègres de l'Ouanyamouési et de l'Ouangouana, qui lui servent de soldats et de porteurs. — On voyage par monts et par vaux dans la direction de l'ouest, cherchant à atteindre Nyangwé.

Tippo-Tib. — Le 26 octobre, avant d'arriver à Nyangwé, Stanley fait la connaissance de Tippo-Tib, métis Arabe nègre, riche marchand d'esclaves et d'ivoire, natif de Zanzibar.

» ... Le célèbre Hamed-ben-Mohammed, autrement appelé Tippou-Tib, ou, comme le prononcent invariablement les indigènes, Tippo-Tib, était un homme de grande taille, jeune, à barbe noire, aux mouvements prompts et agiles, un type de force et d'énergie. La peau était négroïde, mais la figure intelligente et belle avec un clignement d'œil nerveux et des dents admirables, d'une forme parfaite et d'une blancheur étincelante.

» Il était accompagné d'une suite nombreuse de jeunes Arabes, qui le regardent comme leur chef, et d'une vingtaine de Vouangouana et de Vouanyamouési, qu'il a menés à travers l'Afrique, sur des espaces de milliers de milles.

» De l'air et du ton d'un Arabe bien né, presque ceux d'un homme de cour, il me souhaita la bienvenue au village de Mouana Mammba, et se posa en face de moi sur la natte et le coussin qu'avaient apportés ses esclaves. Un murmure d'admiration, provoqué par l'élégance et la noblesse de ses manières, échappa aux assistants.

» Après l'avoir examiné pendant quelques minutes, j'en arrivai à cette conclusion que j'avais sous les yeux un homme remarquable, le plus remarquable de tous ceux que j'eusse encore rencontrés en Afrique. D'une tenue très soignée, il portait des vêtements d'un blanc sans tache, un fez tout neuf, un riche dioulé pour ceinture, et une dague ornée d'un merveilleux filigrane d'argent.

» L'individu que je viens de décrire était l'Arabe qui avait escorté Cameron depuis le Loualaba jusqu'à l'Outotéra, par 5° de latitude sud et 23° 34' de longitude est. Il n'y avait, conséquemment à Nyangwé, personne qui, mieux que lui, pût me faire connaître la direction suivie par mon prédécesseur.

» Les renseignements qu'il me donna, confirmés, en outre, par Saïd Méozroui et d'autres Arabes, prouvaient suffisamment que le grand problème était encore intact, juste à l'endroit où l'avait laissé Livingstone, lorsque, dans l'impossibilité de continuer sa route, l'illustre voyageur avait quitté Nyangwé pour n'y plus revenir.

» C'était pour l'expédition une nouvelle d'une extrême importance. Nous étions arrivés au point critique de notre voyage ; la destinée dépendait maintenant de la décision que j'allais prendre... »

Il raconte ensuite les débats de la convention qu'il fit avec Tippo-Tib, et comment celui-ci s'engagea, moyennant 5000 dollars, à l'accompagner avec ses Arabes, depuis Nyangwé, pour faire vers le N.-O. « soixante marches de quatre heures de route. » N'ayant pu obtenir à Nyangwé ni canots, ni même l'autorisation de descendre le Loualaba (Congo), l'explorateur se voit forcé de se diriger par terre à travers les forêts du Manyéma, afin d'atteindre le grand fleuve en un point quelconque en aval de Nyangwé.



Tippo-Tib, métis arabe, chef de la région des Stanley-Falls et du haut Congo (1875-1890.)

A Nyangwé. — « Nyangwé est une bourgade arabe et nègre située sur le Loualaba à 4° 16' de latitude sud. Si vous suivez le parallèle de latitude 4° à l'est de l'océan Indien, vous observerez que de là il y a 13 1/2 degrés de longitude, soit 810 milles géographiques. Si vous mesurez la distance de Nyangwé à l'Atlantique, vous trouverez, le long du même parallèle, 15 1/2 degrés, soit 930 milles géographiques. — La moitié orientale de l'Afrique est généralement connue, mais la moitié occidentale était encore entièrement inexplorée. Pour un voyageur arrivant de l'est et aimant à explorer des contrées inconnues, quelle immensité s'étendait là devant moi ! La plus grande moitié de l'Afrique n'était qu'une page blanche, une région mystérieuse peuplée de nains, de cannibales et de gorilles, à travers laquelle cette immense rivière coulait vers l'Atlantique sans profit pour la civilisation. Partout l'obscurité et l'ignorance concernant son cours !

» Aucun de mes prédécesseurs, Livingstone et Cameron, n'avaient pu obtenir de canots à Nyangwé, et je ne réussis point davantage. Les Arabes de cet endroit, qui prétendaient s'intéresser beaucoup à ma sécurité, ne voulait pas me permettre de partir. Mais mon destin semblait me pousser en avant. J'écoutais les histoires qu'ils me contèrent des caravanes sans nombre qui avaient essayé de traverser ce pays et qui avaient été massacrées, mais j'avais calculé mes ressources et mesuré mes forces et ma persévérance. Je déclarai aux Arabes que j'avais l'intention d'essayer la chose.

» Le 4 novembre 1876, je passai en revue les membres de l'expédition. Ils étaient au nombre de cent quarante-six et nous possédions les armes suivantes :

» Vingt-neuf sniders, trente-deux fusils à percussion, deux winchesters, deux fusils doubles, deux révolvers et soixante-huit haches.

» Des soixante-cinq fusils, quarante seulement étaient entre les mains d'hommes sur lesquels on pouvait compter, le reste de la bande se composait de simples *pagazis*, qui auraient mieux aimé devenir esclaves que de combattre pour leur liberté et leur vie. Mais comme porteurs, ils étaient précieux ; des hommes faisant bien leurs devoirs et fidèles à leurs engagements, lorsque la frayeur ou des influences étrangères ne les poussaient pas à la désertion.

» La bande considérable, amenée par Tippo-Tib, dissipa les

dernières craintes de mes gens ; et quand je leur eus demandé s'ils étaient disposés à tenir les promesses qu'ils m'avaient faites à Zanzibar et au Mouta-Nzighé, ils me répondirent tous par l'affirmative.

» Alors, ce soir, mes amis, leur dis-je, empaquetez vos effets, et demain matin, au point du jour, soyez en lignes devant ma case, tous, prêts à partir... »

La forêt du Manyéma. — « Le lendemain, 5 novembre, nous partîmes de Nyangwé, après avoir gravi une pente élevée couverte d'herbes, et nous eûmes devant nous la sombre muraille d'une forêt qui commençait au bord du fleuve, décrivait une courbe au sud-est, où elle rejoignait des montagnes et se perdait à l'horizon.

C'est cette immense et impénétrable forêt qu'il faut traverser.

» Mille difficultés : la famine, la maladie, l'hostilité des indigènes peuvent nous empêcher d'accomplir notre dessein ; les obstacles peuvent être plus forts que nous ; mais notre espoir est grand et notre but élevé. Avançons donc, Dieu nous conduira ; notre sort est entre ses mains, qu'il en dispose, suivant sa volonté...

» L'étape du 6 novembre nous fit gagner cette forêt sinistre dans laquelle nous entrâmes, disant adieu au soleil...

» Accoutumés à une marche rapide, nous devions nous arrêter sans cesse, attendre avec patience qu'on pût faire quelques pas. Pendant ce temps là, les arbres nous versaient leur rosée, chaque feuille pleurait sur nous ; et de toutes les branches, de toutes les lianes, de toutes les tiges, l'eau nous arrivait en larges gouttes. Au-dessus de nos têtes, des lits de rameaux enlacés nous cachaient la lumière. Nous ne savions pas si le jour était clair ou sombre, ensoleillé ou brumeux. Nous marchions au milieu d'un faible crépuscule, celui des climats tempérés, une heure après le coucher du soleil.

» Bientôt la piste argileuse devint une boue tenace, d'où à chaque pas, l'eau qu'elle renfermait était lancée sur les jambes du voisin.

» A droite et à gauche, les arbustes du fourré, cette basse classe du monde végétal, s'élevaient à vingt pieds de hauteur. Le sol, terreau d'un brun sombre, formé par l'accumulation tant de fois séculaire des débris de la forêt, et sans cesse abreuvé, constitue une couche chaude d'une puissance prolifique étonnante. Retenue par l'argile sous-jacente, l'humidité nourricière est

aspirée par les myriades de racines des buissons et des herbes. Toutes ces plantes, d'une diversité inouïe, qui croissent avec tant de vigueur dans cette ombre tranquille et moite, seraient desséchées par le moindre vent. Mais quelle bourrasque pourrait visiter ces cloîtres ombreux ? La tempête a beau mugir au dehors, un calme absolu n'en règne pas moins dans les profondeurs de cet océan de verdure.

» On n'a qu'à tirer sur un jeune arbre pour savoir que le terrain meuble n'a aucune force de rétention, et que les racines de l'arbrisseau n'ont pas pénétré dans l'argile ; même celles des géants de la forêt n'y sont pas entrées profondément, comme on peut le voir par leurs racines à moitié découvertes ; ils semblent rester debout plutôt en raison de la largeur de leur base que par l'empoignement de la terre.

» A chaque instant nous descendions dans des tranchées où passent des ruisseaux qui vont rejoindre la Kounda et sortent de profondeurs feuillues composées de dattiers, d'amomées, de carpodinées et de phryniées. Il fallait ensuite gravir l'escarpement de la berge à travers la fourrée d'amomes, de bananiers et de figuiers, emmêlée de tiges grimpantes ou rampantes ; nouveau genre de marche qui naturellement n'améliorait pas notre caractère.

» La rosée tomba jusqu'à dix heures, nous frappant sans cesse de ses larges gouttes. Nos vêtements en étaient saturés ; mon casque me semblait chargé de plomb. Comme il ne m'était d'aucune utilité dans cette ombre épaisse, je le remis à l'un de mes porteurs d'armes. J'avais assez du poids de mes habits, de mes guêtres et de mes bottes où l'eau clapotait bruyamment. A l'humidité extérieure, s'ajoutait la transpiration qui exsudait de tous les pores, car on étouffait ; la chaude vapeur du sol montait visiblement et formait un nuage gris au-dessus de nos têtes. Le matin, cette buée avait été si épaisse que nous pouvions à peine distinguer le feuillage des arbres qui nous environnaient.

» A trois heures, nous atteignîmes Mpotira, à vingt et un milles de Nyangwé.

» Les porteurs du *Lady-Alice* n'arrivèrent que le soir. Fardeaux effroyables que ces lourds fragments de bateau à faire passer, comme autant de charrues, à travers l'épaisseur du feuillage. Nos hommes se plaignirent amèrement de la fatigue ; et en leur faveur, nous nous arrêtâmes à Mpotira.

Arrivée au Congo. L'inconnu. — « Le 19 novembre, une marche de cinq milles dans la forêt de l'ouest de Kammpounzou, nous fit gagner le Loualaba, par 3° 35' de latitude méridionale, juste à quarante et un milles géographiques (75 kilomètres) de Nyangwé. Une observation faite dans l'après-midi me donna pour longitude 25° 49' à l'est du méridien de Greenwich (23° 29' de Paris).

Le nom de Loualaba s'arrête ici. Désormais je ne donnerai plus au fleuve que celui de *Livingstone* (1)...

» Descendant vers l'inconnu enveloppé de nuages, vers le pays des fables et du mystère, peut-être ses eaux brunes longeaient-elles le pays des anthropoïdes, celui des pygmées, ou des hommes dont parlait Roumanika et qui se font « une couverture de leurs oreilles. » Peut-être, dans les centaines de lieues qu'il traversait, ce fleuve baignait-il des terres peuplées de tribus innombrables, absolument ignorées des autres continents. Peut-être le redoutable Macoco, cité par Biaz, Cada-Mosto et Drapper, avait-il un héritier de son ancien royaume, entouré d'une pompe barbare ! Assurément, pensai-je, quelque chose d'étrange existe dans la vaste étendue qui sépare Nyangwé de la limite extrême de Tuckey, étendue marquée en blanc sur nos cartes !

» *Je veux relier ces deux points,* me dis-je. Nous avons laborieusement traversé la terrible forêt, lutté énergiquement dans l'ombre. Le courage de mes compagnons s'éteint. Je demande une route. Mais le fleuve puissant, voie lumineuse qui traverse l'inconnu, n'est-il pas la voie que je cherche ? Autour de nous, il y a la matière de milliers de flottes de canots. Pourquoi ne pas en constuire ?...

» Je me levai d'un bond et je fis battre le tambour. Tout le monde répondit à l'appel ; Frank et les chefs parurent les premiers. Les Arabes et leur escorte vinrent ensuite. Je finis par être entouré d'une masse compacte de visages attentifs.

» Me tournant vers la foule :

» Arabes, fils de l'Ounyamouési, enfants de Zanzibar, leur dis-je, écoutez mes paroles ! Nous avons traversé la Mitammba de l'Ouregga. Nous avons goûté l'amertume et nos esprits sont abattus. Vous demandez une route où le voyage soit facile ; je cherche un sentier qui conduise à la mer. J'ai trouvé l'un et l'autre.

(1) Malgré le désir de Stanley, le nom de « Livingstone » qu'il donna au grand fleuve africain en souvenir du célèbre explorateur écossais, n'a pas prévalu sur le nom plus ancien de « Congo. »

— Ah ! ah !... Murmures de satisfaction et regards interrogateurs.

— Oui, je l'ai trouvé ! Regardez ce grand fleuve. Depuis le commencement du monde, il coule ainsi que vous le voyez aujourd'hui dans le silence et dans l'ombre. Où va-t-il ? A la grande eau où vont tous les fleuves ! A la mer salée que sillonnent les grands vaisseaux, et dont vos amis et les miens habitent les bords. Est-ce vrai ?

— Oui, oui !

— Et cependant, mes amis, ce fleuve si grand, si large, si profond, n'a jamais été descendu par personne, du point où vous êtes jusqu'à la côte où vivent les blancs. Pourquoi ? Parce que c'était à nous qu'il était réservé de le faire.

— Non, non, non,... et hochements découragés de têtes basses.

— Si ! repris-je en élevant la voix ; telle est notre destinée. Cette tâche est la nôtre. Le Dieu unique l'a écrit : ce fleuve sera connu cette année dans toute sa longueur ! Plus de forêts, plus de souffrances, plus de marches pénibles, plus de ténèbres ; aujourd'hui je lancerai mon bateau, et je ne quitterai la rivière que lorsque mon œuvre sera complète, je le jure.

» Et maintenant, Voua-ngouana, vous tous qui m'avez accompagné dans le Tourou, qui avez fait avec moi le tour des grands lacs ; vous qui m'avez suivi à travers l'Ounyoro et jusqu'à l'Oudjidji, comme des enfants suivent leur père, m'abandonnerez-vous ici ? Me laisserez-vous partir seul avec mon frère Frank ? Irez-vous dire à mes amis de Zanzibar que vous m'avez quitté sur cette terre sauvage, me laissant aller à une mort certaine ? Ou bien, vous tous, pour qui j'ai été si bon, que j'ai aimés comme un père aime ses enfants, me garotterez-vous pour m'emmener de force ? Arabes, dites-moi, où sont mes hommes, mes braves au cœur de lion ! Voua-ngouana, montrez-moi ceux qui osent me suivre.

» D'un bond, le patron du bateau, Oulédi, fut à mes pieds, et m'embrassant les genoux :

» Maître, s'écria-t-il, regardez-moi, je suis un de ceux-là, je vous suivrai jusqu'à la mort.

— Moi aussi, cria Katchetché, en même temps que tous les hommes de l'équipage.

— Je savais bien que j'avais des amis, répondis-je. Qu'ils se mettent tous d'un côté, afin que j'en puisse faire le compte. »

» Ils furent trente-huit : quatre-vingt-quinze demeurèrent immobiles. « J'en ai assez, repris-je. Avec vous, mes amis, je



Forêt de Palmiers, paysage tropical.

gagnerai la mer. » L'assemblée se dispersa et chacun reprit son travail.

» Tippo-Tib, le cheikh Abdallah et Mouini Ibrahim vinrent s'asseoir auprès de moi, voulant me persuader d'être moins téméraire et me faire renoncer à ce projet de descendre le fleuve. Ils voulaient se retirer... »

Mais après de longs pourparlers, Tippo et les Arabes restèrent et l'embarquement eut lieu.

Embarquement sur le fleuve. — « Comme je finissais de déjeûner, le *Lady-Alice* était à flot et son apparition sur son élément naturel fut saluée par des acclamations bruyantes.

» L'équipage avec Oulédi pour patron, était à son poste ; Tippo-Tib, le cheikh Abdallah, notre guide Bouana Abed, Mouini Djoumah, deux interprètes et moi, nous y entrâmes comme passagers. Nous remontâmes la rivière pendant une demi-heure, ce qui nous fit gagner une île située au milieu du courant. A l'aide de ma lunette, j'examinai l'autre rive qui, de notre camp, paraissait couverte d'une épaisse forêt. Je vis alors une trentaine de canots, amarrés à la berge, et distinguai plusieurs maisons parmi les arbres. Des créatures humaines se pressaient en foule au bord de l'eau et observaient tous nos mouvements.

» Nous rentrâmes dans la barque et après avoir gouverné droit à la rive gauche, nous descendîmes, en nous laissant aller au courant.

Ce fut le commencement de la navigation sur le grand fleuve. Mais déjà le lendemain vers l'embouchure du Rouiki eut lieu une attaque violente des indigènes, qui inaugura la série des 32 combats que Stanley eut à soutenir dans ce voyage, surtout sur le haut fleuve, peuplé de tribus franchement cannibales. Ce ne fut que plus tard que Stanley put acheter 20 canots pour transporter tout son monde. Il eut longtemps à supporter mille dangers de la part des populations, ou du fait des maladies, du découragement de ses hommes, de l'abandon de Tippo-Tib, arrivé au terme de ses engagements...

De son récit, d'un extrême intérêt, nous citerons

quelques détails relatifs aux incidents de la traversée des Stanley-Falls, qui se trouvent dans les parages de l'Equateur, en aval du confluent de la rivière Léopold, là où eut lieu un grand combat.

Combat au confluent de la rivière Léopold. — « Le 4 janvier 1877, vers deux heures, nous avancions doucement, prêtant l'oreille pour entendre le bruit terrible des chutes qu'on nous avait annoncées, et longeant la rive droite dont nous n'étions éloignés que d'une trentaine de yards. (Le yard, mesure anglaise, vaut près d'un mètre). Tout à coup, huit hommes, couverts de grands boucliers, sortirent d'un massif d'arbustes et poussant leur cri de guerre, nous jetèrent des lances de bois. Quelques-unes frappèrent le bateau et y firent des marques profondes; d'autres volèrent par dessus et tombèrent dans le fleuve. Nous nous éloignâmes aussitôt de la rive et gagnâmes le milieu du courant; cette manœuvre nous exposa aux regards de la vigilante tribu des Mouna-Ntaba qui, aussitôt, battit ses tambours de guerre, et prépara ses nombreux canots pour une attaque.

» Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas vu d'embarcation dont la longueur excédât cinquante pieds; mais celles qui maintenant se détachaient de la rive ou sortaient de ses courbes étaient monstrueuses. Les gens qui montaient ces énormes canots étaient en grande peinture de guerre : la moitié du corps peinte en blanc, l'autre en rouge, le tout barré de noir et formant un ensemble d'un aspect diabolique.

» Il y avait dans ces canots d'une extrême longueur quelque chose de crocodilien qui était loin d'être rassurant, et les guerriers qui, placés alternativement avec les rameurs, se tenaient debout, paraissaient animés des passions les plus sauvages. Les sons éclatants des trompes que se renvoyaient les deux rives, les battements sonores des tambours, les hurlements poussés en chœur, prêtaient une pompe féroce au combat dans lequel nous allions être engagés.

» Nous nous mîmes en ligne et, après avoir fait dresser nos boucliers, en guise de boulevards, par les non-combattants, nous attendîmes le premier choc avec calme, du moins en apparence.

» Un des grands canots, lequel, — nous le mesurâmes plus tard, — avait exactement quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de longueur, eut l'imprudence de choisir pour victime notre propre

bateau. Nous le laissâmes approcher à une distance de quinze yards ; puis, après une décharge générale, nous lançâmes le *Lady-Alice* sur l'énorme canot. Incapables de virer de bord assez promptement pour éviter l'attaque, ceux qui le montaient, rameurs et guerriers, sautèrent dans le fleuve et rejoignirent leurs amis à la nage, tandis que nous nous emparions du « Great-Eastern » du Livingstone. J'y plaçai trente de nos gens, et notre flottille, bien en ligne et conduite par le *Lady-Alice*, reprit sa route.

» Après ce premier échec, les Mouana Ntaba se lancèrent à notre poursuite, alarmant les deux rives du son de leurs trompes et de leurs tambours, et bientôt nous vîmes une quarantaine de canots descendre la rivière d'une nage furieuse, avec des intentions certainement malfaisantes...

» A quatre heures de l'après-midi, nous nous trouvâmes en face d'une rivière d'environ deux cents yards de large, que je nommai rivière de *Léopold*, en l'honneur de Sa Majesté Léopold II, roi des Belges.

Les Stanley-Falls (*Chutes dites de Stanley*). — « Le 6 janvier (1877), dès le matin, je commençai l'exploration de la première des cataractes de Stanley. Je trouvai un bois d'environ deux cents yards de longueur, séparé de la masse du fleuve par un dyke latéral de roches vulcaniennes ; ce bras me conduisit sain et sauf à une couple de milles en aval. Puis, apparurent d'autres dykes : les uns n'étaient que de simples crêtes basses dont la roche était nue ; les autres beaucoup plus larges, et couverts de grands arbres, étaient habités par les Bassoua. Au milieu de ces îlots, le courant de gauche se précipitait en cascades écumantes, par-dessus des terrasses de faible hauteur, avec une chute d'un à dix pieds. Les Bassoua, sans aucun doute, se sont récemment réfugiés sur ces îlots pour échapper à quelque puissante tribu de l'intérieur, demeurant à l'ouest du fleuve.

» Le 7 janvier, vers le milieu du jour, ayant approché de la cataracte du courant de gauche, autant que le permettait la prudence, nous fûmes prêts à traîner nos canots le long du fleuve. Une route de quinze pieds de large avait été ouverte dans les lacis de rotangs, de palmiers, de lianes, de sarments et de buissons, route assez droite, sauf où l'on avait rencontré les géants de la forêt. Le bois abattu, placé en travers de la voie, y formait une couche épaisse. Enfin un camp avait été dressé à mi-chemin

de la cataracte, entre la route et le fleuve ; toute la cargaison y fut transportée et, à huit heures du soir, nos canots avaient été traînés sur un espace d'un mille.

» Le lendemain, nos gens, étant reposés, reprirent le traînage ; bref, à trois heures de l'après-midi, les canots avaient dépassé les chutes et les rapides de la première cataracte et flottaient sur l'eau calme d'un bras du fleuve, entre la rive gauche et l'île des Bassoua...

» Mais bientôt nous arriva le bruit d'une autre cataracte, et il fallut serrer de près la rive gauche. Nous trouvâmes alors d'autres canaux, dont les eaux paresseuses serpentaient entre des îlots couverts de jungles et, après avoir suivi leurs détours pendant deux milles, nous nous retrouvâmes en vue du fleuve, à un endroit où le rugissement de la cataracte annonçait une proximité effrayante.

» Comment la nuit approchait et que la situation était des plus critiques, nous nous arrêtâmes dans une île située au milieu du courant. Sur la rive gauche, retentissaient les trompes et les tambours de guerre auxquels ceux de l'île répondaient : toutefois, des deux maux il fallait choisir le moindre ; et, dans notre ignorance des alentours, mieux valait une rencontre avec les insulaires qu'avec les gens de la rive. »

Le lendemain une violente attaque des Bakoumous et quelques jours après celle des Assamas furent repoussées victorieusement.

La septième et dernière cataracte. — « Entre ses deux rives, le Livingstone a ici une largeur d'environ treize cents yards, dont quarante sont occupés par le canal de droite, sept cent soixante par l'île des Vouènyia, et cinq cents par la branche principale. Il est facile d'imaginer l'effet de ce rétrécissement du fleuve entre les falaises rocheuses de l'île et l'escarpement de la rive opposée. A un mille en amont des chutes, il y a une largeur de treize cents yards ; à mesure qu'il se contracte, son courant s'accélère, court pendant quelques centaines de yards avec une vitesse irrésistible et tombe, d'une hauteur de dix pieds, dans un gouffre, où ses eaux bouillonnantes forment des vagues brunes de six pieds de hauteur, qui bondissent et se ruent les unes contre les autres avec une incroyable furie.

» Avant de m'être rendu compte du volume des eaux que j'avais sous les yeux, je pouvais à peine croire que c'était un

grand fleuve qui passait devant moi par cet étroit canal. J'ai vu beaucoup de cataractes dans mes voyages à travers les différentes parties du monde ; mais ici, je voyais un fleuve prodigieux s'élancer tout entier par une brèche de cinq cents yards seulement. A la dernière des chutes de Stanley, le fleuve ne tombe pas, il se précipite. Comparées à ce saut furieux, les chutes Ripon, à l'issue du lac Victoria, sont languissantes, bien que pittoresques ; la scène est même suffisamment émouvante ; mais le Livingstone, avec son volume d'eau dix fois plus considérable que celui du Nil Victoria, et n'ayant pas un lit plus large, avec sa profondeur et son tumultueux élan, donne l'idée d'une puissance irrésistible.

» Le 28, dès le matin, nous nous remîmes énergiquement à l'œuvre et à dix heures, nous avions passé la dernière des chutes de Stanley. Heureuse clôture d'un labeur effroyable qui nous occupait nuit et jour depuis le 6 janvier ; trois semaines d'efforts excessifs et continus pendant lesquelles nous avions eu à lutter sans cesse contre les cannibales, qui ont fait leurs forteresses des îles placées entre les cataractes.

» Et maintenant, jetant un regard troublé sur l'avenir, nous cherchons à deviner les difficultés qui nous restent à vaincre. L'espoir n'est que le rêve de l'homme éveillé : mais regardant en arrière, l'effroyable cortège des maux passés se représente à nos yeux ; et si nous pensions devoir en affronter de semblables, nous refuserions de faire un pas de plus sur la route. »

Sur le fleuve calme. Rêveries de Frank. — « Nous descendîmes le courant en toute hâte pour échapper au bruit des cataractes, qui, depuis tant de jours et tant de nuits, nous assourdissaient de leur rugissement.

» Le Livingstone s'infléchissait maintenant à l'ouest-nord-ouest et coulait entre des rangées de collines où des bois impénétrables à la clarté du jour étendaient leur ombre, aussi épaisse que celle du soir.

» Nous nous retrouvons sur un fleuve magnifique, dont les eaux calmes nous invitent à suivre leur cours mystérieux. Les terribles incidents des dernières semaines ne m'ont aucunement abattu. Sorti vivant de la lutte, pouvant encore admirer la nature, je me trouve suffisamment récompensé, et une étrange élasticité se fait sentir dans tout mon être.

» Mes bateliers m'amusent en chantant leurs barcarolles les plus entraînantes, dont tous les membres de l'Expédition répètent le refrain avec enthousiasme. Hommes, femmes et enfants sont

entretenus dans cette insouciante ardeur, ce joyeux entrain, qui m'ont aidé à franchir la région cannibale des chutes de Stanley ; sans cela, ils perdraient l'audace et la vigueur d'où dépend notre succès. Avec leur caractère, si le temps de réfléchir leur était laissé, ils s'abandonneraient à l'inquiétude et à la tristesse, se rappelleraient ceux que nous avons perdus et penseraient qu'un sort semblable leur est réservé.

» Frank, lui-même, me semblait être ébranlé par la brusque cessation de la lutte, profondément ému par la contemplation de ce grand fleuve, maintenant paisible et dont la tranquillité nous était devenue étrangère. Quand mes rameurs se furent enroués à force de chanter, il fit entendre des strophes plaintives dont voici les paroles :

» O patrie, belle patrie, refuge de tous les malheureux, où n'entrent jamais ni le chagrin, ni le péché, séjour de la paix et du repos !

» O patrie ! Combien il me tarde de rejoindre ceux qui t'ont revue avant moi ! Plus de douleurs, plus de fatigue sur ton doux rivage !

» O patrie, radieuse patrie ! Mes yeux s'emplissent de larmes quand je me rappelle les joyeux compagnons que je n'ai pas vus depuis des années !

» Quand brillera le jour heureux entre tous, où je pourrai mettre le pied sur ta rive ? Nuit et jour, j'aspire à toi, je prie pour toi, chère et bienheureuse patrie ! »

» En achevant, sa voix tremblait et, de peur d'être gagné moi-même par l'émotion, ce qui n'était nullement désirable, je m'écriai gaîment :

— Frank, mon cher ami, vous allez faire pleurer tout le monde avec des chants semblables ; c'est trop larmoyant pour notre situation présente. Nos gens sont si faibles, si impressionnables, que la tristesse ne peut que les empêcher d'accomplir la tâche qui est devant nous. Choisissez quelque chant héroïque, dont l'air nous mette du feu dans les veines et fasse marcher nos canots comme s'ils étaient entraînés par la vapeur.

— Très bien, monsieur, me répondit-il avec un regard enthousiaste, et il chanta ce qui suit :

» Notre bannière flotte et brille, nous montrant le ciel. Voyageurs égarés, en avant ! la patrie est en haut.

» En parcourant le désert, prions gaiement, et joyeux, les cœurs unis, prenons le chemin du ciel. »

— Ah ! Frank, ce n'est pas le chemin du ciel que vous voulez dire. Vous demandez, je pense, pour le moment celui de votre pays ; et c'est sur celui-là que je vous prie de me permettre de vous conduire.

— Voici un autre chant, monsieur, comment le trouvez-vous ? dit-il.

» Mon Dieu, mon Père, tandis que, par les rudes sentiers de la vie, j'erre au loin, enseigne-moi à dire du fond du cœur : Que ta volonté soit faite !

» Bien que ma voie soit sombre et ma destinée amère, fais-moi la grâce de vivre tranquille, sans murmurer, ou de soupirer seulement la prière que nous a enseignée ton fils : Que ta volonté soit faite !

» Si, dans mon isolement, j'ai à déplorer la perte d'amis bien chers, d'un ton soumis : je m'écrierai : Que ta volonté soit faite !

— Frank, vous pensez trop à ceux que nous avons perdus. Frank, mon pauvre ami, c'est inutile ; nous avons pris le mors aux dents et nous devons courir, courir droit à la mer. Il sera temps plus tard de penser à nos morts et de les pleurer ; maintenant, nous sommes au cœur de l'Afrique, avec des sauvages devant nous, derrière nous, de tous côtés. En avant donc ; en avant jusqu'à la mort, si nous devons mourir. Actuellement, je ne veux pas entendre de regrets. Chantez votre meilleure chanson.

» Il me répondit par le couplet suivant :

» En avant, soldats chrétiens ! Marchez comme à la bataille, en suivant la croix de Jésus. »

» C'en était trop pour moi. Voyant qu'il se trouvait décidément dans une veine religieuse, je m'abstins de le tourmenter davantage. Les bateliers reprirent leur chant barbare et entraînant, que répétèrent les échos des deux rives.... »

Le voyage se continua pendant plusieurs jours d'abord paisiblement, puis au milieu de fréquentes attaques des cannibales, contre lesquels il fallait se servir des carabines.... Nous nous bornerons au détail du grand combat de l'Arouwimi.

La grande bataille de l'Arouwimi. — « Le premier février, le soleil se leva dans un ciel pur, versant des flots de lumière dans les ombres de l'île, et perçant de ses rayons les

profondeurs du bois, retraites enviables mais qui n'étaient pas faites pour nous.

» A deux heures, précédés par les cris de l'essaim des petits canots, cris féroces qui, pour un motif ou pour un autre, semblaient plus triomphants que d'habitude, nous émergeons de l'ombre des rives boisées et nous nous trouvons en présence d'un vaste affluent, dont l'embouchure a une largeur de près de deux milles.

C'est l'Arouwimi.

» Dès que nous sommes entrés dans cette rivière, nous voyons un grand nombre de canots autour des îles qui émaillent le milieu du courant. Sitôt qu'ils nous aperçoivent, les équipages se lèvent, poussant de grands cris, et sonnent de leurs trompes avec plus de force que jamais. Nous nous dirigeons en toute hâte vers la rive droite, où nous rencontrons le bras droit de l'affluent. Là, regardant en amont, nous sommes frappés d'un spectacle qui fait tressaillir toutes nos fibres, et éveille en nous, non seulement l'intérêt le plus vif, mais aussi les plus grandes appréhensions : une flottille de canots, dépassant par le nombre et l'énormité tout ce que nous avons vu jusqu'ici, arrive sur nous.

» Au lieu de gagner la rive, nous nous arrêtons en aval de la rivière, et les canots se mettent en ligne devant le *Lady-Alice*. Après un moment de réflexion, ayant remarqué le nombre des indigènes, l'audace avec laquelle ils s'avancent et la propension très apparente de mes gens à abandonner la ligne serrée, j'ordonne de jeter l'ancre. Quatre de mes canots feignent de ne pas m'entendre ; ils sont poursuivis et menacés de mon raïfle. Je les oblige de la sorte à rentrer dans la ligne qui se trouve ainsi formée de vingt-deux barques liées deux à deux, chaque couple ancrée à cinq brasses de l'autre.

» Le *Lady-Alice* va prendre position à cinquante yards en avant de la flottille. Puis, comme toujours, sont dressés par les non-combattants, à l'avant, à l'arrière et sur les bordages, les boucliers derrière lesquels doivent viser les fusils et les carabines.

» Il me reste assez de temps pour examiner la force navale qui arrive sur nous, et compter les canots de guerre venus du Livingstone et de son grand affluent. Il y en a cinquante-quatre. La marche est ouverte par un canot monstrueux, portant, sur chaque bord, quarante rameurs, qui pagayent debout et à l'unisson, au rythme d'un chant barbare. A l'avant sur une sorte de plate-forme, se tiennent dix jeunes guerriers, coiffés des plumes caudales du perroquet gris à queue rouge. A l'arrière, huit hommes

gouvernent l'embarcation avec de longues pagaies, décorées de boules d'ivoire.

» Entre les deux groupes, dix personnages qui nous paraissent être des chefs, exécutent une danse guerrière. Toutes les pagaies sont surmontées de boules d'ivoire; tous les bras portent de brillants anneaux, également en ivoire ; toutes les têtes sont couronnées de plumes. De l'avant du canot, tombe une frange épaisse, faite avec les longues fibres blanches de l'hyphéné.

» Le bruit éclatant des énormes tambours, celui de cent trompes d'ivoire, le chant strident de deux mille voix humaines ne sont pas faits pour calmer nos nerfs ou pour augmenter notre confiance dans le résultat de la lutte qui se prépare. Mais la vie est en jeu ; tout ou rien. Nous n'avons le temps ni de prier, ni de jeter un regard à cette nature sauvage, pas même de lui adresser un triste adieu. Nous avons trop de choses à faire vite et bien.

» Le grand canot s'élance ; les autres le suivent, faisant jaillir l'écume et soulevant l'eau sous leurs proues aiguës. Je me tourne vers mes hommes : « Soyez fermes comme des rocs, leur dis-je ; attendez la première lance ; et après cela visez juste. Ne tirez pas tous ensemble. Gardez votre coup jusqu'à ce que vous soyez sûrs de l'homme que vous tenez au bout du canon. Ne songez pas à la fuite ; vous n'avez de salut que dans vos fusils. »

» Frank, avec l'*Océan*, est sur le flanc droit ; il a un équipage d'élite et un solide rempart de boucliers de bois noir. Mouana-Séra, à gauche, commande la *Ville de Londres,* qu'il a échangée contre le *Glasgow ;* les hommes qui l'accompagnent sont assez solides.

» Le canot monstre fond sur le *Lady-Alice,* comme s'il voulait le couler. Arrivé à cinquante yards, il se détourne : quand il est par notre travers, les dix guerriers de l'avant nous envoient une bordée de lances, tandis que, de chaque côté, se couchent les pagayeurs. Mais tous les bruits sont éteints par la fusillade. Que se passe-t-il ? Nous sommes trop absorbés par notre tir pour le savoir.... Au bout de cinq minutes,nous voyons l'ennemi se reformer à cent brasses en amont.

» Notre sang bouillonne. Pour la première fois, je me sens haïr les goules hideuses qui nous attaquent. Nous levons nos ancres et nous les poursuivons près de la rive droite jusqu'à un détour de la berge; une pointe est doublée et nous voyons leurs villages. Ils abordent ; nous gagnons la rive, nous nous battons dans les rues et ce n'est qu'après les avoir chassés dans les bois que je fais

sonner la retraite, ayant rendu à ces sauvages la politesse d'une visite....

Un temple d'idoles. Le cannibalisme. — « Au moment où nous allions nous embarquer, un de mes hommes vint me dire que, dans le village principal, il y avait un *meskiti* d'ivoire (meskiti : église ou temple) et que dans toutes les maisons l'ivoire était aussi abondant que le bois de chauffage.

» L'instant d'après j'étais devant le meskiti : un simple toit circulaire supporté par trente-trois dents d'éléphant et servant d'abri à une idole en bois de quatre pieds de hauteur, peinte en



Pirogue des Bangalas sur le Congo.

rouge vif, avec des yeux noirs, une barbe et des cheveux. L'image était grossière, mais représentant la figure humaine sans qu'on put s'y méprendre. Mes Voua-ngouana désiraient avoir les défenses ; ils eurent la permission de les emporter. Nous recueillîmes, en outre, une centaine de morceaux d'ivoire, sous forme de coins, de trompes de guerre, de boules, de bracelets, de pilons à broyer le manioc et les herbes, de maillets à battre l'écorce pour en faire de l'étoffe. Les provisions de pagaies, remarquablement sculptées et garnies, pour la plupart, de pointes de fer, les énormes lances de six pieds de longueur, armes de luxe plûtôt que d'usage, les

superbes dagues, semblables à des cimeterres persans, avec leurs brillants fourreaux, montés en fer, et leurs larges ceintures de buffle rouge ou d'antilope, les lances barbelées de toutes les dimensions, depuis la légère zagaie jusqu'à la lance à deux mains, avec lame en forme de sabre, les pinces, les marteaux, les poinçons, les épingles à cheveux, les hameçons, les bracelets de fer ou de cuivre, les portes de fer, les clochettes de même métal, les haches et hachettes, erminettes, les houes, les plantoirs, etc., prouvaient que les gens des bords de cette rivière sont industrieux et plus avancés dans les arts que tous ceux que nous avions rencontrés depuis que nous descendions le Livingstone....

» D'autre part, on y rencontre des preuves nombreuses de cannibalisme : crânes humains grimaçant au bout d'une quantité de perches, à côté de crânes de soko ou de chimpanzé, os de même provenance, accumulés parmi les débris de cuisine, aux alentours du village, et jusqu'au bord de la rivière.

» A l'appui de mon opinion sur l'évidence de cette hideuse pratique, je citerai le fait d'un avant-bras trouvé près d'un foyer éteint, en même temps que plusieurs côtes à demi-carbonisées, et qui avaient pu être jetées dans le feu après avoir été rongées. Ce n'est, il est vrai, qu'un fait accidentel ; néanmoins je l'admets comme preuve irrécusable. Nous avons d'ailleurs été maintes fois salués de cet avertissement que nous devions être mangés le jour même ; il n'y avait pas d'erreur possible, car les mots *viande* et *aujourd'hui* ne présentent, chez beaucoup de ces tribus, qu'une légère différence....

» Comme il y avait du danger à rester plus longtemps dans le voisinage de tribus aussi puissantes, aussi bien équipées et aussi guerrières que celles de l'Arouwimi, nous levâmes nos ancres et nous reprîmes la descente du courant.

» Le dernier des vingt-huit combats que nous avions soutenus contre les fous furieux de cette terre sauvage, nous avait inspiré la crainte de tout ce qui ressemblait à l'homme. Nous éprouvions ce que doit ressentir le cerf qui, après avoir plusieurs fois distancé les chiens, à bout de forces et de stratagèmes, inondé de sueur, entend de nouveau les abois de la meute acharnée à sa poursuite. Nous aussi, nous avions été chassés par des bandes de limiers dont il fallait traverser les rangs ; nous avions combattu jour et nuit, employé tous les moyens de défense ; et, de chacune des courbes de ce terrible fleuve, partaient des hurlements, des

menaces de mort, et s'élançaient des canots, aux sons terrifiants des tambours et des trompes de guerre.

» Nous étions épuisés! Et nous n'avions atteint que le milieu du continent! Il n'y en avait pas trente, parmi nous, qui n'eussent reçu au moins une blessure. Continuer cette effroyable vie n'était pas possible. Un jour ou l'autre nous nous coucherions, tendant la gorge aux cannibales, comme les agneaux aux bouchers... »

Le labyrinthe des îles du Congo. — « Ce qui suit est textuellement extrait de mon journal.

» 3 février. — Cours général du fleuve, depuis le matin jusqu'à midi, nord-ouest. A midi, je prends la latitude et je trouve 1° 29′ 1″, au nord de l'Equateur.

» Nous nous efforçons d'échapper à tout conflit avec les sauvages, ce qui exige beaucoup de jugement et une surveillance continuelle des détroits.

» Dans ce voyage extraordinaire, nous aurons éprouvé toutes les terreurs et tous les plaisirs de la navigation fluviale.

» Nous glissons maintenant dans d'étroits canaux, entre des îles à épices, aux rives sinueuses, dont les doux parfums et la verdure, éternellement printanière, nous font oublier par moments tous nos périls. Le teck, le peuplier, l'hyphéné, le borassus, le dattier sauvage, l'élaïs, le rotang aux frondes pendantes et légères, aux longues tiges serpentines, le manglier touffu aux racines nombreuses, le gommier gigantesque, le bassia, le figuier de Kotschy, le tamar indien branchu, surmontent un fourré dont les plantes sont d'une variété prodigieuse. Le long des rives, dans tous les coins possibles, sont d'épais massifs d'arundo phragmites, dont la brise agite et fait bruire les longues feuilles rubanées, d'un vert brillant ; çà et là le papyrus antiquorum, l'edemone mirabilis et l'eschinomène. Dans les eaux dormantes des petits canaux sinueux qui séparent les îles basses, eaux calmes et tièdes, bordées de fougères toujours fraîches, croissent des plantes aquatiques d'une incroyable diversité ; des mymphéas d'espèces diverses, aux fleurs blanches ou d'une teinte de lavande, enlacent leurs tiges délicates à la vallisnère aux larges feuilles ; et, parmi elles le modeste pistia statiotes montre ses rosettes d'un joli vert.

» Ces îles basses sont le repaire de fléaux sans nombre. Le jour, en les longeant, nous étions attaqués par des taons d'une malignité sans égale et par des tsétsés. La nuit, des nuées de moustiques s'abattaient sur nous, et il était à peu près impossible de dormir ; le bourdonnement de cette multitude d'insectes

nous semblait être le bruit d'une armée de sauvages venant nous attaquer ; et, jusqu'au matin, le continuel flic-flac des branches de figuier, dont mes compagnons faisaient des chasse-mouches, fatiguait mes oreilles.

» Les îles basses, formées d'un sable d'alluvion et couvertes d'arundos, de papyrus et d'autres variétés de cypéracées, devenues plus nombreuses. Ces îles étaient la demeure de marabouts et de grues baléariques, celle du babiniceps-roi à la jambe courte, de flammants, d'oies à aile éperonnée, de canards sauvages, d'anhingas, de martins-pêcheurs, d'aigrettes, d'ibis noirs et rouges, de bécassines, — gibier d'eau qu'on aurait pu se procurer sans peine, si le premier coup de feu n'eût entraîné le combat avec des gens armés de mousquets ; et nous ne pouvions espérer sortir de cette région qu'en évitant tout contact avec l'homme.

» Sur l'une de ces îles, nous vîmes un éléphant, porteur de magnifiques défenses ; mais il était aussi en sûreté que si nous n'avions pas eu d'armes. Plus loin, sur une grande île couverte, nous aperçûmes un troupeau de buffles rouges, plus petits et, dans leur ensemble, très différents du buffle noir, commun dans la moitié orientale du continent. Nous avions besoin de viande ; mais bien qu'habitués, dans les pays où les étrangers ne sont pas traqués comme des bêtes fauves, à consacrer à la chasse une grande partie de notre temps, nous n'osions pas tirer. La vie de beaucoup d'hommes — la nôtre et celle des indigènes — dépendait de notre abstention.

» La plus haute et la plus boisée de ces îles regorgeait de babouins (*cynocephalus porcarius*), de lémurs, bruyants veilleurs de nuit, et de singes minuscules à longue queue. Une fois, un froissement de feuillage me fit vivement lever la tête, et j'entrevis un grand singe d'une espèce barbue, qui se tenait debout sur une branche ; mais le courant était inexorable ; il n'y avait pas à espérer de revoir ce grand singe.

» Les canaux fourmillaient d'amphibies : hippopotames, crocodiles et monitors. Souvent, à l'extrémité inférieure des îles, nous voyions deux ou trois crocodiles monstrueux et gorgés se chauffer au soleil, sur le sable d'une plage étincelante, tandis que de plus jeunes, se tenant à distance respectueuse, imitaient la somnolence de leurs pères, jusqu'à ce que le bruit de nos rames les fissent tous, grands et petits, regagner d'une allure dandinante, leurs profondes demeures.

On juge par ces extraits de l'intérêt que le hardi explorateur apportait aux observations scientifiques, nonobstant les embarras de tous genres.

Après de longs jours de navigation précipitée entre



Soko ou Chimpanzé.

les îles du fleuve, toujours traqués par des tribus hostiles, le manque de vivres obligea à débarquer dans un village de la rive droite, près du mont Oupoto. Là, un chef révéla à Stanley que le fleuve s'appelait l'Tkoutou ou le *Congo.*

Le 14 février, on arrive chez les Mangalla ou Bangala, contre lesquels il fallut livrer de nouveaux et terribles combats. Au confluent du Koango (Kassaï) eut lieu la 32e et dernière bataille livrée depuis le départ de Nyangwé.

Mais arrivons au Stanley-Pool.

Le Stanley-Pool. — « Le 12, vers onze heures du matin, le fleuve, graduellement arrivé à deux mille cinq cents yards d'une rive à l'autre, nous mit en présence d'une puissante expansion que mes hommes qualifièrent tout à coup, avec justesse, du nom d'*étang*. En face de nous, des îles sableuses s'élevaient comme une côte maritime ; à notre droite se trouvait une longue suite de hauteurs, blanches et brillantes, ressemblant tellement aux falaises de Douvres que Frank dit aussitôt : « C'est un coin de l'Angleterre. » Les plateaux herbeux qui couronnaient ces falaises, plateaux aussi verts que des pelouses, rappelèrent si vivement à mon compagnon les dunes du comté de Kent qu'il s'écria avec enthousiasme : « Je sens que nous approchons du pays. »

» Pendant que je faisais le relèvement nécessaire pour établir notre position, Frank, armé de ma lunette, escalada la partie la plus haute de la grande dune sableuse déposée par la rivière et examina l'étrange expansion que nous avions sous les yeux.

» Monsieur, me dit-il à son retour, je vous déclare que ce bassin est juste comme un étang ; aussi large que long. Il est entouré de montagnes et me paraît presque circulaire.

— Eh bien ! si c'est un étang, il faut lui donner un nom spécial Indiquez-m'en un qui lui convienne, Frank.

— Pourquoi ne pas l'appeler *Stanley-Pool* (étang de Stanley) et ne pas nommer ces hauteurs *Dover-Cliffs* (rochers de Douvres). Il n'est pas de voyageur qui, venant ici, ne reconnaisse ces falaises à cette désignation. »

» Plus tard, je me suis rappelé ces paroles de Frank, et j'ai nommé *Etang de Stanley* cette expansion lacustre du fleuve, expansion qui va des falaises de Douvres à la première cataracte des chutes du Livingstone et occupe un espace de trente mille carrés. L'entrée de l'étang, du côté d'amont, est situé par 4° 3' de latitude méridionale. La rive gauche est occupée par les établissements populeux de Nchassa, de Nkounda et de Ntamo ;

la rive droite, par les sauvages Batékés, généralement accusés de cannibalisme.

» Nous commençâmes la traversée de l'étang, en suivant la rive droite, et nous vîmes bientôt une montagne crayeuse près de laquelle s'élevaient deux ou trois colonnes de même formation. D'une anse située immédiatement après cette montagne, sortirent trois canots batékés. Une fois revenus de la surprise que leur causa notre vue, les équipages consentirent à nous montrer la cataracte dont ils essayèrent de nous décrire le bruit.

Le lendemain, Itsi, roi de Ntamo (village qui devint plus tard Brazzaville), vint lui-même rendre visite à Stanley, noua amitié et fit avec Frank l'échange du sang. On voit que les peuplades de l'ouest sont moins sauvages que celles du centre, à cause de leurs fréquents rapports avec les traitants européens du bas Congo.

Le 15 mars, l'Expédition entreprend la descente des *chutes*, au milieu des plus grands dangers et au prix de souffrances inouïes.

Les chutes du Livingstone. — « Dès à présent, l'immense pays sauvage que nous avons traversé, au moyen du plus grand fleuve de l'Afrique, va être présenté au lecteur sous des couleurs moins sombres que dans les pages précédentes, où il n'était question que des attaques furieuses d'hommes féroces et de combats désespérés. Maintenant, les indigènes ne s'opposent pas à notre marche. Le commerce leur a fait perdre leur férocité native ; ils ne ressentent plus, à notre approche, la fureur des bêtes de proie.

» Désormais, nous n'aurons à nous plaindre que de la colère du fleuve. Ce n'est plus le cours d'eau majestueux dont la beauté mystique, la noble grandeur, le flot calme et ininterrompu sur une distance de neuf cents milles (près de 1450 kilomètres), avaient pour moi un charme irrésistible, en dépit de la férocité des tribus de ses bords. C'est un torrent furieux, roulant dans un lit profond obstrué par des récifs de lave, des projections de falaises, des bancs de roches erratiques, traversant des gorges tortueuses, franchissant des terrasses et tombant en une longue série de chutes, de cataractes et de rapides. Après nos conflits si fréquents

avec les sauvages, recommence la lutte avec le grand fleuve, dans la profonde et large déchirure qui, des hauts plateaux, descend à l'Atlantique.

» Ces courants muets et solitaires, qui serpentent au milieu des îles sans nombre du Livingstone, cette immense nappe d'eau, calme et silencieuse qui a entendu nos plaintes, ce désert liquide, témoin de nos souffrances, ces solitudes boisées où nous cherchions le repos et auxquelles nous avions confié nos vœux et notre espoir, tout cela fait place à la gorge bordée de hautes falaises, à travers laquelle le Livingstone roule, avec une inconcevable furie, ses vagues écumantes jusqu'au large lit du Congo, qui à la distance de cent cinquante-cinq milles géographiques seulement (287 kilomètres) est à près de onze cents pieds plus bas que le sommet de la première chute.

Le gouffre du Chaudron. Canots perdus. Neuf hommes noyés. — « Le travail fut repris le 25, au point du jour, dans une mauvaise portion du fleuve, désignée sous le nom significatif de *Chaudron*. Tout d'abord, notre meilleur canot — soixante-quinze pieds de longueur, sur trois de large et vingt et un pouces de profondeur — le *London-Town*, commandé par Manoua Séra, fut arraché des mains de cinquante hommes et mis en pièces. Dans l'après-midi, le *Glasgow*, rompant ses amarres, fut entraîné jusqu'au milieu du fleuve, renvoyé à un demi-mille en amont, repris par l'abîme et, finalement, rejeté dans une baie où campait Frank et où nous le retrouvâmes, à notre grande joie.

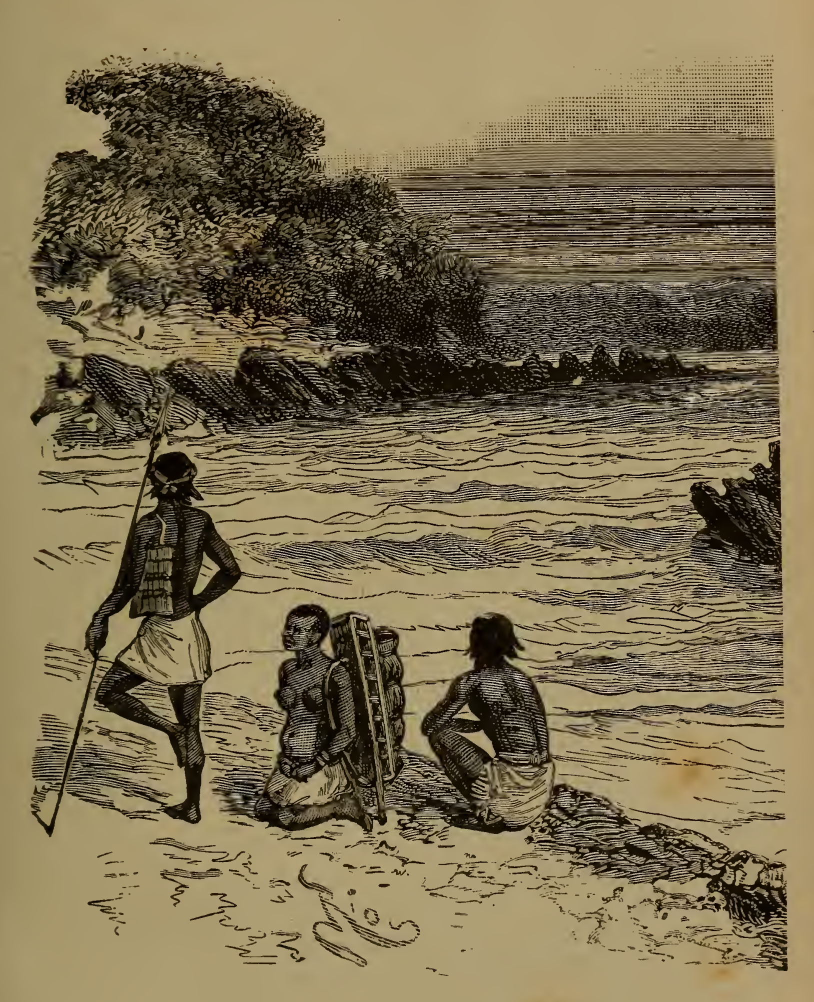
» Le lendemain nous descendîmes le courant jusqu'à l'extrémité occidentale de cette baie, au-dessus de l'île rocheuse. Je laissai, comme à l'ordinaire, le camp à la garde de Frank, et prenant quatre-vingt-dix hommes — les autres, pour la plupart, souffraient des blessures reçues au combat de Mouana Ibaka et d'ailleurs — je fis établir un tramway, sur lequel on mit des rouleaux, afin de tourner les chutes.

» Tandis que je donnais mes dernières instructions, je vis Kaloulou dans le *Crocodile*, Kaloulou, l'enfant que j'avais fait élever. Je lui demandai ce qu'il faisait là.

» Mais, je vais ramer, Monsieur, me répondit-il avec un sourire et d'un ton suppliant.

— Ah ! très bien, » répondis-je.

» Mes rameurs prirent leurs bancs et nous partîmes, serrant de près la falaise.



Les rapides du Congo dans les chutes Livingstone — Porteurs indigènes.

» J'étais à l'avant du bateau, dirigeant de la main Oulédi, qui tenait le gouvernail. Le fleuve n'avait plus que quatre cent cinquante yards de large, mais un sondage lui trouva, près du bord, cent trente-huit pieds de profondeur. Le courant était rapide, la surface unie et grasse, comme huileuse ; ça et là un tourbillon, un gonflement, puis un entonnoir ; en somme, aucun danger pour les gens de sang-froid.

» Nous eûmes bientôt fait un mille et, tout à coup, à une distance de six cents yards, nous aperçûmes les chutes furieuses désignées depuis sous le nom de Kaloulou. Avec un peu d'efforts, nous réussîmes à doubler le cap, à entrer dans la baie, située en amont des chutes, et à gagner l'emplacement qu'on m'avait indiqué. Le premier, le second, le troisième canot arrivèrent peu de temps après moi. Je commençais à me féliciter du travail du jour, quand, à ma profonde horreur, je vis le *Crocodile*, au milieu du courant, bien loin de la pointe que nous avions doublée, filant comme un trait dans la direction des chutes. Rien à faire : j'étais à l'agonie. Trois de mes préférés étaient dans ce canot ; Kaloulou, Maurédi et Téradji ; et parmi les autres, Rehami, Makoua et Vouadi Djoumah, deux de nos hommes les meilleurs.

» Le canot atteignit l'île qui divise les chutes et fut précipité dans le bras gauche. Nous le vîmes tourbillonner trois ou quatre fois, puis plonger dans le gouffre et se redresser, la poupe en l'air.

» Nous sûmes alors que Kaloulou et ses compagnons n'étaient plus....

» Bientôt après, un troisième canot, petit et léger, celui-là, monté par le brave Saoudi, celui qui, en 1875, avait échappé aux lances des Vouanyatourou, fila devant nous comme un flèche ; Saoudi, en passant, me cria d'une voix ferme : « La il Allah ! La il Allah ! Je suis perdu, maître ! »

» Quelques secondes après, nous le vîmes sombrer ; il émergea, fut précipité de terrasse en terrasse, pris par le tourbillon, saisi par les vagues, jeté de l'une à l'autre et disparut derrière l'extrémité de l'île, au moment où la nuit tombait sur cette journée d'horreur.

» Neuf hommes perdus dans une après-midi !...

Vingt fois des scènes semblables se déroulent dans le récit de Stanley, avec le détail d'accidents de toutes sortes, de souffrances causées par les fatigues,

les maladies, la dysenterie, les ulcères, les angoisses de la faim, les pluies diluviennes, enfin la nécessité de reconstruire des canots pour remplacer ceux que l'on perdait dans cette lutte de géants.

Mort de Frank Pocock. — [Le fatal 3 juin, suffisamment reposée par une halte de sept jours, la troupe se préparait à quitter Mohoua pour aller camper à Zinnga, en amont de la grande cataracte. Les canots devaient être descendus lentement et avec toutes les précautions qu'exigeaient les circonstances. La journée fut fertile en accidents, mais le plus triste fut la mort de *Frank Pocock*, le fidèle compagnon de Stanley, le seul blanc qui l'accompagnait. Frank, malade et couvert d'ulcères, mais toujours entreprenant, trop hardi cette fois, voulut, malgré les ordres de son chef, diriger un canot pour descendre la grande chute. Ce fut sa perte. Stanley ne fut pas témoin du terrible accident ; il lui fut raconté par les compagnons du malheureux jeune homme Anglais, qu'ils appelaient affectueusement « *le petit maître.* »]

« ... Le canot de Frank fut saisi par le courant impétueux, et lui-même, réveillé de son illusion par le tonnerre croissant des eaux, s'était levé. Le péril, maintenant, lui apparaissait, mais il était trop tard ! Ils avaient gagné la chute et plongèrent au milieu des vagues écumantes. Les eaux furieuses bondirent, sautèrent dans leur barque, les firent tourner comme sur un pivot ; et sautant, et pirouettant, ils se virent entraînés vers le gouffre béant au-dessous d'eux. Le moment d'angoisse, de regret et de terreur était venu.

» Accrochez-vous au canot, prenez le câble, tenez ferme ! » leur criait Frank en déchirant sa chemise pour nager plus librement. Avant qu'il l'eut arrachée, le canot était saisi par l'abîme qui se refermait sur lui. Quand le vide fut comble, une masse d'eau, vomie par le gouffre, rejeta au grand jour le bateau auquel se cramponnaient des hommes suffoqués.

» Après avoir dérivé quelques instants et repris leurs sens, ils se comptèrent, ne se trouvèrent plus que huit et, dans le nombre, il n'y avait pas de figure blanche !

» Tout à coup, près d'eux, avait surgi une nouvelle masse d'eau soutenant une forme humaine — celle du « petit maître » — et il en était sorti un long gémissement. Oubliant le tourbillon qui venait de le saisir, la mort à laquelle il venait d'échapper, Oulédi

s'était élancé, les bras tendus vers ce corps flottant ; mais avant qu'il eût pu l'atteindre, il avait été ressaisi par le gouffre.

» Une seconde après, l'abîme le rejeta. Epuisé, défaillant, Oulédi regagna la rive. Mais Frank ne reparut pas...

» Mon brave, mon honnête, mon fidèle Frank ! Devais-je le perdre ainsi ! Mon pauvre ami, après tant d'épreuves ! Ah ! Oulédi, si tu l'avais sauvé, j'aurais fait de toi un homme riche. — Notre destinée est entre les mains de Dieu, répondit le patron d'une voix faible et brisée.

» La triste nouvelle se répandit rapidement dans le Zinnga, le Mbéla et le Mohoua. « Le frère de Mounndilé s'est perdu à Massassa, » s'écriaient les indigènes ; et poussés par une affectueuse sympathie, ils descendirent en foule pour savoir comment le malheur était arrivé. L'excellent Ndala vint accompagné de ses femmes et, avec une véritable délicatesse de sentiment, ne permit pas aux naturels de se presser autour de moi.

Dès ce jour, le récit devient de plus en plus attristant. L'Expédition, réduite de moitié par les maladies, la faim, les fatigues, se voit fréquemment aux prises avec la mort Cependant les cataractes étaient franchies. On approchait de Boma, et l'on avait rencontré des indigènes connaissant les blancs de la côte. Le 31 juillet, Stanley abandonne le cours du fleuve et son cher canot pour voyager par terre.

La délivrance. — Le 4 août, « après mon dîner, composé de trois bananes frites, vingt arachides grillées, une tasse d'eau boueuse, mon régime habituel déjà depuis longtemps, je préparai ma lampe faite d'une mèche de charpie trempant dans un peu de beurre de palme, et j'écrivis la lettre suivante :

« *A n'importe quel gentleman anglais résidant à Embomma.*

» Village de Nsannda, 4 août 1877.

» Cher Monsieur. J'arrive de Zanzibar avec cent quinze personnes, hommes, femmes et enfants. Nous mourons de faim. Les indigènes refusent avec mépris nos étoffes, nos perles, notre fil métallique. Ici, on ne peut acheter des provisions que les jours de marché et nous ne pouvons attendre.

» C'est pourquoi je prends la liberté de vous envoyer cette lettre pour implorer votre assistance. Elle vous sera portée par trois de mes hommes, natifs de Zanzibar, et par un jeune garçon, nommé Robert Férouzi, élève de la Mission anglaise de Zanzibar.

» Je ne vous connais pas, mais j'apprends qu'il y a un Anglais à Bomma, et, en votre qualité de chrétien et de gentleman, vous ne repousserez pas ma requête, j'ose l'espérer. Robert vous expliquera notre situation plus complètement que je ne puis le faire dans cette lettre....

Nous sommes dans la plus grande détresse; mais si votre secours nous arrive à temps voulu, il me sera possible d'être à Embomma dans quatre jours. J'ai besoin de trois cents pièces de cotonnade pour habiller mes hommes et surtout du riz ou du grain pour les nourrir, car la mort fait des ravages. Je réponds de toute la dépense....

» Jusque-là, veuillez me croire, votre tout dévoué,

» H. M. Stanley,

» *Commandant de l'Expédition anglo-américaine pour l'exploration de l'Afrique.*

» P. S. Comme il est possible que vous ne connaissiez pas mon nom, j'ajoute que c'est moi qui ai trouvé Livingstone en 1871.

Le secours ne se fit pas attendre et arriva abondant deux jours après, avec une lettre signée A. Da Mottra, Veiga et J. W. Harrisson, agents de la maison anglaise Hatton et Cookson.

Quelques jours après, le 10, la caravane arrive à Boma, où elle est choyée par une dizaine de résidents blancs, Anglais, Hollandais, Portugais; puis, après un séjour de deux jours, elle s'embarque sur un steamer anglais. Le 12, on arrive à l'Océan.

L'Océan. — « Quelques heures plus tard, nous franchissions le large portail que nous ouvrait l'Océan, bleu domaine de la civilisation !

» Jetant un dernier regard à l'énorme fleuve sur lequel nous avions tant souffert, je le vis s'approcher, humble et soumis, du seuil de l'immensité liquide, simple goutte d'eau malgré sa puissance et sa fureur, en comparaison de cet incommensurable volume et de cette étendue sans bornes.

» Et mon cœur débordait de la plus ardente gratitude pour Celui dont la protection nous avait permis de traverser le Continent mystérieux d'une rive à l'autre, et de suivre le plus grand de ses fleuves jusqu'à sa dernière limite. »

La caravane, composée de 114 personnes, fut déposée à Kabinda, d'où après huit jours elle fut conduite à St Paul de Loanda, puis reprise à bord d'un vaisseau anglais qui la rapatria gratuitement à Zanzibar. Stanley voulut accompagner ses braves jusque là.

Enfin, après avoir accordé un salaire bien mérité à chacun de ses hommes, même aux treize femmes et aux enfants qui les avaient suivis, Stanley prit congé d'eux, car il allait s'embarquer pour Aden et l'Europe.

» Moment à la fois doux et triste que celui de notre séparation. Quelle longue et solide amitié se brisait ici ! A travers quelles vicissitudes m'avaient suivi ces braves compagnons ! quelle noble fidélité chez ces natures incultes !

» Pendant des années et des années, dans maintes demeures de Zanzibar, on redira la grande histoire de notre voyage et ceux qui l'ont fait seront regardés comme des héros par leur cercle de parents et d'amis. Pour moi aussi, ces pauvres enfants de l'Afrique, ignorants et incultes, sont des héros. Depuis notre premier combat dans le sauvage Itourou, jusqu'à leur entrée chancelante à Embomma, ils ont toujours répondu à mon appel, comme des vétérans. Jamais ils ne m'ont fait défaut à l'heure du péril ; et si l'Expédition a été couronnée de succès, si les trois grands problèmes géographiques du Continent mystérieux ont été résolus, c'est avec l'aide de leurs bras et de leurs cœurs fidèles. »

LAUS DEO ! (*) (DIEU SOIT LOUÉ).

(*) Ces mots terminent la relation de STANLEY : « *A travers le continent mystérieux.* »

CHAPITRE III.

ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE.

I. Conférence de Bruxelles, 1876.

Invitation à la conférence de Bruxelles. — Le roi Léopold II a toujours porté le plus vif intérêt aux questions géographiques, et l'on se rappelle qu'il fit, étant encore duc de Brabant, vers 1864, un long voyage autour du monde.

Il n'est donc pas étonnant qu'ayant ainsi appris à connaître les hommes et les choses des pays étrangers, le duc de Brabant, devenu roi des Belges, ait suivi d'un œil attentif les explorateurs qui se lançaient, en Afrique particulièrement, à la recherche de l'inconnu, ainsi que les philantropes qui, comme Livingstone et les missionnaires catholiques, se dévouaient à l'amélioration du sort des peuplades noires.

Aussi bien, vers le milieu de l'année 1876, désirant y contribuer dans la mesure des moyens que lui donnaient sa fortune, la générosité de son cœur et sa haute position sociale, Sa Majesté adressait-elle à plusieurs personnages éminents belges et étrangers une invitation à une « Conférence géographique » dont elle déterminait le but dans les termes suivants :

« Dans presque tous les pays, » disait le Roi, « on

prend un vif intérêt aux découvertes géographiques récemment faites dans l'Afrique centrale.

» Plusieurs expéditions, alimentées par des souscriptions particulières, qui prouvent le désir qu'on a d'arriver à un résultat important, se sont faites et se font encore en Afrique. Des Anglais, des Américains, des Allemands, des Italiens et des Français ont pris, à des degrés divers, part à ce généreux mouvement. Ces expéditions répondent à une idée éminemment civilisatrice et chrétienne : *abolir l'esclavage en Afrique*, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, en reconnaître les ressources qui paraissent immenses, en un mot, *y verser les trésors de la civilisation*, tel est le but de cette croisade moderne. Jusqu'ici les efforts que l'on a tentés ont été faits sans accord ; aussi le sentiment se produit-il aujourd'hui, surtout en Angleterre, que ceux qui poursuivent un but commun en confèrent pour régler leur marche, pour poser quelques jalons, délimiter les régions à explorer, afin qu'aucune entreprise ne fasse double emploi.

» J'ai constaté récemment, en Angleterre, que les principaux membres de la Société de géographie de Londres sont très disposés à se rencontrer à Bruxelles avec les présidents des grandes sociétés de géographie du continent, et les personnes qui se sont, par leurs voyages, leurs études, leurs goûts philanthropiques et leur esprit de charité, le plus identifiées avec les tentatives d'introduire la civilisation en Afrique. Cette réunion donnerait lieu à une sorte de conférence, dont l'objet serait de discuter en commun la situation actuelle de l'Afrique, de constater les résultats atteints, de préciser ceux qui restent à atteindre.... »

Réunion de la Conférence. — L'assemblée, qui se réunit le 12 septembre 1876, au palais de Bruxelles, fut



LÉOPOLD II

Roi des Belges, Fondateur de l'Association internationale Africaine (1876)
Souverain de l'Etat indépendant du Congo (1885).

brillante : présidée par le Roi, elle renfermait dans son sein un grand nombre d'illustrations politiques, de savants géographes, de célèbres voyageurs, parmi lesquels nous citerons :

Pour l'Allemagne, le baron de Richthofen, président de la Société de géographie de Berlin, MM. Nachtigal, Schweinfurth et Rohlfs, voyageurs célèbres ;

Pour l'Autriche Hongrie, le comte Zichy et M. de Hochstetter, président de la Société de géographie de Vienne ;

Pour l'Angleterre, sir Bartle Frère, ancien gouverneur du Cap, sir Rutherford Alcock, président de la Société de géographie de Londres, le major-général sir Henri Rawlinson, le contre-amiral sir Léopold Heatly, le commandant Verney Lowett Cameron, explorateur ;

Pour la France, l'amiral de la Roncière le Noury, MM. Ferdinand de Lesseps, promoteur du percement des isthmes de Suez et de Panama, et Maunoir, secrétaire de la Société de géographie ;

Pour l'Italie, le commandant Negri ;

Pour la Russie, M. de Semenow.

Les six grandes puissances de l'Europe s'étaient donc fait représenter.

La Belgique l'était par MM. le baron Lambermont, Banning, Em. de Borchgrave, Couvreur, le comte Goblet d'Alviella, E. de Laveleye, Sainctelette, Smolders, Van Biervliet, Van den Bosche et Van Volxem.

En ouvrant la conférence, le Roi prononça le discours suivant que nous reproduisons en entier, parce qu'il expose parfaitement le caractère de l'œuvre africaine :

« Messieurs,

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est de ceux qui méritent au premier chef d'occuper les amis de l'humanité. Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, si j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès; et je suis heureux de constater combien le sentiment public est favorable à son accomplissement; le courant est avec nous.

» Messieurs, parmi ceux qui ont le plus étudié l'Afrique, bon nombre ont été amenés à penser qu'il y aurait avantage pour le but commun qu'ils poursuivent à ce que l'on pût se réunir et conférer en vue de régler la marche, de combiner les efforts, de tirer parti de toutes les ressources, d'éviter les doubles emplois.

» Il m'a paru que *la Belgique, Etat central et neutre, serait un terrain bien choisi* pour une semblable réunion, et c'est ce qui m'a enhardi à vous appeler tous, ici, chez moi, dans la petite conférence que j'ai la grande satisfaction d'ouvrir aujourd'hui. Ai-je besoin de vous dire qu'en vous conviant à Bruxelles, je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes. Non, messieurs ; si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir. Mais je n'irai pas jusqu'à affirmer que je serais insensible à l'honneur qui résulterait pour mon pays de ce qu'un progrès important dans une question qui marquera dans notre époque, fût daté de Bruxelles. *Je serais heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier-général de ce mouvement civilisateur.*

» Je me suis donc laissé aller à croire qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui vous appartient,

les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale ; de convenir ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à votre noble entreprise et pour l'amener à y apporter son obole.

» Mon vœu est de servir comme vous l'indiquerez la grande cause pour laquelle vous avez déjà tant fait. Je me mets à votre disposition dans ce but, et je vous souhaite cordialement la bienvenue. »

Après trois jours d'études et de discussions, la conférence avant de se séparer, vota les résolutions suivantes :

Déclaration au sujet des stations. — « Pour atteindre le but de la Conférence internationale de Bruxelles, c'est-à-dire : explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la *suppression de la traite des nègres* en Afrique, il faut :

1° Organiser, sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique, en limitant *les régions à explorer*, à l'orient et à l'occident, par les deux océans (Indien et Atlantique), au midi par le bassin du Zambèze, au nord par les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant. Le moyen le mieux approprié à cette exploration sera l'emploi d'un nombre suffisant de voyageurs isolés, partant de diverses bases d'opération ;

2° Etablir, comme bases de ces opérations, un certain nombre de *stations scientifiques et hospitalières*, tant sur les côtes de l'Afrique que dans l'intérieur du continent, par exemple, à Bagamoyo et à Loanda, ainsi qu'à Oudjidji, Nyangoué et autres points déjà connus, qu'il faudrait relier par des stations intermédiaires. »

On décida ensuite la formation d'une *Commission internationale* et de *Comités nationaux.*

La première, faisant fonction de comité exécutif, fut formée du Roi des Belges, *président ;* de MM. le docteur Nachtigal, de Quatrefages et Sanfort (remplaçant sir Bartle Frère), *membres ;* M. le colonel belge Strauch, *secrétaire-général ;* M. Galezot, *trésorier.*

Quant aux *Comités nationaux* (belge, allemand, français et autres), qui devaient se tenir en rapport avec le Comité central, on leur laissait le choix des moyens d'organisation, selon les circonstances de chaque pays.

Telle fut l'origine, en 1876, de l'**Association internationale Africaine**, dont l'existence devait durer jusqu'à la création de l'Etat libre du Congo, en 1885.

Le Comité belge. — Grâce à l'impulsion donnée par le Roi, le Comité belge fut naturellement le premier organisé.

Nous reproduisons ici en partie un troisième discours que prononça le Roi dans la séance d'installation de ce Comité, le 6 novembre 1876. On y voit particulièrement l'intérêt que S. M. portait à l'abolition de la traite des noirs.

« Messieurs, L'*esclavage,* qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain, *constitue une plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer voir disparaître.*

» Les horreurs de cet état de choses, les milliers de victimes que la traite des noirs fait massacrer chaque année, le nombre plus grand encore des êtres parfaitement innocents qui, brutalement réduits en captivité, sont condamnés en masse à des travaux forcés à perpétuité, ont vivement ému tous ceux qui ont quelque peu approfondi l'étude de cette déplorable situation et ils ont conçu la pensée de se réunir, de s'entendre, en

un mot, de fonder une association internationale pour mettre un terme à ce trafic odieux, qui fait rougir notre époque, et pour déchirer le voile qui pèse encore sur cette Afrique centrale. Les découvertes, dues à de hardis explorateurs, permettent de dire dès aujourd'hui, qu'elle est une des contrées les plus belles et les plus riches que Dieu a créées.

» La Conférence a voulu, pour se mettre de plus près en rapport avec le public, dont la sympathie fera notre force, fonder, dans chaque Etat, des comités nationaux. Ces comités, après avoir chacun désigné deux membres pour faire partie du Comité international, populariseront, dans leurs pays respectifs, le programme adopté.

» L'œuvre a recueilli déjà en France et en Belgique des souscriptions importantes qui constituent pour nous une dette de reconnaissance vis-à-vis de leurs auteurs. Ces actes de charité, si honorables pour ceux qui les ont accomplis, stimulent notre zèle dans la mission que nous avons entreprise. Notre tâche doit être de toucher le cœur des masses et, en croissant en nombre, de grouper nos adhérents dans une union fraternelle et peu onéreuse pour chacun, mais puissante et féconde par l'accumulation des efforts individuels et de leurs résultats.

» L'Association internationale ne prétend pas résumer en elle tout le bien que l'on peut, que l'on doit faire en Afrique. Elle doit, dans les commencements surtout, s'interdire un programme trop étendu. Soutenus par la sympathie publique, nous avons la conviction que si nous parvenons à ouvrir des routes, à établir des stations, servant de points d'appui aux voyageurs, nous aiderons puissamment à l'évangélisation des noirs et à l'introduction, parmi eux, du commerce et de l'industrie.

» Nous affirmons hardiment que tous ceux qui veulent l'affranchissement de la race noire, sont intéressés à notre succès.

» Le Comité belge, émanant du Comité international et son représentant en Belgique, s'efforcera de procurer à l'œuvre le plus d'adhérents possible. Il aidera mes compatriotes à prouver une fois de plus que la Belgique est non-seulement une terre hospitalière, mais qu'elle est aussi une nation généreuse où la cause de l'humanité trouve autant de défenseurs qu'on y trouve de citoyens.



Capitaine Crespel, chef de la 1re expédition belge.



Capitaine Storms, chef de la 4e expédition belge.

» Je remplis un bien agréable devoir en remerciant cette assemblée et en la félicitant chaleureusement de s'être imposé une tâche dont l'accomplissement *vaudra à notre patrie une belle page de plus dans les annales de la charité et du progrès.* »

Expéditions belges dans l'Afrique orientale (1877-1884). L'attente du roi ne fut pas vaine. De toutes parts en Belgique, on dressa des listes de souscription dont la somme s'éleva bientôt à un demi-million.

Grâces à ces ressources, le Comité belge était le premier en mesure de mettre la main à l'œuvre, en organisant successivement cinq expéditions qui partirent pour la côte orientale.

La première expédition qui partit pour Zanzibar le 15 octobre 1877, fut composée du capitaine *Crespel*, du lieutenant *Cambier* et de M. *Maes*, docteur en sciences naturelles. De cruels revers l'atteignirent à ses débuts; son chef, le capitaine Crespel, succomba presque en arrivant, et le Dr Maes mourut d'une insolation. Demeuré seul avec un voyageur autrichien, M. Marno, qui lui-même dut bientôt rebrousser chemin, le capitaine Cambier aborda néanmoins sa tâche avec énergie. Plusieurs expéditions partirent successivement pour le rejoindre ou l'appuyer : la deuxième sous le commandement du capitaine Popelin (1879), la troisième sous le commandement du capitaine Ramaeckers (1880); elles perdirent encore sur la route les lieutenants Wautier et Deleu ; mais ces épreuves, en ralentissant la marche de M. Cambier, n'avaient pu l'interrompre. Au mois d'août 1879, il atteignait les rives du Tanganika, et remplissait sa mission en fondant la *station de Karéma.*

Quinze mois plus tard, à la suite de nouveaux efforts, cinq voyageurs belges se trouvèrent un moment réunis en ce point (décembre 1880). C'est alors que M. Cambier, après trois ans de travaux, sentant le besoin d'un repos bien mérité, reprit le chemin de l'Europe ; en quatre mois, il opéra son retour de Karéma à Bruxelles.

M. Ramaeckers le remplaça et demeura à la tête de la station avec le lieutenant Becker, le capitaine Popelin et M. Roger, après avoir reçu quelques renforts, en partirent au mois d'avril 1881, dans le but de chercher, sur la rive occidentale du lac, l'emplacement

d'une nouvelle station. Ce dessein ne put se réaliser ; une maladie aiguë enleva en quelques jours M. Popelin, et son auxiliaire rentra à Karéma. Le 25 février 1882, le capitaine Ramaeckers succombait lui-même à l'attaque d'une fièvre bilieuse. M. Roger, chargé d'une autre mission, avait alors regagné la côte ; M. Becker, resté seul, alla prendre le commandement de la station de Karéma. Enfin le lieutenant Storms, venu à son secours à la tête d'une quatrième expédition, traversa le lac Tanganika pour aller fonder la station de *Mpala*, sur la rive occidentale, vis-à-vis de Karéma (fin de 1882).

Indépendamment de ces expéditions, le Roi des Belges avait voulu tenter, à ses seuls frais, une nouvelle expérience. Comme le mode de transports à dos d'hommes présente de grandes difficultés et des lenteurs, il fit venir des Indes *quatre éléphants* qui furent expédiés à Zanzibar et mis sous la conduite de deux Anglais, MM. Carter et Cadenhead. On arriva assez promptement à Tabora, en octobre 1889, mais déjà deux éléphants étaient morts, puis un troisième mourut en route sept mois plus tard, et le quatrième en arrivant à Karéma. Carter et Cadenhead eux-mêmes périrent victimes d'une trahison de leur escorte (1880).

Toutes ces expéditions dans l'Afrique orientale avaient été conduites par des Belges (sauf la caravane des éléphants) et organisées au moyen de fonds presque uniquement fournis par la Belgique. Elles ne devaient cependant pas profiter beaucoup au Roi Léopold, car, comme nous le verrons, toutes les stations belges furent abandonnées, et tout le territoire de l'Afrique orientale devint plus tard *possession allemande* (1886).

*
* *

Ici se terminent donc les détails que nous avions à

rapporter au sujet des travaux des Belges sur la côte orientale.

De leur côté, quelques autres comités nationaux avaient créé des stations sur la route de Zanzibar au Tanganika : une station allemande à Mpouapoua et à Kakoma, une station française à Condoa, une station mixte à Tabora ; tandis que les Anglais continuaient leurs explorations dans toute la région des grands lacs, particulièrement du Tanganika.

Toutefois, bientôt se manifestèrent les tendances particulièrement nationales et quelque peu égoïstes qui amenèrent peu à peu la désunion et la dissociation.

Le roi des Belges dut s'en apercevoir assez tôt, et sentir la nécessité de restreindre son action personnelle à une région plus limitée. Aussi, lorsque sur la fin de 1877, Stanley fut venu révéler au monde étonné l'existence de la grande artère fluviale du « Livingstone », le Roi le fit venir à Bruxelles et jeta avec lui les bases du COMITÉ D'ÉTUDES DU HAUT-CONGO (1878), qui devait bientôt après se transformer en ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO.

II. STANLEY FONDE LES STATIONS DU BAS-CONGO (1879-1884).

Le Comidé d'études du Haut-Congo. — Pendant que l'Association africaine faisait dans l'*Afrique orientale* les diverses tentatives que nous avons rapportées plus haut, il naissait à côté d'elle une entreprise distincte qui, sous la même latitude, allait assumer une tâche analogue sur la *côte occidentale* du continent.

Le *Comité d'études du Haut-Congo* déchargea l'Association de cette mission.

Ce Comité se constitua à Bruxelles, le 25 novembre

1878, au capital d'un million de francs. Des souscripteurs belges et étrangers intervinrent dans l'acte de fondation. Leur but était de s'assurer s'il existait un moyen pratique d'établir une communication régulière entre le Bas-Congo et le cours supérieur de ce fleuve ; il voulaient s'enquérir en outre s'il serait possible un jour de nouer des relations commerciales avec les peuples qui habitent le bassin du Haut-Congo et d'y



Vivi, fondé par Stanley. Collines du Congo, région des chutes de Vivi à Isanghila.

introduire, en échange des produits du sol africain, les objets manufacturés d'Europe.

Le Comité adopta le drapeau de l'Association internationale et s'engagea à ériger des stations établies d'après le même type, remplissant la même mission que celles qui allaient se fonder à la côte orientale.

Stanley retourne au Congo (1879-82). — C'est au début de l'année 1879 que Stanley, à peine remis des

épreuves de son mémorable voyage, et prenant la direction des travaux techniques de Bruxelles, repartit pour l'Afrique. L'œuvre qu'il y allait entreprendre ne pouvait être confiée dès l'origine à des novices inexpérimentés ou peu sûrs. C'est à Zanzibar, parmi ses anciens compagnons de travaux, qu'il alla recruter les auxiliaires indigènes qui lui étaient indispensables, pendant que les auxiliaires Européens partaient d'Anvers avec le matériel nécessaire.

« Le 14 août 1879, » écrit Stanley, « j'arrivai devant l'embouchure du Congo pour le remonter, avec la mission originale de semer, le long de ses rives, des établissements civilisés, de conquérir pacifiquement le pays, de le jeter dans un moule nouveau pour le mettre en harmonie avec les idées modernes, et d'y constituer des Etats, au sein desquels le commerçant européen fraterniserait avec le noir commerçant d'Afrique ; où règneraient la justice, la loi et l'ordre ; d'où seraient bannis à jamais le meurtre, l'anarchie et le cruel trafic des esclaves. »

Tel était le programme à remplir.

L'expédition réunie aux bouches du Congo, se composait alors de un Américain, deux Anglais, cinq Belges, deux Danois et un Français. Son chef avait de plus sous ses ordres soixante-huit Zanzibarites, soixante-douze Kabindas, quelques nègres de la côte et cinquante indigènes de Vivi engagés à la journée. Le Congo est navigable jusqu'à la distance de 184 kilomètres de la côte ; c'est sur ce point que Stanley se mit à l'œuvre en fondant la **station de Vivi**. Cet établissement s'élève dans un site pittoresque, sur une colline baignée par le fleuve, à 11 kilomètres en aval de la grande chute de Yellala, à 16 kilom. en arrière des derniers comptoirs européens.

Les bâtiments de la station présentent l'aspect d'un

rectangle dont les côtés mesurent 125 mètres sur 50 ; ils comprennent plusieurs maisons, des logements pour les Zanzibarites, des magasins, des hangars, des ateliers, dominés par un chalet à étage qui sert de demeure au chef.

La station de *Vivi* était fondée le 1er février 1880. Stanley entama aussitôt la construction de la route qui devait relier ce point à un second établissement qu'il comptait établir au-dessus de la cataracte d'Isanghila. La distance était de 83 kilomètres, à travers une contrée sauvage, abrupte, profondément bouleversée par des convulsions souterraines. L'expédition, forte alors de cent quarante hommes, ne pouvait ici trouver sa subsistance dans le pays ; elle dut la faire venir à grands frais d'Europe. Campée sous des tentes, elle transportait en même temps avec elle un énorme matériel naval et technique. Ce grand travail d'ingénieur et de mineur absorba onze mois : c'était la première section de la route vers le Stanley-Pool. A son extrémité s'éleva la *station d'*Isanghila, au fond d'une crique profonde, sur une colline haute de 50 mètres. Une grande maison d'habitation, un magasin en briques, un jardin clôturé, des logements pour les Noirs, constituent les principaux éléments de cette station.

A partir de ce point, le Congo, bien que toujours hérissé d'obstacles, est relativement navigable sur une étendue de 120 kilomètres. L'expédition reprit la voie fluviale, et, en trente-trois voyages, elle transporta son matériel jusqu'à Manyanga, qu'elle atteignait au mois de mai 1881. De graves difficultés l'y attendaient ; son chef tomba dangereusement malade, en même temps que les indigènes se montraient plus hostiles, plus défiants, moins accessibles à l'intelligence du but de l'entreprise. Ce ne fut toutefois qu'un arrêt momen-

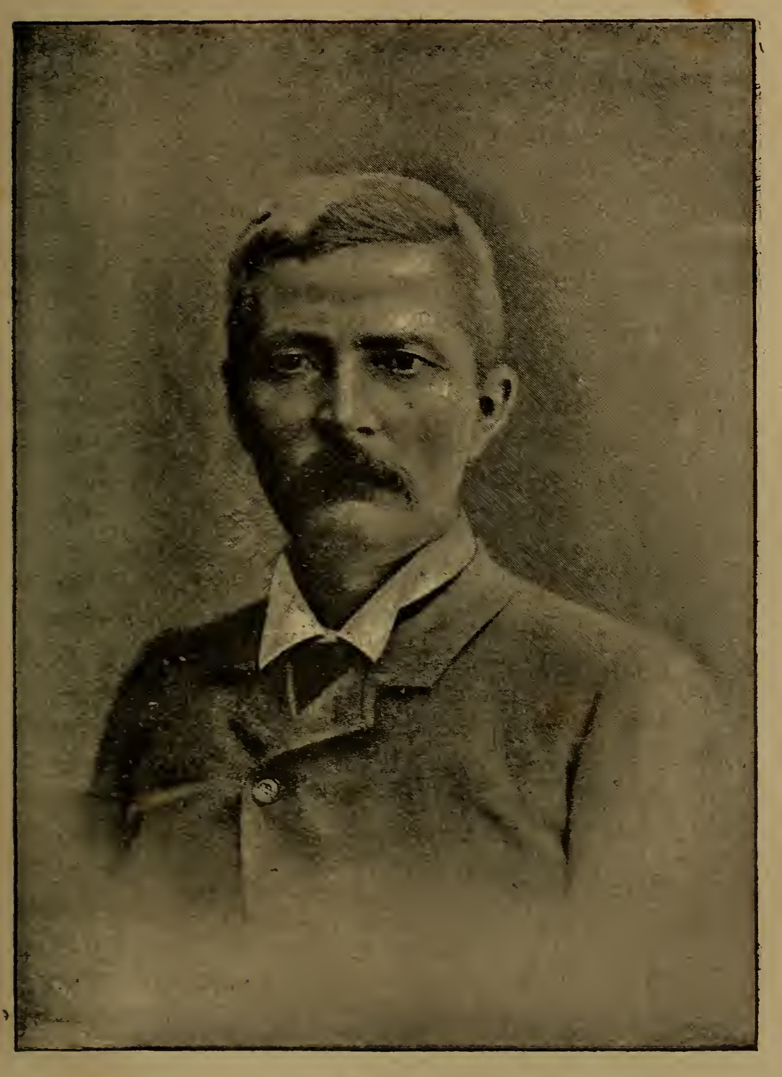
tané ; au bout de deux mois, Stanley était rétabli et les négociations conduisaient à la cession amiable d'un terrain sur lequel est établie la *station de* **Manyanga**. Située à deux kilomètres de la grande cataracte de Ntombo-Mataka, dont le mugissement se perçoit dans un rayon de 10 kilomètres, la station occupe le sommet d'une colline de 80 mètres de hauteur.

C'est à cette époque et en cet endroit que le grand voyageur faillit mourir d'une fièvre bilieuse. Déjà il avait mandé dans sa tente les compagnons de ses travaux et leur avait fait ses adieux : « Dites à votre Roi, ajoutait-il d'une voix faible et entrecoupée, que mes forces m'ont trahi, et que je regrette de n'avoir pu accomplir la mission qu'il m'avait confiée. »

Heureusement qu'une médication énergique, jointe à un tempérament de fer, vainquit la maladie.

Cent cinquante-deux kilomètres séparent Manyanga du Stanley-Pool. Cette section du fleuve est à peu près innavigable ; le sol, sur les deux rives, est d'autre part profondément raviné dans une notable partie du trajet. Ces obstacles, ainsi que tous ceux échelonnés depuis Vivi, ont été surmontés, mais Dieu sait au prix de quels sacrifices !

« Travaux audacieux et gigantesques, quelquefois même surhumains, dit M. Oscar Roger, l'un des collaborateurs, où l'héroïque Stanley dut déployer cette volonté inflexible, cette patience, cette adresse qui sont ses qualités prédominantes ; car il s'agissait d'acheminer, avec une poignée d'hommes, les chariots sur lesquels étaient chargés les steamers et les autres *impedimenta* de tous genres destinés aux stations futures, et cela, à force de bras, par monts et par vaux, à travers les marécages, à travers les torrents qui coulent au fond des vallées, à travers les rivières qu'il passait sans ponts, aux endroits guéables ; ici



HENRY M. STANLEY.
Le grand explorateur de l'Afrique centrale.
Organisateur de l'Etat indépendant du Congo.

s'ouvrant, par un labeur effroyable, une passe dans l'épaisse forêt vierge où il fallait couper le sous-bois, les lianes enchevêtrées, les arbres qui gênaient ; là, pour ne point franchir une montagne escarpée sur les deux flancs, et dont l'ascension et la descente eussent demandé de nombreux jours, et usé peut-être les forces de toute l'expédition, construisant dans le roc, au pied de cette montagne, en déblayant souvent au moyen de la mine, une route remarquable, qui côtoie le Congo, comme le Congo côtoyait autrefois cette montagne. »

Transports et travaux mémorables, représentant en résumé ce qu'ont dû être en grand, les expéditions fameuses d'Annibal et de Bonaparte franchissant les Alpes !

C'est ainsi qu'après deux ans d'héroïques efforts, Stanley avait établi une route suffisante pour le passage des convois et le portage des embarcations. Ce chemin suivait la rive droite de Vivi par Isanghila et Manyanga, partout où il était nécessaire d'abandonner la navigation du fleuve, et il débouchait sur le Stanley-Pool par la rive droite. Mais ici commence une difficulté d'un nouveau genre.

Quand Stanley, devançant l'expédition, arriva, au mois de juillet 1881, au lac où commence le Congo navigable, il se trouva en présence d'une situation imprévue. M. de Brazza avait conclu le 3 octobre de l'année précédente (1880), un traité par lequel le chef Makoko cédait à la France la souveraineté de la rive septentrionale du lac. Quelle que fût la portée de cet acte qui lui semblait étrange, Stanley passa sur la rive gauche où l'appelait un chef ami. Une convention solennelle à laquelle participèrent tous les chefs du pays, assura de ce côté l'avenir de l'entreprise. (v. p. 95).

Quatre mois après l'arrivée du gros de l'expédition

aux bords du lac, la *quatrième* station, appelée **Léopoldville**, s'élevait à Ntamo et devenait bientôt un centre de culture et de civilisation ; les indigènes y affluent déjà dans l'espoir d'échanger leurs produits. Cet établissement était à peine créé au mois de février 1882, que Stanley remontait encore de 160 kilomètres le cours libre du fleuve et, grâce à d'importantes concessions obtenues des chefs du pays, fondait une *cinquième* station à **Msouata**, au sud du confluent du Kwa et du Congo. Cet acte avait une haute portée : il annonçait l'ouverture de la navigation intérieure et promettait de nouvelles découvertes.

Quelque temps après, il pénétra dans le Kwa, qu'il croyait être le Koango venant du sud et qui fut reconnu plus tard pour être le Kassaï inférieur, puis dans un grand lac dont il fit le tour et auquel il donna le nom de lac *Léopold II*.

Malade, Stanley interrompit ensuite, vers le milieu de 1882, son exploration, et revint en Europe, où il dut sans doute exposer au Roi la difficulté soulevée par M. de Brazza. Puis il retourna en toute hâte au Congo qu'il remonta jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que nous le verrons ci-après.

Les stations fondées par Stanley, comme les tronçons de route qui les unissaient, avaient le même caractère et remplissaient le même office que les stations établies à la côte orientale par l'Association africaine. Elles étaient internationales ; elles arboraient un drapeau neutre et vivaient sous la simple protection du droit des gens.

III. STATIONS DU HAUT-CONGO.

Stations du Haut-Congo. — C'est le 24 août 1883 que Stanley partit de Léopoldville pour entreprendre

une nouvelle exploration du Haut-Congo, ayant pour objet l'étude du fleuve et de quelques-uns de ses affluents, la conclusion de traités d'alliance avec les chefs indigènes, l'installation de stations hospitalières jusqu'aux chutes dites *Stanley-Falls*.

L'explorateur quitta le Stanley-Pool sur l'*En-Avant*, petite embarcation à vapeur et à roues, de 9 tonneaux de jauge. A la station de **Msouata**, organisée par Janssen, il rallia la baleinière l'*Eclaireur* et les deux steamers le *Royal* et l'*Association internationale africaine* (*A. I. A.*), tous deux à hélice et jaugeant 8 tonneaux.

Les quatre bâtiments arrivèrent de concert, le 27, à la nouvelle station de Kouamouth, que venait de fonder, au confluent du Kouango, dans un site magnifique et des plus salubres, le lieutenant suédois Pagels.

A Bolobo, situé en amont, à vingt-six heures de navigation, Stanley fut arrêté par le règlement d'un grave différent qui s'était élevé entre les Bayanzi et le chef de la station, M. Brunfaut.

Les Bayanzi sont un peuple turbulent. **Ibaka,** leur chef, avait commencé par accueillir avec empressement MM. Hanssens et Orban, qui avaient établi, au mois d'octobre 1882, la station de Bolobo. Mais, depuis cette époque, l'entente, d'abord si cordiale entre blancs et noirs, avait été rompue, et, à la suite d'une querelle, les Bayanzi avaient attaqué la station et y avaient mis le feu.

Stanley parvint, non sans peine, à rétablir les relations sur leur ancien pied ; un traité de paix fut signé avec Ibaka, et la station se releva de ses cendres.

Ces négociations et ces travaux retinrent l'expédition à Bolobo pendant 18 jours.

A Loukoléla. — Le trajet de Bolobo à Equateur-Station se fit en treize jours, pendant lesquels l'expé-

dition fit deux arrêts, chacun fécond en conséquences.

Le 20 septembre, Stanley, après avoir constaté par une reconnaissance l'importance et la parfaite salubrité de la contrée située le long du Congo, en face du confluent du Mbossi (Alima), s'y arrêta, traita avec le chef du pays et, ayant acquis de lui une importante concession de terrain, fonda une station près du village de Loukoléla. Un anglais, M. Glave, en prit la direction.

Le 26 septembre, la petite flottille jeta l'ancre devant le grand village d'Ousindi, où Stanley avait déjà, quelques mois auparavant, établi de solides alliances. Irebou, le roi du district, vint visiter l'explorateur à bord de l'*En Avant*, et les relations furent consolidées avec son peuple.

Le 29, l'expédition arrivait à **Equateur-Station**, où résidaient deux officiers belges, les lieutenants Coquilhat et Van Gèle.

C'est le 17 octobre que les quatre bâtiments commencèrent la navigation en amont d'Equateur-Station, point extrême qui n'avait pas encore été dépassé. L'accueil ne fut pas moindre **chez les Bangala**. Stanley y demeura trois jours, qui furent consacrés à d'amicales négociations. Ce peuple belliqueux, qui s'était opposé avec tant d'ardeur au passage du voyageur en 1877, sollicitait de lui maintenant l'envoi d'un homme blanc, lui concéda un terrain pour l'établissement d'une station et accepta le drapeau de l'Association.

L'exploration commençait donc sous les plus heureux auspices. Le capitaine Hanssens acheva l'œuvre commencée par Stanley et établit des stations nouvelles chez ces peuples amis.

Au confluent de l'Arouhimi. — Ce n'est pas sans une certaine appréhension que Stanley approchait

du confluent de la grande rivière Arouhimi, où, en 1877, il avait eu à soutenir de si terribles combats pour défendre sa vie et celle des hommes qui l'accompagnaient dans son aventureuse traversée de l'Afrique.

Il y arriva le 15 novembre, à 3 heures de l'après-midi, et s'en alla camper sur la rive gauche, en face de ces mêmes villages qui avaient lancé contre lui un nombre si considérable de canots de guerre.

Aussitôt la rive opposée s'anima ; comme autrefois les grands tambours firent entendre leurs appels belliqueux et les bords de la rivière se garnirent d'indigènes en armes. Mais deux canots seulement s'avancèrent en reconnaissance jusqu'à une certaine distance de la rive, où Stanley avait établi son camp provisoire et où tout son monde, bien en vue, demeurait immobile et fumant.

Après une heure d'attente, Stanley se décida à agir; il regagna ses bateaux, traversa avec eux la rivière et passa devant les villages à toute vapeur, en serrant la rive de près. L'effet fut immense. Les trois steamers, leurs pavillons déployés, la vapeur qui s'échappait bruyamment des cheminées, la révolution des roues, l'agitation des eaux, la rapidité de la marche, et, sur le toit des cabines, ces hommes blancs faisant des gestes de paix et envoyant des paroles d'amitié, tout frappa d'étonnement et de curiosité ces peuples primitifs. Les tambours de guerre cessèrent de résonner ; des discours furent échangés ; le soir même, l'expédition était autorisée à s'établir près des villages ; le lendemain, on négociait et les chefs acceptaient les présents de l'homme blanc ; le surlendemain, la paix était faite.

Le 20 novembre, à 4 heures de l'après-midi, après avoir navigué pendant environ 315 kilomètres sur l'Arouhimi, large cours d'eau qui décrit de grands

demi-cercles, la flottille arriva au village d'*Yambouga*, où se trouvent des rapides qui l'arrêtèrent : force fut donc de revenir sans pouvoir relier, comme il l'espérait, cette rivière à l'*Ouellé*, de Schweinfurth.

Les chasseurs d'hommes. — L'expédition quitta le confluent de l'Arouhimi le 24 novembre. Le lendemain, elle croisa au large une flotte immense, forte au moins de mille canots. Vue de loin, c'était comme une cité flottante. Stanley eut un instant la crainte d'un conflit, mais elle passa en vue des vapeurs sans faire aucune démonstration hostile.

Le lendemain, d'autres flottilles, de moindre importance, furent rencontrées pagayant et descendant le fleuve. On eût dit la migration de tout un peuple. Evidemment il se passait dans le pays quelque événement extraordinaire.

Stanley en eut l'explication en arrivant chez les Mawembé (rive droite). Toute la contrée était dévastée ; les villages n'étaient plus que des amas ravagés et brûlés ; les palmiers et les bananiers étaient rôtis par le feu ; les populations affolées se pressaient sur les rives. Quelle était la cause d'une si grande désolation ?... La chasse à l'homme.

Les traitants venaient de conduire jusque chez les Mawembé leurs bandes, qui s'étaient abattues sur le pays le mousquet d'une main et la torche de l'autre. Les villages avaient été surpris pendant la nuit ; les hommes qui avaient voulu résister avaient été massacrés ; le reste, avec les femmes et les enfants, était emmené en esclavage. Partout régnaient la ruine et la terreur ; les populations voisines, terrifiées, fuyaient vers le nord.

L'affreuse scène ayant eu lieu la veille, les assaillants ne pouvaient être loin. Stanley les rencontra, en effet, le lendemain, 27 novembre, campés au bord du

Congo ; pour la première fois, ils venaient de pousser leurs razzias aussi avant vers l'ouest. Ils invitèrent Stanley à s'établir auprès d'eux et lui firent, comme par le passé, à Tabora, Oudjiji et Nyangwé, l'accueil le plus empressé. Plus de 1300 esclaves, capturés la veille, étaient dans leur camp.

Stanley ne pouvait songer à les délivrer, et son cœur dut saigner de se sentir impuissant à secourir tant de misères. Du reste, délivrer les captifs, ce n'était, en ce moment, que les sauver de l'esclavage pour les vouer à la famine. C'était de plus, compromettre peut-être pour longtemps la marche de la civilisation dans ces contrées lointaines et la sécurité des blancs qui allaient s'y fixer. Il fallut patienter.

On quitta donc les traitants en bons termes et le lendemain, ayant à bord un interprète, on se dirigea vers les chutes, qui étaient proches.

La station des Stanley-Falls. — Stanley y arriva le 1er décembre, au matin. Les trois vapeurs jetèrent l'ancre à une certaine distance de la rive nord, tandis que la baleinière l'*Eclaireur* s'avança vers les villages, avec le guide. Une heure après, elle revenait, ayant à bord les principaux chefs des environs. L'entrevue fut extraordinairement cordiale. Après un long palabre et bien des embrassades, l'expédition fut invitée à faire vapeur en avant et bientôt elle campa au pied même de la première cataracte.

En 1876, Stanley, venant de Nyangwé, s'était vu arrêté dans sa descente du Loualaba-Congo par une succession de cataractes barrant le fleuve, au nord et au sud de l'équateur. Ce sont toutes plutôt des rapides produits par des rampes et des filons de roches volcaniques obstruant le lit du fleuve, et par dessus lesquels les eaux resserrées forment des chaos de bouillonnements et de tourbillons d'une extrême violence,

se gonflent, s'accumulent et se précipitent entre les rochers avec un fracas qui s'entend de loin.

Les journées des 2 et 3 décembre furent consacrées à examiner les environs de la chute, au double point de vue de la salubrité et de l'abondance des vivres, et à rechercher le meilleur emplacement pour la future station que le comité de l'Association avait recommandé d'établir dans ces parages. Il fut décidé que ce poste avancé de la civilisation serait élevé au milieu du fleuve, dans l'île d'Ouana-Rousani. Cette île, longue de 1800 à 2000 mètres, large en certaines parties de 6 à 700, est située à environ 4 kilomètres en amont de la première chute. Elle est d'un accès facile, salubre, fertile et fort peuplée. Sa population, évaluée à environ 1500 âmes, occupe de nombreux villages ayant des rues parallèles et transversales à angles droits. Leurs habitants, qui appartiennent à la tribu des Vouenya, sont industrieux et travaillent le bois, la terre et les plantes fibreuses avec beaucoup d'habileté. L'ivoire est, dans tous les environs, d'une extrême abondance.

Les sept jours qui suivirent furent passés en conciliabules avec les chefs ; des traités furent signés, le bâtiment de la station fut élevé et le drapeau de l'Association hissé au-dessus des eaux du Congo, à égale distance des deux océans, c'est-à-dire *au cœur même* de l'Afrique. Alors Stanley, envoya viâ Nyangwé, un courrier au commandant de Karéma, pour l'informer de l'événement important qui venait de s'accomplir à une centaine de lieues seulement de l'extrémité septentrionale du lac Tanganika.

La santé très compromise de M. Roger ne permettant pas à celui-ci d'assumer une aussi lourde tâche que la direction de cette station lointaine, celle-ci fut confiée au mécanicien du *Royal*, l'Anglais Bennie. Stanley lui laissa 10 Zanzibarites, 20 Haoussas et

des vivres pour une année ; puis le 10 décembre, il quitta la nouvelle station des Chutes et redescendit le fleuve.

Retour à Léopoldville. — Enfin, le 20 janvier 1884 après une absence de quatre mois et vingt-six jours, l'expédition jetait l'ancre dans la petite baie de Léopoldville. Tout s'y trouvait dans l'état le plus prospère: les maisons s'élevaient sur une ligne imposante le long de la terrasse, les magasins étaient remplis, les provisions abondantes, tout le monde en bonne santé. Sous tous les rapports, le progrès était considérable.

Quant à Stanley, il ramena intacts au Stanley-Pool les trois steamers et la baleinière ; les quatre petits bateaux avaient admirablement supporté ce long et difficile voyage. L'expédition n'avait perdu aucun de ses membres ; seulement l'*En Avant* ramenait M. Roger dans un état de santé assez critique pour que le retour immédiat en Europe lui fût ordonné.

Stanley aussi était rendu. Le travail avait été pour lui incessant, pendant ces cinq mois : à terre, constamment forcé de parler, de persuader, de négocier ; à bord, faisant sans cesse la garde pour la surveillance des embarcations : double besogne exténuante. En outre, il souffrait de rhumatismes dans les reins, contractés en demeurant trop longtemps assis dans ces petits bateaux, et le foie était congestionné par suite du manque d'exercices. A Léopoldville, il trouva tous les soins que nécessitait son état, et il s'y rétablit complètement.

APPENDICE

Pierre Savorgnan de Brazza, italien de naissance naturalisé français, prit vers 1870, du service dans la marine de la République. De 1875 à 1877, il fit l'exploration du petit fleuve Ogowé, au Gabon. Parvenu sur le plateau où se trouve aujourd'hui Franceville, il découvrit deux rivières l'*Alima* et la *Licona* se



Pierre Savorgnan de Brazza, organisateur du Congo français.

dirigeant vers l'est. L'hostilité des indigènes, qu'il dût combattre à coups de fusil, l'obligea à rebrousser chemin, malade et épuisé.

Revenu au Gabon, il reçut à titre d'encouragement du Roi des Belges, une première somme de 20,000 francs. Il vint à Bruxelles, où Léopold II lui proposa de fonder *pour l'Association internationale*, dont la France faisait partie, deux stations dans la région occidentale du Congo que Stanley venait de traverser (1878).

De Brazza ayant accepté, reçut du roi à cette fin une seconde somme de 20,000 francs, et repartit à la hâte « *afin*, dit-il

lui-même dans une lettre au ministre de France, d'*arriver au Stanley-Pool et d'y planter le drapeau français*, *avant que Stanley*, empêché par un matériel considérable (et ne soupçonnant pas un coup pareil) *n'ait pu le faire. Sinon*, ajoutait-il, *il aurait paru faire une simple exploration géographique.* »

Grâce à l'aide du gouvernement français, P. de Brazza put accomplir son double projet : il fonda Franceville en juin 1880, traita avec le Makoko de Mbé, et, parvenu sur la rive septentrionale du Stanley-Pool, (à *Brazzaville*), *il y planta effectivement le drapeau français*, qu'il confia à la garde d'un sergent et de deux soldats amenés du Sénégal (3 octobre 1880).

C'est en descendant le Congo qu'il rencontra Stanley, comme nous l'avons dit (p. 86). On conçoit combien celui-ci, arrivant en juillet 1881, sur les lieux qu'il avait le premier découvert quatre ans auparavant, dut être surpris de voir un tel fait accompli par un homme qu'il croyait agir, comme lui-même, pour le compte de l'Association internationale, et non pour un intérêt particulier.

De cette prise de possession, ratifiée par les Chambres françaises, résultèrent les difficultés politiques qui nécessitèrent le Congrès de Berlin, et dont il sera question au chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

CONFÉRENCE DE BERLIN, 1885.

§ 1. Fondation de l'État indépendant du Congo.

Les causes de la Conférence. — Pendant que M. de Brazza travaillait pour le compte de la France dans l'Ouest africain, le comité d'études du Haut-Congo avait accompli des travaux considérables, grâce à l'activité de Stanley et de ses compagnons. Des stations jalonnaient les rives du Congo jusqu'aux Stanley-Falls, et celles du Kouilou-Niari jusqu'à la mer.

Ce fut alors que ce comité se transforma en prenant le titre d'*Association internationale du Congo* laquelle adoptant le *drapeau bleu* de la primitive Association africaine, eut pour but politique l'acquisition de territoires avec les droits de souveraineté, par le moyen de contrats légaux conclus avec les indigènes ; en un mot, la création d'un Etat libre et neutre qui pût être reconnu par le droit européen. Il s'agissait avant tout de couper court aux convoitises de certaines puissances.

En effet, déjà les dangers croissaient pour l'œuvre du Roi ; ils venaient d'une part des prétentions du Portugal, qui réclamait tout ou partie du bassin du Congo comme lui appartenant depuis quatre siècles, alors qu'il n'y avait laissé aucune trace d'organisation, ni même d'occupation au-delà des chutes. Le gouver-

nement Anglais sembla un instant vouloir épouser les intérêts du Portugal ; mais l'opinion publique préférant la liberté commerciale, le força à renoncer au projet de traité anglo-portugais.

D'autre part, le gouvernement français avait ratifié le traité conclu, nous avons vu dans quelles circonstances, avec le Makoko, qui se disait souverain des deux rives du fleuve dans les parages du Stanley-Pool. Admettre de telles prétentions, c'était barrer aux Belges, la sortie du pays. La France réclamait en outre tout le bassin du Kouilou, nonobstant les établissements internationaux déjà existants.

Ce fut sans doute pour conjurer le danger le plus pressant, que le Président de l'Association internationale consentit en 1884 (23 avril) à signer une convention par laquelle « elle s'engageait à donner la » préférence à la France si, par des circonstances im- » prévues, elle était obligée un jour d'aliéner ses » possessions. De son côté, le gouvernement français » prenait l'engagement de respecter les stations et les » territoires de l'Association. »

En avril 1884, les Etats-Unis, par un vote du Sénat, reconnurent les droits souverains de l'Association internationale du Congo, et, la traitant comme *puissance amie*, le gouvernement américain conclut avec elle une convention par laquelle l'Association accordait la liberté du commerce et de la navigation sur ses territoires, avec la faculté pour les étrangers de s'y fixer librement, d'y acquérir des terres, etc.

Reconnue par une puissance de cette valeur, l'Association devenait en réalité un *Etat souverain*.

C'est alors qu'intervint le prince de Bismarck. Désireux d'acquérir des possessions coloniales qui manquaient à l'empire allemand et convoitant déjà peut-être les territoires de l'Afrique orientale, le chancelier

s'entendit avec la France pour la convocation de la Conférence de Berlin, à l'effet de régler diverses questions de droit international.

Dès le 8 du mois de novembre, l'Allemagne imitant l'Amérique, avait reconnu la *souveraineté* de l'Association internationale du Congo.

La conférence de Berlin s'ouvrit le 15 novembre 1885. Quatorze puissances avaient répondu à l'appel de M. de Bismarck, et prirent part aux délibérations.

Ce sont l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Russie, l'Italie, qui sont les six grandes puissances européennes ; en outre, les Etats-Unis d'Amérique, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norwège et la Belgique.

Parmi ces Etats, l'Allemagne et la France, par suite d'une entente préalable, ont eu le rôle prépondérant, ce qui explique les avantages qu'elles en ont retirés.

Quant à l'Angleterre, elle n'eut qu'un rôle passif, et eut même à défendre ses droits souverains dans le bassin du Niger. Toutefois, ainsi que les Etats-Unis, elle a prêté ses bons offices aux diverses parties pour amener la concorde.

Résolutions de la Conférence. — Les résolutions prises par la Conférence comportent quatre points principaux, réglant des droits internationaux. La reconnaissance du nouvel Etat du Congo ne vient qu'ensuite, comme corollaire.

I. Le premier point concerne la *liberté du commerce et de la navigation sur le Congo et son bassin conventionnel*. Cette liberté est assurée par la création d'une *zone commerciale neutre* qui, non-seulement comprend tout le bassin hydrographique du fleuve, mais se prolonge de l'Atlantique à l'océan Indien en englobant à l'ouest une partie des territoires du Congo

français et portugais, et à l'est, le Zanguebar et le Mozambique portugais, depuis le 5e degré de latitude nord jusqu'à l'embouchure du fleuve Zambèze.

Quelles que soient les puissances occupantes, actuelles ou à venir, de cette zone neutralisée, elles ne pourront y établir aucun droit de douane sur les marchandises importées ; seuls les produits exportés pourront être taxés dans des limites restreintes. La surveillance de l'exécution de ces décisions et la police des voies incomberont à une commission internationale.

La Conférence consacre une *liberté analogue de navigation pour le Niger*. La France et l'Angleterre ayant seules des possessions sur ce fleuve, se chargeront de la police, la première sur le Haut Niger, la seconde dans le bas fleuve et le Delta.

II. Le second point établit, en cas de guerre, la *neutralité* de ces territoires et l'interdiction aux puissances, même occupantes, d'en faire la base de leurs opérations militaires, pour ne pas nuire à la liberté commerciale et la tranquillité du pays.

III. Une troisième déclaration est relative à l'*extirpation de la traite des nègres ;* elle met des entraves à l'introduction des alcools et des armes de guerre au milieu des peuplades africaines. Elle protège les missionnaires, les voyageurs, les commerçants, quelle que soit leur nationalité.

IV. Le quatrième point détermine les formalités à remplir pour rendre effectives *les prises de possession* de nouveaux territoires en Afrique. Toute nation qui vient d'annexer un territoire doit en adresser une notification officielle aux autres puissances, et désigner en même temps les limites de son emprise, du moins sur la partie littorale ou maritime.

Toutes les puissances se sont mises assez aisément d'accord sur les points ci-dessus.

Reconnaissance de la souveraineté de l'Association du Congo. — Il n'en est pas de même du cinquième point, qui était cependant le principal, mais qui n'était qu'indirectement indiqué dans le programme. C'est la reconnaissance officielle, comme puissance souveraine, de cette *Association internationale* qui, la première, avait jeté les bases de la colonisation dans l'immense région du Congo.

« Pendant quatre mois, dit M. Banning, tout en s'acquittant de sa mission propre, la Conférence de Berlin a été le foyer de négociations actives, poursuivies en dehors d'elle, mais étroitement connexes à l'objet de ses délibérations. Il s'est agi de généraliser la reconnaissance et de fixer les limites du territoire de l'Association. Cette tâche était compliquée : conduite par des moyens purement moraux, elle devait se heurter à plus d'une difficulté et passer par bien des péripéties. Jusque dans les premiers jours de janvier 1885, les traités de reconnaissance furent successivement conclus, sur la base commune de la liberté commerciale absolue, avec l'Angleterre (le 16 décembre), l'Italie, puis l'Autriche-Hongrie (le 24), puis les Pays-Bas, l'Espagne, la France, la Russie, la Suède et Norwège, le Danemark et le Portugal.

» La négociation avec la France a été longue et laborieuse : ouverte à Berlin même, transférée à Paris dans les derniers jours de décembre, renvoyée à Berlin vers la mi-janvier, elle n'a abouti que le 5 février. La matière en était difficile et complexe ; il y avait à résoudre une question territoriale, une question financière et une question de médiation. L'Association ne pouvait, sans souscrire à sa ruine, concéder les limites réclamées par la France, à moins d'avoir la certitude de l'abandon des prétentions portugaises sur la rive droite du Congo. De là les lenteurs et les vicissitudes

d'une négociation dont les bases même ont souvent varié.... »

Après de longues négociations, l'Association cédait à la France ses quatorze établissements de la côte et du bassin du Kouilou-Niari, dont plusieurs portent des noms significatifs, tels que : Philippeville (de Philippe, comte de Flandre), Baudouinville (du prince royal Baudouin), Stephanieville (de la princesse Stéphanie), Rudolfstadt (de Rodolphe, prince impérial d'Autriche).

Le territoire du Kouilou prolongé à l'est jusqu'au Congo moyen, ajouté au bassin de l'Ogôoué et à l'ancien Gabon français, constitue dès lors pour la France une superbe colonie de plus de 600,000 km. carrés, où l'on trouve les stations de Franceville et de Brazzaville, celle-ci, sur la rive nord du Stanley-Pool.

De son côté, le Portugal a obtenu de prolonger au nord le territoire de l'Angola, jusqu'à l'embouchure du Congo, rive gauche. La limite suit le parallèle de Nokki jusqu'à la rencontre du Koango, affluent du Congo, et remontera cette rivière jusqu'à sa source dans la direction du sud.

Séance finale du 23 février 1885. — Ces difficultés aplanies, le gouvernement de la Belgique, qui s'était abstenu jusque-là, à cause de sa neutralité politique, imite les autres Etats en reconnaissant la souveraineté de l'Association.

En conséquence, dans la séance de clôture du 23 février, M. le colonel Strauch, président de l'Association, notifie l'adhésion de celle-ci, par la lettre suivante adressée à S. A. S. le prince de Bismarck :

« Prince, l'Association internationale du Congo a » conclu successivement avec les puissances repré- » sentées à la Conférence, *des traités qui reconnaissent*

» *son pavillon* comme celui d'un Etat ou d'un gouver-
» nement ami.

» S. M. le Roi (Léopold) en porte la connaissance au Congrès.... »

Le président M. Busch fit suivre cette communication des paroles ci-après, qui marquent l'admiration des puissances pour l'œuvre du roi Léopold.



M. le colonel Strauch, président de l'Association Africaine.

« Messieurs, je crois être l'interprête du sentiment unanime de la Conférence en saluant comme un événement heureux la communication qui nous est faite, et qui constate la reconnaissance unanime de l'Association du Congo. Tous nous rendons justice au but élevé de l'œuvre à laquelle S. M. le Roi des Belges a attaché son nom ; tous, nous connaissons les efforts et les sacrifices au moyen desquels Il l'a conduite au point

où elle est aujourd'hui ; tous, nous faisons des vœux pour que le succès le plus complet vienne couronner une entreprise qui peut seconder si utilement les vues qui ont dirigé la Conférence. »

Le baron de Courcel (France) prend la parole dans les termes suivants :

« En qualité de représentant d'une puissance dont les possessions sont limitrophes de celles de l'Association internationale du Congo, je prends acte avec satisfaction de la démarche par laquelle cette Association nous notifie son entrée dans la vie internationale. J'émets au nom de mon Gouvernement, le vœu que l'Etat du Congo, territorialement constitué aujourd'hui dans des *limites précises,* arrive bientôt à pourvoir d'une organisation gouvernementale régulière, le vaste domaine qu'il est appelé à faire fructifier. *Ses voisins seront les premiers à applaudir à ses progrès,* car ils seront les premiers à profiter du développement de sa prospérité et de toutes les garanties d'ordre, de sécurité et de bonne administration dont il entreprend de doter le centre de l'Afrique.

» Le nouvel Etat doit sa naissance aux aspirations généreuses et à l'initiation éclairée d'un Prince entouré du respect de l'Europe. Il a été voué, dès son berceau, à la pratique de toutes les libertés. Assurés du bon vouloir unanime des puissances qui se trouvent ici représentées, souhaitons-lui de remplir les destinées qui lui sont promises, sous la sage direction de son auguste fondateur, dont l'influence modératrice sera le plus précieux gage de son avenir. »

Les représentants des autres Etats signataires ont tenu un langage analogue, ce qui prouve l'admiration générale pour l'œuvre du Roi, et devrait être pour l'avenir la meilleure garantie de sa stabilité.

§ II. Organisation de l'État du congo.

Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo. — L'Etat du Congo était créé, ses limites étaient tracées. Restait la question de savoir qui en serait le premier souverain et quelle forme de gouvernement serait adoptée.

Il va de soi que le Roi Léopold, le courageux promoteur et le généreux bailleur de fonds de l'œuvre africaine, avait seul droit à la qualité de Souverain du Congo. L'opinion publique le désignait comme tel. De nombreuses adresses au Roi furent signées en Belgique par les Corps de l'Etat, aussi bien que par les Chambres de commerce et les particuliers, qui le félicitèrent de l'heureux résultat de la Conférence de Berlin.

Assuré de cette approbation générale, S. M. Léopold II écrivit à ses ministres, le 16 avril, la lettre suivante, pour leur demander de présenter aux Chambres un projet de loi l'autorisant, conformément à l'article 62 de la Constitution, à accepter la souveraineté d'un autre Etat :

« Messieurs, L'œuvre créée en Afrique par l'Association internationale du Congo a pris un grand développement. Un nouvel Etat se trouve fondé, ses limites sont déterminées et son pavillon est reconnu par presque toutes les puissances.

» Il reste à organiser sur les bords du Congo le gouvernement et l'administration.

» Les plénipotentiaires des nations représentées à la Conférence de Berlin se sont montrés favorables à l'œuvre entreprise, et depuis, les deux Chambres législatives, les principales villes du pays et un grand nombre de corps et d'associations importantes m'ont

exprimé à ce sujet les sentiments les plus sympathiques.

» En présence de ces encouragements, je ne puis reculer devant la poursuite et l'achèvement d'une tâche à laquelle j'ai pris, en effet, une part importante, et puisque vous estimez comme moi, Messieurs, qu'elle peut être utile au pays, je vous prie de demander aux Chambres législatives l'assentiment qui m'est nécessaire.

» Les termes de l'article 62 de la Constitution caractérisent par eux-mêmes la situation qu'il s'agirait d'établir :

» Roi des Belges, je serais en même temps le souverain d'un autre Etat.

» Cet Etat serait indépendant comme la Belgique, et il jouirait, comme elle, des bienfaits de la neutralité.

» Il aurait à suffire à ses besoins et l'expérience, comme l'exemple des colonies voisines, m'autorise à affirmer qu'il disposerait des ressources nécessaires.

» Sa défense et sa police reposeraient sur des forces africaines commandées par des volontaires européens.

» Il n'y aurait donc entre la Belgique et l'Etat nouveau qu'un lien personnel. J'ai la conviction que cette union serait avantageuse pour le pays, sans pouvoir lui imposer des charges en aucun cas.

» Si mes espérances se réalisent, je me trouverai suffisamment récompensé de mes efforts. Le bien de la Belgique, vous le savez, Messieurs, est le but de toute ma vie. »

D'après l'art. 62 de la Constitution, « le roi ne peut être en même temps chef d'un autre Etat, sans l'assentiment des deux Chambres. Aucune des Chambres ne peut délibérer sur cet objet, si deux tiers au moins des membres qui la composent ne sont présents, et la

résolution n'est adoptée qu'autant qu'elle réunit au moins les deux tiers des suffrages. »

Le 28 avril, la Chambre des représentants et, le 30, le Sénat ont adopté un projet de loi ainsi conçu :

« Sa Majesté Léopold II, roi des Belges, est auto-» risée à être le chef de l'Etat fondé en Afrique par » l'Association internationale du Congo.

» L'union entre la Belgique et le nouvel Etat sera » exclusivement personnelle. »



Les armoiries de l'Etat indépendant du Congo.

De façon que la neutralité de la Belgique ne peut pas être compromise par le fait de cette union.

L'autorisation des Chambres obtenue, Léopold II choisit le titre de Souverain de l'Etat indépendant du Congo, écartant ceux de prince, de roi ou d'empereur du Congo, que l'on avait mis en avant.

Les armes du nouvel Etat sont les armes personnelles de Léopold, et non celles de la Belgique, et son drapeau est le *drapeau bleu à étoile d'or*, le même qu'avait inauguré l'Association africaine, et qui, paraît-

il, avait été le drapeau de l'ancien Etat indigène du Congo (San-Salvador, aujourd'hui englobé dans les possessions portugaises).

Limites officielles de l'Etat du Congo, fixées pendant les négociations de la Conférence de Berlin.

1° *A l'ouest.* Le littoral de l'océan Atlantique jusqu'à l'embouchure de la rivière qui se jette dans l'océan Atlantique au sud de la baie de Kabinda; — la droite qui joint cette embouchure à Cabo Lombo ; — le parallèle de ce dernier point prolongé jusqu'à son intersection avec le méridien du confluent du Culcacalla avec la Luculla ; le méridien ainsi déterminé jusqu'à sa rencontre avec la rivière Luculla; le cours de la Luculla jusqu'à son confluent avec le Tchiloango.

2° *Au nord-ouest.* La rive gauche du Tchiloango jusqu'à sa source la plus septentrionale; la crête de partage des eaux du Niadi-Kouilou et du Congo jusqu'au delà du méridien de Manyanga ; le Congo jusqu'au Stanley-Pool ; la ligne médiane du Stanley-Pool ; le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkundja ; une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17° de long. E. de Greenwich, en suivant autant que possible la ligne de partage des eaux du bassin de la Licona-Nkundja ; le 17e degré de long. E. de Gr., jusqu'à sa jonction avec le 4e parallèle de latitude nord (1).

3° *Au nord*, le parallèle de 4° latitude nord, entre les méridiens de 17° et 30° long. E. de Greenwich.

4° *A l'est*, le méridien de 30° E. de Greenwich jusqu'à 1° 20 de lat. sud; de là une ligne brisée jusqu'à la pointe N. du lac Tanganika ; la ligne médiane de ce lac ; une ligne joignant le Tanganika au lac Moéro, le cours du Louapoula ; puis la ligne médiane du Bangouélo.

5° *Au sud* et *sud-ouest*, la ligne de partage des bassins du Congo et du Zambèze, vers 13° lat. S. ; le méridien de 24° et une ligne légèrement ondulée jusqu'au parallèle de 6° lat. S. ; le parallèle de

(1) En 1887, par suite d'un nouvel accord avec la France, la limite du 17e dégré de longitude a été supprimée et reportée plus à l'est au cours de l'*Ubangi*. C'est un nouvel accroissement du territoire français. Par contre, la limite du 4e parallèle N., a été aussi reportée plus au nord jusqu'au cours de l'Ubangi entre les 19e et 22e degrés de longitude, mais elle reste vraie des 22e et 30e degrés.

6° lat. S. jusqu'à la rencontre du Koango ; une petite partie du Koango ; le parallèle de Noki (5°30' lat. S.) ; le méridien qui passe par l'embouchure de la petite rivière Ango-Ango, entre la factorerie hollandaise et la factorerie portugaise ; de là le cours du Congo jusqu'à la mer ; (laissant au sud le Congo portugais et l'Etat indigène du Muata-Yamvo, qui semble être réservé à l'influence du Portugal).

Superficie et population de l'Etat libre. — Le nouvel Etat est ainsi renfermé dans le centre du continent. Mais l'accès à l'intérieur est ménagé par une bande de territoire large de 25 lieues en moyenne qui, du littoral, court sur la rive droite du Congo jusqu'à Vivi et comprend de là les deux rives du fleuve jusqu'à Manyanga.

Ainsi délimitée, la superficie de l'Etat libre du Congo est d'environ 2,000,000 de kilomètres carrés, ce qui représente 66 fois l'étendue de la Belgique, 4 fois celle de la France, le tiers de la superficie de la Russie et le cinquième de celle de l'Europe. Les dimensions sont en moyenne de 18 degrés environ, soit 350 lieues ou 1,700 kilomètres du N. au S. et autant de l'E. à l'O.

Si c'est considérable comme étendue, le chiffre de la population y répond-il ? Y a-t-il là 20, 30, 40 millions d'habitants, même plus, comme on l'a supputé d'après les régions traversées par Stanley ? Il serait hasardeux de se prononcer, et mieux vaut admettre moins que plus, soit 20,000,000 d'individus, ce qui est déjà un chiffre respectable, atteint en Europe par six pays seulement.

Monarchie absolue. — De ce que le roi Léopold a « *pris* », comme il le dit lui-même, « le titre de Souverain de l'État indépendant du Congo », il ressort qu'il ne l'a reçu de personne et que, monarque absolu, du moins en Afrique, il est le seul arbitre, humainement

parlant, des destinées de ses nouveaux sujets. Mais qu'on se rassure ; ce n'est point pour en mésuser ou en abuser qu'il s'est attribué un pouvoir aussi étendu. Ne sait-on pas que, dans la conférence africaine de Berlin, les représentants officiels des puissances qui s'y trouvaient réunies ont rendu hommage aux intentions bienveillantes et humanitaires du fondateur de l'Association internationale, et que nul ne les met en doute ?

« C'était faire preuve de sagesse que de ne pas doter les nègres de l'Afrique équatoriale d'un gouvernement représentatif, pour lequel ils sont loin d'être mûrs. D'ailleurs, tout façonnés déjà à la soumission envers les chefs de tribus, véritables autocrates à petit pied, il ne viendra de longtemps à la pensée d'aucun d'eux de réclamer des droits civiques, qu'on ne leur retire pas et qu'il leur paraît tout naturel de ne pas exercer. »

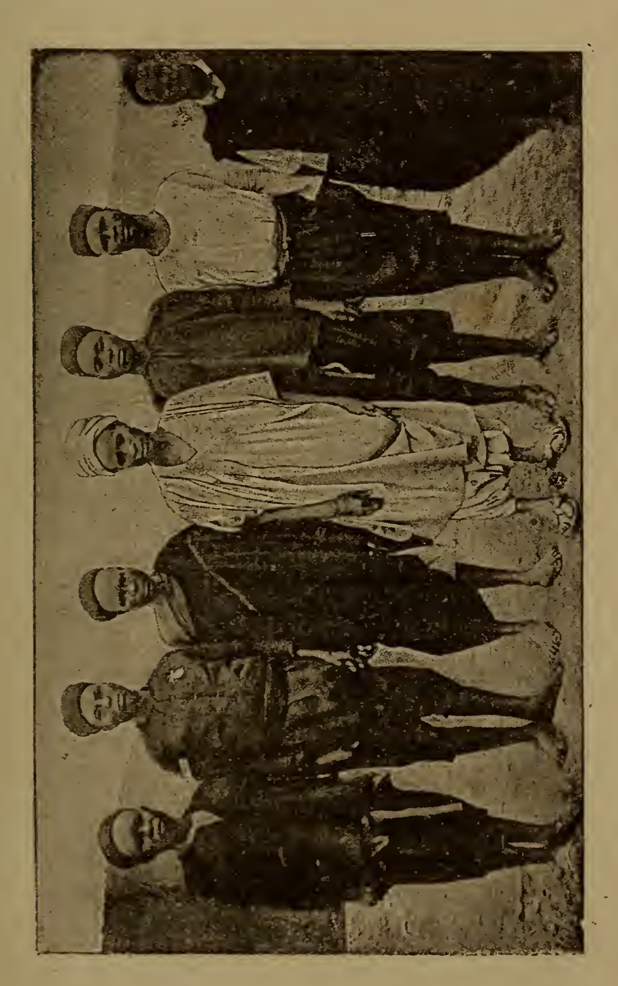
(Moynier, *jurisconsulte de Genève*).

Administration de l'Etat indépendant. — L'organisation du nouvel Etat est celle d'une monarchie constitutionnelle, sans être représentative. Le souverain gouverne à l'aide de trois ministres qui portent le titre d'*administrateurs généraux :* celui *de l'intérieur ;* celui *des finances ;* celui *des affaires étrangères* et *de la justice.*

Un *conseil supérieur* de consultation est composé d'avocats, de professeurs, de notabilités juridiques de Belgique et même de l'étranger.

Ce *gouvernement central* siège à Bruxelles ; il communique avec un *gouverneur-général,* dont la résidence en Afrique est actuellement à Boma. Celui-ci, avec le concours des chefs de stations ou de districts et de juges résidant au Congo, constitue le *gouvernement local.*

Le premier gouverneur-général nommé fut le célèbre Gordon-Pacha, qui avait accepté, mais qu'une mission spéciale pour l'Angleterre envoya mourir en héros à Kartoum, en combattant l'insurrection du Mahdi. Il



Soldats haoussas et nègres, au début de leur organisation.

succédait de fait à H. Stanley, dont les fatigues réclamaient un repos bien mérité. Le colonel anglais sir de Winton fut nommé en remplacement et eut

pour successeur M. Camille Janssen, belge, docteur en droit.

Un décret récent institue un *vice-gouverneur-général*, et un *comité consultatif* composé de Juges et de Directeurs.

Un *Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo*, paraissant à Bruxelles depuis 1885, a publié déjà un grand nombre de décrets du Roi-Souverain et d'ordonnances du gouverneur-général, organisant les services publics : régime fôncier, acquisition de terres, état-civil, justice, tribunaux, répression et extradition, navigation et usage des pavillons, droits de sortie, postes et union postale, système monétaire, etc.

L'esclavage n'est pas reconnu par la loi. Toutes les mesures sont prises pour en amoindrir les effets en attendant l'abolition complète.

La traite des nègres est sévèrement défendue, et plusieurs forts ou camps retranchés sont créés dans la région orientale pour s'opposer à l'invasion des traitants Arabes.

Une force armée composée de plusieurs milliers d'indigènes et commandée par des officiers, belges pour la plupart, maintient la police générale.

Proclamation en Afrique de la Constitution du nouvel Etat. — C'est le 19 juillet 1885 qu'a été proclamée, à Banana, la Constitution de l'Etat indépendant du Congo, dans une cérémonie présidée par. M. l'administrateur-général, sir Francis de Winton, et à laquelle assistaient les représentants de toutes les maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve, ainsi que les chefs indigènes résidant entre Banana et Boma.

La veille, l'administrateur-général avait fait connaître aux commerçants blancs, ainsi qu'aux agents de l'Etat, le texte de divers décrets du Souverain.

Dans une autre lettre de même date, M. le colonel de Winton fait remarquer que l'objet de la proclamation est entièrement dans les intérêts des possesseurs actuels de terrains. Le désir du gouvernement est de protéger, de la manière la plus absolue, les droits acquis de tout Européen qui s'est établi sur le Congo, d'examiner et de vérifier ces droits et d'en assurer la possession légale avec toutes les garanties qui entourent la possession des propriétés privées dans un Etat civilisé.

Dès ce moment, il y eut un archiviste du bureau du cadastre, et une autre ordonnance prescrit qu'à l'avenir, tout contrat ou convention passée avec les indigènes se fera par l'intervention de l'officier public commis à cet effet. Nul n'a droit d'occuper, sans titres, des terres vacantes ni de déposséder les indigènes des terres qu'ils occupent. Les terres vacantes doivent être considérées comme appartenant au domaine.

Ces diverses ordonnances avaient pour but d'assurer la reconnaissance des droits acquis et de permettre dans un avenir prochain, l'organisation régulière de la propriété foncière de l'Etat, auquel appartiendront toutes les terres vaines et vagues sans possesseurs. Au contraire, les terres occupées par les indigènes continueront à être régies par la *coutume indigène*, et le gouvernement n'en permettra l'aliénation que pour autant que celle-ci ne puisse compromettre la liberté ou les moyens de subsistance des nègres.

Nouvelles explorations (1884-1889). — Le nouvel Etat du Congo, constitué, organisé, devait affirmer sa vitalité en continuant l'œuvre de régénération tentée en Afrique. Il fallait nécessairement explorer les régions inconnues en s'écartant des rives du grand fleuve ; il fallait frayer les voies au commerce en recherchant les besoins des indigènes, à la colonisation

européenne en s'assurant si le climat n'y mettait pas un obstacle insurmontable, à l'évangélisation en établissant des missions catholiques, etc. C'est ce qui se fit ou continua à se faire, grâce à une succession d'explorateurs aux gages du nouvel Etat libre, et aussi à des missionnaires anglicans et catholiques, voués à l'évangélisation des noirs.

C'est ainsi que dans les années 1884 à 1887, le *Kassaï* fut descendu par M. Wissmann et ses compagnons ; le *Sankourou* et le *Lomami*, explorés par le docteur Wolff ; l'*Ikata*, par MM. Kund et Tappenbeck, et l'*Ubangi*, d'abord par MM. Grenfell et Von François, puis par le lieutenant belge Van Gèle, qui parvint au point le plus éloigné.

Quatre heureuses *traversées du continent* Africain furent en outre opérées par le lieutenant Gleerup, par le docteur Lenz, par Wissmann (2e traversée), enfin par Stanley.

Celui-ci, dans son dernier voyage, a remonté le cours de l'*Arouwimi*, reconnu le lac *Albert-Edward* et sa jonction par le Semliki avec le lac Albert, ainsi que les montagnes neigeuses du *Ruwenzori*, qui sont sans doute les *Montagnes de la Lune* des Anciens.

Nous nous dispenserons de décrire séparément chacune de ces explorations, mais nous en indiquerons au chap. VII les résultats, en signalant les agents qui ont découvert les cours d'eau ou fondé les stations de l'Etat.

CHAPITRE V.

GÉOGRAPHIE DU CONGO INDÉPENDANT.

§ I. LE TERRITOIRE.

Bornes. — L'Etat du Congo est borné conventionnellement :

Au nord par le cours de l'Ubangi et par le 4e degré de latitude N.

A l'est par le 30e degré de longitude E. du méridien de Greenwich (27° 40' de Paris), et par les lacs Tanganika, Moéro et Bangwélo (rives occidentales) ;

Au sud par la ligne de partage du bassin, de façon à englober le Loualaba ou Congo supérieur, et par le 6e degré de latitude S. jusqu'au Koango, excluant ainsi le sud du bassin du Kassaï ;

A l'ouest par le Congo portugais, l'Atlantique, le Congo français, et par le cours inférieur de l'Ubangi, remplaçant le 17e degré de longitude E. de Gr., désigné primitivement.

Il a fallu céder au Portugal la rive gauche du fleuve, depuis son embouchure jusqu'à Noki (station donnée à l'Allemagne), et à la France, le bassin du Kouilou et la rive droite du Congo et de l'Ubangi, depuis Manyanga jusqu'au delà du 4e degré de latitude nord.

Ainsi confiné, l'État libre aboutit cependant à la mer par une bande de territoire au nord de l'embouchure du Congo jusqu'à Manyanga ; il possède le fleuve par

ses deux rives entre Manyanga et Léopoldville, ainsi qu'en amont du confluent de l'Ubangi.

La **superficie** de l'État du Congo est évaluée à près de 2,000,000 de kilomètres carrés, soit environ 4 fois celle de la France, ou 66 fois celle de la Belgique.

Sa **population** est supposée de 20 à 25 millions d'habitants. Ce sont des *nègres* plus ou moins sauvages, nomades ou sédentaires, ceux-ci habitant de grands villages formés de huttes sur le bord des eaux, régis par une foule de chefs ou roitelets, avec lesquels on a eu soin de négocier des traités de paix. Fétichistes ou idolâtres, de mœurs simples, fainéants, cruels, parfois anthropophages, longtemps traqués par les tyrans qui les réduisaient en esclavage ou les vendaient aux traitants Arabes, ces pauvres nègres démoralisés sont cependant susceptibles de progrès ; il s'agit d'abord de les protéger, de les maintenir en paix, puis de les civiliser par le commerce, le travail et l'évangélisation. Des missionnaires catholiques et protestants sont déjà à l'œuvre.

Orographie. — L'orographie du Congo est encore peu connue, car jusqu'ici les explorateurs ont suivi de préférence la voie plus commode des rivières.

Le relief général est celui d'un *vaste plateau* ou d'une plaine haute, dont l'altitude moyenne paraît être de 1000 mètres au sud et vers les grands lacs, de 300 à 500 mètres sur le Congo moyen.

Des montagnes de plus de 5000 mètres, neigeuses et volcaniques, sont signalées par Stanley aux alentours des lacs Albert et Edward : ce sont les *montagnes Bleues*, peut-être aussi les *Montagnes de la Lune* des géographes anciens.

D'autres se trouvent au pays de Cazembé (*Monts Lokinga*), dans le Kasongo et le Maniéma, ainsi qu'aux abords du lac Tanganika. Des chaînes de montagnes

médiocres enserrent le grand fleuve aux chutes de Stanley, comme aux grandes chutes Livingstone situées entre Léopoldville et Vivi (*Monts de Cristal*, 700 à 1000 mètres).

De Vivi à la mer le territoire forme une plaine ondulée, variée de collines, d'une nature moins riche que celle des plaines du haut Congo. Les plateaux de l'intérieur ont aussi un climat plus salubre que celui des régions inférieures du fleuve.

On conçoit que la *ligne de partage des eaux* soit encore incomplètement déterminée, entre le bassin hydrographique du Congo, situé au centre, et ceux du Niger et du lac Tchad au nord, du Nil à l'est, du Zambèze au sud, du Coanza et de l'Ogowé, à l'ouest. Elle paraît généralement formée de plateaux ou de montagnes médiocres, plutôt que de hautes chaînes qui seraient difficilement franchissables.

§ II HYDROGRAPHIE.

Sauf le district du lac Edward, tributaire du Nil au nord-est, tout le territoire de l'Etat libre est contenu dans un seul bassin fluvial, mais d'un fleuve géant, le *Congo*, auquel Stanley aurait voulu appliquer le nom de « Livingstone. »

Le **fleuve Congo** est un des plus grands du monde, tant par sa longueur qui doit dépasser 4500 kilomètres que par l'étendue de son bassin et le volume de ses eaux. Son cours supérieur, découvert par Livingstone qui parvint à Nyangwé en 1869, n'est pas complètement connu ; mais il paraît formé de deux branches : le Loualaba et le Louapoula. Cette dernière branche sort du lac Bangwélo, traverse le lac *Moéro*, et reçoit par la *Loukouga* le trop-plein du lac Tanganika. Des environs de Nyangwé jusqu'à la mer, il a été parcouru

pour la première fois en canot par Henri Stanley dans une exploration mémorable. Sous l'Équateur, il présente une première série de sept cataractes ou chutes dites *Stanley-Falls*. De là, il tourne au N.-O. en formant une courbe immense qui le ramène de nouveau sous la ligne équatoriale, et il continue vers le S.-O. jusqu'au *Stanley-Pool*, sorte de lac formé par un élargissement du fleuve.

Dans cette partie moyenne de son cours, entre les deux séries de cataractes, sur une longueur de plus de 1700 km., le Congo traverse une immense plaine horizontale, où son lit s'élargit jusqu'à atteindre de 10 à 30 kilomètres d'une rive à l'autre ; il renferme alors d'innombrables îles boisées, souvent habitées. Il y reçoit du N. et du S. d'énormes affluents dont les embouchures sont larges de plusieurs kilomètres.

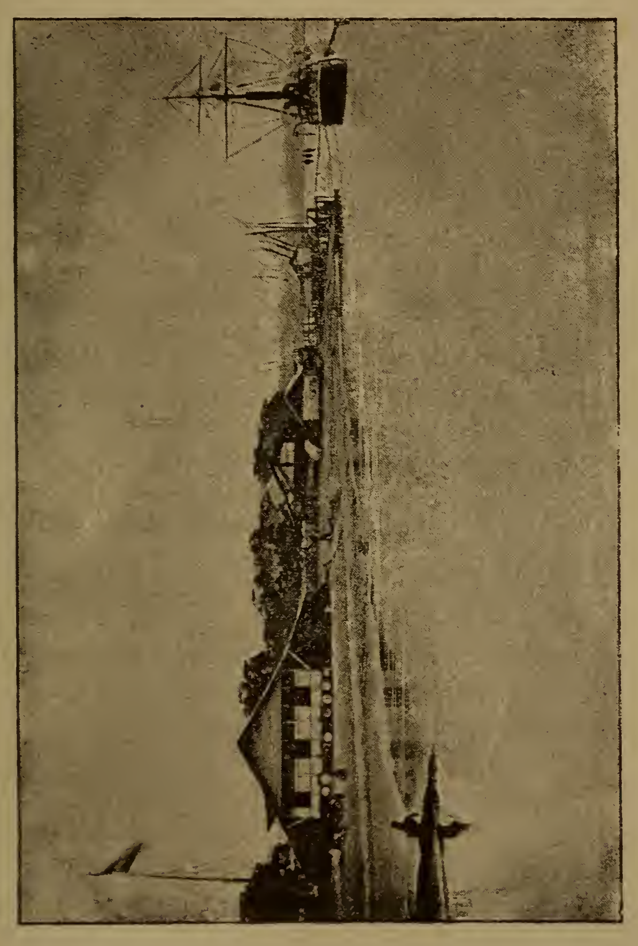
Entre le Stanley-Pool et Vivi, il franchit une seconde série de 32 cataractes dites de *Livingstone*, échelonnées sur une longueur de 300 km., avec une pente totale de 280 m.

En aval de Vivi jusqu'à la mer, sur une longueur de 180 kilomètres, le fleuve s'élargit de nouveau, se remplit d'îles nombreuses et se jette dans le golfe de Guinée par une seule embouchure, large de 11 kilomètres entre la *pointe de Banana*, au nord, et la *pointe du Requin* (Shark Point), sur la rive portugaise au sud.

Sauf dans les cataractes, le Congo est partout navigable. Les bâtiments de mer le remontent jusqu'à Boma et Matadi, et des vapeurs font le service entre les chutes inférieures et sur le haut Congo, jusqu'aux chutes de Stanley.

Voici maintenant quelques détails sur les principaux affluents du Congo et les lacs de son bassin, avec indication des explorateurs qui nous les ont fait connaître.

Le Haut Fleuve. — Le lac *Bangwélo*, découvert par Livingstone en 1866 et sur les bords duquel il mourut en 1873, est situé sur le plateau du S.-E., à



Vue de Banana, port à l'entrée du Congo.

1,300 mètres d'altitude; il reçoit par l'est une rivière du nom de *Tchambési*, qui paraît être le cours supérieur du Congo, et qui se continue à la sortie du lac sous le nom de Louapoula.

Le *Louapoula*, qui coule du sud au nord dans le royaume de Cazembé, paraît former ou traverser le lac *Moéro* à 850 mètres d'altitude, puis le lac *Landji*, où se jettent également le Loualaba et la Loukouga.

Le *Loualaba*, venant du sud-ouest, traverse un chapelet de lacs signalés particulièrement par Livingstone, puis par Cameron (1875), mais dont les positions et les formes sont encore incertaines, comme l'est du reste toute l'hydrographie de cette région méridionale. Ce n'est qu'en amont de Nyangwé, par 3 degrés et demi de latitude sud, que le Loualaba, sorti du lac Landji, devient évidemment le fleuve Congo.

Affluents de droite. — Le Congo reçoit par sa rive droite la Loukouga, la Louama, la Lowa, la rivière Léopold, l'Arouhimi, la Loïka, la Mongala, l'Ubangi, et sur le territoire français, la Bounga, la Licuala, l'Alima et le Léfini.

La *Loukouga*, signalée en 1875 par Cameron, paraît servir de déversoir au lac Tanganika, qui s'écoulerait dans le Congo par le lac Landji.

Le lac **Tanganika** est remarquable par sa longueur de plus de 600 kilomètres, et par sa forme allongée sensiblement du N. au S. ; il est situé à 800 mètres d'altitude dans une dépression entourée de montagnes. Découvert en 1858 par Burton et Speke, exploré ensuite par Cameron, Stanley et autres, ce lac appartient par sa rive occidentale à l'État du Congo, avec la station de M'pala, tandis que sa rive orientale, ainsi que la ville d'Oudjidji et l'ancienne station belge de Karéma sont aujourd'hui dévolus à l'empire allemand.

Après la Loukouga vient la *Louama*, puis au nord de Nyangwé, un grand nombre d'affluents dont les embouchures seules sont signalées, notamment la *Rivière Léopold*, en amont des Stanley-Falls.

Au nord de l'équateur, l'*Arouwimi* (Arouhouimi (1) ou Byéré), au confluent duquel Stanley a soutenu un grand combat contre les cannibales en 1877, et qu'il remonta en 1883 jusqu'aux chutes de Yambouga, a été choisi par lui (1887) comme voie d'accès vers le Haut-Nil dans son expédition au secours d'Emin-Pacha.

Il en a signalé les sources dans les montagnes Bleues, à l'O. du lac Albert.

L'*Itimbiri* ou *Loïka* vient du nord ; elle a été remontée par Hanssens en 1884 et par Grenfell en 1885, sur une longueur navigable de 250 kilomètres, jusqu'aux chutes de Loubi.

La *Mongala*, qui a été remontée par Grenfell, et en 1886 par le lieutenant belge Coquilhat, est relativement peu importante.

L'*Ubangi*, signalé à Stanley sous le nom de « Grande Rivière, » est en effet un affluent d'importance considérable, dont l'embouchure a 10 kilomètres de largeur. Hanssens et Van Gèle, explorateurs belges, la remontèrent les premiers en 1884 ; plus tard, Grenfell et le capitaine Coquilhat furent arrêtés par les chutes de Zongo un peu au nord du 4e degré de latitude septentrionale ; mais le capitaine Van Gèle parvint en 1888 jusqu'au confluent du *Mbomo*. Elle reçoit en outre à droite le *Lobai* et l'*Ibanga*, sur le territoire devenu français, et à gauche le *Nghirri*, dans l'étroite et

(1) Il ne faut pas s'étonner des *variations orthographiques* que l'on remarque dans les noms propres. Chaque explorateur, chaque auteur peut avoir sa manière de transcrire un nom, avant que l'usage n'ait consacré une forme quelconque. En Europe même on n'est pas toujours d'accord sur l'orthographe géographique ; à plus forte raison pour les pays sauvages, où il n'y a pas de langage écrit. — Notons que généralement l'*u* se prononce *ou* : Lukuga, Loukouga ; Ubangi, Oubangi (Oubangui). — Le *c* et le *g* sont toujours durs. — Souvent le *k* remplace le *c* et le *q* : Kuilu, Kouilou, Quillou. — Le *w* anglais tient lieu de *ou* : Mwata, Mouata. — Le *b* se change souvent en *v* : Yambo, Yamvo. — L'*n* sonne comme deux *n*. Nyangwé, Nyanngoué.

basse presqu'île resserrée entre l'Ubangi et le Congo.

Les probabilités font aujourd'hui de l'Ubangi le cours inférieur de l'*Ouellé*. Celle-ci, découverte par Schweinfurth en 1870, prend sa source dans les Montagnes Bleues, à l'ouest du lac Albert et du haut Nil, par plus de 1,000 mètres d'altitude ; elle traverse le pays des Mombouttou et des Nyam Nyam, reçoit de nombreux affluents explorés par Junker (1883-86) ; puis, sous le nom de *Macoua*, elle coupe le parallèle de 4° de latitude nord, et reçoit le *Mbomo*, tributaire important venant du N.-E.

Affluents de gauche. — Tandis que, par l'effet de la courbure du fleuve, les affluents de droite viennent de tous les points cardinaux et rayonnent comme les branches d'un éventail, ceux de la rive gauche sont rassemblés en faisceau et coulent généralement en convergeant du sud-est vers le nord-ouest.

Outre le Loualaba, dont nous avons parlé, et ses nombreux affluents, le Congo reçoit ainsi par sa rive gauche le Lomami, le Loulongo, l'Ikélemba, le Rouki ou Tchouapa, l'Irebou et le Kassaï.

Le *Lomami*, exploré en 1888 par Delcommune jusqu'à la latitude de Nyangwé, coule du sud au nord, parallèlement au Congo, et se termine en aval des Stanley-Falls.

Le *Loulongo*, remonté par Grenfell en 1885, et son affluent le *Lopori*, exploré par Van Gèle en 1887, coulent de l'E. à l'O, et drainent le territoire jusque sur la rive du Congo, ce qui explique l'absence d'affluents directs depuis le confluent du Lomami.

Le *Rouki*, appelé *Tchouapa* dans son cours supérieur, fut exploré par Grenfell et von François, en 1885, et par Van Gèle l'année suivante ; il longe presque l'équateur, reçoit à gauche la *Boussera*, et finit

à Equateurville, presque au même point qu'un autre affluent du nom d'*Ikélemba*.

L'*Irebou* sert de déversoir au lac *Matumba*, exploré par Stanley, et se jette dans le Congo en face de l'Ubangi.

Le *Kassaï* est le plus puissant affluent du sud, comme l'Ubangi l'est du nord ; son bassin embrasse le quart de celui du Congo. Reconnu par Livingstone en 1860 et par Cameron en 1875 vers sa source dans le pays du Mouata-Yambo, il fut remonté en 1882 par Stanley dans son cours inférieur désigné sous le nom de *Kwa ;* son cours central ne fut exploré qu'en 1885, par Wissmann qui descendit de Loulouabourg sur la *Louloua*, à Kwamouth au confluent du Congo. Il reçoit à droite le *Sankourou*, lequel, grossi du Lomami, l'un et l'autre découverts par Wolf, paraît venir du sud et former sous le nom de *Loubilasch* la frontière de l'État libre au S.-O.

Le Kassaï-Sankourou-Lomami constitue une précieuse voie navigable directe de Léopoldville par Kwamouth vers Nyangwé et le lac Tanganika.

Le *Kwa* ou Kassaï inférieur se grossit encore du *Mfini* par lequel Stanley pénétra en 1882 dans le grand lac Léopold II, et dont le cours supérieur, l'*Ikata*, fut exploré en 1886 par Kund et Tappenbeck.

Le *Koango*, déjà connu de Livingstone, exploré par von Mechow et Massari, est une grande rivière qui, après avoir formé la frontière portugaise de l'Angola, se dirige vers le bas Kassaï.

En aval de Kwamouth, le Congo ne reçoit plus que des tributaires peu étendus, d'un caractère torrentueux, notamment l'*Inkissi*, le *Kouilou*, le *Mposo* qui débouchent dans la région des cataractes.

Lacs. — En résumé, le bassin du Congo belge comprend les lacs *Bangwélo*, *Moéro*, une dizaine de

lacs du *Loualaba*, le grand lac *Tanganika*, et, dans la partie occidentale le *Matumba*, le *Léopold II*, enfin le *Stanley-Pool*, sans parler des nombreux renflements du Congo qui ont souvent la largeur et les caractères de véritables lacs.

En outre, le lac *Mouta-Nzigué*, reconnu pour la seconde fois en 1889 par Stanley qui lui a décerné le nom du prince de Galles Albert-Edward, est situé à 1000 m. d'altitude ; il écoule ses eaux par le Semliki dans le lac Albert, tributaire du Nil.



Si, à cette énumération déjà longue, on ajoute les lacs *Victoria* et *Albert* du bassin du Nil, et le lac *Nyassa* du bassin du Zambèze, on voit que l'Afrique centrale, réputée si longtemps un désert aride, est au contraire riche en lacs et eaux courantes, ce qui s'explique par une grande abondance de pluies ; celles-ci, jointes à une chaleur tropicale, provoquent une exubérance de végétation et de vie animale qui ne le cède en rien à celle des Indes ou de l'Amérique du sud.

Le **climat**, résultant de cet ensemble de circonstances, est naturellement chaud, humide, fiévreux ; très bien supporté par une nombreuse population de nègres, il est insalubre pour la race blanche européenne, sans qu'il faille toutefois en exagérer les conséquences, car, moyennant des précautions de sobriété et d'hygiène, il n'est pas plus redoutable que le climat des contrées tropicales où notre race s'est néanmoins répandue. Il est à remarquer en outre que les parties les moins saines sont celles des chutes, qu'il faut traverser pour parvenir sur le plateau central : raison de plus de hâter l'exécution du chemin de fer qui rapprochera Léopoldville de la côte.

§ III. DIVISIONS ET STATIONS.

Le territoire du Congo belge est actuellement (1890) divisé en 12 districts, savoir :

Sur le bas fleuve, les trois districts de *Banana*, de *Boma* et de *Matadi*, désignés par leurs chefs-lieux ; le district des *Cataractes*, chef-lieu Lukungu, et celui du *Stanley-Pool*, ou de Léopoldville.

Sur le cours moyen et supérieur, les districts beaucoup plus étendus, mais moins explorés, de l'*Equateur*, de l'*Ubangi*, de l'*Arouwimi*, des *Stanley-Falls* et du *Loualaba*.

Dans le bassin du Kassaï, le district de *Loulouabourg*.

Enfin, le district de Nsobé, sur la rive gauche du *Tchiloango*, petit fleuve côtier.

Stations. — Les principales stations administratives, commerciales, hospitalières ou de propagande religieuse, établies par les Européens, sont :

1° Sur le bas Congo : Banana, Nemlao, Ponta da Lenha, Boma et Matadi, accessibles pour les bâtiments de mer ;

2° Dans la région des Chutes : Vivi, Isanghila, Manyanga, Lukungu, Lutété ;

3° Sur le haut Congo : Léopoldville, Kinchassa, Kimpoko (rives du Stanley-Pool), Kwamouth, Bolobo, Lukoléla, Equateurville, Bangala, Oupoto, Arouwimi et Stanley-Falls ; en outre, Nyangwé et Kassongo, bourgades arabes.

4° En dehors du fleuve, Loulouabourg et Louébo dans le bassin du Kassaï ; Mpala et Karéma, sur le Tanganika.

En général, les stations du Haut-Congo sont des points choisis à côté de villages nègres dans une position accessible aux vapeurs qui parcourent les fleuves, et avantageuse comme lieu d'échanges commerciaux. Des baraquements servent d'habitation pour les blancs et leur suite, et de magasins pour les marchandises ; ils sont entourés de palissades comme les « bomas » ou villages fortifiés des indigènes, et parfois défendus par un *blockaus* ou fortin. Des soldats nègres sont à la disposition d'un chef choisi ordinairement parmi les officiers de l'armée belge.

Il convient d'ajouter aussi que dans chaque station sont établis des commerçants ou des missionnaires catholiques et protestants.

Les stations du Bas-Congo ont naturellement plus d'importance que celles du haut fleuve, et les factoreries ou établissements de commerce s'y multiplient régulièrement. A Léopoldville, les constructions se font déjà en briques. Boma à d'importantes constructions en tôle de fer, qui sont à double paroi pour faciliter l'aération. Matadi, Boma et Banana ont de bonnes installations maritimes.

Voici quelques renseignements sommaires sur ces localités.

Banana se trouve sur une langue de terre basse et limoneuse, longue de trois kilomètres et située à l'embouchure du Congo, rive droite. Son port maritime, vaste et commode, est en arrière de cette pointe et s'avance du sud au nord à 3000 mètres dans les terres. Banana est le siège des administrations des postes ; il a un tribunal de 1re instance et cinq factoreries dont deux hollandaises, les autres, anglaise, française et portugaise. La population de Banana, comme celle de Boma et de Léopoldville, dépasse un millier d'habitants, nègres compris.

Nemlao, un peu en amont, est le siège d'une mission des Pères du Saint-Esprit.

Ponta da Lenha (Pointe des Bois), dans une île à 50 kilomètres de Banana, est un groupe de factoreries hollandaises et anglaises. Plus haut, l'île *Mateba* possède l'importante factorerie belge et les fermes de M. de Roubaix d'Anvers. Le fleuve s'y resserre jusqu'à 1500 mètres en face de Fétiche Roc, mais il s'élargit de nouveau majestueusement en face de Boma.

Boma, à 100 kilomètres de Banana, est à la fois la capitale de l'État libre et l'Anvers du Congo, le port intérieur où arrivent les steamers européens et où viennent aboutir les produits indigènes. *Boma-rive* compte une dizaine de factoreries européennes avec la mission des Pères du Saint Esprit. A *Boma-plateau*, sur un monticule distant d'un kilomètre mais relié par un petit chemin de fer, sont installés le *sanitarium* du docteur Allard, qui avait figuré à l'exposition d'Anvers, et une église catholique construite toute en fer. C'est la résidence du gouverneur-général et le siège d'un tribunal d'appel.

Ikungula et *Ango*, factoreries portugaises ; *Vivi*, sur la rive droite, *Noki* (station allemande) et *Matadi*, sur la rive gauche, se trouvent en aval des Chutes et sont encore accessibles aux steamers, bien que les rives du fleuve soient déjà escarpées.

Stanley, avec le concours des officiers belges Nève, Harou et Braconnier, fonda la station de Vivi, en janvier 1880, et, dans la région des Chutes, celle d'*Isanghila* en février 1881, celle de *Manyanga-Nord* (rive droite) en août, et celle de *Léopoldville* en décembre de la même année. Depuis, une station de *Manyanga-Sud* a été créée pour se rapprocher de la route de Léopoldville.

Malheureusement, la navigation est interrompue ou rendue très difficile par les cataractes et les rapides entre Vivi et Isanghila (sur une longueur de 80 kilomètres) ; elle peut reprendre péniblement entre Isanghila et Manyanga (longueur, 120

kilomètres), mais elle cesse de nouveau de Manyanga à Léopoldville (120 kilomètres).

Cette circonstance et celle de la cession de la rive droite du fleuve à la France entre ces deux dernières stations, ont rendu nécessaire un *chemin de fer* que l'on établit à travers les plateaux de la rive gauche, restée belge.

Matadi, située sur cette rive gauche en face de Vivi et à 180 kilomètres de Banana, est destinée à servir de tête de ligne au chemin de fer. En attendant, les transports se font à dos d'hommes pour le plateau de la rive méridionale, en passant par Loukoungou et Loutété.

Loukoungou, non loin de Manyanga-Sud, est un point de ravitaillement et de recrutement de porteurs, dans une région fertile, salubre et populeuse. *Loutété* domine un coude à angle droit que fait le Congo ; de là, la route des porteurs longe le fleuve jusqu'à Léopoldville en passant par des villages nègres.

Léopoldville, à 500 kilomètres de Banana, est à la fois le « terminus » du chemin de fer à construire et le point de départ de la navigation dans les eaux du grand plateau central africain. Cette station est située sur une terrasse dominant de 20 mètres une petite baie au débouché occidental du Stanley-Pool, qui est à 280 mètres d'altitude.

Le *Stanley-Pool* ou « étang de Stanley » est un élargissement du fleuve de forme arrondie ; sa surface égale la moitié d'une province belge ; il renferme des îles, îlots et bancs de sable nombreux, couverts de grandes herbes, de papyrus, d'arbustes et de palmiers ; sa faune se compose d'hippopotames, de crocodiles et d'oiseaux aquatiques.

Sur les rives du Stanley-Pool se trouvent aussi *Kinchassa*, près de Léopoldville, dans une position avantageuse et sur une hauteur très salubre ; puis *Loubikou* et *Kindolo ;* à l'est, *Kimpoko*, station de missionnaires américains protestants ; sur la rive droite, **Brazzaville**, devenu chef-lieu du Congo français, fondé en 1880 par M. de Brazza, puis *St Joseph de Linzolo*, avec une mission des Pères du Saint-Esprit.

Sur le Haut-Congo, rive gauche, il faut signaler :

Msouata, station de mission anglaise ;

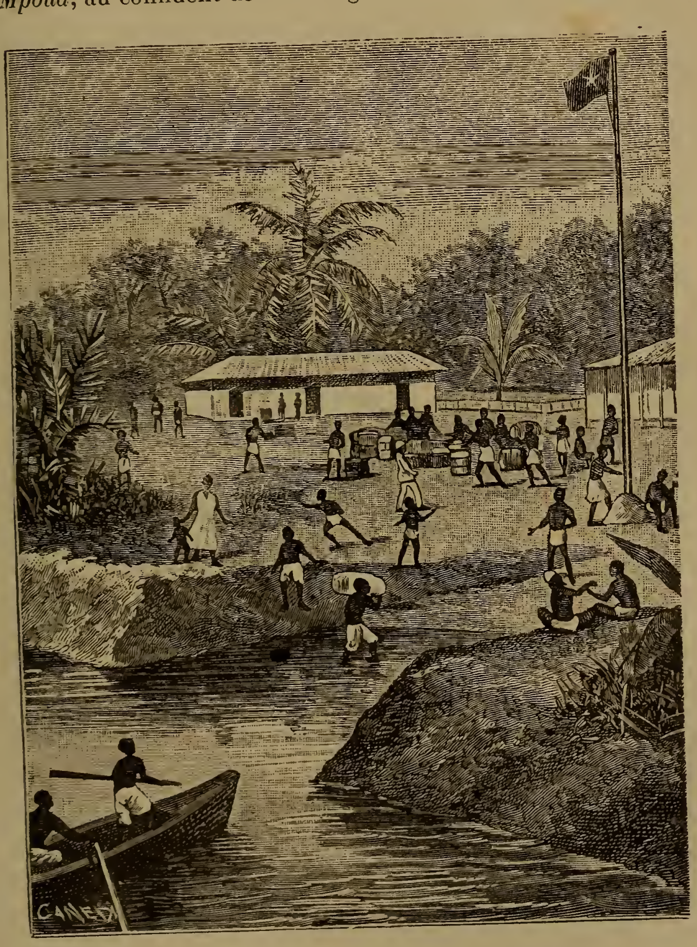
Kwamouth, au confluent et sur la rive droite du Kwa, station de missionnaires belges (Berghe Ste Marie).

Bolobo et *Loukoléla,* organisées comme les précédentes, en 1882, par Stanley et Hanssens ;

Equateurville, sous la ligne équinoxiale et au confluent du Rouki, organisée par Stanley et van Gèle en 1883, et confiée depuis aux missionnaires catholiques.

Sur la rive droite, désormais belge, se trouvent :

Mpoua, au confluent de l'Oubangi ;



La station d'Equateurville sur le Congo central.

Bangala et *Oupoto*, créées en 1883 par Stanley et Coquilhat.

L'*Arouwimi* possède depuis 1889 un camp retranché, pour la répression de la traite des nèges. En remontant cette rivière en

1883, Stanley dut s'arrêter aux chutes de *Yambouya*, où en 1887, il établit son camp avant de partir pour le Haut-Nil.

Stanley-Falls, station créée par Stanley en 1884, dans une île en aval des Chutes qui portent son nom, fut détruite par les Arabes en 1887, mais rétablie bientôt après par Tippo-Tip, reconnu chef de ce district lointain.

Nyangwé, à 4° de latitude sud, est une bourgade arabe et un grand marché d'esclaves et d'ivoire ; elle compte, paraît-il, 6000 habitants. Elle fut visitée par Livingstone, Cameron, Stanley, et sert d'objectif à tous les voyageurs qui traversent cette région centrale africaine.

Kasongo, presque aussi peuplée et située au S.-E. de Nyangwé, est la capitale de Tippo-Tip.

Cazembé, à 1000 m. d'altitude, non loin du lac Moéro, est un grand village nègre et la résidence des « cazembés » ou rois de la région.

Sur la rive occidentale du Tanganika, *M'pala* est une station fondée en 1882 par le capitaine Storms, mais administrée actuellement par les Pères Blancs de N.-D. d'Afrique.

Sur la rive orientale du lac, *Karéma*, en face de M'pala, fut aussi une station belge fondée par Storms en 1882. Plus au nord, *Ujiji (Oudjidji)* est une bourgade arabe célèbre dans l'histoire des explorations, ainsi que *Tabora* (Kazeh) qui se trouve sur la route des grands lacs à Bagamoyo et Zanzibar.

Sur le haut *Lomami*, un second camp retranché surveille la traite des nègres dans la région de Nyangwé.

Dans le bassin central du Kassaï ont été fondées par Wissmann, en 1884, *Loulouabourg*, sur la Louloua, près de la frontière du Mouata-Yambo, et l'année suivante, *Louébo*, au confluent du Louébo avec la Louloua.

§ IV. ORGANISATION COLONIALE.

Progrès accomplis. — L'Etat indépendant du Congo a fait dans ces dernières années des progrès très considérables, que nous allons résumer dans les points suivants.

Le *commerce* de la région, qui s'élève déjà à plus de quinze millions de francs, consiste à procurer aux noirs des cotonnades

et autres objets d'habillement et de ménage, du sel, de la poudre, etc., que l'on troque contre le café, l'ivoire, le caoutchouc, la gomme, l'arachide (fruit oléagineux), la noix et l'huile de palme, les bois de teinture, etc.

Des *services réguliers* de paquebots belges, anglais, allemands, hollandais et autres relient Banana avec Anvers, Hambourg, Liverpool et les autres ports de l'Europe.

La *navigation maritime*, poussée dans le bas Congo jusque Boma, est assurée de pouvoir remonter jusqu'à Matadi.

Divers travaux, tels que sondages, pose de bouées, construction de feux, ont été entrepris pour donner plus de sécurité à la navigation du bas fleuve.

Les *nombreuses explorations* continuées depuis 1880 ont fait découvrir plus de 12000 kilomètres de voies naturellement navigables, sur les affluents du Congo : le Kassaï, l'Oubangi, etc.

La carte cadastrale du bas Congo destinée à servir de base à la propriété foncière est terminée, et la brigade topographique réunit les éléments nécessaires à l'établissement d'une carte générale du bas Congo.

La *justice*, à deux degrés, fonctionne régulièrement dans le bas Congo.

Un *service des postes* assure le transport rapide, régulier et à bon marché de la correspondance et des colis postaux.

L'*état civil* institué fonctionne pour les naissances, les mariages et les décès des non-indigènes, et il sera sans doute bientôt établi pour les indigènes des environs des stations.

Un *service médical*, dirigé par des docteurs belges, est établi à à Banana, Boma et Léopoldville.

Une *force publique* importante, composée de plusieurs milliers de soldats noirs, commandée par des officiers et sous-officiers européens, est déjà disciplinée, exercée et capable de faire respecter les décrets et règlements.

La sécurité absolue est assurée à la route des *caravanes* entre Matadi et Léopoldville, où l'on peut voyager aussi librement et avec moins de risque que sur bien des routes d'Europe.

Un service de *portage à dos d'hommes* dessert cette région des Chutes, que d'aucuns disaient inhabitée, et où en une année, on a trouvé 80,000 indigènes pour le transport de plus d'un million de kilogrammes de matériel et de marchandises.

La présence sur les eaux du haut Congo, au cœur de cette Afrique sauvage, qu'il y a trente-cinq ans l'on croyait encore in-

habitable, d'une flottille de 15 *bateaux à vapeur*, dont le nombre va chaque année en augmentant, est remarquable.

L'autorisation a été obtenue d'émettre en Belgique un emprunt de 150 millions de francs dont les titres sont admis à la cote de la Bourse de Paris et dont les premières séries ont déjà été émises avec succès.

Les tribus indigènes les plus vivaces de l'intérieur descendent jusqu'au bas Congo pour venir se mettre au service des blancs, comme soldats, matelots, terrassiers, forgerons.

Les établissements commerciaux, dont, il y a dix ans, la chaîne ne dépassait pas Nokki, sont arrivés aujourd'hui à Bangala et à Louébo, au centre du continent, sous la protection de la bannière de l'Etat.

On a créé, dans les stations de l'Etat, des *troupeaux de gros bétail* pour la consommation et la reproduction. Déjà à Boma il y a un troupeau de 200 bêtes à cornes ; il y en a d'autres non moins importants, à Matadi, Loukoungou, Léopoldville et Loulouabourg.

Une entreprise agricole, fondée par un Belge, M. de Roubaix, dans le bas Congo sur l'île Matéba, est en pleine voie de prospérité et peut servir de modèle.

Une maison de commerce belge, *Sanford exploring expedition*, achète de l'ivoire dans le haut Congo, pour être revendu sur la place d'Anvers devenue à cette occasion, comme Londres, un marché européen pour l'ivoire.

Une nouvelle société, les *Magasins généraux*, est constituée pour établir un hôtel et un bazar à Boma.

Une autre société a pour but d'organiser les transports par bœufs, entre le bas Congo et le haut Congo, en attendant la voie ferrée.

Le fait le plus remarquable est la construction déjà commencée d'un *chemin de fer* de 400 kilomètres qui reliera les ports de Matadi et de Léopoldville, à travers la région montueuse des Cataractes, pour suppléer à l'innavigabilité de cette partie du grand fleuve.

Pour cette construction, une société s'est constituée au capital de 25,000,000 de francs, dont 10 millions ont été souscrits par l'Etat Belge lui-même, le reste par des particuliers ou des sociétés financières de divers pays.

Ajoutons, dans l'ordre humanitaire, l'établissement des *camps fortifiés* de l'Arouwimi, du Lomami et autres, destinées à la

répression de la traite des Nègres faite par les Arabes mahométans venant de l'Est.

Ajoutons enfin dans cet ordre, des lois édictées pour la protection des indigènes, pour la *suppression graduelle de l'esclavage*, l'interdiction de la chasse à l'homme, la proscription de l'importation des liqueurs enivrantes, qui sont cause des querelles entre indigènes, et de celle des armes, dont les tyrans abusent vis-à-vis des populations inoffensives.

Tel est, jusqu'à présent, le magnifique résultat obtenu en si peu de temps par l'initiative généreuse du Roi des Belges, secondée au début par l'énergie de Stanley et le dévouement de 300 agents Européens, la plupart Belges et Anglais, les autres Français, Suédois, Allemands, Américains, etc.

Espérons que l'avenir réserve à l'*État indépendant du Congo* un heureux développement, au grand profit de la civilisation africaine et du commerce européen, ainsi qu'à l'honneur de la Belgique et de son Roi.

La fête du Roi en Afrique. — Terminons ce chapitre par un fait rétrospectif patriotique.

Une lettre de M. Destrain, secrétaire de M. le vice-gouverneur Janssen, nous a donné quelques curieux détails sur les manifestations qui ont eu lieu à Vivi, à l'occasion de la fête patronale du Roi, le 25 novembre 1885 :

» A huit heures du matin, une salve de 21 coups de canon annonce la solennité du jour, — ni plus ni moins qu'en Belgique. Tout le personnel de Vivi se trouve près de la batterie de canons de montagne Krupp, dont le tir est dirigé par les lieutenants Baert et Lienart. La petite garnison est sous les armes.

» Le signal de « feu » est donné.... Le canon tonne.... Les soldats haoussas présentent les armes, le drapeau bleu est hissé sur le mât de pavillon, le clairon sonne. Tous les fronts se découvrent et les cris de « Vive le Roi ! » retentissent longuement.

» Mais les indigènes des environs ont entendu le salut ; ils savent que l'on fête le Souverain dont Massala (revenu de l'exposition d'Anvers) leur a parlé dans son langage imagé. Bientôt, au détour du chemin, apparaît la caravane des chefs de Vivi, marchant à la file indienne et suivis de nombreux sujets. Rien de plus pittoresque que ce défilé de nègres, revêtus d'uniformes mul-

ticolores, sous le soleil éblouissant d'Afrique. La station ne tarde pas à être noire de monde. Les chefs arrivent au pavillon du vice-gouverneur.... de longues et bruyantes acclamations retentissent. Elles sont interrompues par Massala, qui, au nom des autres chefs, exprime leur reconnaissance et leurs vœux pour le Roi.

» M. Janssen répond à cette manifestation par un speech qui soulève de nombreuses acclamations ; puis ordonne une distribution de présents et de rafraîchissements, tant aux chefs qu'au personnel de la station.

» Les chants et les danses commencent. La place de Vivi présente un coup d'œil des plus animés : à la danse des indigènes succèdent celle des travailleurs Kabindas et Loangos, la danse guerrière des Crowboys et des Haoussas et la fantasia arabe des Zanzibarites. Le personnel de la station baptiste d'Underhill a entendu le canon et arrive dans ses canots pour prendre part également à la fête.

» A six heures, un banquet réunit le personnel européen de Vivi : MM. Janssen, Parminter, de Cuvelier, Destrain, baron Reichlin-Meldegg, De Kuyper, Dr Smith, lieutenants Jungers, Baert et Lienart, Mikozewski, Cranshoff, Ullf, Ruen, Lieden, etc., etc. Le toast porté au Roi, par M. Janssen, est salué d'un triple hourrah.... »

Ainsi fut célébrée, pour la première fois, sur les bords du Congo, la fête patronale du Roi Léopold, souverain de l'Etat indépendant.

CHAPITRE VI.

MŒURS ET COUTUMES DES CONGOLAIS.

§ I. DE LA RACE NÈGRE EN GÉNÉRAL.

Bien que l'ethnographie ou l'étude des peuples Congolais, ait été traitée incidemment plus d'une fois dans les chapitres précédents, nous allons cependant y revenir pour faire connaître et apprécier davantage ces pauvres sauvages dont les mœurs et coutumes rappellent, en bien des points, ceux de nos ancêtres germains ou gaulois.

Grands enfants gâtés, la nature tropicale si riche semble avoir trop fait pour eux ; en leur accordant une existence trop facile, elle les a exposés plus que d'autres, aux pratiques vicieuses, aux misères morales et à la dégradation dont il est de notre devoir de les tirer.

Avouons que ces intéressants indigènes ne sont que des sauvages ; qu'ils vivent de peu, ne s'habillent guère, logent dans des huttes ou chaumières ; que leurs besoins, en un mot, sont très restreints et leurs industries bien primitives. Toutefois le contact des Européens modifiera cet état de choses. Les échanges de produits du pays contre les cotonnades, les ustensiles, les colifichets européens amèneront les indigènes à des mœurs moins simples, et leur coquetterie tout d'abord y trouvera son compte, car ces pauvres natifs ne sont généralement que de grands enfants, quand

ils ne sont pas de féroces cannibales, abrutis par les passions, ou plutôt des malheureux démoralisés par la traite de chair humaine.

Allons plus loin. Les nègres du Congo ne sont-ils pas devenus les frères d'adoption des Européens qui, en s'emparant de leurs territoires, se sont préposés pour les gouverner?

N'est-il pas convenu de considérer un gouvernement, un souverain, un maître quelconque comme le père de ses peuples ou de ses sujets.

Soyons plus généreux, je dirai même plus chrétiens. Pourquoi refuserions-nous la fraternité des Congolais ? Nous sommes blancs et ils sont noirs, objecterez-vous. Oui, mais ce n'est là qu'une question de couleur, qu'on ne doit pas discuter, dit le proverbe. Qui vous dit que les noirs ne se croient pas plus beaux que nous, « visages pâles » ! Et comment pourrions-nous les convaincre du contraire ?....

Ils sont sauvages, c'est vrai, mais ni plus ni moins que nous ne l'étions il y a deux mille ans. Et qui nous dit que dans deux mille ans, les Africains ne nous auront pas gagnés, dépassés en civilisation ?...

Ils sont païens, superstitieux, cruels, anthropophages ! Qu'étions-nous jadis, avant l'influence du christianisme ? Les Romains traitaient nos pères de Barbares ; soyons plus charitables, de peur qu'un jour les Congolais ne nous appliquent la même épithète, et tâchons de les attirer doucement à nous comme des amis malheureux, des frères cadets, des enfants prodigues qu'il faut réintégrer dans la grande famille dont nous sommes les aînés.

Rapportons ici l'opinion que se sont faite de la race noire, trois des hommes qui, avec les missionnaires catholiques, l'ont le mieux connue et le plus étudiée dans son pays même : Stanley, Speke et Livingstone.

La barbarie nègre. — H. Stanley nous expose en quelques lignes pourquoi et comment les pauvres Congolais sont restés sauvages jusqu'ici.

« La civilisation, constamment rebutée, reste stationnaire en présence de la barbarie, qui oppose une barrière jusqu'ici impénétrable au progrès. On feint d'oublier comment l'Angleterre, la Gaule, la Belgique, de sauvages qu'elles étaient, sont devenues policées ; et aujourd'hui que, dans le cœur de l'Afrique, des



Femmes nègres des factoreries du bas Congo.

millions d'hommes demeurent encore sans culture morale ou intellectuelle, on s'écrie étourdiment que les indigènes sont incapables de s'assimiler nos enseignements. Comment les Africains, enfermés dans une région apparemment inaccessible, auraient-ils pu se perfectionner ? Aucun peuple connu dans l'histoire n'est sorti seul, et sans assistance extérieure, de son état de barbarie primitive. L'Europe moderne s'est constituée avec les éléments les plus disparates, Celtes,

Huns, Goths, Vandales, Grecs, Romains, Francs, Saxons, Normands, Sarrasins, Turcs, dont les rapports constants, dont les longues rivalités même ont servi de base à l'organisation moderne de notre société. Si quelques-unes des races qui ont envahi l'Afrique septentrionale avaient pu s'épancher par-delà l'Equateur, les aborigènes de la région méridionale ne seraient nullement aujourd'hui les êtres sauvages que nous rencontrons. Mais jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, on ne soupçonnait même pas la nature du pays situé de l'autre côté des rapides d'Issanghila ; on ignorait combien est faible en réalité la barrière placée entre la civilisation et la grande voie naturelle qui partage en deux zones égales la vaste région vierge de l'intérieur; on ne se doutait pas que la nature y eût formé cent autres artères navigables et faciles à utiliser pour l'exploitation des régions les plus distantes. Comme membre de la grande communauté humaine, je me réjouis de ce qu'un territoire aussi étendu, d'une aussi grande valeur économique, soit encore à la disposition des générations futures. »

Opinion de Speke. — On ne peut se demander sans étonnement comment la race nègre est restée immobile depuis tant de siècles, lorsque le progrès a pris une marche comparativement si rapide dans tous les pays qui environnent l'Afrique ; par là même on est conduit à cette hypothèse que si les races africaines ne sortent pas bientôt des ténèbres où elles sont plongées, leur sort inévitable est d'être remplacé par des êtres d'un ordre supérieur. Leur salut serait assuré, si on pouvait leur imposer un gouvernement pareil à celui que l'Inde a reçu de nous ; sauf cela, je ne leur vois guère aucune chance d'avenir. Pour le moment, en effet, l'Africain n'est en état, ni de se tirer d'affaire par lui-même, ni de mettre à profit l'assistance que les autres

peuples pourraient lui donner. Son pays est dans une trop complète anarchie, agité de troubles trop permanents, pour que l'inquiétude où il est relativement à ses moyens de subsistance lui permette aucune autre préoccupation. Ce que ses pères ont fait, il le fait à son tour, fidèle à une tradition séculaire. Comme eux, il force sa femme à travailler, vend les enfants qu'elle lui a donnés, réduit en esclavage tous ceux sur lesquels il peut mettre la main, et hors du temps où il combat ainsi pour s'asservir les autres, il se contente de boire, de chanter, de danser pour tromper l'ennui qui le ronge, menant à peu de chose près la vie du singe, insouciante et joyeuse.

Quelques-uns, en très petit nombre, fabriquent des étoffes de coton, menuisent le bois, forgent le fer ou le cuivre, préparent le sel, etc. Mais leur règle, à tous, est de travailler aussi peu que possible, et leur usage constant de ne rien emmagasiner au delà des approvisionnements nécessaires pour la saison prochaine, de peur que leurs chefs ou leurs voisins, leur enviant cette richesse inusitée, ne se hâtent de les en dépouiller.

Je puis ajouter que l'esclavage est une des grandes causes de leur oisiveté ; il rend le travail humiliant pour les maîtres, qui le repoussent comme les assimilant à leurs esclaves. Toute la besogne intérieure retombe ainsi sur les femmes, qui brassent la bière, cuisent les aliments, broient le blé, fabriquent la poterie et les corbeilles, prennent soin de la maison et des enfants, le tout sans préjudice de l'aide qu'elles portent aux esclaves employés à la culture, et de la surveillance des troupeaux qui leur est parfois confiée.

Réhabilitation du nègre, par Livingstone. — Il est possible de réhabiliter l'Africain. Nous ne doutons ni de son cœur, ni de son intelligence, et nous ne déses-

pérons pas de la tâche que nos frères d'Amérique ont entreprise à Libéria, sur la côte de Guinée.

Quant à la place que le nègre doit un jour occuper parmi les peuples, nous n'avons rien vu qui justifie l'hypothèse de son infériorité native, rien qui prouve qu'il soit d'une autre espèce que les plus civilisés.

L'Africain est un homme doué de tous les attributs qui caractérisent la race humaine ; si des siècles de barbarie l'ont dégradé, il en a été de même de bien des peuples d'autres races.

Il n'est pas du tout classé par les ethnologues au dernier degré de l'espèce humaine ; physiquement il est aussi fort que le civilisé ; et comme race, il est doué d'une vitalité surprenante. Les spiritueux et les maladies qui ont été si fatales à l'Indien de l'Amérique du Nord, aux habitants de l'Australie et des îles de la mer du Sud, paraissent incapables d'anéantir les nègres. Même ce trafic monstrueux qui les a décimés et les a arrachés de leur berceau depuis des siècles, ne les a pas empêchés de renaître et de noircir la moitié du Nouveau Monde. La nature les a doués d'une force de résistance qui leur permet de supporter les privations les plus affreuses ; elle leur a donné une gaieté qui leur fait tirer le meilleur parti possible des situations les plus cruelles.

La force de résister aux souffrances de la captivité, ou, comme diraient certaines gens, l'aptitude à l'esclavage, n'appartient du reste qu'à certaines peuplades africaines. Ce n'est pas une question de climat : impossible de faire un esclave d'un Krooman, qui habite la partie basse et malsaine de la côte occidentale ; ni d'aucun membre des tribus cafres, dont la région est toute différente et beaucoup plus élevée.

Le patriarcat est la forme du gouvernement africain ; selon le caractère du chef, ce gouvernement est

despotique ou admet un conseil des anciens de la tribu. Il arrive parfois que le despote est cruel jusqu'au meurtre, jusqu'à la folie sanguinaire ; le peuple se soumet à ce bon plaisir monstrueux, tant il a de respect pour celui qui le gouverne ; mais en général l'autorité est douce. La même remarque s'applique à la religion de ces tribus.



Mussirongo, type de nègre de l'Afrique occidentale.

Cette paralysie des facultés inventives annoncerait-elle que chaque race est destinée à remplir certaines fonctions dans un vaste plan tracé par la Providence, et dont nous ne pouvons saisir qu'une trop taible

partie pour comprendre l'ensemble ? Ne voyons-nous pas, même en Europe, de nombreux exemples de coopération dont ne se doutent point les coopérateurs ?

On trouve partout, et à chaque instant, la preuve que les membres de toute société humaine sont guidés par une force qui ne leur appartient pas, force supérieure qui les conduit à des résultats qu'ils n'avaient pas prévus, et indique un plan providentiel, dont la sagesse finira par être évidente pour tous.

Il est possible, également, que cet arrêt des facultés inventives chez les races qui nous ont précédés dans la voie des découvertes, ait été résolu pour que la plus grande somme de puissance fût du côté de la religion chrétienne, qui enseigne aux hommes à vivre en paix et à s'aimer les uns les autres. Si le pouvoir que la science met au service des nations chrétiennes eût été accordé aux peuples qui semblaient devoir l'acquérir par le cours naturel des choses, nous ne voyons pas de raison pour que les bouddhistes et les musulmans n'eussent pas tourné contre nous leurs armes perfectionnées.

Christianisation du nègre. — On nous a demandé tant de fois, ajoute Livingstone, si les Africains étaient capables d'embrasser le christianisme, que nous croyons devoir hasarder les observations suivantes ; elles paraîtront inutiles à ceux qui connaissent les résultats que les missionnaires ont obtenus depuis vingt-cinq ans dans l'ouest et dans le midi de l'Afrique ; mais elles répondront aux personnes qui nous ont interrogé.

Cette question paraît impliquer, chez ceux qui nous l'adressent, l'idée que la réception de l'Evangile exige une haute intelligence et un jugement exercé. Il se rencontre, il est vrai, des hommes qui, par tempérament, examinent et discutent tous les sujets, autant

du moins que leurs facultés le leur permettent ; mais ceux qui, dans la vie, n'obéissent qu'à la raison pure, forment dans toutes les races une très petite minorité.

Nous citerons à cet égard les paroles de sir James Stephen : « Les apôtres, dit-il dans l'un de ses Essais historiques, affirment qu'il existe chez tous les hommes un *discernement spirituel* qui permet à l'intelligence non obscurcie par la passion ou les appétits grossiers, de reconnaître la voix divine, soit qu'elle se manifeste par le sentiment intérieur, soit qu'elle emprunte le langage des prophètes. Ils croient que cette vigueur morale peut s'allier à la faiblesse de l'entendement, et que le pouvoir de discerner la vérité de l'erreur, en matière religieuse, ne dépend pas du degré de culture des facultés intellectuelles. L'Evangile, patrimoine spécial du pauvre et de l'illettré, a servi à des millions d'hommes qui n'ont jamais construit un sillogisme. »

Si nous avons cité les paroles qu'on vient de lire, c'est parce qu'elles expriment une croyance qui est la nôtre, à savoir : que notre divine religion est à la portée du plus humble des hommes, aussi bien que des plus nobles esprits. Toutefois, l'enseignement de ses vérités sublimes doit différer suivant les diverses classes de la famille humaine, et se plier aux circonstances où l'individu est placé. Les moyens d'amélioration doivent en outre se modifier suivant la nature des individus. Il faut que le missionnaire fasse usage de tout ce que lui inspire sa charité pour stimuler le paresseux, adoucir le brutal, éclairer l'ignorant, et prêcher à tous la loi d'amour et de pardon.

Quant aux résultats qu'ont obtenus les missionnaires, nous avons pu voir par nous-même des preuves évidentes de leurs succès, tant sur la côte occidentale que dans le midi de l'Afrique, où de nombreux chrétiens indigènes, intelligents et bien vêtus, forment le

plus heureux contraste avec ceux des mêmes peuplades qui sont restés païens.

La lanterne magique de Livingstone. — Cet illustre missionnaire protestant se servait volontiers de la lanterne magique, comme le font également les missionnaires catholiques, pour projeter soit contre un mur, soit contre une toile tendue les images ou les scènes de l'histoire sainte.

La gravure que nous avons donnée, page 19, représente un incident assez joyeux d'une séance donnée par ce prédicant chez le bon roi Chinté, au pays des Lounda, situé au nord du lac Bangouélo.

Une centaine de femmes entouraient le monarque, dont la principale épouse était placée au premier rang et portait sur la tête un curieux bonnet rouge. A chaque parole du souverain, les dames de la cour faisaient entendre une sorte de chant plaintif, tandis qu'une bande de musiciens composée de trois tambours et de quatre tympanistes jetaient au vent l'harmonie la plus douteuse. L'assistance paraissait charmée.

Livingstone avait apporté une lanterne magique : en admirer les tableaux, c'était ce que souhaitait surtout le roi Chinté. Ses désirs furent enfin satisfaits.

« Je trouvai mon chef sauvage, dit le voyageur, environné de ses dignitaires et de ses femmes ; le premier tableau représentait le sacrifice d'Abraham ; les personnages étaient aussi grands que nature, et les spectateurs ravis trouvaient que le patriarche ressemblait infiniment plus à un Dieu que toutes les images de pierre et de bois qu'on offrait à leur adoration.... Les femmes écoutaient mes explications avec une silence respectueux ; mais lorsque remuant la glace où l'image était imprimée, le couteau qu'Abraham tenait levé sur son fils vint à se mouvoir en se dirigeant de leur côté, elles supposèrent que c'étaient elles qui allaient être égorgées à la place d'Isaac, et, se mettant à crier toutes à la fois : « Ma mère ! ma mère ! » elles s'enfuirent pêle-mêle en se jetant les unes sur les autres, tombèrent sur les petites huttes qui renferment les idoles, foulèrent aux pieds les plantes de tabac, mirent en pièces tout ce qu'elles rencontraient; il nous fut impossible de les rassembler de nouveau. Toutefois Chinté resta bravement assis au milieu de la mêlée, et ensuite examina l'instrument avec un vif intérêt. »

Le nègre soldat. — La vie si dure des peuples nègres les prédispose aux sacrifices exigés par l'état militaire : aussi les Européens s'en servent-ils généralement comme milice dans leurs colonies.

Le général Wolseley, l'ancien commandant en chef des forces britanniques qui a conquis la gloire sur les champs de bataille de la Guinée, du Cap et des bords du Nil, avait qualité pour analyser les aptitudes militaires de la race noire. Il n'est pas d'homme en Europe qui connaisse mieux les soldats nègres pour les avoir eus sous ses ordres et pour les avoir vaincus, et les détails ci-après émanent de sa plume autorisée.

Lorsque les croisières anglaises de l'Atlantique capturaient autrefois une de ces cargaisons d'esclaves que des aventuriers sans scrupules achetaient sur la côte de Guinée pour les revendre au Brésil ou à Cuba, le médecin-major de l'escadre choisissait avec soin les noirs les plus vigoureux. Ces sujets d'élite étaient aussitôt instruits et baptisés et recevaient le nom d'un guerrier illustre. On les appelait Wellington, Nelson, Marlborough ou Napoléon, ce qui leur était assez indifférent, car les peuplades africaines sont loin d'avoir des idées bien arrêtées sur les mérites comparés de ces grands généraux. Puis, sans leur demander leur consentement, on les enrôlait sous les drapeaux de S. M. Britannique. Ainsi se recrutaient les régiments des Indes occidentales qui tenaient garnison dans les Antilles et les possessions anglaises de la Gambie, de Sierra Leone et de Lagos.

A peine ces nègres avaient-ils endossé l'uniforme qu'ils devenaient d'admirables soldats. Le même sauvage qui eût été incapable de tracer une ligne droite, si on avait essayé de lui enseigner un métier manuel, devenait au bout de quelques semaines un troupier accompli. Lord Wolseley ne craint pas d'affirmer qu'un Basouta

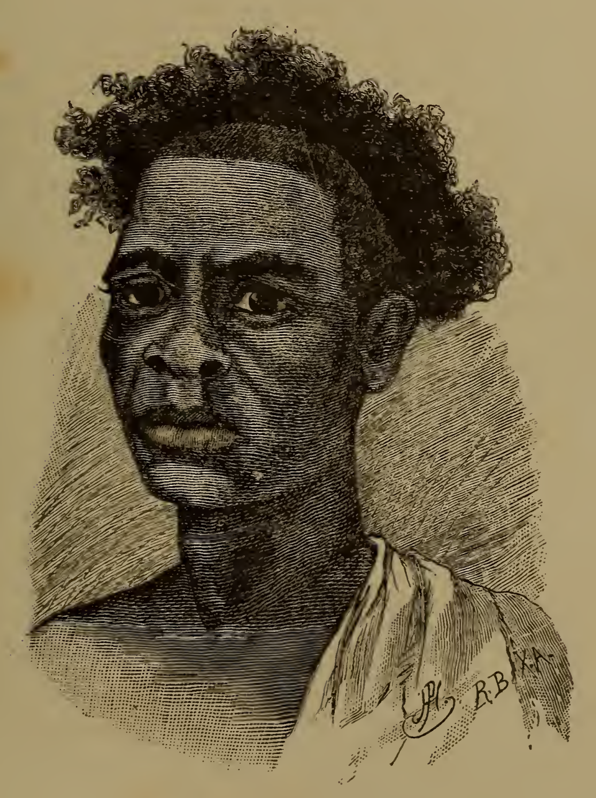
ou un Zoulou apprennent l'exercice beaucoup plus vite qu'un Européen. C'est l'histoire du chien de chasse que l'on mène pour la première fois à la recherche du gibier. Peu importe l'intelligence du sujet, c'est un instinct de race qui se réveille en lui avec une puissance irrésistible. Il en est de même du nègre qui est né d'une tribu où les hommes sont tous guerriers de génération en génération.

Mettez-lui un fusil à la main ; comme il a dans le sang quelque chose de militaire, le maniement de l'arme et l'école de peloton excitent dans son cœur un entrain, une admiration, un enthousiasme que les jeunes conscrits des nations européennes n'éprouvent pas toujours au même degré.

A la vérité, il existe en Afrique peu de tribus où les hommes naissent soldats, mais le nègre, fût-il issu d'une race peu belliqueuse, n'en possède pas moins les deux vertus que les peuples civilisés ont le plus de peine à acquérir : nous voulons dire l'aptitude à supporter les privations et le fétichisme de la consigne. Ce qui rend les épreuves de la guerre si cruelles pour les jeunes recrues brusquement arrachées à la charrue ou à l'atelier, ce n'est pas la crainte du danger, c'est bien plutôt la fatigue des nuits passées en plein air, les longues marches sans pain, les déceptions de l'étape où manque la distribution de vivres. En arrivant sous les drapeaux, le sauvage habitué à se nourrir du produit plus ou moins incertain de sa chasse, a déjà son éducation faite. Il n'est pas accoutumé à déjeuner et à dîner à heure fixe, et s'il est obligé de s'endormir le soir, l'estomac vide, ce contre-temps n'altère ni sa bonne volonté, ni la vigueur de ses muscles ; une ou deux journées de jeûne forcé sont à ses yeux un de ces menus incidents qu'il accepte comme une des conditions normales de son existence.

§ II. MŒURS ET USAGES DES BAYANZI.

Les Bayanzi. — Dans l'impossibilité de rapporter en détail les mœurs caractéristiques de chacune des peuplades du bassin du Congo, nous choisissons comme



Indigène des rives du Stanley-Pool.

type particulier celles des Bayanzi, qui habitent les deux rives française et belge du moyen fleuve, entre le Kassaï et l'Equateur. Nous les décrirons d'après le capitaine Hanssens qui a séjourné parmi eux pendant plusieurs années, de 1881 à 1885.

Physiquement, nous dit-il, les Bayanzi ont bonne apparence. En général, la taille est au-dessus de la moyenne et chez quelques-uns elle est beaucoup plus élevée. Le corps est bien fait, les jambes sont nerveuses, quoique assez grêles ; les épaules sont larges, le buste est bien découpé ; les bras sont assez faiblement musclés. La figure, légèrement aplatie, leur donne une physionomie caractéristique ; l'angle facial est ouvert, le crâne rond, rarement pointu.

La **coiffure** est extrêmement soignée et arrangée avec beaucoup de goût. Les cheveux assez longs sont séparés en deux nattes par une raie longitudinale descendant du front au cou suivant le plan médian de la tête.

Chacune de ces deux parties est divisée à son tour en plusieurs autres nattes perpendiculaires à la première. Toutes ces parties sont tressées de manière à former des dessins variés, mais toujours originaux et dénotant un sens artistique prononcé. Deux ou trois de ces nattes sont tressées en forme de cornes qui se projettent en avant au-dessus du front et aux deux tempes. Bien souvent, cependant, les coiffures présentent un type tout différent de celui dont je viens de donner une idée. C'est ainsi que j'ai vu quelques femmes dont la tête était complètement rasée des deux côtés et n'avait conservé les cheveux que dans la zone médiane. Ces cheveux, relevés en bourrelet fixé au moyen d'huile de palme, présentent à l'œil l'apparence des cimiers qui surmontaient jadis les casques de nos pompiers.

Chez les Bayanzi, la barbe est rare et clairsemée et les chefs seuls la portent au menton ; sauf cette exception en faveur des membres des familles souveraines, tous les Bayanzi, hommes et femmes, s'épilent com-

plètement la face, cils et sourcils compris. Est-ce par coquetterie ou par mesure de propreté ?...

Ce qui, chez les Bayanzi, est aussi caractéristique que la coiffure, ce sont les **tatouages**. Tandis que les Batéké se découpent longitudinalement les joues par des stries parallèles descendant des tempes vers la bouche, les indigènes dont je m'occupe se tatouent de préférence le front. Ils pratiquent parallèlement à la ligne des yeux une ou deux rangées d'incisions en forme de croix. Quelquefois ces incisions se continuent sur les tempes, jusqu'un peu en dessous des yeux. D'autres fois une troisième rangée, perpendiculaire aux deux premières, descend de la naissance des cheveux, suivant le plan médian de la tête et se prolonge jusqu'à l'extrémité du nez. Parfois aussi, chez les femmes surtout, le buste est orné d'une façon analogue. Plusieurs rangées d'incisions de formes variées s'étendent alors de la naissance de la gorge jusqu'au ventre et projettent latéralement des branches qui contournent la poitrine.

Le **costume** des Bayanzi est des plus élémentaires. Il se compose, chez les femmes comme chez les hommes, uniquement d'un « pagne » ou pièce d'étoffe indigène enroulée autour des reins et descendant jusqu'aux genoux. Le jour où il fait froid et le soir, les « gens à l'aise » portent en outre une autre pièce d'étoffe de même espèce qu'ils drapent autour du buste et qu'ils ont soin de déposer dès que la température s'élève.

L'étoffe indigène est parfois remplacée, chez les coquets, par une étoffe commune qu'ils achètent chez les Basombo, teinte en rouge sale et bordée d'une mince bandelette en drap rouge. Les ornements sont de deux espèces : les *bijoux* et les *peintures*.

En fait de **bijoux**, les hommes se bornent à porter aux poignets et à la cheville un simple anneau de

laiton, formé par un tronçon de « mitaku », enroulé autour de la naissance du bras ou de la jambe. Quelques-uns, mais ils ne sont pas nombreux, ont autour du cou une baguette de fil de fer dont les extrémités sont réunies et fixées par des soies d'éléphants de manière à former bourrelet. Cela leur sert à la fois d'ornement et de fétiche.

Les chefs principaux, Ibaka, Mukuala, etc., portent en sautoir d'une épaule à la hanche opposée, un saucisson de drap bleu (bleu saved list), auquel ils attachent, au moyen de fibres de palmier, de petites calebasses, des gourdes minuscules et autres fétiches qui doivent les garantir de tous les maux qu'ils redoutent.

Chez les femmes, les bijoux ont plus d'importance. Les simples anneaux portés par leurs seigneurs et maîtres se transforment pour elles en larges bracelets de laiton couverts de ciselures d'un dessin primitif, mais assez artistement exécuté, et en jambières du même métal montant quelquefois jusqu'à mi-jambe et qui rappellent à distance des fragments des armures défensives de nos anciens chevaliers. Quelques-unes, les plus huppées, portent autour du cou des colliers immenses de cuivre massif, dont le poids atteint parfois jusque 20 ou 25 livres. Ces carcans, qui reposent à la naissance des épaules, semblent ne pas trop les gêner et elles se montrent très fières d'un ornement dont l'aspect seul effraierait nos belles dames d'Europe.

Quant aux **peintures**, elles sont exclusivement réservées aux hommes. Ici, la fantaisie se donne libre carrière. Tantôt des lignes multicolores, bleues, jaunes, rouges, blanches, courent le long des bras à la façon des passepoils qui ornaient jadis les « kourka » de nos lanciers, et viennent se rejoindre sur le dos en for-

mant des arabesques de dessins variés. Tantôt la poitrine est sillonnée par des lignes analogues s'étendant sur toute la hauteur du torse et projetant



Ibaka, vieux chef ou roi des Bayanzi de Bolobo.

latéralement des embranchements qui rappellent les brandebourgs de nos uniformes contemporains. Quelquefois aussi des cercles concentriques de couleurs différentes s'épanouissent au creux de l'estomac ou

entre les mamelles et font ressembler leur buste à des cibles pour carabines Flobert. L'ensemble de ces décorations multicolores, toujours exécutées avec infiniment de goût, ressort fort bien sur le fond bronzé de la peau et donne à tous ces corps à demi nus une physionomie *sui generis*. L'ornementation de la figure est l'objet de soins particuliers. Dans les circonstances ordinaires, ils se bornent à recouvrir les paupières de l'un ou l'autre de leurs yeux d'une couche de couleur blanche, faisant de loin l'effet d'un monocle à large garniture d'argent. Mais, dans certains cas particuliers : mort d'un chef, départ pour la guerre, premières visites aux blancs, etc., etc., la face est couverte de dessins multiples, aux couleurs les plus variées, exécutées avec autant de finesse que de sentiment artistique.

Les femmes, comme on le disait plus haut, ne recourent pas à l'emploi des peintures ; très souvent cependant elles s'enduisent le corps tout entier d'une teinte rouge uniforme obtenue par l'infusion de poudre de n'koula.

L'armement des Bayanzi est exclusivement offensif. Il se compose de fusils à silex, de lances, de javelots et de couteaux. Quelquefois aussi, mais rarement, on rencontre des arcs et des flèches, qui sont particulièrement employés pour la chasse.

Les fusils ou plutôt les mousquetons proviennent des *Basombo* et sont remis comme cadeaux, lors des achats d'ivoire. Les Bayanzi ornent ces armes de bandelettes de laiton qu'ils se procurent en aplatissant les « mitakos » qu'ils reçoivent en payement et de petits clous à large tête de cuivre disposés de manière à former des dessins variés. Cette ornementation alourdit considérablement le poids de l'arme, et c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer

la prédilection qu'ils montrent pour les petits fusils.

Les Bayanzi, quoique très pacifiques au fond, affectent des allures de farouches guerriers, et jusqu'à présent on a rarement vu un indigène de cette tribu qui ne fût porteur, soit d'une lance ou d'un javelot, soit d'un couteau et quelquefois des deux à la fois. Les armes semblent faire partie intégrante de leurs personnes ; ils s'en munissent dans les circonstances les plus communes.

Cérémonies funèbres. — La mort d'un Bayanzi riche ou jouissant d'une certaine autorité donne lieu à une série de cérémonies très intéressantes à observer.

Dès que le défunt a rendu le dernier soupir, le corps est lavé complètement. La figure est ensuite couverte de peintures fantaisistes, les jambes sont repliées de manière à faire remonter les genoux le plus haut possible et fixées dans cette position par des ligatures en écorce d'arbre ou en étoffe indigène.

Le corps est alors enroulé dans les plus riches étoffes laissées par le défunt et présente après cette opération l'aspect d'un vaste manchon multicolore, aussi large que haut, surmonté d'une tête bariolée dont les yeux ternes sont largement ouverts.

Ainsi fagoté, le corps est exposé devant la hutte habitée par le défunt, et pendant huit ou dix jours, les indigènes du village et des villages voisins viennent exécuter autour du cadavre des danses funèbres, accompagnées de chants, de roulements de tambours et de coups de fusils. Ce charivari commence au lever du soleil, dure toute la journée et se prolonge parfois bien avant dans la nuit.

Le « malafou » circule à pleines jarres et les danseurs ne se retirent que lorsqu'ils sont épuisés par la fatigue ou ivres-morts.

Les mêmes scènes recommencent le lendemain et les jours suivants.

Sous le rapport des **croyances religieuses**, j'avoue que je ne suis pas encore parvenu à me procurer des renseignements assez positifs et détaillés.

Tout ce que je sais, c'est que leur religion consiste en un grossier fétichisme, qui les amène à donner des vertus surnaturelles aux objets les plus disparates.

Le papier surtout paraît avoir à leurs yeux une valeur considérable comme préservatif des maux qu'ils redoutent, et quand il m'arrive de déchirer un brouillon de lettre ou un vieux journal, je suis certain d'en retrouver les débris quelques heures après, dans la chevelure de nos voisins qui répondent gravement et d'un air convaincu, « m'kissi » (fétiche), quand je leur demande pourquoi ils sont ornés de cette manière.

Je m'empresse d'ajouter qu'avec la mobilité d'esprit qui les caractérise, un fétiche ancien perd bien vite sa valeur à leurs yeux, quand ils ont l'occasion de le renouveler, sans bourse délier, bien entendu. Le « m'kissi » d'aujourd'hui sera mis au rancart pour faire place à celui de demain ; et telle tête qui un jour est ornée d'un article de l'*Echo du Parlement*, m'apparaîtra le lendemain couverte de la chronique religieuse de l'*Univers* ou du *Journal de Bruxelles*.

Les Bayanzi croient en un ou plutôt en plusieurs Etres suprêmes ; l'un de ces derniers a spécialement un succès énorme. C'est celui qui règle à son gré les cataractes du ciel, qui les ouvre et les tient fermées, suivant ses dispositions. Les invocations ne lui sont cependant pas adressées directement ; elles lui parviennent par l'intermédiaire des fétiches qui prennent auprès de lui la défense de leurs clients.

La casque. Administration du poison. — Un vol est-il commis dans le village, un canot chavire-t-il sur

le Congo, un homme est-il dévoré par un crocodile ou mordu par un serpent, un accident quelconque entraîne-t-il la mort d'un ou de plusieurs des habitants du village, aussitôt le féticheur est appelé à faire avaler une calebasse de liquide empoisonné à tel ou tel individu désigné soit par lui-même, soit par le chef, soit encore par la rumeur publique.

Cette opération a pour but de faire connaître le ou les auteurs qui ont causé, par leurs maléfices, l'accident que l'on déplore.

Si le malheureux parvient à expectorer « la *casque* », c'est-à-dire le poison qu'on l'a condamné à absorber, son innocence est proclamée *urbi et orbi* et de grandes fêtes sont célébrées en son honneur, sans doute à titre de réparation. Si, au contraire, l'estomac conserve la liqueur empoisonnée, le pauvre diable meurt après d'horribles souffrances et sa culpabilité, dès lors, ne fait plus de doute pour personne. Généralement, sauf le cas de flagrant délit, dans lequel le poison est administré au coupable pour l'amener à nommer ses complices, les individus désignés pour subir l'épreuve, appartiennent à la classe des riches, et il est extrêmement rare que cette épreuve ait pour eux des conséquences funestes. Ce sont là pour le féticheur de petites sources de bénéfices qui augmentent à la fois ses richesses et son influence.

(Capitaine HANSSENS).

§ III. QUELQUES TYPES DE ROIS NÈGRES.

Les chefs de Vivi et les vieux habits européens. Voici un curieux passage où Stanley décrit à la fois les chefs ou roitelets de Vivi et leurs costumes, tels qu'il les revit lorsque son second voyage le ramena en cet endroit, en 1879.

» A quatre heures du soir, dit-il, nous retournâmes à notre camp, sur la plage, pour conférer avec les chefs de Vivi. Entourés

d'environ une quarantaine d'hommes armés, ces chefs me furent amenés par le souriant *Massala,* qui me les présenta tour à tour par ordre d'importance.

» D'abord, le doyen des seigneurs de Vivi, s'appelant *Vivi-Mavoungou,* de Banza-Vivi, fils d'un père qui portait exactement le même nom. C'est un petit homme trapu et affligé d'un pied bot. Il nous regarde de travers, d'un air de truculente bravade, qui voudrait être un air aimable et obséquieux. Il porte une livrée bleue de domestique, un bonnet phrygien en tricot multicolore et un caleçon de nuance criarde.

» Vient ensuite *Ngoufou-Mpanda,* de Banza-Sombo, vigoureux vieillard à cheveux gris, véritable Oncle Tom, vêtu d'une tunique rouge de soldat anglais, un chapeau de feutre brun, un caleçon à carreaux, un collier en poils d'éléphant enfilé de quelques reliques de fétiches, en guise de porte-bonheur. Des anneaux en fil de laiton ornent les chevilles de ce personnage. Il porte la main à son chapeau, se courbe pour me faire une révérence qui ne manque pas de grâce, et, à l'aide d'une jambe, il se gratte l'autre, comme les matelots.

» Puis on me présente *Kapita*, un chef de physionomie joviale, de taille grêle, enveloppé d'une tunique de soldat bleu foncé, les chevilles et le cou garnis comme les chevilles et le cou du précédent. Après un salut imitant également celui des marins, il se range pour faire place à Vivi-Nkou, dont les traits flétris, les yeux hilares, indiquent que la sobriété n'est pas sa maîtresse vertu. Celui-ci est vêtu d'une redingote noire et d'un chapeau de soie. En fait de caleçon, une ample jupe de laine écarlate.

» Enfin vient *Benzani-Congo,* un brave jeune homme bien découplé, portant un paletot brun foncé qui a évidemment appartenu au domestique de quelque club de Londres, un caleçon en toile de coton à pois bleus et des anneaux en fil de laiton aux chevilles, aux poignets et au cou.

» Les hommes d'armes n'avaient pas mauvaise tournure. Les profits du commerce leur avaient fourni les moyens de s'affubler d'habillements convenables, en calicot à dessins ou en calicot écru. Presque tous étaient coiffés d'une casquette de toile rayée, ayant la forme d'un prétentieux bonnet phrygien ; quelques-uns, mais le petit nombre, portaient de préférence le feutre anglais ou le chapeau de paille. Comme armes, des fusils à pierre portant la marque « Tower ».

» Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de

Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que, par un miracle de bonne fortune, je pusse parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches, pour adopter des vêtements d'occasion européens, tels qu'on en porte à White-Chapel, par exemple. Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits ! Les anciens uniformes des héros militaires de l'Europe, les livrées des laquais de clubs et de la valetaille attachée aux Pharaons modernes, les vieilles robes d'avocats, les habits usés des Rothschild, les sévères redingotes de mes éditeurs eux-mêmes serviraient à parer des chefs du Congo, qui s'y pavaneraient avec joie, les jours où ils auraient à se mettre en grande tenue, pour faire des visites de cérémonie.

» Depuis, l'expérience a entièrement confirmé mes premières prévisions : j'ai rencontré par milliers de noirs enfants de l'Afrique qui ne croient pas déroger en utilisant les vieux habits des pâles enfants de l'Europe, mais, au contraire, se donnent beaucoup de mal pour réunir de quoi acheter ces vêtements et en devenir les légitimes et fiers propriétaires. »

Les vieux habits : Voilà, certes, un article d'importation dont ne se doutent guère les personnes qui ne sont pas initiées aux secrets du commerce africain. Ce que la côte occidentale d'Afrique consomme de vieux habits, de vestons passés, de redingotes usées, de fracs hors d'usage, de tuniques d'uniformes démodées, est inimaginable. Les anciens uniformes rouges ou bleus des soldats anglais ou français trouvent là un placement admirable. Les vieux habits galonnés et chamarrés sont extrêmement demandés. Il n'est pas de frac, quelque usé qu'il puisse être, qui ne trouve amateur au Congo. Seuls, nos malheureux pantalons ne sont pas appréciés là-bas.

Le Roi-Soleil. — N'Combé, le roi-Soleil, est un joyeux type de souverain nègre des régions nord-ouest du Congo. Un voyageur, qui le rencontra il y a quelques années, en visitant une factorerie, nous en fait le portrait suivant.

« Nous devions déjeûner à la factorerie, et j'étais tranquillement assis sur un baril de caoutchouc, écrivant quelques notes, lorsque je me sentis frapper lourdement sur l'épaule. En me retournant je me trouvai face à face avec N'Combé, le *roi-soleil :* c'était un homme d'une taille énorme et d'une figure toute joviale ; il était revêtu d'une immense robe de chambre de popeline écossaise à brandebourgs noirs, entièrement déboutonnée,

afin de laisser voir sa chemise blanche sur laquelle brillaient une broche et trois gros diamants fabriqués à Hambourg, à deux pour un sou. Son pagne était d'un rouge éclatant. Autour de son cou flottait une ample cravate taillée dans un vieux rideau. Il tenait à la main une canne de tambour-major, et son chef était orné d'un chapeau dit *tuyau de poêle,* orné d'un gros galon d'or au milieu duquel étincelait un magnifique soleil en or. Cette allusion délicate au nom du roi était due à la munificence de la maison allemande, toujours à l'affût de tout ce qui pouvait flatter le maître de ces parages.

» Le possesseur de tant de merveilles se tenait debout devant moi, se rengorgeant comme un paon. Il répétait sans cesse : *Miaré* (c'est moi qui suis) *N'Combé, rey pass todos* (roi passé tous), *rey sobre todos* (roi sur tous), *king king kingman* (roi des rois).

» Jamais l'autre roi-soleil, Louis XIV, ne dut paraître aussi fier de sa personne. Tout en me déclinant son nom et ses attributs, N'Combé me serrait les deux mains en riant aux éclats, car N'Combé rit toujours, même et surtout quand il coupe le cou d'un Bakalais, ou entaille le dos de ses femmes. Il se fit ensuite lire la lettre du commandant, et après l'avoir entendue, déclara qu'il donnait, lui, toutes ses terres aux Blancs, mais qu'en revanche nous devions obliger beaucoup de blancs à venir séjourner dans son pays. Il se retira ensuite, ayant obtenu de nous la promesse que nous irions nous installer chez lui aussitôt après notre déjeûner, ce qui fut fait....

» Nous prîmes possession de notre nouvelle demeure au milieu des acclamations frénétiques du village, mis en belle humeur par des distributions répétées de rhum. Nous avions pour logement une case en bambous, spacieuse, à deux compartiments, et située à ravir au sommet d'une colline très élevée. A nos pieds se déroulait le fleuve dont la vue pouvait suivre le cours tortueux pendant plus d'une lieue, depuis le premier village bakalais jusqu'à la pointe Fétiche. D'abord le fleuve était droit et resserré, mais il s'élargissait tout à coup et formait une immense nappe d'eau de plus d'un mille de largeur : on pouvait voir, de notre case, plusieurs hippopotames prenant leurs ébats dans ses ondes limpides. Devant nous, l'horizon était borné par les montagnes qui longent le lac Zielé, tandis que derrière prenaient naissance des forêts immenses. Le roi nous voyait avec joie admirer ce magnifique paysage. « Aussi loin, disait-il, que la vue s'étend, c'est mon royaume. »

Il mentait impudemment, mais nous fîmes semblant de le croire.

» Nous lui offrîmes notre cadeau de bienvenue ; il consistait en un veston de velours, qui avait vu des jours meilleurs, deux barils de poudre, des étoffes, des perles, du tabac et surtout de l'alougou.... Il se mit ensuite à déguster notre rhum, en faisant mille pasquinades. En contemplant ce joyeux monarque, qui, du matin au soir, riait aux éclats, et répétait sans cesse, comme un perroquet : *N'Combé be king, kingman, rey pass todos,* ou ôtant le chapeau devant le rhum et déclarant que le rhum était le seul roi *pass todos* (par dessus tout), j'écrivais sur mon calepin : « C'est décidément une bonne bête que N'Combé. » Erreur profonde ! N'Combé n'est ni bon ni bête ; mais au contraire méchant et fort roué ».

Funérailles royales. — Quelques mois après cette entrevue, le roi-soleil était mourant. Il avait, dans une expédition, brûlé un village et fait exécuter la plupart des habitants. Un des survivants lui ayant apporté une bouline de vin de palme, il la but d'un trait, et sans la faire goûter auparavant par ses femmes, sage précaution dont l'oubli lui coûta cher. Le vin était empoisonné. Les Européens essayèrent de le guérir ; mais les femmes et les sujets de N'Combé exigèrent qu'il fût traité à la manière du pays et avalât les remèdes effroyables que préparait le féticheur. Le roi-soleil mourut au milieu de souffrances atroces et d'épouvantables hallucinations.

...» On avait assis N'Combé dans son grand fauteuil et coiffé d'un bonnet orné de grelots, fait jadis pour quelque rôle de folie au théâtre ; il était revêtu du gilet d'argent, qu'il tenait de notre munificence, et de ses plus beaux pagnes ; entre ses jambes étaient sept ou huit cannes et au-dessus de sa tête se déployait tout grand ouvert cet énorme parapluie dont le défunt était autrefois si fier. Deux femmes avaient chacune une de ses mains dans leurs mains et, de temps à autre, lui secouaient les bras ; ses fils se tenaient debout à ses côtés et pleuraient. Tout cela présentait un incroyable mélange de sinistre et de grotesque. Tous les hommes du village étaient assis autour de la case, leur fusil à la main ; de temps en temps, ils tiraient une salve funèbre.

» A onze heures, selon le vœu exprimé par le roi-soleil mourant, on a promené son cadavre dans un hamac autour des factoreries et du village. Le cortège, précédé d'un accordéon, de deux tam-

bours et d'une petite musique de marchand de robinets, était très nombreux et faisait un tapage infernal. On avait une barrique de rhum, deux cents livres de poudre et pas mal d'étoffes, pour célébrer d'une manière tout à fait exceptionnelle les obsèques de ce chef illustre. Vers trois heures, on a fait sortir les femmes de la case pour mettre le corps dans son cercueil. La factorerie avait donné une caisse immense ; on la remplit à moitié des plus beaux effets du défunt, que l'on coucha sur ce lit précieux, puis on continua à mettre dans la caisse des objets donnés par la factorerie ou ayant appartenu à N'Combé, tels que son grand chapeau à claque, son chapeau à soleil d'or, ses cannes, ses parapluies, ses gobelets, ses flacons d'eau de lavande et une quantité d'étoffes de toute espèce. On répandit sur le tout le contenu de quatre bouteilles de gin, après quoi le menuisier de la factorerie ferma le cercueil au moyen de clous énormes. Toutes les femmes rentrèrent, et alors éclata une explosion de désespoir plus tapageuse, si c'est possible, que celles qui avaient précédé. »

*
* *

On le voit, si toutes ces scènes de la vie sauvage ont un côté risible et grotesque, elles ont aussi un côté qui attriste l'âme et qui fait désirer pour ces pauvres nègres la régénération par les principes de la vie chrétienne.

CHAPITRE VII.

LES MISSIONS CATHOLIQUES DU CONGO.

§ I. LES MISSIONS EN GÉNÉRAL.

Action du christianisme. — Il y a deux mille ans, la religion chrétienne a sauvé l'Europe et les autres contrées méditerranéennes de la corruption du paganisme ; elle a préparé et opéré la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui, civilisation que déjà depuis quatre siècles notre race blanche a communiquée à l'Amérique et à diverses autres parties du globe.

C'est la même puissance religieuse, qu'elle soit plus ou moins masquée sous les apparences d'intérêts politiques ou mercantiles, ou qu'elle agisse directement au grand jour par le moyen des missions catholiques et protestantes, c'est la religion qui opérera encore le plus sûrement la régénération de cette intéressante race noire africaine, privée si longtemps de ses bienfaits.

Incontestablement, l'Evangile du Christ a pénétré dans l'Afrique centrale avec les missionnaires portugais et autres, il y a plusieurs siècles déjà ; de nombreux vestiges en font foi ; mais le bien qu'ils y ont opéré a été relativement peu marquant, et surtout peu stable. Il était réservé à notre époque d'expansion nécessaire de la race européenne, de voir se briser les portes qui fermaient « le continent mystérieux » à l'influence de la Bonne Nouvelle.

L'action pacifique et moralisatrice des missions catholiques est telle dans l'Afrique centrale, que le gouvernement de l'Etat du Congo a confié provisoirement la plus lointaine de ses provinces à l'administration des Pères Blancs des stations de *Mpala* et de *Kibanga*, sur le lac Tanganika. En outre, il a sollicité et obtenu du Saint-Siège l'érection du *Vicariat apostolique du Congo belge.*

Le gouvernement de la République française, fort peu sympathique à la religion en France, protège cependant les missionnaires catholiques dans ses possessions du Gabon et du Congo, et dans les contrées de l'Orient, car il les considère comme le moyen le plus certain d'étendre l'influence nationale en pays étrangers.

Dieu veuille que cette union des deux puissances temporelle et spirituelle persiste partout et toujours, et que les missionnaires ne rencontrent pas au Congo, comme on l'a vu ailleurs, plus d'obstacles à leur influence de la part de certains blancs que des indigènes eux-mêmes.

Surtout qu'il ne soit pas dit plus tard que « la civilisation européenne », avec ses côtés défectueux, ait été plus nuisible qu'utile à ces pauvres natifs africains, comme il en a été pour certaines peuplades de l'Amérique ou de l'Océanie.

La partie de l'Afrique équatoriale qui nous intéresse ici forme deux *vicariats apostoliques*, savoir : 1° celui du *Congo belge*, desservi par les Missionnaires de Bruxelles ; — 2° celui du *Haut-Congo*, administré par les Pères Blancs de N.-D. d'Afrique.

Voici quelques détails sur l'organisation des chrétientés congolaises naissantes.

Missions étrangères belges. — Cette congrégation, établie sous le patronage de l'Immaculé Cœur de

Marie, a son siège à Scheut-lez-Bruxelles. Depuis de longues années, elle évangélise avec succès les vicariats apostoliques *de Mongolie* et *du Kan-Sou* (Empire chinois).

A la demande du roi des Belges, le Pape l'a chargée également de la mission fondée en 1888, sous le titre de *Vicariat apostolique du Congo belge*, et comprenant la plus grande partie de l'Etat indépendant. Un séminaire pour les études africaines est établi près la célèbre Université catholique de Louvain.

Stations : *Nemlao*, près Banana, et *Boma* (desservies provisoirement par les PP. français du St-Esprit) ; — *Léopoldville*, sur le Stanley-Pool, *Berghe-Ste-Marie* (Kwamouth), au confluent du Kassaï, et *Loulouabourg*, qui sont desservies par les Missionnaires belges.

Missions des Pères d'Alger. — La congrégation des Pères d'Alger, dits aussi PP. de N. D. d'Afrique, et *Pères Blancs*, à cause de leur costume blanc quasi arabe, a été établie par Mgr Lavigerie, pour les besoins de l'Algérie d'abord, ensuite du Sahara et de la région des Grands Lacs équatoriaux.

Elle dessert, entre autres missions, le *vicariat apostolique du* Haut-Congo, se composant de la partie du territoire belge située entre le Congo supérieur et le lac Tanganika. Les stations sont : *Kibanga*, sur la baie Burton, et *Mpala*, toutes deux situées sur la rive occidentale du Tanganika.

La mission de *Karéma*, sur la rive orientale, dépend du vicariat apostolique dit du Tanganika.

Les jeunes Congolais élevés en Belgique. — Dans notre ouvrage intitulé : le Congo Belge illustré, nous avons parlé du jeune *Wamba,* le premier nègre Congolais baptisé et élevé en Belgique, par les soins de la famille Walford, d'Anvers. Son auguste marraine, notre bien-aimée reine Marie-Henriette, lui avait fait donner le nom de *Henri-Léopold*. Après avoir reçu le sacrement de confirmation des mains de Mgr l'archevêque

de Malines, le jeune Wamba est reparti pour l'Afrique en 1888.

Heureux les jeunes Congolais que les circonstances amènent en Belgique, s'ils y trouvent toujours une éducation vraiment chrétienne, seule capable de les améliorer eux-mêmes et de les rendre aptes à exercer plus tard, dans leur patrie, une influence bienfaisante sur leurs tribus.

On sait que dans ce but, M. l'abbé Van Impe, directeur du pensionnat de Saint-Louis de Gonzague, de Gyseghem (lez-Alost), a déjà accueilli généreusement chez lui plusieurs jeunes nègres originaires du Congo. Ayant préalablement communiqué son projet au Gouvernement de l'Etat libre, il en reçut l'encouragement suivant :

« M. le Directeur, j'ai eu l'honneur de placer sous les yeux de Sa Majesté votre lettre du 15 juillet (1888), par laquelle vous voulez bien proposer à l'Etat du Congo de pourvoir dans votre établissement à l'instruction de deux enfants congolais.

« Le gouvernement, interprète des sentiments du Roi, apprécie hautement les vues élevées qui vous ont dicté votre offre, et vous remercie de votre généreuse initiative. Je serais heureux de m'entretenir avec vous, des moyens d'exécution les plus propres à réussir dans votre projet, etc... »

« (*Signé*) Ed. Van Eetvelde, administrateur-général des Affaires étrangères et des cultes. »

Il nous semble qu'il y a là un exemple à imiter par plusieurs de nos établissements catholiques d'éducation, qui, par là, rendraient un service signalé, non seulement à l'Œuvre belge du Congo, mais spécialement à celle des Missions catholiques.

Les trois premiers enfants nègres élevés à Gyseghem sont : Léopold Vidi, fils de Paolo, de Banana, et les deux frères Ebida et Bina, originaires de l'Arouwimi. Ces deux derniers furent arrachés aux esclavagistes par le lieutenant belge Daenen.

Le jeune Vidi, aujourd'hui âgé de 15 ans, fut ramené en Belgique par l'excellent directeur de la justice au Congo, M Gustin, qui le fit d'abord élever chez les Frères des Ecoles chrétiennes de la paroisse St-Jacques, à Liège.

C'est là qu'il fut baptisé en 1888 par Mgr Doutreloux, dans une cérémonie des plus touchantes ; S. M. le Roi voulut être son parrain, et sa marraine fut Madame la comtesse de Steinlein, la grande protectrice des noirs.

Le 18 Mai 1889, M. Gustin le conduisit lui-même à Gyseghem,

où il fut accueilli au milieu des démonstrations affectueuses de toute la paroisse. Les drapeaux Congolais et Belge flottaient sur l'Institut St-Louis, et ce fut une fête pour tous les élèves que la réception de ce cher condisciple noir, qui dès ce jour devint pour eux un véritable frère et ami.

M. l'abbé Van Impe, qui veut bien nous écrire ces détails, ajoute que le jeune Léopold est un garçon de bonne nature, docile, intelligent, fort affectueux et bien aimé de ses camarades. Il est surtout pieux, ne connaissant pas le respect humain, dévot envers la T. Ste Vierge, très reconnaissant pour ses bienfaiteurs et ses maîtres. Ses progrès dans les études humaines sont aussi remarquables que sa piété ; il parle et écrit parfaitement en français. Lors de la visite de Mgr Lambrecht, Evêque de Gand, à l'établissement de St. Louis de Gonzague, le jeune noir fut choisi pour complimenter le digne prélat, aujourd'hui si regretté, et il le fit au nom de tous ses compatriotes. Monseigneur, ému, le bénit, lui, sa famille, ses amis, et tous les Congolais appelés à la connaissance du vrai Dieu.

Le dimanche, 12 janvier, M. Van Impe donnait une conférence contre l'esclavagisme à 1500 personnes réunies dans l'église de Nieuwerkerken, près Alost. Après la conférence, nos jeunes nègres chantèrent un cantique, et, pendant le salut, ils firent une double et fructueuse collecte, au profit des pauvres de la commune et des missions belges au Congo.

Les écoles au Congo. — On conçoit que, jusqu'à présent, l'enseignement au Congo ne soit qu'à l'état de projet ; il est prévu, nous le savons, dans les dispositions des organisateurs de l'Etat indépendant. Déjà les leçons de catéchisme et nécessairement aussi les éléments de la langue française, sont donnés par les missionnaires établis à Nemlao, Boma, Berghe-Ste-Marie, Kibanga, Mpala et ailleurs.

Quant à l'avenir, nous nous croyons en mesure de dire que S. M. le Roi-Souverain compte « demander le concours des Congrégations enseignantes, pour les écoles du Congo, aussitôt qu'il y aura là, dans les principaux centres, assez d'élèves blancs et noirs, en âge et en état de recevoir utilement leur enseignement... »

Mais auparavant « S. M. enverra des religieuses institutrices belges, qu'on forme dans le dessein d'aller aider les missionnaires-prêtres à élever de jeunes enfants et à les préparer pour les écoles des instituteurs; car c'est par l'enfance qu'il faut commencer, si l'on veut obtenir de bons résultats. »

Le but de S. M., dans l'instruction des indigènes, n'est pas précisément d'en faire de faux savants aussi vaniteux qu'intraitables, mais de les initier avant tout aux professions usuelles d'agriculteurs, jardiniers, menuisiers, maçons, forgerons, etc. ; on formera les plus intelligents aux emplois de garçons de commerce, d'écrivains pour les bureaux et les factoreries, de surveillants et d'aides de tout genre pour les administrations civiles, les chemins de fer, les cadres de la milice armée, etc.

C'est à Quatrecht, commune de Wetteren, au diocèse de Gand, qu'est établi le noviciat des *Sœurs missionnaires* destinées au Congo. Fondé par Monseigneur Lambrecht et par le chanoine Janssens, ce noviciat spécial se rattache à la Congrégation des Sœurs de la charité ; il compte déjà une vingtaine de sujets, dont plusieurs partiront bientôt pour l'Afrique.

Le costume de ces religieuses est heureusement choisi : il se compose de la robe blanche, symbole touchant de la virginité, joint au scapulaire noir, emblème de l'engagement perpétuel à la croix et à la souffrance que le missionnaire doit nécessairement endurer, s'il veut voir fructifier son apostolat. Nul doute que le nom de *Sœurs Blanches* n'acquiert bientôt parmi les noirs, la popularité dont jouissent, sous le nom de *Pères Blancs*, les missionnaires de Monseigneur Lavigerie qui évangélisent le haut Congo.



Voyage du missionnaire catholique dans l'Afrique centrale.

§ II. LES MISSIONS DU CONGO CENTRAL.

Les premiers départs. — La première expédition de nos missionnaires de Scheut-lez-Bruxelles, est partie d'Anvers le 26 août 1888, à bord de l'*Africa*. Elle se composait de M.M. Gueluy, supérieur, Ferdinand Huberland, Emeri Cambier et Albert de Backer, tous quatre originaires du diocèse de Tournai. Ils sont allés fonder la mission de Berghe-Ste-Marie, au nord du confluent du Kassaï avec le Congo. Le nom de cette station rappelle celui de Mgr Van den Berghe, curé d'une paroisse d'Anvers, et bienfaiteur insigne de la mission.

Un second départ, qui a eu lieu au mois de juillet 1889, se composait de M. Van Ronslé, supérieur, avec M.M. Jules et Ferdinand Carmyn, et avait pour destination la mission de Loulouabourg, poste avancé sur la Louloua, affluent du Kassaï.

Ces deux missions, de création toute récente, n'ont pu encore se faire connaître par leurs résultats. Les deux lettres que nous publions ci-après, et qui sont empruntées à l'excellente *Revue des Missions de Chine et du Congo*, relatent quelques incidents préliminaires de voyage et d'établissement.

Lettre de M. Van Ronslé. — Boma, 7 août 1889.

Dieu soit loué! Après un voyage de 28 jours, nous voici arrivés à Boma, et en si bonne santé que, chaque jour, nous avons pu célébrer la sainte messe, sauf votre serviteur, qui en a été empêché quatre fois.

C'est le lundi, 29 juillet, que notre navire arriva devant l'embouchure du Congo. Or, vous le savez, à 6 heures du soir, sous les tropiques, c'est la nuit. Il eût été dangereux de se hasarder, à pareille heure, à entrer dans le fleuve, au risque d'aller s'échouer sur

un banc de sable. En conséquence, on jeta l'ancre dans l'Océan, remettant le départ à l'aube du lendemain.

Accoudé à la balustrade du navire, et tourné vers le Continent, je considérais une petite lumière qui sert de phare à l'embouchure du fleuve. C'était, à ce moment, tout ce qu'on pouvait apercevoir de ces contrées mystérieuses, naguère à peine connues de nom, et qui préoccupent actuellement le monde entier. Et je me disais : « Il est là, devant moi, ce Congo auquel mon âme de prêtre aspire depuis si longtemps ! C'est là que Dieu m'attend pour avoir la mesure de mon amour ! C'est là que je vivrai, c'est là que je mourrai. Et toi, petite lumière, qui scintille là-bas, puisses-tu être le symbole de la vraie lumière que nous apportons avec nous ! Celle-ci est bien faible encore ; ce n'est qu'une étincelle au sein d'un Océan de ténèbres. Mais, j'en ai la confiance, de même que demain l'astre du jour illuminera cette nuit profonde, un jour aussi le soleil de l'Evangile brillera aux yeux de ces millions d'enfants de Cham. »

Le mardi, tandis que nous célébrions la sainte messe, le navire arrivait devant Banana. On ne s'y arrêta que pour prendre un pilote; puis on repartit, tantôt stoppant, tantôt jetant la sonde, et cela parce que, à cette époque, l'eau du fleuve est très basse et les bancs de sable nombreux. Nous eûmes ainsi tout le temps de considérer et d'admirer le fleuve et ses rives.

Qui a vu l'Escaut au-delà d'Anvers, là où il coule majestueux à travers de verdoyantes prairies, peut se faire une idée du Congo. Seulement, celui-ci est bien plus impétueux et déverse infiniment plus d'eau à l'Océan, où il pénètre avec tant de puissance, qu'à huit ou dix lieues de l'embouchure, les eaux de la mer ont encore la couleur rouge foncé des eaux du fleuve. A

Banana et au-delà, il a une lieue de largeur, deux cents mètres de profondeur en certains endroits, et une vitesse de cinq nœuds à l'heure. De Banana à Ponta-da-Lenha, les rives sont assez peu élevées pour rappeler celles de l'Escaut, mais avec cette différence que le vert tendre de nos prairies est ici remplacé par des massifs d'arbres et d'arbustes, si denses et d'une couleur si foncée que l'œil ne peut les percer.

A partir de Ponta-da-Lenha, la scène devient plus grandiose. Les rives s'élèvent en collines boisées de l'aspect le plus pittoresque ; des îlots semés dans le fleuve et couverts d'une luxuriante végétation, offrent à l'œil des points de vue les plus ravissants qu'un peintre puisse rêver. Comme elles tranchent sur le vert sombre qui les entoure, ces factoreries, ces villas, que nous voyons enfouies sous les gigantesques palmiers ou sous les monstrueux baobabs ! Non, vraiment, tout ce que nous avons lu sur les splendeurs de ce fleuve superbe, n'égale point ce que nous voyons. Cela défie toute description.

Nous arrivâmes à Boma, vers 11 heures du matin. Après quelques saluts donnés aux agents du gouvernement, nous nous rendîmes au local de la mission, desservie jusqu'ici par les Pères du Saint-Esprit, de la cordiale hospitalité desquels l'éloge n'est plus à faire.

La mission de Boma. — « Dimanche, 12 août. Voilà 12 jours que nous sommes ici, et, grâce aux soins des bons Pères, nous ne connaissons encore l'Afrique que par ses bons côtés. Mais demain, *le Héron* va nous conduire à Matadi ; puis, ce sera le voyage par terre. Sera-ce le commencement de nos souffrances ? Sera-ce encore une partie de plaisir ? Nous vous le dirons plus tard.

La résidence des Pères de Boma est fort bien située,

bâtie qu'elle est sur un monticule et non loin du fleuve. Vous y chercheriez en vain la moindre apparence de luxe, mais l'aménagement en est extrêmement commode. La maison est occupée par deux Pères, un Frère et dix-neuf négrillons. En dehors de quelques Européens, voilà de quoi se compose jusqu'ici la paroisse de Boma.

Les Pères du Saint-Esprit ne s'épargnent point cependant. La conversion des infidèles, en Afrique plus que partout ailleurs, demande du temps et de la patience. Sans doute Dieu, dans sa miséricorde, a marqué le temps et l'heure, où il fera luire la vérité, où il aura pitié de ces millions d'esclaves de Satan. Mais nous, missionnaires, nous devons donner notre dévouement et notre vie comme si cette heure était proche, et nous souvenir que le salut d'une seule âme suffira à notre récompense.

Les superbes jardins de Boma, ornés qu'ils sont des arbres des tropiques, font que, de loin, la ville semble former un parc d'un seul bloc. Il n'en est point ainsi cependant, car il y a deux groupes distincts, que l'on appelle Boma-beach (rive) et Boma-plateau. Boma-beach est constitué par le port, les quais, les entrepôts de l'Etat, le bureau des postes et les factoreries. Un débarcadère en fer, s'avançant à trente mètres dans le fleuve, permet le déchargement des bateaux. Boma-plateau est plus au nord, sur une colline. Là se trouvent les habitations des principaux agents et les villas des gros commerçants.

Quant à la population noire, c'est un ramassis de toutes les races. Ce n'est donc point ici, qu'on pourrait s'initier à fond aux mœurs et coutumes des nègres. Ainsi, rien que parmi les noirs enrôlés comme soldats au service du gouvernement, il y a six ou sept nationalités différentes, chacune ayant son jargon et son

caractère. Un point cependant en quoi tous se ressemblent, c'est la passion pour le tafia, genièvre. En toute affaire que vous avez à traiter, le premier mot et le dernier est toujours : *Mata-biche,* ce qui en portugais signifie : tueur de ver. Touchante coïncidence ! A propos de genièvre, le portefaix d'Anvers et son confrère à peau noire du Congo parlent la même langue !

Un matin, je dus me rendre à Boma-beach, pour faire retirer nos caisses. Je trouvai nos malles enfouies sous un tas de marchandises, d'où il s'agissait de les dégager. Je m'adressai à quatre nègres. Ceux-ci se mirent à l'œuvre en s'aidant d'un chant incompréhensible, dont le mot final fut l'inévitable *mata-biche.* Or je n'avais point de menue monnaie, et, à la poste où je devais me rendre pour changer mon argent, les nègres ne pouvaient m'accompagner. En conséquence, je ramassai un bout de papier qui gisait par terre, le divisai en quatre portions et en remis une à chaque individu. Ce mukanda d'un nouveau genre fut parfaitement accepté. A mon retour de la poste, chacun retira son gage d'un repli de son pagne et reçut son salaire.

Ordinairement cependant le mukanda n'est pas d'une simplicité aussi primitive ; on y joint quelque écriture. Au reste, le mukanda n'est point d'importation récente, comme on pourrait le croire ; les nègres l'emploient depuis un temps immémorial.

Un trait encore pour montrer qu'au Congo *mata-biche* est le commencement et la fin de toutes choses. Un missionnaire avait longtemps soigné un nègre malade et blessé. Quand le noiraud fut sur pied, le bon Père croyait recevoir ne fût-ce qu'une parole de remerciement. Il s'y trompait.— « Me voilà bien, maintenant, lui dit le drôle, *Mata-biche,* s'il vous plaît ? » Et il s'en alla en faisant claquer la langue.

C. Van Ronslé, miss. ap.

Lettre de M. Albert Gueluy. — Berghe-Sainte-Marie, le 11 juin 1889.

En Afrique, surtout pour une mission qui commence, les premiers établissements ne se fondent pas vite, si on veut les asseoir solidement. Ici les matériaux de notre seconde maison s'amassent rapidement sur le terrain déblayé ; seulement la briqueterie, prête



Nouvelle Eglise de Boma. (Cette église construite toute en fer dans les ateliers d'Aiseau (Belgique), mesure 25 m. de long sur 12 de large. Les doubles parois permettent la circulation de l'air, qui rafraîchit l'enceinte.

du reste à fonctionner, attendra encore quelque temps : du bois et de la paille feront plus lestement un abri pour les trois nouveaux missionnaires qui me sont annoncés comme devant partir d'Anvers le 15 juin. Dans deux mois nous serons donc sept missionnaires

ici ; mais le premier nouveau poste est déjà en vue, et là je n'aurai pas l'embarras de bâtir, l'Etat ayant construit et occupé ce poste depuis longtemps. Je commence même à calculer où sera la 3e résidence. Dès aujourd'hui il devient évident que mon canot en acier galvanisé ne suffira pas pour établir les communications entre nos stations. Tant que notre mission n'aura pas, — comme toutes les autres d'ailleurs, — lancé un petit vapeur sur les eaux du Congo et du Kassaï, on ne pourra jamais dire que son avenir soit assuré.

Nous allons commencer à nous mettre en quête d'enfants païens, il n'est pas bien difficile de faire l'acquisition de ces petits esclaves, pourvu qu'on ait de l'argent (environ 100 fr., ou un peu plus, par tête). Quelques bonnes âmes de Belgique ont déjà eu l'excellente idée de m'envoyer autant de noms de baptême à donner que de centaines de francs. Ces enfants, tout en s'instruisant, nous procureront une certaine somme de travail qui n'est pas à dédaigner, surtout parce qu'il nous coûterait moins cher que celui de nos soldats travailleurs.

Avant hier les Pères Cambier et Debacker faisaient une sortie en pirogue sur le Congo, lorsque au détour de la première pointe, ils se trouvent en présence d'une véritable grappe de pirogues remplies d'hommes tout bariolés de jaune et de rouge. Les coups de fusils font rage entre la rive et le fleuve ; mais à la première vue de l'*homme blanc*, le feu cesse ; les pirogues détalent au plus vite pendant que les riverains se jettent dans la brousse et les hautes herbes. Ces derniers pourtant ont reconnu les missionnaires ; ils viennent lentement et presque un à un, à la rencontre de la pirogue : « Père, voici nos blessés (trois, dont un seul gravement) ; nous n'avons plus de poudre, aidez-nous ! »

— « Nous sommes des prédicateurs de la paix ; vous êtes en guerre avec vos voisins qui sont aussi les nôtres, et cela pour la cause la plus futile (une querelle après boire où la canne à sucre fermentée jouait le plus grand rôle). Demain nous reviendrons pour vous engager à conclure la paix. » Hier, les Pères ne trouvèrent plus qu'un monceau de cendres et de ruines au lieu des trois premiers villages. Démarche pacificatrice auprès du chef agresseur, qui propose une réunion des chefs de tribus. Seulement, dans l'entretemps, on a de part et d'autre, fait des partisans dans les tribus voisines, et le chef incendiaire, craignant sans doute l'indemnité à payer, déclare, dès l'ouverture de la séance, vouloir courir les chances de la fortune : — « Eh! bien, courez », — et les Pères se retirent pour revenir ici soigner les blessés. — En ce moment les tambours de guerre battent de tous côtés, les trompes guerrières résonnent au milieu des cris sauvages du peuple dans chaque village. Ne songez pas, je vous prie, aux guerriers ivres de sang des récits européens : en voici un qui passe devant moi, il se rend précipitamment au champ de bataille ; des lignes jaunes et noires courent en éclairs par tout son corps ; une longue branche de pampre lui ceint trois fois les reins : « Avec cela, me dit-il, on ne saurait me tuer. » — Ce qui explique pourquoi tu as l'air si leste et si pressé ; tu ne t'arrêtes pas un instant? — Bientôt le voilà à examiner ma montre, à en écouter le tic-tac, à tirer des langues, mais des langues ! Enfin, à sauter et à battre des mains comme un enfant; bref, il ne sortit d'ici que pour rentrer chez lui. Cette guerre augmentera notre prestige; en revanche, elle peut conduire à la destruction de tous les villages à une lieue sur notre rive du Congo.

Veuillez, chers parents, vous souvenir toujours dans vos prières de votre fils dévoué, A. Gueluy.

Mission du Haut-Congo, Tanganika.

Lettre d'un Missionnaire de Mpala, rive S.-O. du lac Tanganika, au cardinal Lavigerie. Détails concernant les croyances des indigènes.

Des voyageurs nombreux avaient prétendu que nos sauvages de l'Afrique équatoriale n'avaient aucune *idée d'un Dieu créateur,* de l'existence des esprits, de l'immortalité de l'âme. Ces affirmations, faites et répétées avec assurance, avaient fini par constituer une objection grave contre la thèse des philosophes et des théologiens qui trouvaient une preuve de ces grandes vérités dans le consentement de tous les hommes.

Nous en savons assez aujourd'hui pour pouvoir dire, ou que ces affirmations sont l'œuvre d'une étrange légèreté, ou que leurs auteurs ont voulu se moquer de leurs lecteurs.

Voici donc, simplement exposés, les faits que nous avons constatés par nous-mêmes, les discours que nous avons entendus, dans des régions où l'action européenne ne s'est pas encore fait sentir, et où, par conséquent, nous avons les traditions africaines toutes pures.

Je commence par l'immortalité de l'âme.

Quand on enterre les morts dans l'Ouroundi, on étend, au fond de la fosse, une natte sur laquelle on dépose le corps dans une posture de suppliant, à genoux, les mains jointes. Il a les armes dont il se servait de son vivant ; mais elles sont de côté, étendues par terre, comme si la seule arme dont il ait désormais besoin était la prière.

Chez les Wassanzès, les morts sont enterrés à côté de la maison, et on fait souvent des cérémonies sur les tombes.

Le chef Si Kaponora, qui est venu nous chercher pour nous conduire dans le Massanzé, est mort, il y a huit ou dix mois. Les parents ont porté le deuil quinze jours, un mois, six mois et davantage selon leur degré de parenté. Nos nègres, n'ayant pas d'habits, expriment leur deuil par une bande d'écorce de bananier dont ils se ceignent le front. Le deuil est plus marqué quand ils ajoutent une bande sur la poitrine, c'est le plus grand signe de la douleur.

Les hommes de la famille de Si Kaponora avaient quitté le deuil depuis quelque temps, quand, un matin, ils entrèrent quatre ou cinq dans la maison, portant tous des marques blanches au front, à la poitrine et aux épaules. Il n'est pas rare de voir les nègres s'enjoliver la figure et le corps avec de la terre blanche ou rouge; aussi n'y prenions-nous pas garde d'abord, voyant que tous étaient parents et avaient le même signe :

— « Que portez-vous là ? demande un Père.

— Eh bien, répond l'un, mais Si Kaponora est mort !

— Oui, reprend le Père, il est mort, il y a plusieurs mois.

— Aujourd'hui nous sommes allés prier sur sa tombe.

— Mais, s'il est mort !

— Il est mort, mais pas tout à fait.

— Comment, il n'est pas mort tout à fait ?

— Il est mort, son corps est dans la terre ; mais il reste quelque chose qui est là-dedans. »

Le mot correspondant à *esprit*, *âme*, ne lui venait pas, il montrait sa poitrine.

Le Père lui souffle le mot :

— « C'est son esprit qui reste ?

— Oui, dit le noir.

— Et qu'êtes-vous allés demander ?

— De l'intelligence, de la nourriture, du poisson, de la force, du bien beaucoup. »

Une autre fois, un nègre venant à la mission avec plusieurs membres de sa famille, la figure tachetée de craie blanche, comme ceux dont je viens de parler, nous lui demandâmes pourquoi il s'était ainsi blanchi.

« Maître, nous dit-il, il y a bien longtemps, mon père est mort dans cette saison, et, chaque année, nous allons à l'endroit où nous l'avons placé, avec mes frères, mes parents, et tous nous lui demandons de nous accorder la santé, la force et des biens.

— Où ton père a-t-il été enterré ?

— Dans le Tanganika. »

Cette coutume d'un grand nombre de jeter les morts au Tanganika venait de la crainte de voir les cadavres déterrés et mangés par les Wabenbis.

— « Ce matin, nous avons pris nos pirogues et nous sommes allés ensemble bien loin, à l'endroit où nous avons jeté notre père.

— Mais ton père est mort, tout à fait mort, et depuis longtemps. Que peut-il t'accorder ?

— Oui, il est mort, mais pas tout à fait.

— Qu'en reste-t-il donc ? »

Nous montrant sa tête, il répond :

— Il reste encore ceci... »

— Quoi ! *who yake* (son esprit) ?

— Oui, son esprit ; et il le répand sur ses enfants et sur ses amis, afin qu'ils jouissent d'une bonne santé, qu'ils obtiennent la fortune et qu'ils vivent longtemps. »

Voilà donc une preuve frappante de la croyance de nos sauvages à la vie future.

Voici ce que nous avons pu apprendre depuis.

Dieu rappelle les esprits, les âmes, et place auprès de lui l'âme de ceux qui ont été bons sur la terre et

qui jouissent là de tous les biens, tandis que les mauvais sont repoussés de sa présence. Ils sont éloignés et semblent ne pas avoir d'autres souffrances que l'éloignement de la présence de Dieu.

Quant aux enfants morts avant l'usage de la raison, ils suivent le sort de leurs parents. Si leurs parents sont auprès de Dieu, eux aussi participeront à leur bonheur ; si les parents en sont éloignés, les enfants également en seront éloignés.

Nous avons voulu connaître quel était le sort des enfants morts sans raison et avant leurs parents. nous n'avons eu invariablement d'autre réponse que celle-ci : « Nous ne savons pas, nous ; mais vous, vous le savez bien »

C'était assez pour être en mesure d'affirmer que nos pauvres nègres croient à l'immortalité de l'âme, aux récompenses des bons et au malheur des méchants dans la vie future. »

On voit que ces malheureux nègres, tout barbares qu'ils sont, le sont moins que nos libres-penseurs de la Belgique centrale.

*
* *

Lettre du P. Josset, de la Société des Missionnaires d'Alger. — *Kibanga*, rive N.-O. du lac Tanganika, le 19 décembre 1886.

Notre œuvre continue sa marche. Nous ne nous déconcertons pas de ses entraves, sachant que les œuvres qui se développent peu à peu sont durables, tandis que celles qui dès le principe atteignent leur apogée sont marquées souvent du signe de la caducité. « *Chi va piano va sano e lontano,* » disent les Italiens, et ils ont raison.

Le nombre de nos orphelins, en dépit des coups nombreux que la mort frappe parmi eux, puisqu'elle nous en a pris près de 40 en moins de six mois, s'ac-

croît de jour en jour. En ce moment il dépasse 120 ; c'est un tiers de plus qu'à mon arrivée à Kibanga. Ces enfants se montrent vraiment désireux de s'instruire des vérités de la religion, et nous témoignent un sincère attachement. Nous n'avons guère à leur reprocher en somme que quelques espiègleries enfantines et un penchant un peu trop accentué pour le *dolce farniente.* J'enseigne à lire et à écrire le Kisouahili à quelques-uns des plus intelligents. Notre but est d'en faire des catéchistes. Les autres, et les lecteurs eux-mêmes en dehors des heures de classe, sont appliqués à la culture des champs. C'est vous dire qu'après la prédication de la parole de Dieu, toute notre attention se porte du côté de l'agriculture.

Outre les petits garçons, nous avons racheté une vingtaine de petites filles, auxquelles nos jeunes ménages chrétiens se sont fait un bonheur d'offrir l'hospitalité. Quel dommage qu'à côté de notre orphelinat de garçons ne s'élève pas un orphelinat de petites filles ! Il serait avant six mois peuplé de centaines de ces innocentes et infortunées créatures. On peut racheter ici des petites filles aussi aisément que des garçons. Priez donc afin que la divine Providence dispose tout pour que nous ayons des Sœurs le plus tôt possible.

L'œuvre du rachat existe déjà depuis sept ans au Tanganika. Aussi, bon nombre de nos orphelins, ayant atteint l'âge d'homme, ont-ils été mariés. Ils sont groupés en trois gros hameaux, et les maisons de quelques-uns d'entre eux commencent déjà à se peupler de noirs chérubins. Quatre ou cinq naissances ont eu lieu ces mois derniers ; plusieurs autres sont attendues. Dieu bénit visiblement ces chers néophytes. En même temps qu'il dilate leur famille, il augmente leurs ressources. Un peu contraints par la nécessité, il faut l'avouer,

ils ont beaucoup cultivé cette année. La bénédiction de Dieu a rendu leurs sueurs fécondes; aussi la plupart vont-ils se trouver dans quelques jours au sein de l'abondance. Il est vrai que, leurs besoins étant très bornés, ils savent se contenter de peu. Quelques épis



Mission de Kibanga. Le frère Jérôme et les orphelins aux travaux des champs.

de maïs, quelques racines de manioc, ou quelques patates, et un peu de viande de loin en loin leur suffisent amplement. Ce n'est pas à dire qu'ils ne sachent, comme

tout le monde, faire honneur à un bon repas quand l'occasion s'en présente; mais mieux que personne aussi ils savent s'en priver.

Vous n'auriez pas une idée complète de notre petite chrétienté si je ne vous disais un mot de notre *aristocratie*. Elle se compose dans l'ordre *maritime*, de trois capitaines de bateaux. Ces bateaux sont de simples pirogues creusées dans des troncs d'arbres, mais comportant néanmoins un équipage de 10 à 12 rameurs. L'étiquette, dont les nègres sont observateurs scrupuleux, veut qu'on leur donne le titre *Nahoza*, capitaine, quand on leur adresse la parole. Aussi n'y manque-t-on jamais.

Dans l'ordre *militaire*, nous comptons ici un gendarme. C'est un vieux du Manyéma, bon chrétien. Il représente seul la force publique. On lui donne le titre *mlinzi*, gardien.

Dans l'ordre *civil*, nous avons un intendant général. C'est un jeune Mganda, fervent chrétien, intelligent et d'une fidélité à toute épreuve. Il surveille les travaux. Il s'appelle Léo, abréviation de Léon, nom qu'il a reçu au baptême et qu'il portait déjà à Tabora.

Nous avons aussi deux savonniers et un tailleur, auxquels on donne le nom de *Fundis* (maîtres).

Au reste, l'aristocratie kibangaise, simple comme celle de l'ancienne Rome au temps où les mœurs étaient pures, ne croit nullement déroger en se livrant aux travaux de la terre. Que nous mandions un capitaine ou un fundis, on le trouve habituellement, comme le bon Cincinnatus, à cultiver ses champs. A l'antique simplicité romaine, ils savent joindre la foi et la piété des premiers siècles de l'Eglise. Nos capitaines se trouvent plus honorés de présider, quand l'occasion s'en présente, la prière qui se fait toujours en commun ici, que de commander à leurs rameurs.

CHAPITRE VIII

LA TRAITE DES NÈGRES SUR LE TANGANIKA.

LA PROTECTION DES MISSIONNAIRES.

Lettre du P. Moinet, (1) adressée à S. E. le cardinal Lavigerie. — **Kibanga**, rive N.-O. du Tanganika, 3 décembre 1887.

...La matinée se passe comme à l'ordinaire. Vers midi nous commençons à voir sur les collines qui entourent notre station, des nègres qui semblent fuir en se dirigeant vers notre *tembé*. Les premiers arrivés nous apprennent qu'un chef métis esclavagiste de l'est du Tanganika vient fondre sur la contrée. Beaucoup d'indigènes éloignés de la Mission se sauvent chez nous avec tout ce qu'ils possèdent.

Les brigands. — Tout d'abord nous croyons que ce n'est qu'une fausse alerte comme il en arrive souvent dans ces contrées, mais vers trois heures nous voyons défiler au loin, vers l'est, une troupe de métis et de nègres armés, sur les hauteurs qui se trouvent en deçà de la rivière Louvou, limite du terrain de notre Mission. Tous nos néophytes fuient en toute hâte chez nous.

En effet, ce sont les soldats de Mohammed, qui viennent faire leur razzia, comme ils en font dans tous les pays qui nous environnent ; nous apprenons qu'*ils*

---

(1) Cette lettre, qui nous relate le triste esclavage des noirs, et l'affreuse chasse à l'homme qui en est la conséquence, avait paru dans notre première édition de la TRAITE DES NÈGRES, mais n'a pu trouver place dans les suivantes.

viennent de saisir deux de nos enfants. Aussitôt toutes les mesures de prudence sont prises ; le *tembé* est fermé et des munitions sont distribuées aux nègres de notre village, dont une vingtaine vont avec le T. R. P. Supérieur et le Père Vyncke au-devant des pillards pour les arrêter et leur demander compte de leur invasion sur le terrain de la Mission, pendant que les autres, avec le P. Guillemé et le F. Jérôme, gardent la maison et rassurent les fugitifs. Arrivéc à environ 250 mètres de notre enceinte, notre avant-garde se trouve en présence des *Rouga-Rouga* (brigands) qui ont passé, *drapeau rouge en tête,* à travers les villages; ils ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont trouvé, choses et gens, et sont en train de poursuivre quelques fuyards éperdus dans les hautes herbes d'une vallée.

On leur crie de s'arrêter, de venir parlementer, de dire pourquoi et de la part de qui ils viennent, mais, au lieu de répondre, ils changent de direction et vont vers un autre village du côté du Tanganika. Mais bientôt des renforts arrivaient aux brigands; une bande d'une cinquantaine d'hommes sort du côté des collines du Louvou et vient se joindre à l'avant-garde.

Etat de siège. — Nous étions alors à une dizaine de minutes de la maison. Ne voulant pas commettre l'imprudence de nous éloigner davantage, et voulant empêcher les chasseurs à l'homme d'entrer dans notre enceinte, — ce qui serait arrivé certainement sans cette première sortie, — le Père donne le signal de se replier. La retraite s'effectue en bon ordre. Grâce à l'arrivée de quelques-uns de nos nègres chrétiens envoyés par le R. P. Provicaire, qui faisaient entendre le feu de la fusillade, les Rouga-Rouga n'osèrent pas poursuivre nos tirailleurs qui rentrèrent tranquillement dans la Boma (tembé) sans être inquiétés. Durant ces premiers incidents, tous les pauvres sauva-

ges du pays qui avaient confiance en nous (d'autres s'étaient enfuis sur le lac ou dans les hautes herbes) étaient venus se blottir sous nos ailes protectrices, bien assurés qu'au dehors ils seraient, comme toujours, pris comme esclaves ou massacrés impitoyablement.

La panique était grande parmi les femmes et les enfants de nos chrétiens, mais ils avaient confiance en Dieu et ils priaient. Les enfants de l'orphelinat disaient le chapelet à la chapelle, les femmes récitaient en pleine cour du tembé toutes les prières de leur répertoire. Les hommes de nos villages chrétiens reçurent d'abondantes munitions, mais ordre était donné de ne pas sortir et de s'en tenir à défendre l'accès de notre *boma* en cas de nouvelle attaque et à brûler jusqu'à la dernière cartouche à travers les meurtrières de notre enceinte heureusement terminée, plutôt que de laisser tomber entre les mains des brigands arabes, les femmes et les enfants dont nous avons racheté les corps et les âmes, ainsi que les pauvres indigènes qui cherchaient leur salut chez nous. En attendant, nous essayons de parlementer avec l'ennemi, de savoir si vraiment Mohammed, qui se disait notre ami, a commandé à ses gens de piller la Mission, s'il n'a pas reçu d'instructions du sultan de Zanzibar pour nous respecter.

L'effectif de notre personnel dans notre enceinte murée se composait d'environ cent hommes armés de fusils (dont une dizaine à tir rapide, mais avec peu de cartouches), près de deux cents sauvages avec des lances, de trois à quatre cents femmes et autant d'enfants y compris notre orphelinat, total : environ mille personnes.

Nous voilà donc sur le qui-vive et à garder notre colline, nous mettant nous-mêmes sous la garde de Dieu.

Pillages. — Mais la nuit approche ; les Wangwana ne trouvant plus personne sur leur passage occupaient

sans coup férir les villages environnants, et immédiatement ils se mettaient à faire main basse sur tous les objets qui se trouvent à leur portée. Nous les voyions du haut de notre hutte attraper les volailles, arracher les cultures et voler tout ce qu'ils trouvent dans les cases, et que les pauvres habitants n'ont pu emporter dans leur fuite précipitée. Nous aurions pu les inquiéter dans leur pillage en leur envoyant quelques projectiles avec les fusils à longue portée, mais nous préférions savoir enfin à quoi nous en tenir pour nos chrétiens et parlementer avec eux. Ils répondirent à notre appel cette fois-ci et dirent qu'ils étaient bien les hommes de l'Arabe Mohammed et que leur chef de troupe n'allait pas tarder d'arriver. En effet, ce lieutenant arriva vers six heures et demie, et ne pouvant venir lui-même jusque près de nous, à cause d'un mal de jambe vrai ou prétexté (on ne sait trop ce qu'il faut croire quand un Mgwana parle), il nous envoyait un billet pour nous dire que son maître avait reçu de Saïd Bargash des instructions pour ne pas piller chez les blancs, et sa troupe venait simplement battre les nègres du pays. En même temps il nous envoyait une femme indigène (la belle-mère d'un de nos chrétiens) qui avait été capturée dans un des villages, et nous disait que le lendemain, de bonne heure, on arrangerait bien toutes les affaires.

Parlementaire. — Dimanche, 4 décembre. — Dieu soit béni ! La nuit a été calme, les sentinelles n'ont rien eu à signaler, aucune alerte n'est survenue. Nous disons nos messes de bon matin, ajoutons un Pater et un Ave à la prière pour demander à la Sainte Vierge, Saint Joseph, Saint Michel et tous nos anges gardiens de nous tirer d'embarras; puis, vers sept heures, le T. R. P. Provicaire et le Père Vyncke vont trouver le chef dans son campement, un de nos hameaux aban-

donnés dans l'invasion d'hier. Ce lieutenant de Mohammed est un métis de petite taille, de vingt-cinq à trente ans, petite barbe noire, teint très bronzé. A peine introduit dans la case, le T. R. P. Provicaire demande si c'est ainsi, en venant saccager le pays jusque sous les murs de notre habitation, qu'on tient compte des ordres de Sa Hautesse le Sultan de Zanzibar. L'*autre se confond en excuses,* il dit avoir donné ordre à ses gens de ne rien piller chez nous, de ne pas se battre contre nos enfants, etc.; qu'il venait seulement, d'après les ordres de son chef, après avoir battu le Mtémie (chef nègre) de la presqu'île, battre également le Moami (roi) Poré (ce sont les deux chefs voisins de la Mission); que pendant que lui, commandant des troupes, se trouvait avec ses nyampara (capitaines) à l'arrière de la colonne, ses Rouga-Rouga (soldats) indisciplinés, ayant faim après dix jours d'expéditions, avaient pu ne pas distinguer entre le pays de Poré et le nôtre, et qu'ainsi quelques déprédations avaient pu être commises contre sa volonté. Le T. R. Père exige qu'on restitue immédiatement les deux enfants qui ont été saisis chez nos néophytes, ce à quoi on fait droit. Enfin tout s'arrange à l'amiable, grâce à la fermeté du T. R. Père. Le chef des troupes défend à ses hommes de piller n'importe quoi dans nos cultures, et dit à nos gens de chasser tous les maraudeurs.

En reconduisant les Pères qui quittent le campement, Bwana Mazoudi nous promet une visite pour l'après-midi. Il vient effectivement avec sa suite, une dizaine de brigands; nous empêchons le reste de sa tourbe d'entrer dans l'enceinte, par mesure de prudence. Le pauvre chef a revêtu pour la circonstance sa grande tenue, une longue veste rouge, comme en portent les laquais ou les suisses chez les grands sei-

gneurs en Europe. Il cause beaucoup et répond à nos nombreuses questions sur les pays qu'il a saccagés, etc. Il est mendiant comme tous les gens de cette race de métis arabes-nègres ; nous écartons poliment ses demandes de cartouches et le contentons avec une paire d'espadrilles, de vieux souliers et une bouteille vide qu'il nous demande avec instance.

Razzia d'esclaves. — Mais, au soir, nous assistons dans le pays qui nous environne au triste spectacle d'une razzia d'esclaves ; partout on voit flamber les villages, les gens se sauvent sur le lac. Les Rouga-Rouga reviennent chargés de poulets, de chèvres, de paquets de poissons, de moutama, etc., etc. Une troupe d'une trentaine de brigands parcourt sous nos yeux les collines et les bas-fonds de la rivière Maongolo où sont cachés de pauvres fuyards ; ils reviennent au soir avec femmes et enfants liés !

C'est un spectable affreux ! On voudrait pouvoir fusiller sur place ces ignobles bandits sans foi ni loi, qui volent ainsi des créatures humaines pour les plonger dans le double esclavage de l'âme et du corps. Nous aurions peut-être la chance de délivrer beaucoup de malheureux en permettant à nos gens armés de sauter sur cette troupe de démons incarnés, mais ce serait la guerre ouverte, et la Mission serait perdue.

Hélas ! quand donc un pouvoir européen quelconque voudra-t-il détruire cette maudite traite des esclaves et tous les maux qui en sont le triste cortège ! *Il suffirait d'un détachement de cinquante soldats européens* bien armés et acclimatés pour anéantir, en quinze jours de temps, toute cette vilaine troupe (un ramassis de deux à trois cents brigands) qui fait la terreur de tous les pays depuis Tabora par Oujiji jusqu'au Manyéma, et sur tout le Tanganika jusqu'à l'Albert-Nyanza.

Si la conférence de Berlin et les démarches des

consuls n'ont pu amener que de si maigres résultats, il faut reconnaître que le prestige de l'Europe ne doit guère briller aux yeux des indigènes qui espéraient voir disparaître les traitants avec toutes leurs infamies.

Mais qu'y pouvons-nous faire, pauvres missionnaires, sinon prier Dieu pour la pauvre race noire et pour ses pires ennemis qui sont les Arabes et les métis! Mais qu'il est horrible de voir ces chasses à l'homme!

Au soir de ce triste dimanche qui ne s'effacera jamais de notre mémoire, le cœur plein de ces pensées, le T. R. P. Supérieur envoie le P. Vyncke au camp arabe pour demander qu'on mette au plus tôt fin à ces indignes vexations, que la troupe déguerpisse au plus vite et qu'on laisse rentrer nos nègres chrétiens dans leurs villages où on a détruit presque toutes les plantations. Le chef arabe, qui est incapable de faire respecter l'ordre dans les rangs de ces coquins, promet de partir demain matin de bonne heure, et nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse de cet après-midi, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus qui peuvent entrer dans leurs foyers, mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance, et qui sont emmenés de force enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir! Oh! que n'avions-nous de quoi les délivrer tous!

Lundi, 5 décembre. — Encore une fois, Dieu soit loué!... Ce matin, à sept heures, les oppresseurs, les meurtriers infâmes de notre paisible population sont partis et nous ont quittés à travers une pluie battante, emportant l'exécration de tous les indigènes. Ils étaient près de trois cents en tout, une troupe comme celles qui viennent de la côte avec tambour et drapeau, portefaix, femmes et enfants, etc... La caravane

des esclaves suivait tristement. Une pauvre vieille emmenée en captivité, passant à côté du bon Frère Jérôme, veut s'attacher à ses habits et lui crie de la sauver ; mais il n'y peut rien et elle est entraînée comme une bête de somme, la corde au cou.... Il ne restait plus rien pour la racheter...

Ces tristes expéditions sont *de véritables pompes pneumatiques de l'enfer ; elles font le vide autour de nous*, tous les villages où nous allions encore hier faire le catéchisme sont maintenant de vastes déserts...

Une pauvre femme de celles que les Rouga-Rouga avaient prises, vient de mourir sous nos yeux. Elle s'était débattue en criant lorsqu'on l'avait arrêtée, ne voulant pas se laisser enchaîner ; alors un de ces brigands lui avait déchargé un coup de pistolet dans le sein. Elle tomba mortellement blessée et se tordait dans d'atroces douleurs ; nous la prîmes et l'emportâmes dans le tembé. Elle connaissait déjà un peu la religion, nous lui parlâmes du ciel et du baptême. Elle accepta celui-ci, le reçut et cessa de se plaindre. Elle est morte !

O Dieu ! qui nous délivrera de tant d'horreurs !...



Espérons que ce cris de détresse du missionnaire sera entendu.

Espérons que la croisade anti-esclavagiste de Léon XIII, prêchée par le cardinal Lavigerie, et appuyée par les puissances réunies dans ce but à Bruxelles (1890), sous l'inspiration généreuse du Roi des Belges, Souverain du Congo, parviendra à mettre fin à cette cruelle chasse à l'homme, réprouvée par la charité chrétienne.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

PREFACE 5

CHAPITRE I. Les grands explorateurs de l'Afrique centrale. . . 9

Burton, Speke, Baker, 11. — Livingstone, 13. — Cameron, 18. — Stanley, 21.

CH. II. Stanley découvre le Congo. 33

Sur le Tanganika, 34. — Les Rougas-Rougas, 35. — Tippo-Tip, 37. — La forêt du Manyéma, 41. — Le Congo, 43. — Les Stanley-Falls, 48. — Rêveries de Frank, 50. — La grande bataille de l'Arouwimi, 52. — Les îles du Congo, 57. — Le Stanley-Pool et les chutes, 60. — Mort de Frank, 65. — Délivrance, 66.

CH. III. Association internationale africaine, 1876. 69

Conférence de Bruxelles, 69. — Expéditions dans l'Afrique orientale, 76. — Stanley fonde les stations du Bas-Congo, 80. — Stations du Haut-Congo, 87. — Pierre de Brazza, 95.

CH. IV. Conférence de Berlin, 1885 97

Les causes de la Conférence, 97. — Les résolutions, 99. — Reconnaissance de la souveraineté de l'Association du Congo, 101. — Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo, 105. — Administration de l'Etat, 110. — Nouvelles explorations, 113.

CH. V. Géographie du Congo indépendant 115

Le territoire, Orographie, 116. — Hydrographie : le Congo et ses affluents, 117. — Divisions et stations, 125. — Progrès accomplis, 130. — La fête du Roi en Afrique, 133.

CH. VI. Mœurs et coutumes des Congolais 135

Des nègres en général. Opinions de Stanley, Speke, Livingstone, 135. — Christianisation, 142. — Le nègre soldat, 145. — Monographie de la tribu des Bayanzi, 147. — Costume, 149. — Armements, 152. — Cérémonies funèbres, 153. — Le poison, 154. — Les chefs de Vivi et les vieux habits européens, 155. — Le roi-soleil, 157.

CH. VII. Les Missions catholiques du Congo. 161

Action du Christianisme, 161. — Les missions belges et françaises, 162. — Les jeunes Congolais élevés en Belgique, 163. — Les écoles au Congo, 165. — Les missions du Congo central, 168. — Lettres de M. Van Ronslé ; la mission de Boma, 170. — Lettre de M. Gueluy, 173. — Mission de Mpala : croyance des indigènes, 176. — Mission de Kibanga (Haut-Congo), 179.

Ch. VIII. La traite des Nègres au Tanganika 183

Lettre du P. Moinet, de Kibanga. Les brigands Rouga-Rouga, 183. — Etat de siège, 184. — Pillages, razzia d'esclaves, 188. — Protection efficace des missionnaires ; rachat d'esclaves, 189.

TABLE DES CARTES ET GRAVURES.

Préface. Indigènes du Stanley-Pool. — Carte générale de l'Afrique équatoriale, 6. — Carte du Congo occidental, 7.

Ch. I. Portrait de Livingstone, 13. — Livingstone et la lanterne magique, 19. Vue d'Oudjiji, 29.

II. Tippo-Tip, métis arabe, 39. — Forêt de palmiers, paysage tropical, 45. Pirogue des Bangalas sur le Congo, 55. — Le Soko ou chimpanzé, 59. Les rapides du Congo, 63.

III. Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo, 71. — Les capitaines Crespel et Storms, 77. — Vivi, station, 81. — Henry Stanley, 85. Pierre Savorgnan de Brazza, 95.

IV. Le colonel Strauch, 103. — Les armoiries de l'Etat du Congo, 107. — Soldats haoussas, au début de leur organisation, 111.

V. Vue de Banana, 119. — Carte du district du Bas-Congo, 120. — La station d'Equateurville, 129.

VI. Femmes nègres des factoreries, 137. — Mussirongo, type de nègres, 141. Indigène du Stanley-Pool, 147. — Ibaka, roi de Bolobo, 159.

VII. Voyage du missionnaire en pirogue, 167. — Eglise de Boma, 173. — Les enfants de la mission de Kibanga et le frère Jérome, 177.

Chez les Canaques

de la

Nouvelle-Calédonie

Chez les Canaques

de la

NOUVELLE-CALÉDONIE

Aventures d'une famille de Colons,

PAR

A. VERMAST



GAND

IMPRIMERIE I. VANDERPOORTEN, RUE DE LA CUILLER, 18-20



Tous les exemplaires portent la signature de l'auteur.



LA NOUVELLE CALÉDONIE

(d'après M. Henri Mager) (Atlas Colonial)

Nouméa, 17 novembre 1898.

Mon cher Frère,

Dans une de vos lettres vous exprimez, au nom de toute la famille, le désir que je me mette à raconter ce que vous nommez — bien pompeusement à mon avis — *mon histoire.* J'ai essayé de vous donner satisfaction, et à l'aide de mes lettres, si religieusement conservées par vous et que fort à propos vous m'avez fait parvenir ici, j'ai rédigé le récit de ce qu'il nous est arrivé de plus important pendant notre séjour en Nouvelle-Calédonie.

En relisant ces lettres et plus tard en rédigeant ces pages, j'ai comme traversé à nouveau toutes les péripéties de notre vie si mouvementée. J'ai tremblé en songeant aux périodes de travail et de peine; j'ai pleuré en racontant les inquiétudes, les découragements, les malheurs des jours sombres; je me suis sentie soulagée et heureuse en arrivant à l'époque, où finalement nous avons triomphé de toutes les difficultés, où notre travail et notre constance ont reçu une récompense inespérée.

Mon récit n'a aucune prétention littéraire, ni scientifique. Je n'ai aucunement visé à l'effet. Ecrivant au courant de la plume, je n'ai recherché que la simplicité et la clarté, racontant les faits comme je les ai vus se passer, décrivant les hommes et les choses comme ils se sont présentés devant moi, disant mes impressions comme je les ai ressenties, attachant à chaque

événement l'importance qu'il méritait par la répercussion qu'il a eue sur notre vie à nous.

Qu'on ne cherche donc dans ce récit ni données statistiques, ni aperçus généraux, ni études d'ensemble, ni conclusions philosophiques : mon livre n'est pas un livre de science. Ceux qui veulent étudier la Nouvelle-Calédonie, au point de vue de l'histoire, de la géographie, des productions naturelles et industrielles, du commerce, de l'ethnographie, etc., feront bien de consulter des livres traitant spécialement de ces matières. Même au point de vue de la faune et de la flore, ainsi que des mœurs des indigènes, on ne peut pas généraliser ce que je raconte : j'ai passé de longues années dans la brousse, vivant à proximité d'une tribu indigène avec laquelle nous avions des relations fort nombreuses. Je raconte ce que j'ai vu à l'endroit où j'ai vécu et je décris simplement les mœurs et les habitudes de la tribu que j'ai pu voir de près; mais je ne puis nullement assurer que la situation soit la même dans toute l'étendue de l'île.

On me fera peut-être un autre reproche, que je veux rencontrer. J'entends déjà le lecteur dire : " Elle se met joliment à l'avant-plan, cette chère dame; il n'y a donc qu'elle! les autres comptent à peine; qui donc porte les culottes chez les colons? „

Je pourrais répondre : c'est *mon* histoire que j'écris et il est donc juste que je parle de ma propre personne. Que souvent j'aie fait preuve d'une certaine indépendance de caractère et de quelque initiative, cela n'étonnera personne parmi ceux qui ont vécu dans les colonies. Dans ces milieux, l'homme, le mari, le père, reste bien toujours le chef de la maison et son avis aura toujours force de loi, mais entouré comme on l'est de difficultés et de dangers de toutes sortes, on apprend insensiblement à voler de ses propres ailes : la femme et même les enfants s'habituent à se tirer d'affaire sans trop compter sur le secours du chef de la maison, parce qu'ils savent que souvent le père, qui devrait les aider, est lui-même engagé dans la lutte contre d'autres difficultés.

Mon mari est un homme essentiellement calme et bon, doué d'une grande prudence et d'une réelle perspicacité, ennemi irréconciliable de tout ce qui n'est pas juste et droit. Vous savez que c'est son extrême correction, une correction poussée à l'excès, qui lui fit

abandonner sa position en Europe. Il voyait commettre des irrégularités dans l'administration où il avait acquis une position déjà brillante, et, se trouvant impuissant pour les empêcher, il préféra donner sa démission, n'écoutant que sa conscience, ne songeant pas que nous étions sans ressources : aussi ne nous restait-il qu'à nous expatrier.

Lorsque j'arrivai ici, je m'aperçus bien vite que j'avais assumé de nouveaux devoirs, qu'il ne suffit pas à une femme de colon d'être bonne épouse et bonne mère, qu'elle doit encore être pour son mari une aide dévouée, une compagne active, une véritable associée. Si, au début, j'ai dû me borner à l'aider et à l'assister dans ses propres essais, bientôt, les circonstances m'ayant ouvert un champ de travail différent du sien, j'ai été heureuse de m'y engager, de mériter sa confiance, de pouvoir par mon travail propre intervenir pour une certaine part dans les besoins de la communauté.

Ne dois-je pas bénir le Ciel qui a fait prospérer mon travail, et qui, en m'inspirant mon initiative, a fait de moi le principal ouvrier de notre fortune ?

*
* *

Comme vous le dîtes fort bien dans votre lettre, le récit de nos aventures sera une nouvelle preuve de ce que peuvent l'amour du travail, la bonne entente entre tous les membres de la famille, la confiance réciproque. Sera-t-il aussi un plaidoyer en faveur de l'émigration et spécialement de l'émigration vers la Nouvelle-Calédonie ?

Si des lecteurs voulaient conclure de mon récit qu'une fortune attend tous ceux qui s'établissent en Nouvelle-Calédonie, que tous peuvent espérer y devenir millionnaires, ils verseraient dans une grave erreur. Il en est dans les colonies comme dans la mère-patrie : sans un travail de tous les jours l'on n'obtient rien, et ici comme ailleurs la misère est habituellement le lot de ceux que le travail effraie ou que les premières difficultés font reculer.

Et d'abord ce qu'il ne faut pas ici, ce sont les buveurs d'alcool, tant dans l'intérêt de la colonie que dans leur propre intérêt à eux. Le climat ne tolère pas l'abus des boissons alcooliques; il accorde tout au plus deux ans aux malheureux qui s'adonnent à l'absinthe : deux ans ! l'arrêt est irrévocable !

Mais pour les gens courageux et zélés, auxquels dans la patrie le malheur a barré le chemin, il y a en Nouvelle-Calédonie un milieu des plus propices. Sans doute, ils n'y trouveront plus les circonstances exceptionnellement favorables, qui nous y attendaient il y a vingt-cinq ans : le temps des concessions gratuites est passé; le nombre des colons augmentant sans cesse, la concurrence a déjà rendu âpre et difficile la lutte pour l'existence; puis, l'introduction du système de la libération conditionnelle a versé dans la population des éléments indiscutablement mauvais. Mais nous n'en sommes pas encore à la surpopulation : il y a toujours place pour de bons ouvriers, de bons cultivateurs, surtout de bons artisans, en un mot pour ceux qui ne s'effrayent pas de devoir gagner leur pain à la sueur de leur front.

A ceux-là nous pouvons promettre qu'ils trouveront en Nouvelle-Calédonie les moyens d'arriver à une existence honnête, et pour plus tard, — la chance aidant! — un repos mérité.



Vous vous chargerez donc, mon cher Frère, de la publication de mon petit travail. Puisse-t-il recevoir partout bon accueil, procurer quelques moments d'agréable distraction à ceux qui le lisent, et constituer un souvenir pour tous ceux qui me sont chers.

Votre Sœur,
LUCIE.



Vue de Nouméa.

I.

A NOUMEA.

Nous sommes arrivés à Nouméa le mardi 18 septembre 187... Le long voyage de Marseille à la Nouvelle-Calédonie par le Cap de Bonne-Espérance nous avait extrêmement fatigués; nous avions fait, du reste, cette traversée de trois mois dans les plus mauvaises conditions. Notre bateau était déjà vieux et n'offrait rien de tout ce confortable, qui aujourd'hui tend à réduire au minimum les ennuis inséparables de tout voyage sur mer.

Je ne parlerai ni du mal de mer qui avait fait souffrir tout le monde pendant les premiers jours, ni des deux formidables tempêtes que nous avons eu à essuyer, ni des brûlantes chaleurs qui nous incommodaient tant lors de la traversée de la zone torride : ce sont là des inconvénients que le meilleur navire ne saurait vous épargner. Mais nous étions mal logés et surtout mal nourris; l'équipage n'était guère serviable, souvent même grossier; nos réclamations réitérées ne servaient à rien : le capitaine ne s'occupait pas plus de ses passagers que des colis à fond de cale. Après quelques tentatives infructueuses pour obtenir de l'amélioration dans notre traitement, nous dûmes nous décider à patienter et à souffrir. Heureusement, nos enfants paraissaient se ressentir moins que nous-mêmes des fatigues de cet interminable voyage : ils n'avaient pas, comme nous, l'inquiétude du lendemain et s'en allaient dans l'avenir, pleins de confiance et d'espoir !

Nous avions fait une dernière escale à Sydney : de Sydney à Nouméa, il ne fallait que quelques jours ! Nous allions arriver !

Enfin on vint annoncer : “ Les passagers peuvent faire leurs préparatifs : demain nous serons à Nouméa „.

Du coup tout était oublié, et le mal de mer, et les tempêtes, et les dangers, et les dures couchettes aux longues nuits d'insomnie, et les plats souvent si douteux de l'ordinaire, et même les impolitesses de l'équipage et le caractère sauvage du capitaine.

Le lendemain, quand de bonne heure nous remontions sur le pont, le navire était déjà en rade devant Nouméa : nous attendions la visite des fonctionnaires chargés des formalités exigées avant tout débarquement.

La ville de Nouméa, capitale de la Nouvelle-Calédonie, est située à la pointe d'une langue de terre, non loin de l'extrémité sud de l'île. Elle a en réalité un port de chaque côté de cette pointe; l'un de ces ports, le plus grand, est fermé par l'île Nou, résidence des condamnés à la déportation.

La ville s'étend devant nous légèrement bâtie en amphithéâtre, adossée au versant d'une colline. Au-delà de cette colline, la plaine, une plaine immense que de la hauteur on domine complètement. A ce point de vue, la situation de la capitale peut être appelée très heureuse.

Nouméa ne paraît pas bien grand : les maisons semblent peu élevées; elles ne doivent avoir qu'un étage; vers le milieu de la ville je distingue une place avec beaucoup de verdure : est-ce un jardin public ou un parc?

Vers neuf heures du matin déjà nous obtenons l'autorisation de descendre à terre. Quelle joie de se sentir sous les pieds le plancher des vaches, après avoir été cahotté pendant tant de semaines sur le plancher mouvant d'un mauvais navire!

Nous ne perdons pas notre temps; on nous a recommandé l'*Hôtel de France;* lestement nous y faisons transporter nos bagages et nous y installons nos enfants. Vite un bout de toilette! Avant midi encore, nous nous présentons, mon mari et moi, à l'hôtel du Gouvernement pour solliciter une audience. La première réponse de l'huissier de service n'est guère encourageante : “ Ce n'est pas aujourd'hui le jour de réception de monsieur le Gouverneur. „

“ Ah ça! Est-ce que nous débuterions mal! „ dit mon mari, que cette réponse impatiente.

Mais à peine l'huissier a-t-il lu sur une carte de visite, que lui tend mon mari, le nom de celui sous la puissante recommandation

de qui nous nous présentons, qu'il change de ton, nous introduit et court s'informer si, par exception, monsieur le Gouverneur ne consentirait pas à nous recevoir.

Toujours les mêmes, ces huissiers, sous toutes les latitudes!

M. le Gouverneur nous reçoit avec une extrême amabilité; il prend connaissance de la lettre de recommandation de notre protecteur le prince de C. et écoute avec la plus grande bienveillance ce que mon mari lui dit de notre situation.

Il sera heureux, nous dit-il, d'obliger son excellent ami, le prince de C., en nous aidant de tout son pouvoir.

Mais quel était notre plan?

De plan, nous n'en avions pas! nous arrivions à la Nouvelle-Calédonie comme colons, décidés à devenir des modèles de colons par notre assiduité au travail, notre conduite et notre énergie. Mais nous ne savions pas comment il fallait s'y prendre : nous attendions tout des bons conseils de monsieur le Gouverneur.

“ Parfaitement, „ dit monsieur le Gouverneur, qui paraissait légèrement flatté de cet entier abandon à sa bienveillance; “ il se présente deux moyens pour assurer ici votre existence : vous pourriez vous établir à Nouméa et y chercher une place dans une administration ou dans un bureau de commerce, ce qui se trouverait facilement, étant donnés vos capacités variées et des certificats aussi élogieux que ceux dont vous êtes munis „.

Oh non! cette solution devait être écartée d'emblée : on n'avait pas fait cet abominable voyage pour redevenir rond-de-cuir.

“ Ou bien, „ continua notre conseiller, “ vous pouvez vous placer ici en qualité de colons et aller vous établir dans un de nos postes à l'intérieur du pays. Le gouvernement vous accordera gratis un terrain de quatre hectares et des vivres pour trois mois. Si vous vous mettez résolûment au travail, après ces trois mois votre concession peut être de rapport et votre subsistance est assurée. La culture du maïs réussit généralement très bien; celle du caféier est fort rémunératrice; il y a des colons qui déjà doivent à cette culture une jolie fortune. Mais autour de Nouméa il n'y a plus de concessions disponibles; le terrain d'ailleurs ne s'y prête pas aux plantations, et même plus avant de grandes étendues de terres sont prises par les éleveurs de bétail; il faudrait vous décider à vous fixer loin d'ici „.

C'était précisément-là tout ce que nous désirions : la vie indépendante, loin du monde !

“ Quelles sont les résidences que vous pourriez nous conseiller? „ demande mon mari.

“ Oh ! nous colonisons un peu dans toutes les directions, „ répond le Gouverneur. “ On m'a signalé la résidence de Koné comme réunissant toutes les conditions pour faire un excellent centre de colonisation. Cependant il faut y songer à deux fois avant de vous décider pour Koné; c'est un avant-poste de la civilisation au milieu de nos indigènes : la contrée offre de réels dangers. Il y a quelques années des naturels vivant un peu plus vers le Nord ont commis d'horribles actes de cannibalisme, mais qui ont été punis avec une sévérité impitoyable : cette tribu-là du moins ne bougera plus, pour le cas où elle existerait encore. Quant aux naturels de Koné même, ils sont très doux et s'entendent, paraît-il, fort bien avec les blancs du poste; toutefois, en cas de difficultés, ils peuvent être entraînés par d'autres tribus moins pacifiques. Koné ne possède pour le moment qu'un poste de soldats et une quinzaine de fonctionnaires; la résidence s'accroîtra maintenant rapidement. Néanmoins j'éprouve moi-même une certaine appréhension d'y envoyer une femme et des enfants „.

C'était évidemment à moi à répondre : Je dis que cette dernière considération ne doit pas nous arrêter, que le danger ne m'effraye pas, etc., etc. Mon animation m'a sans doute rendue éloquente, car monsieur le Gouverneur paraît ému; il me prend la main, me félicite de mon courage et de ma détermination, se dit heureux de notre arrivée dans la colonie et nous congédie, en nous assurant à nouveau de sa protection et de sa sympathie.

“ Attendez mes instructions à l'hôtel „, dit-il en terminant; “ vous partirez par la première occasion „.

* * *

Pendant le trajet de l'hôtel à la résidence du Gouverneur, nous étions tellement absorbés par la préparation de cette visite, de laquelle pouvait dépendre tout l'avenir, que nous avions à peine songé à jeter un coup d'œil sur la ville que nous traversions. Maintenant, devenus plus calmes et à demi rassurés, nous nous

intéressons davantage à ce qui nous entoure, même nous nous permettons un petit détour pour regagner notre hôtel.

Nouméa n'est qu'une petite ville; elle compte, dit-on, à peine cinq mille habitants, mais on ajoute qu'elle se développe très rapidement et que depuis dix ans elle a pris une grande extension. A première vue elle produit une assez triste impression : ce n'est en réalité qu'une agglomération de maisons séparées les unes des autres, fort basses, sans étages et uniformément couvertes en tôle. Ces toits si bas et si reluisants produisent sur les yeux une sensation presque douloureuse. Mais chaque maison est entourée d'un jardinet et cela rend l'aspect général de la rue un peu plus réjouissant.

Les toits dépassent d'assez loin les murs des habitations et forment autour des maisons des espèces de vérandas, soutenues par des piliers. Les fenêtres s'ouvrent jusqu'à terre comme autant de portes toujours ouvertes. Je suppose qu'à cause de la chaleur l'on se tient peu à l'intérieur des habitations et que toute la vie se passe sous les vérandas.

Les rues sont étroites, courtes et se coupent à angle droit; le pavage consiste en une couche de cailloux plus ou moins écrasés. Il y a cependant une couple de rues plus larges et bordées d'arbres, de ces jolis cocotiers des tropiques; il y a aussi une place publique, appelée *Place des Cocotiers,* sans doute à cause des rangées d'arbres qui l'entourent; c'est cette Place des Cocotiers que, du pont du navire, j'avais prise pour un jardin public. L'hôtel du Gouvernement est la seule construction à étage; on me dit que les habitations sont si basses par crainte des cyclones, qui de temps à autre dévastent l'île et qui renversent parfois les maisons le plus solidement assises sur pilotis.

Et les habitants? Nous croisons, il me semble, toutes les races de la terre : des Européens au teint blanc, halés par le soleil de la zone torride; des Tonkinois et des Chinois au teint jaune; des nègres du plus beau noir; des indigènes présentant toutes les nuances du noir, depuis le noir jais jusqu'au brun chocolat. Les colons et les habitants de la ville portent pour tout habillement un complet blanc, avec veston genre officier; sur la tête un casque en toile blanche. Les indigènes ont au moins un pantalon, quelques-uns ont

un costume plus complet, tous sont tête nue. Les femmes des fonctionnaires et des colons ont conservé le costume européen, avec un large chapeau de paille. Mais la coupe des robes est joliment démodée; on doit retarder ici d'au moins deux saisons sur les modes de France. Mes nippes seront ici de vrais modèles! Il va de soi que les étoffes sont légères, du coton, de la soie, de la grenadine, de la mousseline; les couleurs voyantes jouissent d'une préférence marquée. Je ne vois pas de bonnes, pas de servantes : ce sont des Tonkinois qui font le service des habitations : on les dit très propres, bons travailleurs, fort intelligents, très dévoués et très discrets.

A l'hôtel nos enfants apprennent avec joie le bon résultat de notre visite et ne s'effraient nullement de notre décision d'aller vivre au milieu des sauvages. La petite Louisa est trop jeune pour en comprendre quelque chose et jubile, parce qu'elle voit jubiler ses frères. Mais Jules a déjà dévoré des quantités de récits de voyageurs dans les pays sauvages et brûle du désir de jouer à l'explorateur. Quant à Félix, toutes ses espérances se concentrent dans cette seule question : “ Mais, père, on dit que dans la brousse tout le monde est à cheval! Nous aurons donc des chevaux? Moi aussi? „

L'Hôtel de Ville à Nouméa.

II.

DE NOUMÉA A KONE.

“ IL ne faut pas trop compter sur cette promesse du Gouverneur, „ nous dit notre hôtelier; “ vous ne partirez pas avant huit ou dix jours. Nous n’avons pas encore des chemins de communication à travers l’île et vous ne pouvez pas songer à vous rendre par terre à Koné. Toutes les résidences sont établies non loin de la côte et nous nous y rendons au moyen de petits paquebots qui font régulièrement le service en longeant les côtes. Un bâteau est parti hier; il n’y aura pas de nouveau passage avant huit ou dix jours „.

C’était un fâcheux contre-temps pour nous, surtout à cause des grands frais que nous aurions à l’hôtel. Mais qu’y faire? Nous pouvions profiter de ce séjour forcé pour voir Nouméa, pour prendre des informations, pour nous procurer les provisions indispensables à la vie loin de la ville. En attendant mon mari allait se mettre à écrire à nos parents et amis en Europe, tandis que de mon côté je me proposais de procéder à un examen consciencieux de notre linge qui, pendant la traversée, n’avait pas été soigné comme je l’aurais désiré.

Vers le soir cependant, un employé du Gouverneur vint nous prévenir que le *Loyalty* était arrivé et que le lendemain déjà il reprendrait la mer pour nous conduire à Koné!

“ Ah mais! ceci est tout autre chose, „ dit l’hôtelier tout stupéfait; “ le *Loyalty* est le bâteau spécialement affecté au service du Gouverneur. Vous devez être rûdement bien notés à la Place des Cocotiers. „

Le lendemain nous nous embarquions sur le *Loyalty*.

C’est un joli petit steamer, un peu plus grand qu’un yacht ordinaire, et très confortablement aménagé. Le service est fait par

des matelots de la marine ; c'est assez dire qu'il y règne un ordre parfait et que la propreté ne laisse rien à désirer.

Nous étions les seuls passagers à bord et le capitaine se montra si aimable, si prévenant, que nous avions un peu l'air d'être les propriétaires du yacht, en voyage de plaisir, au lieu de pauvres colons, s'en allant Dieu sait où !

Quel brave homme que ce capitaine ! Nous n'étions en route que depuis quelques heures et déjà il avait captivé notre confiance et gagné toutes nos sympathies. Nous sentions d'ailleurs un besoin irrésistible de parler de notre situation, et, de son côté, il témoignait un intérêt extrême à nous écouter, à nous encourager, à nous renseigner.

Pendant cette traversée de Nouméa à Koné, il nous tenait presque constamment compagnie; souvent il prenait Louisa sur ses genoux et pendant que les gamins le regardaient bouche béante, il parlait de l'île, dont les côtes défilaient devant nous.

C'était une leçon de géographie, combien intéressante, combien utile !

La Nouvelle-Calédonie forme une île longue de 370 kilomètres et large de 50 à 60 kilomètres : elle a donc environ 18.000 kilomètres carrés de superficie, soit à peu près les deux tiers de la Belgique, sensiblement un trentième de la France. Elle est située dans l'hémisphère sud, un peu à l'est de l'Australie, en plein dans la zone torride. Elle a donc ses saisons en opposition avec celles de l'Europe et comme elle est située à peu près aux Antipodes de Paris, son jour commence quand celui de Paris finit. Tout autour de l'île se trouvent des bancs de corail, qui ordinairement laissent entre eux et la terre un canal assez large pour permettre la navigation en vue des côtes. De distance en distance ces bancs sont interrompus par des passes, qui correspondent aux embouchures des fleuves. Quelquefois ils se rapprochent de la côte, le passage alors est fort peu profond et à marée basse on peut se rendre à pied de la côte aux récifs.

Dans toute sa longueur l'île est parcourue par une chaîne de montagnes, dont quelques sommets atteignent 1200 mètres. De cette chaîne se détachent des chaînes secondaires souvent en relation avec des pics isolés. Quelques-unes de ces montagnes forment des

sites désolés, bouleversés, où la végétation est bien maigre. Mais la majeure partie a des pentes douces, des croupes arrondies et des versants couverts d'herbages, de fôrets et de bouquets d'arbres. Entre les chaînons, le long de la côte, s'étendent de larges plaines d'une fertilité indescriptible. Les productions tropicales, le café, la canne à sucre, le riz, le coton, réussissent très bien dans cette terre vierge, tandis que les céréales importées d'Europe se sont facilement acclimatées.

Comme tous les pays tropicaux, la Nouvelle-Calédonie a une saison des pluies et une saison sèche. La première coïncide avec l'été; elle commence au mois de janvier et finit en avril, mais la transition des deux grandes saisons ne se fait pas brusquement; on pourrait admettre deux saisons intermédiaires fort courtes, représentant le printemps et l'automne.

La période des pluies est aussi celle des ouragans et des cyclones. Les cyclones sont extrêmement violents; ils s'annoncent par un ciel nuageux et une chute brusque du baromètre. Aussitôt tout le monde prend ses précautions. Les navires se mettent à l'abri ou gagnent le large; les habitants de la ville consolident leurs maisons au moyen de cordes et de chaînes et ferment hermétiquement portes et fenêtres; cette dernière précaution est de la plus grande importance : aussitôt que le vent trouve un interstice, il y pénètre, se fraie une voie, renverse les murs, soulève le toit et lance les plaques de tôle souvent bien loin dans la rue, même parfois dans les champs environnants. Malgré toutes les précautions, les ravages de ces cyclones sont terribles et personne ne peut se dire qu'il a bâti assez solidement pour pouvoir les affronter. Dans les campagnes, surtout dans les endroits découverts où rien n'arrête la course furieuse de l'ouragan, la dévastation est effrayante. Il est arrivé que dans une plaine de plusieurs kilomètres carrés tous les arbres furent couchés à terre, tous dans la même direction, comme si un seul coup de vent les avait tous abattus. Là où l'ouragan a passé, les arbres ont perdu leurs fruits et leurs feuilles, et toute la végétation paraît sortir d'un grand incendie. Parfois les criques, gonflées par la haute marée, lancent sur leurs bords une eau saumâtre, qui envahit une partie de la vallée et cette eau, en se retirant, laisse une couche salée qui est loin d'être fertilisante. Les

contrées situées le long des montagnes sont moins exposées; le cyclone atteint rarement les constructions établies dans les angles formés par la chaîne centrale et les chaînons secondaires; on a essayé de garantir les plantations par d'épais massifs de cocotiers ou de bourao's et, si le cyclone n'est pas trop violent, cette couverture paraît suffisante pour sauver les plantations.

Les cyclones ne reviennent pas régulièrement d'année en année; nous remarquons qu'il se présente tous les quatre ans des cyclones particulièrement violents, qui durent deux, trois et quatre jours.

Mai, juin et juillet sont les mois d'hiver; il fait sec et frais, mais on ne peut pas dire qu'il fait froid, excepté sur la cime des montagnes.

Pendant les mois de septembre à janvier, on a ici les grandes chaleurs : pourtant ces chaleurs ne sont pas excessives. Une brise assez forte souffle constamment du sud-est, balaie l'île et tient l'atmosphère dans un état continuel de fraîcheur.

La température moyenne varie de 20 degrés à 26 degrés centigrades pendant la période froide et de 26 degrés à 35 degrés pendant la période des chaleurs. Le jour le plus long va de 5 heures du matin à 7 heures du soir; le jour le plus court de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Ce climat si bienfaisant ne connaît pas les fièvres caractéristiques des autres pays chauds; l'Européen peut sans inquiétude s'établir dans l'île et s'y adonner à un travail régulier, même fatiguant.

Au fur et à mesure que nous avançons le long des côtes, le capitaine du *Loyalty* nous nomme les fleuves que nous voyons se déverser à la mer, les villages qui se trouvent à leur embouchure, les montagnes dont les cimes se dessinent sur l'horizon bleu. Il raconte comment ces villages, ces résidences de colons et de fonctionnaires se sont établis, les difficultés qu'ont rencontrées les premiers colons, les guerres avec les indigènes et leur soumission finale. Son récit, parsemé d'anecdotes et de conseils, ne plaît pas seulement aux enfants, mais aussi à mon mari, qui se permet mille et mille questions sur les sauvages et les colons, les fonctionnaires et les déportés, les plantes et les animaux, questions auxquelles notre

aimable capitaine répond avec la plus extrême bienveillance.

“ Ayez confiance en l'avenir „, dit-il; “ vous n'êtes pas des colons ordinaires; monsieur le Gouverneur s'intéresse à vous, parce que le choix que vous avez fait de la résidence de Koné, prouve que vous avez du courage et de l'énergie. Je sais qu'il a déjà télégraphié à Koné — car le poste militaire est relié par le télégraphe — pour vous recommander. Vous verrez que l'on vous y recevra les bras ouverts „.

J'ai appris plus tard que le Gouverneur ne s'était pas contenté d'envoyer une vulgaire recommandation, mais bien un ordre formel et que son télégramme avait joliment mis tout le village en émoi.

Vite, vite on avait décidé que l'un des fonctionnaires — ils étaient tous célibataires — allait provisoirement nous céder sa maison, que le commandant du poste irait nous prendre à bord du *Loyalty* et que tous se réuniraient pour recevoir solennellement la première Européenne, qui venait les rejoindre au milieu des sauvages de la Nouvelle-Calédonie.

Il nous fallut trois jours pour arriver devant l'embouchure du fleuve qui baigne Koné.

“ Tiens „, dit le capitaine, “ voilà qu'une embarcation se détache de la côte pour venir à notre rencontre „. — “ Elle nous amène un Européen, un homme vêtu de blanc „, continua-t-il en tenant la lorgnette à l'œil „; sans doute ce sera le commandant de Koné, qui vient me serrer la main, car c'est un de mes meilleurs amis. Je vous recommanderai à ses bons soins et il vous sera d'un puissant secours. Vous verrez que c'est un charmant officier „.

C'était en effet le commandant; mais il ne venait pas seulement pour serrer la main à son ami : il venait nous recevoir!

Après avoir donné une poignée de mains au capitaine, il nous souhaita la bienvenue dans un petit compliment gentiment tourné, avec une pointe de galanterie française; il trouva moyen d'y mettre quelques mots à mon adresse, en faisant des vœux pour que mon séjour à Koné pût être heureux et prospère.

Mon mari lui répondit en nous recommandant à sa bienveillance et moi je le remerciai en lui tendant la main. Il voulut voir chacun des enfants, ce qui donna lieu à un nouveau compliment sur la santé robuste des garçons et la gentillesse de la fille. Puis il prit

Le long des côtes.

à part mon mari et le capitaine, pour régler avec eux les détails du débarquement.

Ces messieurs décidèrent que l'embarcation prendrait nos malles et nos bagages pour les conduire à Koné, mais que nous passerions encore la nuit à bord du *Loyalty*. Pendant la soirée la rivière est couverte de nombreux essaims de moustiques et on voulait nous épargner les ennuis d'un voyage à travers ces nuages d'insectes. Le lendemain le *Loyalty* nous débarquerait à la côte, où un forçat libéré nous attendrait pour nous conduire à Koné.

“ Un forçat, „ m'écriai-je.

“ Un libéré, madame, „ répondit le capitaine; “ un forçat libéré, dans lequel vous pouvez avoir toute confiance. „

Le lendemain, au moment de prendre congé du sympathique capitaine du *Loyalty*, devenu notre ami, je me sentis légèrement émue : il remarqua mon inquiétude et nous serrant la main :

“ Pas d'adieu, „ dit-il, “ mais au revoir; j'ai une mission au nord de l'île et en retournant à Nouméa je repasse par ici; j'irai vous voir dans votre installation et je suis sûr que je vous y trouverai en pleine prospérité, réconciliés avec la situation. „

Le forçat libéré nous attendait sur la plage.

Quelle situation! nous nous trouvions dans un pays inconnu, au milieu des cannibales, à la merci d'un forçat!

Notre guide nous accosta fort poliment, se disant chargé par le commandant de nous conduire à Koné.

“ Nous pourrions faire le trajet le long de la rivière, „ dit-il; “ mais en prenant à travers la brousse nous gagnons trois kilomètres et ainsi le voyage n'est que de douze kilomètres. „

On m'avait déjà parlé beaucoup de la *brousse;* du pont du *Loyalty* je l'avais vue de loin; ici pour la première fois je la vis de plus près.

Figurez-vous une immense plaine, légèrement ondulée, s'étendant à droite et à gauche de la rivière, jusqu'au pied des collines qui se dressent à l'horizon. La plus grande partie de cette plaine est couverte d'une herbe haute et touffue, parsemée d'arbustes, d'arbres isolés, de bouquets d'arbres et d'arbustes; ci et là se dressent d'épaisses forêts vierges, des fouillis inextricables, des chaos de feuilles, de branches, de lianes et de troncs, où la lumière

du jour pénètre à peine, où l'homme ne se fraie un chemin que la hâche à la main, où il faut des heures et des heures pour avancer de quelques kilomètres.

Un assez large sentier serpente à travers la brousse, mais à tout instant ce sentier se bifurque, envoyant de nouveaux sentiers à droite et à gauche, formant un vrai dédale.

Pendant les premiers kilomètres nous n'avons pas assez de nos yeux pour admirer toute la splendeur de cette végétation exubérante, mais bientôt Louisa se plaint qu'elle a soif et moi aussi je ne serais pas fâchée de prendre une gorgée d'eau fraîche. Précisément nous traversons un petit ruisseau, où nous pourrons étancher notre soif.

“ Pas ici, madame, „ dit notre guide, qui avait deviné nos intentions; “ ce ruisseau communique avec la rivière à quelques pas d'ici et comme la marée se fait sentir fort avant, l'eau doit en être saumâtre. Mais prenez ce sentier à droite, dans le petit bosquet que vous voyez là-bas, vous trouverez un ruisseau avec de l'eau excellente; nous vous attendrons ici. „

Nous savions déjà que l'île ne renferme aucun animal malfaisant; sans doute nous ne songions pas aux sauvages habitants: Louisa et moi nous prîmes donc résolument le sentier désigné.

A peine nous étions nous éloignées de quelque distance que de loin nous vimes arriver au galop tout un troupeau de bétail; il y avait là pour le moins cinquante bêtes qui venaient droit sur nous. Louisa se cramponna à mes jupes et toutes les deux, à demi mortes de frayeur, nous nous mîmes à crier au secours.

Notre guide en un moment était à côté de nous; mais il ne dut pas même nous secourir. Tout à coup le troupeau s'arrêta à quelques pas de nous, se mit en ligne, nous regarda, comme s'il avait voulu nous inviter à le passer en revue.

Nous n'en pouvions croire à nos yeux.

“ Votre frayeur se comprend, „ dit le guide, “ mais vous voyez qu'il n'y avait pourtant aucun danger. Ce bétail a l'habitude d'arriver se placer en ligne quand il aperçoit quelqu'un dans la plaine; les stockmen, les hommes chargés de le surveiller, lui ont fait prendre cette habitude. Voici comment on le renvoie :

“ Hep ! hep ! hep ! „ fit-il en claquant dans les mains, et tout le troupeau, faisant demi-tour, regagna le large au galop.

Un peu plus loin se dressait le bosquet et nous y trouvâmes le ruisseau. Il était peu profond et contenait une eau claire et limpide, que nous puisions avec les deux mains et que nous savourions avec délices. Que c'était bon !

Nous allions retourner sur nos pas pour retrouver nos hommes, quand soudain notre attention fut éveillée par un bruit, un mouvement qui se produisit dans les arbustes de l'autre côté du ruisseau. Tout à coup les branches s'écartèrent et un grand diable noir, un sauvage, parut à nos yeux ! Je vis qu'il était noir et laid et presque complètement nu; mais c'est tout ce que j'eus le temps de remarquer : instinctivement nous lançâmes un grand cri de terreur en nous jetant dans le sentier, qui devait nous ramener auprès de nos protecteurs.

“ Un sauvage ! un sauvage ! „ C'était tout ce que nous pûmes articuler.

“ Du calme, madame, du calme, „ dit en riant le guide. “ Ce sauvage ne vous a fait aucun mal, n'est-ce pas ? Il ne vous a pas menacé non plus, j'en suis certain ? Entendez-vous son cri là-bas, derrière le bosquet ? Ce n'est pas un cri de guerre cela ; c'est un cri de joie. Sans doute il appelle ses camarades pour leur apprendre qu'il a vu de nouveaux blancs; il est probable que tantôt nous rencontrerons tout un groupe d'hommes de la tribu. Mais il ne faut pas vous effrayer. Jadis, il est vrai, il y a eu de grandes difficultés avec les tribus de ces contrées ; mais les tribus ennemies ont été extirpées ; celles qui restent ici sont très douces ; leur chef est à moitié civilisé; il vient souvent à Koné et paraît aimer beaucoup les blancs. „

Cette assurance ne me tranquillisait qu'à moitié et quand un peu plus tard nous vîmes déboucher de derrière un bosquet une bande de noirs, je tremblais de tous mes membres.

Mon mari et le guide se rendirent au devant des arrivants. Par un heureux hasard le guide connaissait un peu la langue des indigènes. Il expliqua que nous étions une famille de nouveaux colons, que nous venions de très, très loin pour habiter à Koné, que nous y cultiverions du blé, que nous ferions du pain, et que nous leur en donnerions quelquefois, — car ils adorent le pain; — il ajouta que nous demandions à être leurs amis.

Ils parurent fort contents ; l'un d'eux répondit ; il prononça

force “ *tayot* „ (ami) et “ *Français beaucoup lélé* „ (Français très bons) pour nous souhaiter la bienvenue. Puis ils s'approchèrent de nous et nous regardèrent, moi surtout, avec une vive curiosité, qui m'importunait réellement.

“ C'est votre costume qui les intrigue, „ dit le guide, “ et vos cheveux longs; vous êtes la première femme blanche qu'ils voient; savent-ils seulement que vous êtes une femme ? „

Un sauvage s'enquit du nom de mon mari et de mes enfants; puis, après quelque hésitation, il demanda aussi le mien. On lui expliqua que mon mari était un monsieur comme ceux du poste et que moi j'étais *Madame*. C'était un mot nouveau; le porte-parole se retourna pour le répéter aux autres et ils le prononcèrent à leur tour, en appuyant fortement sur chaque syllabe : *Ma-da-me*.

Enfin l'un d'eux risqua la question :

“ Madame illary ? „ (Est-ce que madame est une femme ?)

“ Madame illary, „ répondit le guide, fort curieux de voir l'effet que cela produirait.

“ Madame illary, „ répéta l'interlocuteur sur un ton d'extrême importance, comme s'il avait annoncé un événement extraordinaire.

“ Madame illary, „ dirent les autres, en me regardant avec un intérêt croissant.

Puis, sur un signe du chef de la bande, ils se chargèrent des quelques petits paquets que nous avions conservés avec nous; ils voulurent même porter Louisa; il fallut l'intervention du guide pour leur faire comprendre que l'enfant n'était pas fatiguée et préférait courir.

C'est précédés de cette bande d'indigènes, que nous sommes arrivés à Koné.

Tout le personnel du poste nous attendait chapeau bas. Le commandant nous fit un nouveau compliment, et chacun vint à son tour nous serrer la main, nous assurer de son amitié et nous offrir ses bons services.

Naturellement ce fut encore moi, qui eus les honneurs de la cérémonie en ma qualité de femme. On s'empressa tellement autour de moi et de ma fille que les sauvages le remarquèrent et le chef, ne comprenant sans doute rien à cet empressement vis-à-vis d'une femme, alla demander à notre guide si par hasard je n'étais pas un chef, une autorité.

“ Madame illary, grand capitaine ? „ — C'est par ce mot de *capitaine* qu'ils rendent l'idée d'autorité.

Le guide allait peut-être répondre négativement ; mais le commandant qui avait entendu la question, le prévint :

“ Certainement, „ dit-il ; “ madame illary très grand capitaine à moi. „

Et le chef de répéter aux autres que madame illary était un très grand capitaine au commandant.

Puis il vint se placer devant moi et dit en se courbant :

“ Madame illary, très grand capitaine à moi. „

Et toute la bande vint suivre l'exemple du chef et me déclarer “ très grand capitaine „.

C'était comme une cérémonie de soumission de tribu : il n'y manquait, en réalité, que le dépôt des armes.

Tout cela se faisait avec le plus grand sérieux de la part des indigènes, et nous autres, quoique nous trouvions la scène passablement comique, nous retenions notre rire devant le regard sévère du commandant.

“ Restons sérieux, „ dit-il, “ très sérieux; ce qui arrive me fait grand plaisir. Nos voisins ne sont pas méchants et je n'ai aucune inquiétude pour vous; nous vivons ensemble en très bonne intelligence. Mais il n'est pas mauvais qu'ils remarquent notre respect pour la femme et qu'ils considèrent la première femme blanche de la résidence comme une grande autorité. „

Le fait est que cette réception solennelle m'impressionna vivement. On nous avait dépeint ces Canaques, — c'est le nom générique de ces sauvages, — comme d'horribles mangeurs d'hommes, comme des créatures absolument à l'état de nature. A les voir soumis et prévenants vis-à-vis de nous, heureux d'une approbation, charmés d'un sourire, je repris entière confiance; il me semblait que ces Canaques étaient plutôt de grands enfants et que je n'aurais aucune peine à les forcer à me respecter et à m'aimer.

Pendant que l'on me conduisait à l'habitation qui nous était réservée, le commandant s'entretenait avec mon mari et le chef des Canaques : ce dernier promit de se charger de la construction de notre habitation et de revenir le lendemain pour s'entendre au sujet de l'emplacement et des conditions.

La première soirée au milieu de la brousse n'a pas été effrayante et anxieuse, comme je me l'étais représentée. Nous n'avons pas eu le temps de songer et de rêvasser; jusque fort avant dans la nuit nous avons reçu des visites, tout le monde rivalisant pour nous assurer de ses bons sentiments, pour nous donner un coup de main dans notre installation provisoire.

Quand finalement nous nous sommes mis au lit, armés de nos moustiquaires, — sans cet attirail la nuit serait un long martyre, — nous étions tellement exténués par les fatigues et les incidents de la journée, que rapidement le sommeil s'empara de nous.

Fasse le Ciel que cette première journée, où tout nous parle de confiance et d'espérance, ne soit pas suivie d'amères déceptions!

III.

NOTRE INSTALLATION.

Nous avons donc, dès le lendemain de notre arrivée, reçu la visite du chef de la tribu indigène voisine de Koné.

Il va de soi que ce n'est pas nous, qui avons débattu les conditions du travail, mais bien notre aimable commandant qui prend à cœur de régler personnellement jusqu'aux moindres détails de notre installation.

Galiaté, le chef de ces Canaques, est un vrai type de sa race. Il a la taille ordinaire d'un Européen; son teint est d'un noir pâle, presque couleur chocolat; il a des yeux bruns et de superbes dents d'une blancheur éclatante. Il est solide et bien fait et porte la tête, garnie d'une chevelure assez abondante, avec une grande fierté. Selon la mode de la tribu, il a la barbe noircie et ornée d'une loque rouge; la poitrine aussi est noircie; autour des reins pend une autre loque rouge; au bras gauche est attaché, au moyen d'une tresse rouge, un coquillage blanc fort joli : c'est le *tabou*, l'insigne de son autorité. Il nous appelle *moucheu* et *madame*, et nous lui disons *tayot*.

Nous convenons ensemble qu'il fera faire par ses hommes le gros ouvrage de notre habitation pour une somme déterminée, assez minime, du reste.

C'est la forêt voisine qui fournira le bois; d'abord les poteaux-pilotis, que l'on enfoncera profondément en terre en prévision des cyclones; puis le bois pour la charpente que l'on attachera solidement aux poteaux. Ces bois porteront des *goëlettes*, espèces de bâtons de traverse, accouplés deux à deux et qui maintiennent les murs. Nous ferons les murs en torchis : de la paille tressée, enduite de terre glaise; cela est dur et résistant. A l'intérieur on tapissera avec de l'écorce de *niaoulis*.

Le niaoulis est un arbre extrêmement remarquable; il domine dans tous les paysages de la Nouvelle-Calédonie et donne à l'île son cachet le plus caractéristique : j'en dirai tout de suite un mot. Son tronc est rarement bien droit; généralement il est courbé irrégulièrement ou tordu comme une spire. Son écorce est épaisse de trois doigts et se compose d'une grande quantité de feuilles minces superposées, le tout formant une couche absolument imperméable à cause d'une substance résineuse qui l'imprègne. On enlève cette écorce avec la plus grande facilité par longues et larges plaques et on s'en sert pour couvrir les maisons, pour tapisser les murs, pour former des tentes provisoires. Par suite de la présence de cette substance résineuse, les branches brûlent lentement et d'une lumière fort éclairante : les indigènes s'en font des flambeaux. Ils fabriquent avec les feuilles, qui sont d'un vert foncé, une tisane qu'ils disent souveraine contre les rhumatismes. Les fleurs sont petites et blanches et répandent une odeur nauséabonde, qui fait fuir les oiseaux; seules les roussettes — espèce de grandes chauves-souris, — viennent visiter l'arbre à l'époque de la maturité des baies, dont elles sont fort friandes. Le bois du niaoulis est excellent pour les travaux de menuiserie; il est employé beaucoup pour les pilotis et les charpentes, parce qu'il se conserve très longtemps dans les terres humides et même dans l'eau.

Pour le toit de notre maison on clouera des lattes, comme on le fait en Europe pour les tuiles, et on recouvrira d'écorces de niaoulis et de paille.

La maison n'a pas besoin de fenêtres; il y aura de nombreuses portes, qui la nuit se fermeront au moyen de doubles volets.

Il n'y aura pas de plancher : les Canaques égaliseront le sol; puis ils le couvriront d'un mélange de cendres, de petits cailloux, de sable de rivière et de chaux, et formeront ainsi une espèce de macadam.

La construction de pareille maison demande de nombreuses semaines; aussi pendant le travail, le plan primitif a-t-il subi plusieurs modifications.

Voici le plan de l'habitation, telle qu'elle a été définitivement construite :

Face donnant sur le jardin.

Domestique
Véranda
Provisions
Véranda
Chambre des garçons
Bureau
Salle à manger
Chambre de Louisa
Chambre des parents
Véranda
Véranda

Face donnant sur la rue.

La maison est longue de dix-huit et large de six mètres. Au milieu se trouve une vaste salle d'habitation : celle-ci communique avec la véranda devant l'habitation et avec celle de derrière. A droite se trouvent ma chambre et celle de ma fille ; à gauche la chambre des garçons et le bureau. Deux des angles de la véranda forment de petites chambres servant l'une pour les provisions, l'autre pour le domestique.

Les cuisines sont complètement séparées du corps de logis : elles sont établies derrière la chambre du domestique.

Mais ne convient-il pas que je dise d'abord un mot de Koné même ?

Malgré son titre pompeux de chef-lieu d'arrondissement, Koné n'était, à ce moment de mon récit, qu'un hameau, et encore un fort petit hameau. Le gouverneur l'avait très bien appelé un poste avancé. Pour toute population il possédait le poste militaire commandé par un officier faisant les fonctions de chef d'arrondissement, et une vingtaine de fonctionnaires, un géomètre, un médecin militaire, un garde-champêtre, un service topographique, etc. Il n'y

avait encore qu'un seul colon, un Arabe, qui était arrivé avec les premiers officiers et qui avait immédiatement essayé de défricher des terres en vue d'y planter du tabac. C'était un étrange personnage : il se tenait toujours à l'écart et évitait autant que possible toute accointance avec ses voisins. Quelqu'un me dit un jour que la ferveur religieuse de cet Arabe lui paraissait suspecte et que ce fameux adepte de Mahomet aurait bien pu être un mahométan de contrebande, qui se tenait si coi parce qu'il avait certaines choses à faire oublier. Dans tous les cas ce n'est pas autour de cet Arabe qu'allait se concentrer la colonie naissante !

Mais, ainsi que nous l'avait promis le Gouverneur, il devait y avoir prochainement de nouveaux arrivages; on allait essayer de peupler rapidement : nous avions ouvert la marche.

Le poste militaire était un simple bâtiment carré, élevé sur le monticule et entouré d'un mur : c'était comme une petite forteresse, commandant toute la vallée. Notre maison s'élevait vis-à-vis du poste, au bas du monticule, et lui faisait face.

Pendant tout le temps de la construction de notre maison, Galiaté vint nous voir presque journellement. J'appris quelques mots de son idiome, il savait quelques mots de français et ainsi nous parvenions à nous comprendre. Il était très complaisant et s'empressa de prévenir nos moindres désirs. De notre côté nous le traitions avec une certaine amitié et il s'en trouva extrêmement flatté ! Un jour je l'invitai à s'asseoir avec nous à table et à partager notre modeste repas. Après quelque hésitation il accepta; il se trouva gêné tout le temps du repas parce qu'il voulait manœuvrer avec la cuiller et la fourchette comme il nous le voyait faire et que cela ne lui réussissait pas; mais il était visible qu'il était très heureux de cette marque d'amitié.

Je n'avais aucune arrière-pensée en traitant Galiaté de cette manière; je n'eus pas à m'en repentir plus tard. Pendant une période de révolte, où la vie des colons était réellement en danger, Galiaté m'apporta secrètement un morceau de bois grossièrement sculpté, représentant un fétiche. Il me prévint que peut-être il y aurait des troubles graves et me recommanda de montrer ce fétiche, si jamais les Canaques s'attaquaient à moi, aux miens ou à notre

maison. Heureusement je n'ai pas été dans la nécessité de devoir me servir de mon fétiche, la révolte s'étant calmée assez rapidement. Mais la bonne intention du chef était manifeste et j'en ai conclu que nous avions tout à gagner à traiter les Canaques avec douceur et amitié.

La période de construction de notre habitation a été fort laborieuse pour mon mari. Non seulement il avait à surveiller les ouvriers et à les aider, mais encore il devait travailler à défricher la terre concédée pour commencer la culture : en outre, le soir venu, il devait s'occuper de l'instruction de nos enfants.

Nous n'avions pas à nous inquiéter de la subsistance : le gouvernement nous l'accordait gratis pendant trois mois, sous forme de pain, viande, haricots secs et riz. Tous cela nous arriva régulièrement par les bateaux côtiers, qui approvisionnaient le poste militaire et les fonctionnaires.

On ne fournissait ni vin, ni aucune boisson; mais nous fabriquions nous-mêmes une boisson très rafraîchissante en faisant fermenter des bananes avec du sucre : cela donne un cidre de bananes que l'on boit volontiers.

Notre famille étant considérée comme très nombreuse, le Gouvernement nous concéda cinq hectares au lieu de quatre, chiffre ordinaire. Cette terre était située derrière notre maison et paraissait très fertile. Elle était couverte de gommiers et d'autres arbustes que l'on abattit pour y mettre le feu. Comme nous n'avions ni charrue, ni bœufs, on alla en emprunter dans une résidence voisine, et on laboura notre champ à raison de 60 fr. l'hectare. C'était relativement cher, mais les bras faisaient défaut. A ce temps on demandait 100 fr. pour défricher un hectare! Aujourd'hui les libérés se chargent de ce travail à beaucoup meilleur compte.

Aussitôt que les premiers arpents furent préparés, nous les entourâmes de branches de bourao, — un arbre dont les branches prennent racine avec une étonnante rapidité — pour en faire notre potager; car nous avions apporté d'Europe des semences de presque tous les légumes.

Nos amis apprirent ce détail avec le plus grand plaisir. Songez donc! on aurait des légumes comme les grands seigneurs de Nouméa, peut-être même des choses qu'ils n'avaient pas, eux! des

carottes, du céléri, du poireau, des radis, et bien d'autres choses encore!

On savait que mon mari n'était pas précisément un jardinier accompli, et, par mesure d'intérêt public, il fut solennellement décrété que l'on se passerait de ses lumières et de ses talents pour l'aménagement de la partie du potager qui était destinée à recevoir les précieuses semences. Ce fut le géomètre qui assuma toute la responsabilité : il était fils de cultivateur et en cette qualité il paraissait mériter la confiance générale.

Ce fut toute une affaire, surtout pendant les premiers jours : du matin au soir le jardin recevait des visiteurs et évidemment chacun avait son mot à dire, son conseil à donner; mais le géomètre-jardinier, en homme expert, laissa dire et fit comme il avait toujours vu faire chez lui. Et quand le soir, assis sous notre véranda, devenu le lieu habituel de la réunion, ces messieurs discutaient ses procédés, il leur répondait simplement : “ Attendez donc! nous en reparlerons d'ici à quelques semaines. „ Il ne fallut pas attendre bien longtemps : dans cette terre vierge, sous ce climat chaud, quelques jours suffisent pour faire germer les semences, et bien plus tôt qu'on ne l'avait cru, nous avions des laitues, et des radis, et du pourpier, et du cerfeuil. Le jour que j'offris les premiers radis à la petite société, réunie sous notre véranda, c'était une vraie fête; on sortit une bonne bouteille et le commandant proposa de boire à la santé de mon mari qui avait eu la lumineuse idée d'apporter les semences, et à celle de l'excellent jardinier qui avait pris soin de la culture.

Pendant ce temps on avait continué à défricher et à labourer : on avait semé du maïs et planté des haricots, parce que ces deux cultures sont d'un rapport assez rapide. C'était mon mari qui, avec ses fils, s'occupait de ces semailles; ils travaillaient le matin de bonne heure et l'après-midi; au milieu du jour ils devaient se reposer pendant au moins cinq heures; la chaleur était par trop grande pour le travail en plein air.

De mon côté je m'occupai de peupler la basse-cour, et me procurai d'un autre village dix-huit poules à cinq francs pièce. C'était cher, mais les commencements sont durs! Au moins je n'ai pas été volée : mes poules pondaient régulièrement et je pouvais me flatter d'avoir bien placé mon argent.

Quelques jours après que nous avions emménagé dans notre nouvelle habitation, nous reçumes tout à fait à l'improviste une visite des plus agréables. Le *Loyalty* avait jeté l'ancre devant la rivière de Koné et le capitaine, fidèle à sa promesse, venait nous dire bonjour. Il était très heureux de nous voir si bien installés et apprit avec plaisir que nous vivions en si bonne intelligence avec Galiaté et sa tribu. Il voulut voir notre maison, notre potager, notre basse-cour et nos cultures. Il resta plusieurs heures avec nous et nous assura qu'il ne manquerait pas de raconter à M. le Gouverneur combien nous nous efforcions de mériter sa haute protection.

Huit jours après cette visite, une dépêche du Gouverneur annonça que, par mesure exceptionnelle, les vivres nous seraient continués pendant encore trois mois.

Faut-il dire que c'était au rapport élogieux du capitaine du *Loyalty* que nous devions cette nouvelle faveur !

IV.

LE PILOU-PILOU !

Notre installation définitive était achevée depuis quelque temps, quand un jour Galiaté vint nous trouver avec l'interprète pour inviter " moucheu „ et " madame „ et le commandant et tout le monde à une grande fête, à un pilou-pilou dans sa tribu.

Nous voyions maintenant des sauvages tous les jours; même les femmes, d'abord si réservées, venaient de temps en temps nous voir en cachette; pendant les soirées sous la véranda on avait parlé beaucoup des sauvages et de leurs mœurs : l'invitation de Galiaté fut donc acceptée avec enthousiasme et il fut décidé que tous nous nous rendrions le lendemain dimanche, en visite chez nos voisins-couleur chocolat.

Généralement il n'y a pilou-pilou que pour l'avénement d'un nouveau chef, pour la décision d'une affaire importante, une guerre par exemple, et pour la récolte des ignames. C'était une preuve de grande amitié et d'extrême considération qu'un pilou-pilou allait se faire en notre honneur.

La tribu n'habitait qu'à quelques kilomètres de Koné : à mi-chemin nous rencontrâmes une bande de Canaques, qui venaient nous prendre pour nous conduire, en chantant, vers une large pelouse de chien-dent, le lieu de la réunion.

Toute la tribu, le chef en tête, nous y attendait; les hommes du moins; les femmes se tenaient cachées dans la brousse tout autour. Nos hôtes avaient mis leurs plus beaux atours : plusieurs avaient ceint des loques de couleur voyante et orné leurs cheveux de fleurs et de plumes : tous avaient noirci leurs poitrines et leurs barbes.

Galiaté vint nous serrer la main à l'européenne et nous souhaiter la bienvenue; il se disait très heureux de notre visite,



Canaques en fête.

parce que nous allions voir quelle puissante tribu se trouvait sous ses ordres.

Il faisait une chaleur terrible et nous avions tous bien soif. En Europe on se serait empressé de faire servir des rafraîchissements. Galiaté fit un signe et aussitôt quelques jeunes Canaques grimpèrent dans les cocotiers qui nous entouraient; non, ils ne grimpaient point, mais, avec une habileté de singes, ils couraient plutôt le long de ces troncs hauts de 15 à 20 mètres en se tenant avec les mains : c'était curieux à voir.

Les noix firent grand plaisir : on les cassa avec des cailloux pour boire le si rafraîchissant lait de coco; ceux qui avaient faim trouvèrent dans le noyau central du fruit de quoi appaiser celle-ci.

Pendant que nous nous désaltérons, les Canaques sont allés prendre de longues feuilles et des branches touffues et se placent en rang. Sur un signe du chef la danse et le chant commencent.

Le chant est monotone, tantôt doux, tantôt plus fort, mais invariablement le même, se composant d'une inspiration très forte entre les dents et d'une double expiration, quelque chose comme *Ouich.... tou-tou.*

La danse est originale; elle comprend les mouvements et les contorsions les plus drôles, le tout cependant avec un certain rythme, marqué par le chant et par le bruit que derrière les broussailles, les femmes produisent sur leur tambour. Je dis tambour : or, l'objet en question est plutôt une espèce de sac, une sorte d'éventail creux, formé d'une écorce d'arbre repliée sur elle-même comme une feuille de papier et enflée à la manière des sacs en papier que les enfants s'amusent à gonfler pour les faire éclater. Le coup produit sur cette espèce de tambour résonne au loin comme " pilou-pilou „; on dit que c'est ce bruit qui a donné le nom à la fête.

La danse n'est bientôt plus générale comme au début : tantôt un guerrier quitte les rangs et armé de sa sagaie, de sa lance, il saute et danse et gesticule devant sa troupe, qui y répond par un ouich.... tou-tou général, comme un chœur reprend en tutti le refrain d'une chanson; tantôt les rangs s'ouvrent, les groupes se séparent et semblent vouloir marcher les uns contre les autres; tantôt encore chaque groupe forme cercle autour du chef.

Probablement tout cela a une signification, qui nous échappe, malheureusement.

A un moment donné la danse et le chant paraissent ralentir et se fatiguer : c'est la préparation pour la finale. Tout à coup le mouvement reprend, s'accentue, et le tout se termine par un grand saut et un étourdissant ouich.... tou-tou.

Après la danse, le discours. C'est Galiaté qui le prononcera. Vis-à-vis de ses hommes il paraît autrement fier et puissant que chez nous, où souvent il se fait petit et s'efface : on voit tout de suite que ses hommes le craignent et l'estiment.

On ne saurait se figurer la position comique que l'orateur choisit pour nous adresser la parole. Vers le milieu de la pelouse se dresse un poteau haut d'environ deux mètres et demi; par un léger saut le chef se suspend de la main gauche au haut du poteau et s'en tient écarté, en appuyant du pied gauche. On ne comprend pas comment il peut conserver cette position plus de deux minutes, et dire que son discours dure un gros quart d'heure !

L'interprête qui précisément est à côté de moi, me traduit au fur et à mesure.

“ Galiaté parle de la première arrivée des blancs, que l'on croyait d'abord des ennemis. Toute la tribu s'était inquiétée et les plus grands guerriers voulaient demander des secours aux tribus voisines pour chasser les nouveaux arrivés. Mais les hommes blancs n'étaient pas des ennemis : c'étaient des amis, qui venaient de bien loin et qui étaient très puissants. Il est bon de vivre en paix avec tout le monde; mais il est dangereux d'être les ennemis de puissants voisins. La tribu de Délinia, qui habitait de l'autre côté de la montagne, l'a bien expérimenté; elle avait attaqué les navires des blancs qui avaient échoué sur les récifs; elle avait massacré tous les hommes de l'équipage et les avait mangés. Mais les frères de ces hommes sont venus avec de grands navires et des foudres (armes à feu) et ils ont brûlé les villages de Délinia; ils ont détruit les cases et ravagé les champs et exterminé toute la tribu; c'est pour cela qu'il n'y a plus de tribu de Délinia de l'autre côté de la montagne.

“ Mais la tribu de Galiaté a reçu les blancs comme des amis et les blancs ont été très bons. Ils savent beaucoup de choses que les Canaques ignorent et ne peuvent pas apprendre. Ils font du bon

pain et en donnent aux Canaques; ils font aussi du sucre qui est meilleur que celui qui croît dans la terre et que les Canaques aiment beaucoup. Galiaté veut être l'ami des blancs et tous dans la tribu veulent être les amis des blancs; ils respectent beaucoup le grand capitaine qui habite à Nouméa et les blancs qui sont capitaines dans les villages; ils aiment aussi moucheu et madame parce que moucheu et madame les aiment également. Et tout ce que moucheu et madame demanderont à Galiaté, il le leur donnera; il leur donnera des ignames, et des bananes, et des noix et tout.

" Il a donné ce pilou-pilou pour montrer à toute la tribu et à toutes les tribus voisines qu'il est l'ami des blancs et que les blancs sont ses amis et que tous les guerriers de la tribu parlent par sa bouche. „

Toute la tribu se leva, nous regarda et dit *oui :* c'est à dire qu'en signe d'affirmation tout le monde leva la tête, poussa le menton et prononça *hun*, fortement aspiré.

Généralement le speech du chef est suivi d'une distribution d'ignames ou du partage de la récolte, puis la danse et le chant recommencent pendant que l'on prépare le festin. Le repas est copieux; on ne boit pas de boissons enivrantes, mais on avale des quantités incroyables de mets de toutes les espèces; quelquefois la fête dure deux jours et deux nuits et constamment les danses, les discours et les repas se succèdent. Il paraît qu'à la fin ces excès produisent un état d'ivresse fort étrange, et dans ces moments d'extrême surexcitation, les Canaques perdent tout sentiment et deviennent cruels et dangereux.

Mais aujourd'hui on se contente d'offrir quelques ignames et quelques fort bonnes citrouilles; en même temps Galiaté me fait prévenir que les femmes m'attendent dans leur case; car il faut savoir que les hommes et les femmes logent séparément : le Canaque est d'ailleurs d'une grande moralité.

Je me rends donc dans l'agglomération de cases qui forme le véritable village indigène. Ces cases sont coniques, couvertes de paille et ne présentent qu'une seule porte d'entrée fort basse. Celle du chef se fait remarquer tout de suite : elle est plus haute et plus large que les autres; sur des poteaux devant l'entrée se trouvent de beaux coquillages et une dizaine de crânes, sans doute ceux des

ennemis tués dans la dernière guerre; tout en haut brille le *tabou*, avec une loque rouge.

La case des femmes est grande et ronde; elle se distingue des autres par son toit plat. La porte est très basse; il faut se baisser pour entrer et derrière vous retombe la natte de franges de paille, qui sert de porte.

Au milieu se trouve un grand poteau qui soutient le toit, et tout autour sont placés de gros cailloux et des souches d'arbres, qui servent de sièges. Devant les sièges je remarque des cendres : pendant la nuit on fait toujours du feu soit pour éclairer, soit pour chasser les moustiques.

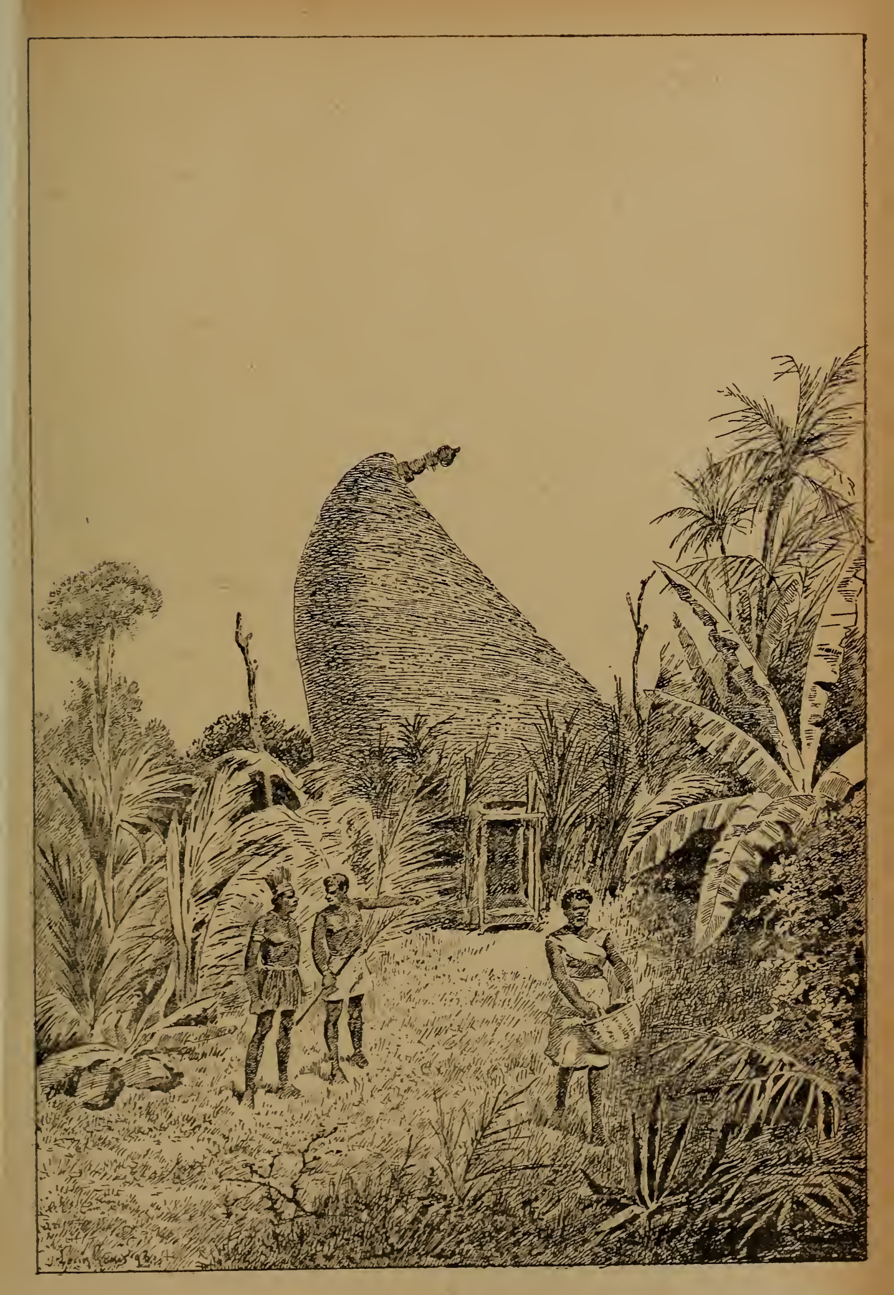
Les murs sont tapissés de peaux de niaoulis comme notre maison. Toute la case est entourée d'une épaisse haie de bourao qui semble devoir la cacher ou la dissimuler.

J'ai été fort bien reçue par ces dames, qui m'ont offert des citrouilles et du lait de coco : elles m'appelaient " madame „ et avaient l'air de m'admirer avec une curiosité fort gênante.

La *popinée*, c'est ainsi que l'on appelle la femme chez les Canaques, est un peu plus petite que l'homme : c'est là la règle, mais j'ai aussi vu des popinées grandes et robustes. Elle n'a pas d'autre habillement qu'une assez longue frange faite de l'écorce d'un arbre et dans laquelle elle noue quelques loques ou rubans rouges; cela s'appelle une *tapa;* les loques se nomment *manous*. Autour du cou elle porte un collier de coquillages et elle s'orne la tête et les oreilles de fleurs. Sur la poitrine nue brille le tatouage particulier de la tribu.

Quand elle est jeune la popinée est assez jolie, elle a du moins les traits réguliers, un peu durs. Mais aussitôt qu'elle se marie, c'est-à-dire vers les dix ou douze ans, elle enlaidit très rapidement. Avec l'âge cela s'accentue et je puis vous dire qu'il n'y a rien d'aussi laid qu'une vieille popinée.

La popinée se soigne bien le corps et se baigne tous les jours; mais elle n'est pas propre dans son intérieur : la case était sale; aussi bien je dois dire à sa décharge, qu'elle n'y entre guère que pour y passer la nuit. Elle aime passionnément à se parer; aussi suit-elle facilement et docilement le blanc qui lui promet de beaux habits. J'en ai connues qui servaient très fidèlement les



La case du chef.

blancs; leur plus grand plaisir était de pouvoir se rendre toutes habillées dans la tribu, pour se faire admirer et distribuer de petits cadeaux aux amies.

Les Canaques ne comptent pas leur âge; je pense qu'une popinée n'atteint jamais 45 ans et qu'à 25 ans elle paraît déjà bien vieille; on dit que les hommes vivent quelques années de plus que les femmes.

Après ma visite dans la case des popinées, le signal du départ fut donné et toute la tribu masculine, les gamins en avant, nous reconduisit jusqu'à l'extrémité du village.

Le commandant fit dire à Galiaté qu'il était très satisfait et que le lendemain il allait lui envoyer un superbe cadeau en témoignage de sa satisfaction. Ce cadeau consistait en deux mètres d'andrinople; nous y avons ajouté un couteau de chasse; j'ai appris que Galiaté avait été extrêmement heureux de ces cadeaux.

* * *

C'est un peuple fort intéressant que celui des Canaques. Dans les géographies on dit qu'ils sont laids, pillards, cruels et faux; on les traite de cannibales, d'anthropophages; on semble douter que jamais la civilisation puisse pénétrer dans leurs cases; d'aucuns même proposent l'extermination de la race, au besoin par les moyens violents.

Il y a beaucoup d'exagération dans ces appréciations aussi absolues.

Que les Canaques soient d'instinct cannibales, c'est indéniable; malheureusement les faits sont là pour l'attester. C'est non loin de notre village qu'a eu lieu l'attaque des deux navires échoués, dont les équipages ont été mangés par les indigènes. Il est probable que dans l'intérieur de l'île les scènes de cannibalisme se répètent encore et que les grands pilou-pilou sont régulièrement l'occasion de massacre des prisonniers, dont les cadavres sont ensuite mangés.

Pourtant pendant les quinze années que j'ai vécu pour ainsi dire dans l'intimité de la tribu de Koné, je n'ai eu connaissance d'aucun acte de cannibalisme. J'ai remarqué que les Canaques évitent d'en parler, sans doute à cause du dégoût que nous manifestons; un jour cependant l'un d'eux m'avoua que les Canaques

mangent leurs ennemis parce que c'est " beaucoup lélé ,, c'est à dire, très bon!

La population indigène de l'île compte environ 60,000 individus répartis en un grand nombre de tribus. Chaque tribu est à situation fixe; il arrive que des tribus se déplacent momentanément pour aller assister à des fêtes ou à des guerres; mais généralement elles reviennent à leurs premières résidences.

Les chefs de tribu jouissent d'un pouvoir illimité; mais plusieurs de ces chefs reconnaissent l'autorité d'un chef supérieur. Cette hiérarchie est plutôt le résultat d'une guerre antérieure que l'effet d'une idée de patrie commune. La tribu de Galiaté semblait dépendre d'une autre tribu, située à l'intérieur, et devait épouser les querelles de cette tribu avec des voisins de la côte est.

On m'a raconté que le chef consulte dans les circonstances graves deux autres autorités : le chef de la parole et le chef des sorciers; mais je ne me suis jamais aperçue de l'existence de ces deux personnages; jamais je ne les ai entendu nommer par les Canaques de Koné.

Le chef est presque toujours suivi de son bourreau, porteur d'une hâche. Pour fabriquer cette hâche on fait une incision dans la branche d'un arbre en pleine vigueur; dans la fente on introduit une large écaille finement aiguisée; l'arbre continue à croître, la fente se ferme tout autour de l'écaille, de manière à insérer celle-ci bien fortement : plus tard on coupe la branche aux endroits voulus pour obtenir un bon manche.

La tribu ne connaît pas de prêtres et n'a qu'une idée très vague de religion. Je me suis demandé souvent ce que signifiait ce fétiche de Galiaté et s'il fallait y voir la preuve que son peuple reconnaissait pourtant l'existence d'êtres supérieurs. Jamais je n'ai vu de cérémonies religieuses; on ne peut pas considérer comme prêtres les sorciers qui pratiquent l'art de guérir et qui prétendent posséder le pouvoir de faire pleuvoir. Il y a cependant parmi les Canaques une grande crainte d'un esprit malfaisant et cet esprit doit avoir un certain rapport avec le lézard, qui également leur inspire une grande frayeur. Un jour nous nous sentions réellement incommodés par les visites trop fréquentes des Canaques, fort avant dans la soirée. Jules imagina de vider une grande citrouille, d'y faire des

trous pour figurer deux yeux et d'y allumer une petite lumière; il alla placer cette citrouille dans un arbre près de notre maison sur la route de la tribu. Les Canaques l'aperçurent, la prirent pour un énorme lézard, comme il y en a beaucoup dans l'île, et dès ce moment les visites nocturnes cessèrent complètement.

Les Canaques n'ont pas l'idée de la propriété; personnellement ils ne possèdent rien; tout ce qu'un membre de la tribu acquiert, appartient à toute la tribu et se partage entre tous. Il nous est arrivé d'habiller un Canaque complètement à l'européenne et de le renvoyer ainsi accoutré dans la tribu. Je ne sais pas comment il y fut reçu; mais quelques jours après il n'avait plus que le gilet; ses autres effets ornaient sans doute des frères et des amis.

Parfois des objets nous furent volés par des Canaques, mais deux jours après on nous les rapportait. Le dédain de la propriété va si loin qu'ils ne possèdent ni bestiaux, ni chevaux; ils sont pourtant excellents cavaliers et aiment beaucoup de monter à cheval. Dans la tribu de Koné le vol, le meurtre et l'adultère sont considérés comme de grands crimes et punis de mort.

J'ai déjà dit un mot des costumes. A l'intérieur du pays les hommes sont absolument nus : dans le voisinage des postes ils se mettent des étoffes autour des reins; ceux qui veulent se rendre en ville ou circuler dans le voisinage de la ville, doivent revêtir au moins un pantalon. C'est un règlement de police qui prescrit le port du pantalon dans un certain rayon autour de Nouméa et de plusieurs grands centres de colonisation et les Canaques se soumettent très docilement à cette prescription.

Ils sont très drôles dans le costume européen et ne comprennent pas que tous nos effets d'habillement forment un ensemble : pour eux le gilet et la casquette paraissent avoir la même utilité que le pantalon et la chemise. On m'a raconté qu'un chef du voisinage mettait dans les grandes circonstances — sans doute comme toilette de cérémonie — une chemise jadis blanche et un chapeau-claque !

Dans les tribus qui nous environnent les chefs possèdent une espèce de manteau de cérémonie fait avec l'écorce d'un arbre du genre du niaoulis. Ils trempent cette écorce dans l'eau, et la frappent jusqu'à ce qu'elle s'est amincie de façon à ne plus former



Un Canaque.

qu'une peau. Le manteau que j'ai réussi à m'approprier a 1,25 mètre sur 75 centimètres; sur trois côtés il porte des carrés noirs divisés par des lignes rouges en triangles irréguliers; quelques-uns de ces carrés sont rouges, d'autres noirs, d'aucuns ont au milieu des circonférences noires ou rouges. Un des bords se termine par des découpures dentelées formant de larges franges. Dans les montagnes, où parfois le froid est assez vif, le chef et les principaux membres de la tribu ont des manteaux de paille : ce sont des espèces de nattes parfaitement tressées; à l'extérieur les bouts de paille dépassent et se recouvrent comme dans les toits le chaume.

Le respect de la femme est inconnu chez les Canaques. Quand elle est jeune, on l'aime beaucoup; mais une fois mariée, comme elle enlaidit rapidement, elle n'est plus du tout considérée. Dans les moments graves un père consultera son fils, même si celui-ci est encore bien jeune; mais il ne songera jamais à demander l'avis de sa femme. Plus tard, quand celle-ci aura de grands fils et connaîtra les vertus des plantes et des herbes, elle reprendra quelque influence.

C'est la femme qui fait tout le gros ouvrage; elle se lève avant les hommes, va prendre le bois à la forêt et prépare le repas. Quand la tribu se déplace, par exemple pour se rendre à un pilou-pilou chez les voisins, c'est elle qui porte tout ce que l'on juge bon de prendre avec soi; c'est elle aussi qui travaille la terre, cultive les ignames, récolte les fruits et veille à la conservation des provisions.

La polygamie est autorisée : chaque homme prend autant de femmes, qu'il lui plaît.

Quand un jeune Canaque désire se marier, il fait son choix et s'en ouvre au père de celle qu'il a choisie; celui-ci ne peut donner qu'un consentement conditionnel; il doit consulter les chefs, les vieux de la tribu, qui ont toujours un droit de préemption et qui en usent souvent; d'où il résulte que les jeunes Canaques doivent généralement se contenter d'abord d'une veuve. Si cependant les vieux consentent, le père débat avec le prétendant la longueur de la *monnaie calédonienne,* que celui-ci aura à fournir. La monnaie calédonienne est un bracelet ou un collier, plus ou moins large, composé de plusieurs rangées de coquillages arrondis et rendus

brillants par le frottement entre deux cailloux. Il faut une patience extrême pour fabriquer cette “ monnaie „. La fille de son côté est prévenue qu'elle est demandée en mariage et prépare sa dot : elle façonne en terre glaise un pot à une anse et le fait cuire sur des cailloux avec du sel.

Le jour du mariage tout le village se trouve rassemblé, les femmes dans la case, les hommes sur la pelouse de chien-dent. D'abord a lieu une cérémonie dans la case entre les femmes seules; puis la future paraît devant les hommes, en leur tournant le dos et en se tenant courbée : c'est là la pose obligatoire de la popinée quand en public elle paraît devant les hommes. Pour la circonstance elle porte sur le dos du bois sec, des ignames et son pot en terre glaise. A côté d'elle se place le futur, muni de ses armes.

Le chef dit : “ Tayot, voilà ta femme; popinée, voilà ton maître „.

Toujours en se tenant courbée, la popinée passe devant les hommes et se place sur le côté : elle dépose son bois, fait du feu en frottant deux morceaux de bois coupés dans la longueur et met son pot avec les ignames sur le petit bûcher ainsi improvisé. En un moment les ignames sont à point. Elle appelle son futur d'un signe de la tête et lui sert à manger. Le jeune homme mange et donne une part à la popinée : la cérémonie est terminée; le mariage est conclu.

Chose curieuse, dans plusieurs tribus les naissances masculines dépassent de beaucoup les naissances féminines, dont le nombre est souvent fort minime. Les jeunes gens de ces tribus doivent alors chercher leurs épouses parmi les tribus plus favorisées en fait de beau sexe. Cela donne lieu à des rapports fréquents et amicaux; parfois aussi il y a refus, la demande dépassant l'offre, et alors ce refus est considéré comme une insulte et est une cause de guerre.

En général d'ailleurs les familles sont peu nombreuses.

La nourriture du Canaque est excessivement variée et se compose d'ignames, de taros, de noix de cocos, de bananes, d'une foule de fruits des arbres de la plaine et de la forêt et de tout ce que la chasse et la pêche fournissent.

La culture des ignames est des plus simples : ce sont de longues pommes de terre pesant quelquefois jusque six et sept kilos.

La popinée rend d'abord la terre bien meuble à l'aide d'un caillou triangulaire, puis elle coupe un bout d'igname, l'enfonce avec la pointe en terre et élève la terre tout autour, comme nous rehaussons nos pommes de terre. On peut abandonner alors la plante jusqu'à la récolte.

Le taro est une pomme de terre plus petite, et se cultive sur de grandes étendues. On choisit de préférence un terrain incliné, à travers lequel coule une rivière ou bien où l'on peut facilement amener un cours d'eau. Toute la surface est découpée en gradins superposés; la partie plane des gradins est creusée et inclinée de manière que l'eau se divise et aille arroser toutes les rigoles, dans lesquelles on plante le taro.

La récolte des ignames et des taros se partage toujours avec les tribus voisines et amies, à l'occasion du pilou-pilou annuel. On conserve les provisions dans des têtes en lianes tressées, placées sur des poteaux. La case des femmes est entourée de poteaux semblables; on en place souvent dans les rivières.

Les tribus de la côte mangent beaucoup de poisson : la mer est très poissonneuse entre les récifs, et la pêche au moyen des engins d'Europe serait réellement miraculeuse. Le Canaque pêche avec une liane longue et flexible, armée d'une arête aiguë; il frappe de cette arête le poisson qui vient émerger à la surface de l'eau. Il est extrêmement adroit dans cette manœuvre, à laquelle nous nous essayerions en vain. Il prend aussi du poisson à l'aide de grossiers filets faits en lianes et en fibres de niaoulis.

Les tribus de l'intérieur se procurent du poisson par une espèce de troc.

Une bande de popinées, chargées de fruits et d'ignames, se rend à la côte sous la conduite d'un Canaque; une autre bande, également conduite par un seul Canaque, quitte la côte, chargée de poisson. A la rencontre les deux bandes étalent leurs marchandises chacune d'un côté de la route; les deux hommes débattent les conditions : quand l'accord est fait, ils se frottent réciproquement le nez, se placent dos à dos, frappent dans la main et jettent un cri : c'est le signal pour l'échange des marchandises.

Le Canaque mange aussi du bœuf et du pain, qu'il obtient du colon et dont il est fort friand. Il adore le sucre et mange

beaucoup de sucre de canne; au début il trouvait très étrange que nous eussions du sucre blanc; il croyait que c'étaient de petites pierres carrées.

Détail typique : le Canaque n'aime pas l'alcool. Quand il en boit, c'est par bravade; il ne saurait s'empêcher de faire chaque fois de vilaines grimaces et s'empresse toujours d'avaler plusieurs gorgées d'eau pure pour calmer le feu qui le brûle intérieurement.

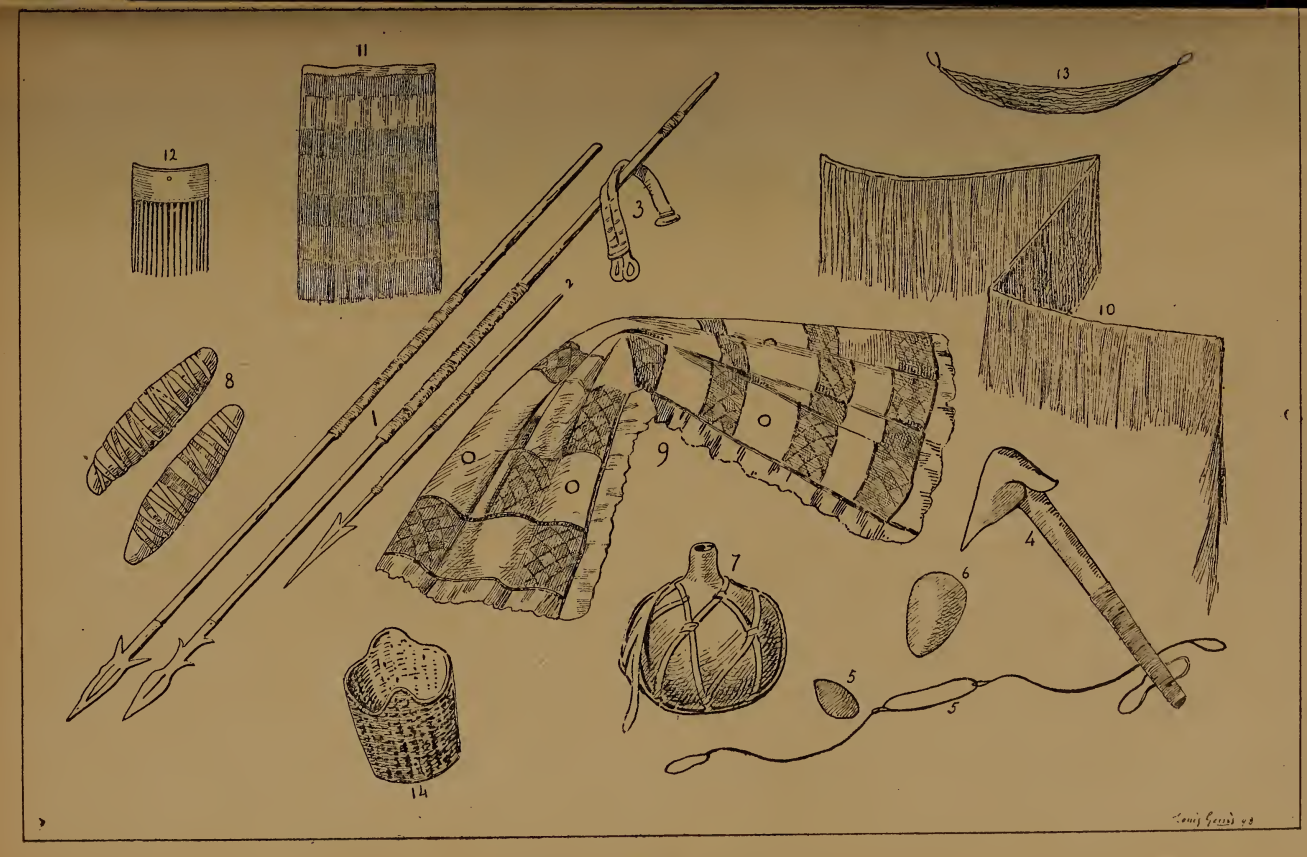
La civilisation des Canaques ne va pas jusqu'à l'écriture : les tribus connaissent cependant leur histoire et quelques-unes la figurent au moyen de dessins grossiers sur des bambous ou des feuilles, comme le faisaient les anciens Égyptiens. Je n'ai jamais vu de ces bambous; mais un voisin a pu s'en procurer un, qu'il a fait parvenir au Gouverneur; je crois que l'objet est conservé dans un musée à Paris.

Comme tous les peuples-enfants, les Canaques comptent sur les doigts : pour dix ils lèvent les dix doigts et frappent sur les genoux; pour vingt ils se frappent de nouveau sur les genoux et lèvent les doigts pour la seconde fois. Ils commencent à se familiariser avec nos monnaies et comprennent la valeur de nos sous; je doute fort qu'ils saisissent bien le rapport de nos monnaies de cuivre à nos monnaies d'argent; quand il s'agit de les payer, ils demandent toujours des sous.

Le Canaque a peur des armes à feu, qu'il appelle des foudres; il a fallu du temps avant de parvenir à lui faire décharger un fusil. Aujourd'hui chaque chef considère la possession d'un fusil à deux coups comme la suprême richesse. Dans les premiers temps ils se servaient fort maladroitement de leurs armes et souvent, au milieu d'un combat, ils abandonnaient ces armes étrangères pour leur préférer les armes nationales, la sagaie, le casse-tête, la fronde.

La sagaie est longue de 2 à 3 mètres; c'est une liane très mince, rendue dure comme de l'acier par le passage au feu et armée souvent d'arêtes de poisson fort pointues. Le Canaque s'en sert avec une adresse extrême : il la lève à la hauteur de la tête et la lance avec grande force : rarement elle manque le but.

Le casse-tête est une arme terrible : il se compose d'une tête travaillée en bec d'oiseau et d'un manche mesurant de quatre-vingts centimètres à un mètre : un coup de cette arme, faite en bois de



Armes, ustensiles, ornements.

1-2 3 Sagaies. — 4 Casse-tête. — 5-5 Fronde et pierre. — 6 Pierre aiguisée. — 7 Gourde enlissée. — 8 Bananes en conserve.
9 Manteau. — 10-11 Tapa. — 12 Peigne. — 13 Collier en poils de roussette. — 14 Panier.

fer, doit infailliblement fendre le crâne, enfoncer la poitrine, fracasser l'épaule. Aussi le gouvernement a-t-il défendu, par un arrêté spécial, de porter cette arme dans les tribus voisines des villages de colons.

L'usage de la fronde est très général : quand la pierre aiguë va frapper l'ennemi à la tête ou à la poitrine, elle cause généralement mort d'homme; elle sert beaucoup pour la chasse aux oiseaux.

On dit que les combats des tribus entre elles sont excessivement cruels : tout guerrier qui tombe, sera mangé par les ennemis triomphateurs : chacun se défend donc jusqu'à la dernière goutte de son sang. Le Canaque n'ayant pas de bouclier, on serait tenté de croire qu'à chaque rencontre les sagaies, les casse-têtes et les frondes doivent faire de nombreuses victimes. Il n'en est rien, le nombre des morts et des blessés est toujours très restreint. C'est que le Canaque est d'une agilité incroyable; pendant le combat il épie, avec une sagacité incompréhensible, la sagaie et la pierre qui le visent, et les évite, tantôt en se lançant de côté, tantôt par un saut en hauteur, tantôt en se baissant; il ressemble à un acrobate, ne conservant jamais pendant une seconde sa position et cherchant, pendant tous ces mouvements, un moment imperceptible de tranquillité pour lancer à son tour la sagaie, pour décharger la fronde ou pour fondre sur l'ennemi.

Je disais que le Canaque manie difficilement nos armes à feu : pourtant nous avons été tous fort surpris, en apprenant qu'une visite domiciliaire avait fait découvrir cent dix-huit fusils chez une tribu du nord de l'île.

Les révoltes, comme les guerres, comme toutes les actions qui exigent l'accord préalable de plusieurs tribus, sont précédées de l'envoi d'un véritable héraut d'armes. Le chef qui prend l'initiative du mouvement, envoie son héraut aux chefs des tribus, dont il sollicite l'alliance. Le héraut se lie autour des reins une double tresse de paille, qui lui forme par derrière une grosse tête. Arrivé dans les tribus, il expose l'objet de sa visite et demande l'alliance pour celui qui l'envoie. La tribu délibère et si elle consent, le chef attache dans la tête de paille une herbe particulière, qui est comme le gage du consentement; évidemment cette herbe diffère pour toutes les tribus. Dernièrement un prêtre

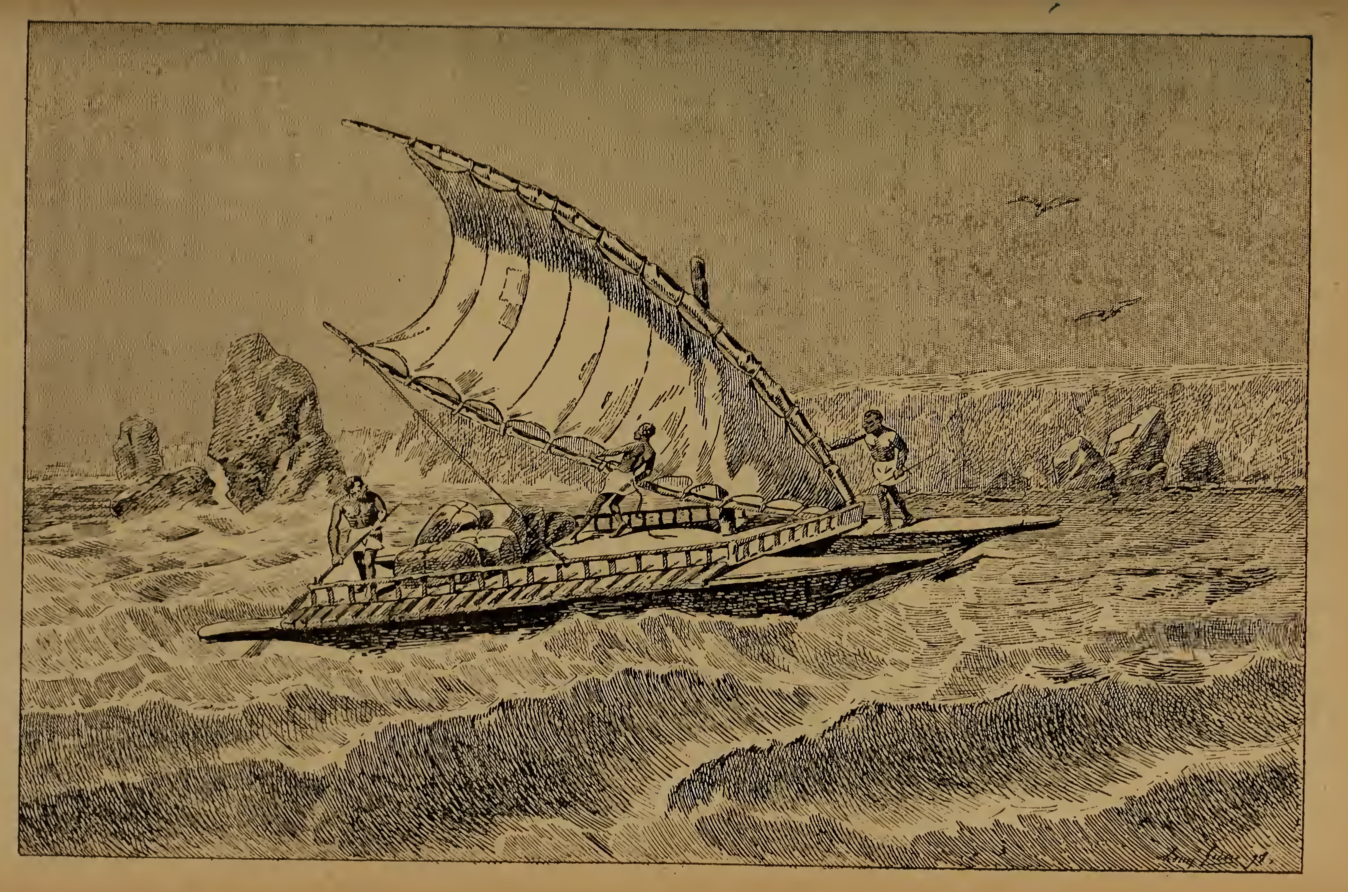
missionnaire rencontrait un de ces hérauts d'armes dans une montagne de l'intérieur; le missionnaire est fort respecté par les Canaques, quoique son zèle apostolique ne trouve guère récompense durable; intrigué par cette tête de paille chargée de différentes herbes, il interrogea fort adroitement l'indigène et parvint à lui faire dire son secret. Grâce à cette rencontre, une révolte nous fut épargnée.

La fabrication et l'entretien de ses armes, et, pour les tribus de la montagne, la confection des pirogues, voilà le seul travail du Canaque.

La pirogue se fait avec un tronc de kaori, un bel arbre, bien droit, qui atteint une hauteur prodigieuse, et dont le tronc n'a aucune branche jusqu'à la naissance de la couronne même. Il croît surtout au nord et à l'est de l'île; la construction des pirogues est donc une spécialité de certaines tribus. On coupe le tronc sur une longueur de quatre mètres et, au moyen du feu, on l'évase au milieu sur une longueur de deux mètres; de chaque côté il reste donc un mètre non évidé. Voilà la pirogue toute primitive; il y en a de plus achevées; quelques tribus fabriquent même des pirogues doubles, ou munissent leurs pirogues de flotteurs comme les prauws javanais. Comme voiles, on emploie des nattes de jonc ou de niaoulis.

Cependant le Canaque n'est pas paresseux; pendant les derniers temps, plusieurs tribus se sont décidées à travailler pour les colons et généralement nous avons été satisfaits de leur travail. J'ai entendu pourtant des plaintes : on disait que l'indigène ne travaillait pas assidûment, qu'après un petit temps il rentrait dans la tribu. Il y a à cela un double motif; d'abord, le Canaque se fait difficilement à tous nos mets et il serait bon de lui fournir le moyen de se nourrir comme dans la tribu; ensuite, le travail du Canaque n'a pas été payé à sa valeur et je comprends que, ne gagnant que tout juste de quoi se nourrir, le Canaque préfère rentrer à la tribu, où il trouve une nourriture plus à son goût pour beaucoup moins de travail.

Sa vie de tous les jours est des plus monotones : il se lève tard, car la rosée du matin l'incommode fort et lui donne froid. Aussitôt qu'il a quitté sa case, il se rend à la rivière pour prendre



Barque avec voile.

son bain; puis il s'amuse à chasser, à pêcher, à flâner à travers la brousse; de temps à autre il pousse jusqu'au village des colons, regarde ce qui s'y passe et, au besoin, donne un coup de main. Constamment il fume, non pas du tabac léger, mais un tabac extrêmement fort, qui doit constituer un poison pour sa faible poitrine; il s'abandonne à cette mauvaise habitude avec autant de passion, que nos alcoolisés s'abandonnent à leur petit verre de genièvre.

Au commencement la popinée ne se faisait voir que bien rarement; quand on la rencontrait dans la brousse, elle s'éclipsait comme par enchantement; peu à peu elle est devenue moins timide, et bientôt elle aussi s'est risquée à venir voir les colons; elle rode derrière l'habitation et attend que je la voie et que je l'appelle; elle nous apporte des ignames, des fruits, des huîtres, en échange de pain ou de viande.

A midi le Canaque prend souvent un nouveau bain, puis il fait sa sieste, et son après-midi se passe comme sa matinée.

Rarement il est malade; aussi bien je ne connais dans l'île que deux maladies caractéristiques : la lèpre et la tonga. Les Canaques ne savaient pas que la lèpre est contagieuse; aujourd'hui ils éloignent sur la montagne ceux des leurs que, de loin en loin, la terrible maladie vient à frapper. La tonga est une variété de la lèpre; elle n'est pas contagieuse et n'attaque que les doigts de pieds, qui un à un se gangrènent et finissent par tomber. On dit que cette maladie se contracte par suite de la marche pieds-nus sur certaines herbes.

Et cependant tous les Canaques meurent relativement jeunes et tous, ou à peu près tous, meurent de la même maladie. Vers la saison des pluies, ils sont en effet exposés à contracter un froid, qui rapidement provoque une affection très sérieuse des bronches et des poumons. Le docteur-sorcier, ou la sorcière, fait au malade des incisions dans la tête, lui frictionne la poitrine avec tant de force que les os en craquent, et lui administre un breuvage. Personne, le malade pas plus que les autres, ne croit à l'efficacité du remède. Tranquillement le malade s'épuise et meurt, généralement sans proférer une plainte, ni exprimer un regret.

J'ai entendu raconter par un colon qui employait des indigènes,

qu'un jour deux Canaques vinrent le trouver et lui dirent : " Un des nôtres va mourir, regarde ses côtes saillantes et ses yeux en feu; permets-lui de quitter, il voudrait mourir dans sa case „. Le colon acquiesça naturellement à cette demande; le lendemain trois de ses camarades conduisirent le malade jusque dans sa tribu où, en effet, il mourut quelques jours plus tard.

On ne sait pas à quoi attribuer cette maladie, qui parfois revêt un caractère d'épidémie, à tel point que des tribus entières ont déjà disparu. D'aucuns disent que la nourriture du Canaque, nourriture presqu'exclusivement végétale, n'est pas assez fortifiante; d'autres, que le tabac qu'il fume déjà dans le plus jeune âge, est bien trop fort pour ses poumons et doit finir par le tuer; d'autres enfin attribuent tout le mal à la manière dont le Canaque passe la nuit. En effet, dès l'approche de la nuit, il allume dans sa case un certain bois qui doit chasser les moustiques, et dont la fumée remplit toute la case : il dort au milieu de cette fumée.

Quand un Canaque, chef de famille ou chef de tribu, meurt, le cadavre reste exposé pendant trois jours et trois nuits sous la garde des femmes, qui font retentir les alentours de leurs plaintes et de leurs lamentations. Le quatrième jour on entoure le cadavre de bandelettes, et l'on va le pendre entre les branches d'un arbre dans la brousse. Ce cadavre est surmonté du *tabou* et devient lui-même *tabou*. Il y a des tribus, où l'on enterre les morts au pied d'un grand arbre, qui devient *tabou;* d'autres brûlent leurs cadavres. Jadis dans plusieurs tribus on tuait ceux qui allaient mourir et leurs cadavres servaient au repas de ceux qui les pleuraient.

Le deuil des chefs se porte par leurs femmes et par les hommes qui les ont assistés dans leurs derniers moments. Ce deuil dure fort longtemps, deux ans, je crois. Les femmes laissent croître leurs cheveux et les enduisent d'une matière grasse et gluante, extraîte d'une espèce de noix, pour ainsi former des boucles, qui leur pendent le long de la figure : cette coiffure les rend absolument dégoûtantes et les fait vieillir considérablement. Quant aux hommes, ils relèvent les cheveux et les tiennent droits au moyen d'une loque, dont ils s'entourent la tête. Au fur et à mesure que les cheveux croissent, la loque doit s'élargir; parfois j'ai vu des loques ayant vingt à vingt-cinq centimètres; la coiffure formait ainsi

comme un colbac de gendarme. et c'était toute une affaire pour l'heureux possesseur de cette chevelure, de la tenir convenablement en équilibre.

Dans les grandes circonstances, j'ai vu blanchir les chevelures de deuil avec de la poudre de chaux, mais je pense que cette mode n'est pas générale.

Il est dans tous les cas certain que ceux qui ont condamné les Canaques, comme étant un obstacle à la bonne colonisation de la Nouvelle-Calédonie, ont prononcé cette condamnation bien à la légère. Déjà aujourd'hui il est prouvé que le Canaque peut être cultivateur, pêcheur, ouvrier mineur, bouvier, et qu'il se plie très facilement à tout ce que son maître lui demande. Mes fils se sont attachés chacun un jeune Canaque, et ils se louent fort de la fidélité, de l'habilité et du dévouement de leurs serviteurs noirs.

Il est indéniable que le commerce des Européens peut transformer en grande partie le Canaque et lui faire oublier son instinct sauvage. Malheureusement il n'y a guère d'espoir que jamais la race s'assimile notre civilisation; — la terrible affection de poitrine, qui a déjà moissonné des tribus entières, fera peut-être disparaître jusqu'aux derniers représentants de cette race.

V.

ANIMAUX ET PLANTES.

Après avoir parlé des Canaques, habitants de l'île, il convient de dire un mot des animaux et des plantes.

La Nouvelle-Calédonie ne possède aucun grand carnassier; on n'y rencontre ni les grands animaux de l'Asie, ni les marsupiaux de l'Australie; les serpents aussi font absolument défaut.

Je cherche en vain des quadrupèdes qui soient originaires de l'île; les chevaux, les ânes, les mulets, les bêtes à cornes, les moutons et les chèvres ont été importés par les Européens. Cette introduction ne peut pas dater de bien loin, et cependant il y a déjà dans la brousse des bestiaux et des chevaux à demi sauvages. Quand Cook découvrit en 1774 la Nouvelle-Calédonie, qu'il avait baptisée la *Gallade*, il y laissa quelques chèvres; celles-ci se sont reproduites à l'état sauvage, et aujourd'hui il s'en trouve de nombreux troupeaux dans la montagne. On a aussi importé quelques cerfs, qui se tiennent surtout dans le nord de l'île. Dans la Nouvelle-Calédonie il n'y a que peu ou point de moutons; il paraît qu'ils y dépérissent à cause de certaine herbe avec une épine noire, qui est fort abondante dans la brousse; mais d'aucuns prétendent que là où paissent des troupeaux de moutons, on ne saurait faire l'élève du bétail et que c'est pour ce motif que les grands éleveurs écartent les moutons de la Nouvelle-Calédonie; on rencontre de nombreux troupeaux de moutons dans l'île de Ducos, près de la côte.

Nous n'avons que peu de lapins à l'état sauvage, mais en revanche les chasseurs rencontrent beaucoup de lièvres, surtout le long de la côte ouest.

Peu de souris également : il n'y a pas de souris là où vivent

les rats et, hélas! je crois qu'aucun pays au monde ne possède autant de rats que notre île. Ils séjournent dans la brousse, mais nous font de fréquentes visites; il faut constamment mettre l'imagination à contribution pour trouver de nouveaux moyens de soustraire nos provisions à ces innombrables rongeurs.

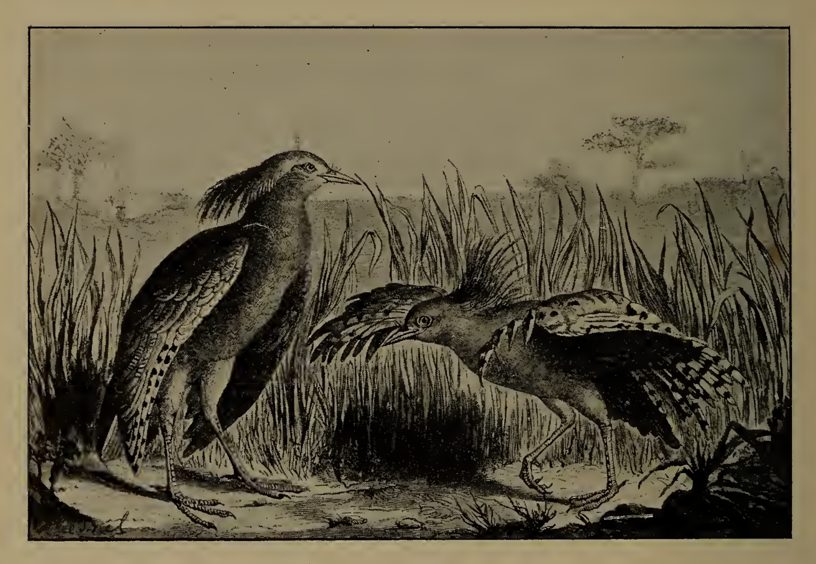
Signalons encore d'immenses mille-pattes, qui mesurent au moins vingt-cinq centimètres et qui sont gros comme un doigt, et les scorpions, dont la morsure fait enfler la peau sans toutefois être bien douloureuse.

La basse-cour est évidemment aussi d'importation européenne. Dans la plupart des villages on possède les différentes espèces de poules, de canards, de dindons, d'oies. Dans la brousse marécageuse il y a un nombre considérable de canards sauvages et de hérons; sur les montagnes se rencontrent des aigles et des éperviers.

La Nouvelle-Calédonie est extrêmement riche en oiseaux. Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer et décrire tous les petits oiseaux de l'île. Pour quelques-uns seulement je trouverais en Europe des points de comparaison; presque tous se distinguent par les plus brillantes couleurs, par le plumage le plus diversement colorié. Parfois, quand on voit un de ces beaux oiseaux à l'extrémité d'une branche, on se demande si ce n'est pas une fleur, tellement son plumage est riche en couleurs vives.

J'ai vu de petits oiseaux d'un vert foncé, avec poitrine rouge; d'autres sont d'un vert pâle avec un cercle blanc autour de l'œil; il y a de jolies hirondelles avec une tête de perroquet. Les variétés de perruches sont nombreuses : une de ces variétés est verte avec une jolie huppe rouge en panache; elle s'apprivoise facilement et apprend à parler comme le perroquet; une autre variété est tricolore : rouge, vert et bleu; c'est joli et mignon comme tout; elle est plus sauvage, mais s'apprivoise quand même et finit par savoir parler. Les oiseaux les plus caractéristiques sont le *cagou*, le *nautou* et la *roussette*.

Le cagou pourrait s'appeler l'autruche de la Nouvelle-Calédonie. C'est un oiseau de la grosseur d'une poule, mais il a bien quarante centimètres de hauteur. Il est gris cendré, avec une huppe blanchâtre sur la tête; son bec et ses pattes sont



Le Cagou.

Pigeon Notou et Grue blanche.

rouges; ses ailes surtout sont remarquables; quand il les déploie, elles forment un éventail complet admirablement dessiné. Pour sa défense il pourrait se servir de ses ongles très forts et de son bec pointu; mais il ne se défend pas et, comme il ne sait pas voler, on parvient assez facilement à s'en emparer. Sa femelle pond deux œufs comme nos pigeons; on dit qu'elle les cache si soigneusement que même les Canaques ne les trouvent pas. Le cagou tient son nom du bruit qu'il produit, et que l'on croirait provenir d'un animal puissant. Il se nourrit essentiellement de viande fraîche, surtout d'insectes; il passe sa vie à chercher des insectes partout où il espère en trouver, de préférence dans la brousse marécageuse. Quand des végétaux ou des arbres viennent à pourrir dans ces contrées, ils sont rongés par un ver particulièrement gros; le cagou, au moyen de son bec pointu, saisit ce ver et en fait ses délices; les Canaques m'assurent qu'eux aussi ils aiment ce ver et le trouvent très bon. Le cagou est encore très friand de cancrelats et, sans doute, il rendrait de grands services, si l'on pouvait l'apprivoiser et le tenir dans les habitations pour nous aider dans notre chasse aux insectes. Le Canaque l'attrape au moyen de lacets; quelquefois il parvient à le saisir à la course. J'ai mangé de la viande de cagou, et je l'ai trouvée aussi délicieuse que celle des faisans.

Le nautou est un pigeon; de même que le cagou, il produit un tel bruit qu'on l'attribuerait volontiers à un grand quadrupède : ceux qui entendent pour la première fois le nautou, croient entendre le mugissement d'un bœuf. L'oiseau est de la taille d'une grande poule; sous le ventre il a quelques plumes rougeâtres, le reste de son plumage a la couleur du bronze : c'est pour ce motif qu'on le remarque si difficilement au milieu de la verdure; il faut l'œil exercé du Canaque pour distinguer la petite tâche rougeâtre, qui seule permet de voir l'oiseau, se dessinant sur les mille teintes du feuillage. Le Canaque chasse beaucoup le nautou, qui se nourrit de graines et dont la chair est succulente; il le prend au moyen de nœuds coulants, à peu près comme nos oiseleurs attrapent les grives sur les sorbiers.

En dehors du nautou, il y a encore des pigeons sauvages, ressemblant fort à nos ramiers, de petits oiseaux verts avec le

ventre jaune, et des tourterelles brunes avec un reflet bleu, qui roucoulent comme les nôtres.

La roussette est une grande chauve-souris qui a bien vingt-cinq centimètres de long, et dont la tête se termine par un museau pointu : on dirait une petite tête de renard. L'animal se tient habituellement dans les montagnes, mais il aime beaucoup les graines de niaoulis, et il descend dans la plaine à l'époque où cet arbre est en graines. Le Canaque, qui aime sa chair, le chasse au moyen de la fronde. Je ne puis rien dire quant au goût de la viande de roussette, n'ayant pu me décider à manger d'une chauve-souris !

Ce qui rend la roussette surtout intéressante, c'est qu'elle a le corps couvert d'une espèce de poils fort longs; la popinée enlève ces poils et les tresse; elle fabrique ainsi des cordons assez longs, dont elle orne le manche des casse-têtes et le milieu des sagaies; quelquefois elle s'en fait des colliers ou des bracelets; dans certaines tribus la tresse de poils de roussette fait office de monnaie, comme la monnaie calédonienne, dont j'ai parlé plus haut.

Les animaux les plus désagréables que l'île possède, sont les rats, les cancrelats et les moustiques. On combat assez facilement les rats; si l'on ne parvient pas à les exterminer, on réussit toujours à se préserver plus ou moins; mais la lutte contre les cancrelats est désespérante. Ces cancrelats sont des cloportes deux fois aussi grands que ceux d'Europe; ils sortent surtout pendant les périodes de chaleur et envahissent les habitations. Ils attaquent les étoffes, les tapisseries, les habits, les mets et même ils rongent à l'occasion les cheveux des dormeurs. Partout où ils ont passé, ils laissent une odeur pénétrante, particulièrement répugnante. Les dégâts qu'ils occasionnent dans les magasins et dans les chambres à provisions, sont tellement considérables, que l'on peut appeler à juste titre les cancrelats le fléau de la Nouvelle-Calédonie.

Nous avons des moustiques en quantités immenses. Pendant le jour aussi bien que pendant la nuit, ils remplissent les habitations : ils sont le plus nombreux dans les contrées marécageuses et au bord des cours d'eau. Il y a des endroits où ils vous entourent et vous poursuivent sans relâche; il faut les chasser à coup d'éventail

pendant qu'on est à table, et parfois il y en a une dizaine qui trouvent le temps de se noyer dans votre cuiller, pendant que vous portez votre soupe de l'assiette à la bouche.

Mais c'est surtout pendant la nuit, que les moustiques nous font souffrir. Voici comment un voyageur raconte les ennuis qu'ils lui causaient :

“ Couchés en plein air, sous un ciel brillant, nous sentions notre poitrine se gonfler en aspirant les douces et fraîches brises du soir; mais cette jouissance se paie cher. Comme les médailles, toutes les belles choses ont un revers. En effet, au plus doux moment de notre enthousiasme, un bourdonnement, d'abord confus, étouffé et lointain, puis bientôt perçant et menaçant, s'abattit sur nous : en même temps mille coups d'épingles nous atteignirent, même à travers les couvertures; le sang jaillit, notre peau se gonfla et se déchira sous l'ongle qui croyait chasser la douleur et l'augmentait.... Nous étions la proie des moustiques.

Nous nous réfugiâmes dans la case, mais mes compagnons inexpérimentés n'avaient qu'une moustiquaire pour quatre; en y joignant la mienne cela faisait deux pour cinq : c'était peu. Enfin trois sous l'une et deux sous l'autre, nous essayâmes de goûter un peu de repos.... ce fut impossible. Les moustiquaires, trop petites pour leur contenu, présentaient des brêches par lesquelles, au moindre mouvement, des myriades de nos ennemis, dont nous entendions tout autour de nous les recherches et les fureurs, se précipitaient altérées de sang. Mais à quoi bon s'appesantir sur ce triste sujet ! Qu'il suffise de savoir que, pendant tout ce voyage, nos nuits se ressemblaient; que nos corps se couvrirent de cloches; que toutes les malédictions que peut inventer un homme, furent prodiguées à la race des moustiques; et que, dès le lendemain, un de nos compagnons de route, officier d'infanterie de marine, jeune et vigoureux, renonça à l'expédition, vaincu par l'insomnie et les moustiques „.

Je ne peux pas oublier de parler des sauterelles-criquets, d'autant plus que, dès les premiers mois de notre arrivée, nous fûmes particulièrement éprouvés par une descente de sauterelles. C'est au commencement de la période des chaleurs que les œufs de criquets, après avoir séjourné pendant neuf mois dans la terre, s'ouvrent

pour donner naissance à de petits êtres d'abord blancs, puis bientôt bruns : ce sont les futurs dévastateurs ! Pendant les six premiers jours de leur existence, ils ne font que sautiller ça et là, les uns à travers les autres, tout en grignotant les herbes qui leur tombent sous la dent, à l'endroit même où l'éclosion s'est faite. Le septième jour, ils se mettent en marche avec une régularité étonnante, mais aussi effrayante. Ils se déploient sur une grande étendue et avancent en suivant toutes les inégalités du terrain, et, toujours en avançant, ils détruisent toute la végétation qu'ils rencontrent, ne laissant derrière eux que la plus attristante nudité du sol. Tout d'abord ils ne font guère qu'une centaine de mètres par jour, mais en devenant plus grands et plus forts, ils allongent leurs étapes, faisant finalement jusque cent mètres par heure. La nuit ils ne marchent pas.

Et cette marche de destruction en destruction dure près de deux mois ! Alors le maudit insecte subit une nouvelle métamorphose : il lui vient des ailes ! Par tourbillons immenses ils s'élèvent dans les airs, forment comme d'épais nuages, obscurcissent le soleil ! Puis soudain, ils s'abattent pour apaiser leur faim insatiable et, après quelques instants, du champ de maïs qui faisait la gloire et l'espoir du colon, il ne reste que le chaume !

Généralement le criquet retourne à la fin de son existence à la montagne, d'où il est venu, pour y pondre ses œufs et mourir.

A mon arrivée dans la colonie, nous nous trouvions désarmés devant ce terrible ennemi, dont à ce moment on ne connaissait ni les mœurs, ni l'histoire. En vain nous nous efforcions de tuer, avec l'aide des indigènes, le plus grand nombre de criquets possible ; quand nous en avions piétiné et tué des millions, on constatait à peine un léger retard dans la marche de la colonne envahissante. Une fois que l'insecte avait ses ailes, il ne nous restait qu'à croiser les bras et à assister impassibles à la destruction des récoltes.

Depuis lors on a introduit ici les moyens de combat que l'expérience a révélés en Algérie ; déjà nous avons vu diminuer considérablement le nombre et l'étendue des colonnes : nous croyons fermement que le triomphe final récompensera nos peines et sacrifices.

En parlant de la nourriture des Canaques j'ai eu l'occasion de signaler la richesse particulière de nos mers; elles renferment, pour ne nommer que quelques espèces, d'énormes raies dont la queue est armée d'une scie tranchante, des tortues larges comme une table ordinaire, des crabes grandes comme une assiette, des loches, des aiguillettes, ainsi nommées à cause de leur museau effilé, des perroquets qui doivent leur nom à leurs couleurs et à leur bec crochu, des crevettes roses, délicieuses comme des écrevisses. J'ai parfois assisté à des pêches où l'on prenait du poisson en si grande quantité, que je n'osais presque pas en croire mes yeux. Mais une partie de ce poisson doit être rejetée en mer comme impropre à la consommation. Plusieurs espèces sont absolument dangereuses, d'autres produisent un empoisonnement semblable à celui que donnent parfois les moules. Les Canaques seuls connaissent suffisamment ces poissons pour pouvoir les trier et écarter les mauvais; encore s'y trompent-ils parfois, car pour certaines espèces il faut tenir compte de la saison; tel poisson qui est délicieux pendant la période des pluies, constitue un mets des plus dangereux pendant les mois de sécheresse; même parmi les indigènes, les cas d'empoisonnement par le poisson ne sont pas très rares.

En dehors de ces espèces que fournit la pêche ordinaire, on trouve encore parfois le dugong, un poisson ressemblant un peu au phoque; il a un mufle comme un bœuf et nous l'appelons — peut-être en dépit de la science — vache marine. Il atteint une longueur de quatre mètres et une circonférence de deux mètres : sa chair est excellente.

Dans toutes nos eaux le requin est très abondant et il fait de nombreuses victimes; il lui arrive de remonter assez haut dans les rivières, d'aller troubler le bain tranquille des Canaques dans les criques, que la mer forme à l'intérieur de la brousse.

Puisque j'en suis aux poissons, il faut citer aussi les huîtres. Le long de la mer se trouvent en plusieurs endroits des forêts de palétuviers; les racines de cet arbre restent à nu et forment un fouillis inextricable d'arceaux sur lesquels s'élèvent les troncs. Ces racines portent sur leur face inférieure une quantité innombrable d'huîtres de belle dimension. En coupant un de ces arceaux on se

procure au moins une centaine d'huîtres délicieuses. Les Canaques les prennent par sac; ils les font cuire sur des cailloux chauffés à blanc et les mangent ainsi cuites; souvent ils m'en apportent tout un grand sac, et quand, en échange, je leur donne un pain, ils se montrent très contents.

Un jour ils m'ont apporté des huîtres larges comme une assiette à soupe, et dans l'une d'elles j'ai trouvé une perle. Aussitôt j'ai demandé aux popinées si jamais elles n'avaient rencontré de ces perles dans leurs huîtres : elles me répondirent que si et me promirent de m'apporter celles qu'elles trouveraient encore. Elles ont tenu parole et m'ont procuré une grande quantité de perles fines, dont quelques-unes étaient fort jolies.

A propos de ces perles j'ai eu un jour une violente émotion. Une popinée était arrivée dans la cour derrière la maison et se présentait à la porte; mais elle n'entrait pas; je lui fis signe d'entrer et lui criai " Enganê, mon „, entrez donc, amie; elle ne répondit pas, mais me montra qu'elle avait caché quelque chose dans son manou. Je compris qu'elle ne voulait pas entrer, parce que je causais avec un Canaque; j'expédiai celui-ci le plus lestement possible et elle entra : " Mon apporte pelles (perles) à madame „, dit-elle; " grande pelle pour un pain „. Et elle se mit à détacher la loque rouge tressée dans sa tapa; je suivais des yeux chaque mouvement; la perle paraissait devoir être démesurément grande. Enfin la loque était détachée et elle se mit à la dérouler. Qu'allait-il en sortir? " Grande, grande pelle, très grande „, répéta-t-elle. J'étais réellement impressionnée quand elle me mit entre les mains une chose ronde aussi grande qu'un œuf de pigeon : une perle de cette grosseur devait valoir toute une fortune! Et pourtant c'était une perle, mais une perle brûlée, calcinée! La popinée remarqua ma déconvenue et demanda : " Madame, pas contente? „ Je lui donnai tout de même le pain qu'elle avait demandé, et l'engageai à m'apporter toujours les perles qu'elle trouverait.

Il va de soi qu'ici même ces perles n'ont pas grande valeur; pour la noce d'une de mes nièces, j'envoyai en Europe quelques centaines de petites perles et cela constituait, paraît-il, un fort joli cadeau de noce.

Au cours de mon récit j'ai déjà nommé plusieurs arbres

particuliers à la colonie, le niaoulis, le kaori, le bourao, le palétuvier. J'ai énuméré les nombreux mérites du niaoulis en racontant la construction de notre habitation; j'ai dit aussi que c'est surtout le kaori que l'on emploie pour la construction des pirogues; j'ajouterai que l'écorce de cet arbre renferme une résine que l'on récolte avec soin et qui s'appelle la gomme de kaori; elle vaut, paraît-il, 2500 fr. les 100 kilos et sert à la fabrication des vernis les plus fins. Pour le bourao, je dois signaler une autre particularité : quand on fait bouillir son écorce, elle devient féculente et prend le goût de l'igname; de ses feuilles, on fait une bonne tisane ou on les met en compresse sur les blessures.

L'île possède un très grand nombre d'arbres intéressants; je dois d'abord avouer que je ne connais plusieurs de ces arbres que sous leur nom d'emprunt, c'est-à-dire que, par convention, nous avons donné à plusieurs arbres des noms que nous empruntons aux arbres d'Europe, avec lesquels ils paraissent avoir des ressemblances.

Par exemple, nous appelons *cerisier* un arbre, qui produit comme fruit une boule grosse comme une cerise, mais de couleur violette et de goût désagréable.

Nous avons baptisé *pommier* un arbre, qui donne une sorte de pomme peu succulente, à fort gros noyaux, et *acajou* un autre arbre, dont le bois ressemble au bois d'acajou; ce bois est peu solide et peu utile; les vers l'abîment très rapidement; le fruit qu'il porte est une sorte de tomate que le Canaque mange et qui n'est pas mauvaise; il faut cependant se garder de toucher le noyau de la langue ou des lèvres : cela produirait aussitôt un gonflement douloureux.

Le *chêne tigré* fournit un bois rougeâtre, tigré de petites taches jaunes; les meubles en chêne tigré sont fort jolis.

Le bois du *gaiac* n'est bon qu'à brûler; celui de l'*arbre de fer* n'est pas beaucoup plus utile pour nous; il est fort lourd, ne surnage pas dans l'eau et ne se laisse travailler que pendant qu'il est vert.

Le *banian* est un arbre magnifique : ses branches descendent jusque terre et y prennent racine; de nouvelles pousses sortent de toutes parts, et un seul arbre peut donner naissance à un bosquet touffu. Ces branches forment autant de portiques, de sorte qu'un bosquet de plusienrs arbres est un véritable labyrinthe.

Citons encore en passant :

Le *pendanus;* le fruit en forme d'artichaut est savoureux comme l'ananas;

Le *bois de rose* et le *bois de santal;*

Le *pin colonnaire;* il sert de point de direction pour les marins et fournit d'excellents mâts de navires;

Le *goyavier,* qui donne une pomme sans pepins;

L'*avocatier;* la grosse poire a un goût de beurre frais;

Le *jacquier;* celui-ci a pour fruit une citrouille longue de cinquante centimètres, qui pend le long du tronc; quand on l'ouvre, il s'en dégage une vraie puanteur; il faut la laisser tremper dans l'eau pendant plusieurs jours avant de pouvoir la manger;

Le *corosol;* le fruit a la forme d'un melon et contient une crême, qui a un goût de fromage;

Le *gommier;* la grosse groseille sert à engraisser les porcs;

Le *figuier* et l'*arbre à pain;*

Le *bibassier,* avec une fruit comme une nèfle;

Le *manguya,* qui porte un fort bon abricot; et

Le *cœur de bœuf,* ainsi nommé à cause de la forme de son fruit.

Comme plantes cultivées, je ne puis guère citer que l'igname, le taro et la canne à sucre, que plantent les indigènes, et le maïs, le riz, le trèfle, la pomme de terre, la betterave et le chanvre, que l'on a importés avec grand succès. La culture du froment n'a pas réussi, tandis que celle de la vigne promet beaucoup. Comme culture de rapport il faut aussi nommer le cocotier; on a calculé que, par an, un cocotier peut produire net trois francs à son propriétaire.

Enfin je devrais encore, pour donner une idée des richesses naturelles de la colonie, parler des minéraux que son sol renferme; j'y reviendrai plus tard; disons ici seulement qu'en 1860 on parlait beaucoup des gisements aurifères de la Nouvelle-Calédonie; les recherches effectuées par les ingénieurs envoyés par le Gouvernement français, n'ont fait découvrir que des blocs de quartz assez pauvres en filets d'or; en revanche cès ingénieurs ont pu conclure à la présence dans l'île de mines de fer, de cobalt, de cuivre et de nickel, ce dernier émergeant même à la surface du sol.

VI.

LES COLONS.

Et maintenant reprenons notre récit.

La nouvelle faveur du Gouvernement, la prolongation de l'octroi gratuit des vivres, nous arriva bien à propos. Notre maïs était venu à souhait, tout le monde l'admirait. Mon mari avait calculé que la récolte de notre champ nous permettrait d'utiliser une somme assez considérable pour donner de l'extension à notre exploitation : il se proposait de déclarer cinq nouveaux hectares; cela veut dire que, par une déclaration aux bureaux du Gouvernement, il prenait cinq nouveaux hectares qu'il paierait à raison d'un franc l'hectare pendant vingt-cinq ans.

Hélas! nous bâtissions des châteaux en Espagne!

Par un beau jour bien chaud, alors qu'on y songeait le moins, une nuée de criquets, de ces terribles criquets, monta à l'horizon au-dessus de la montagne. Rapidement la nuée s'élargit, comme si un formidable orage allait éclater au-dessus de nos têtes. Sans doute les criquets s'étaient levés sur l'autre versant de la montagne, où ils s'étaient développés en toute liberté. Aussitôt qu'ils furent signalés, tous nous courions aux plantations comme s'il avait été en notre pouvoir d'arrêter le nuage menaçant. Nous ne pouvions que former des souhaits et prier! Le nuage allait-il crêver au-dessus de nos têtes ou allait-il se soutenir assez longtemps pour qu'au moins nos champs fussent préservés? Hélas! prières, souhaits, malédictions, rien n'y fit! Le nuage a crevé au-dessus de Koné et nous avons dû assister, les larmes aux yeux, à la destruction complète de ce maïs qui nous promettait une si riche récolte.

Pendant les premiers jours qui suivirent le désastre, nous étions comme démoralisés : pour ma part j'étais complètement

découragée, et je me demandais ce que nous serions devenus sans la nouvelle libéralité du Gouvernement. Mon mari fut plus fort que moi, et devant son courage, sa détermination de recommencer sans perdre du temps, j'eus honte de ma faiblesse.

Nous allions donc faire un nouvel essai. Sur le conseil de notre ami, le commandant du poste, mon mari se décida à essayer la culture du caféier, au moins sur une partie de notre concession.

Cette culture est fort intéressante; mais elle exige de grands soins et n'est de rapport qu'après trois ou quatre années.

On commence par semer une pépinière, où la jeune plante se développe pendant toute une année. A l'entrée de la deuxième saison, on arrache les plantes avec les plus grandes précautions, et on les transporte dans un terrain préalablement préparé, où on les fixe à une distance de deux mètres, de tronc en tronc. A partir de ce moment il suffit de veiller à l'arrosage régulier de la plantation; au bout de trois ans il y a une première cueillette, généralement de peu de valeur, mais dès la quatrième année la récolte est bonne et elle s'améliore encore d'année en année; parfois même, on obtient deux récoltes par an. Si l'on amende régulièrement la plantation, elle peut durer très longtemps; si au contraire, on ne fournit aucun engrais, le sol doit finir par s'épuiser tellement qu'il ne reste qu'à recommencer une nouvelle plantation.

En déplantant les jeunes tiges, nous avons semé dans les intervalles du maïs, pour que la jeune plante n'aît pas trop à souffrir de l'ardeur du soleil.

En même temps que le caféier, nous avons essayé le tabac. Pour cette dernière culture, nous avons procédé comme en Europe et la récolte a été brillante.

Pourtant les jours, les semaines, les mois se passent! Nous nous ressentons de ce bienfaisant climat; mon mari qui était maigre et maladif à notre arrivée, est redevenu gros et fort; mes enfants se développent admirablement, et moi aussi je me porte à merveille. Que l'éducation de nos enfants ne s'est pas faite avec toute la régularité désirable, c'est incontestable; mais s'ils n'ont pas fait de grandes études, si tout leur bagage scolaire se borne à une connaissance suffisante du français et du calcul élémentaire avec

quelques notions de géographie et d'histoire, au moins ils sont sages, travailleurs et courageux; ils ont vu de face nombre de dangers, et l'expérience leur a appris à les braver et à les vaincre.

Koné a pris de l'extension : rapidement nous avons été suivis d'autres colons; mais pendant longtemps néanmoins je suis restée l'unique femme blanche de la résidence. D'abord nous sont venus une couple d'Anglais d'Australie, puis un Arabe qui s'est appliqué à la culture du maïs, puis des jeunes gens, chargés de préparer tout pour l'élève du bétail sur le versant de la montagne, puis des éleveurs mêmes.

Un de mes fils est entré chez un éleveur comme stockman; c'est grâce à son activité et à son zèle qu'il s'est produit plus tard tout un changement dans notre condition, et que mon mari a entrepris à son tour l'élève du bétail.

Mais n'anticipons pas sur les événements.

Un jour, c'était je crois à l'occasion de la fête de mon mari, j'avais invité une dizaine de ses amis, à venir goûter notre potage. Ce n'était pas un festin que j'organisai, mais je me mis en quatre pour faire les choses comme il faut, et vraiment mon petit dîner constituait quelque chose d'absolument extra pour mes invités. A table il n'y eut que des éloges pour ma cuisine, et à un certain moment, le commandant se leva, disant qu'il avait à faire une proposition.

“ Mes amis „, dit-il, “ nous sommes tout bonnement des niais. Nous nous plaignons tous que nous mangeons à Koné si misérablement, et je ne suis pas le dernier à me plaindre. Je suis d'avis que ceux qui travaillent bien ont au moins droit à une bonne table, et il est de fait que nous n'avons pas des sinécures ici. Ce que Nouméa nous envoie est bon et très bon, mais c'est toujours la même chose et puis nous gâtons les meilleures choses à les mal préparer. Or, nous avons ici la perle des cuisinières! (bravo! bravo!) Si donc nous demandions à cette perle des cuisinières, à cette reine des cordons bleus, de se charger de tout ce qui regarde le soin de nos pauvres estomacs? (C'est ça, emballé!) En d'autres termes, demandons à madame qu'elle organise une sorte de table d'hôte où nous autres, pauvres célibataires, livrés sans merci à toutes les bévues culinaires de nos grooms, nous viendrons dîner ensemble et passer une heure des plus agréables? „

La chose méritait réflexion : il y eut des pourparlers entre mon mari et ces messieurs; on construisit une plus grande cuisine à côté de la maison; ma salle à manger s'agrandit au détriment des chambres à coucher; j'engageai un second domestique tonkinois; le commandant obtint du Gouverneur toutes les autorisations nécessaires et voilà comme quoi j'ouvris un restaurant en pleine brousse.

Pendant les premiers jours ces messieurs se présentaient chez moi au moment du dîner et repartaient au sortir de la table; bientôt, à l'occasion du 14 juillet, le commandant ayant exprimé le désir de vider une bouteille extra, on resta causer et boire fort avant dans l'après-midi; le dimanche suivant la compagnie fut nombreuse; et ainsi, peu à peu, on finit par considérer ma salle à manger comme une salle de café, où l'on était certain de se trouver à son aise et de rencontrer bonne compagnie.

Le commandant avait eu une lumineuse idée, comme il avait coutume de dire : le nombre des fonctionnaires augmenta; l'élève du bétail qui prenait une grande extension, amena déjà beaucoup de voyageurs; bientôt notre table fut connue de toute la contrée; on s'arrangea dans les voyages et excursions de manière à pouvoir dîner chez nous, bientôt aussi pour pouvoir coucher chez nous : nous avions commencé par une simple table d'hôte et nous en étions promptement à l'hôtel.

Le fait est que je ne m'épargnai aucune peine pour plaire à mes clients; comme il fallait avant tout du vin et des provisions régulières, je vendis à Nouméa mes belles robes à l'européenne, dont je n'avais que faire dans la brousse, et je m'ouvris un crédit dans une maison de gros, qui s'engageait à me faire parvenir régulièrement tout ce que demandait le service de mon hôtel-restaurant.

De cette manière j'avais assez souvent des surprises pour mes habitués, dont j'étais devenue l'idole. J'avais surtout réussi à gagner leurs suffrages en leur préparant des *pannekoeken*. Ces gâteaux flamands leur étaient complètement inconnus; dès le premier essai ils s'en montrèrent réellement friands; chaque fois que je préparais des *pannekoeken,* c'était une vraie fête.

J'ai gagné beaucoup d'argent dans mon hôtel, surtout après que j'eus ouvert un “ store „ à côté de l'hôtel. En effet, le besoin d'un “ store „ commençait à se faire sentir vivement. Une délégation assez



Ma maison dans la brousse,

nombreuse était arrivée pour travailler à la délimitation, le géomètre ne pouvant plus suffire à toutes les demandes; on parlait de commencer l'exploitation d'une mine sur le versant de la montagne à deux lieues de chez nous; de toutes parts les éleveurs firent construire des palissades et des paddocs; les relations avec les indigènes prenaient de l'extension; bref, c'était le commencement d'une nouvelle vie pour le village, une vie de relations plus étendues, une vie de commerce.

J'ai donc fait construire tout près de notre maison une vaste salle, que j'ai organisée en " store „, c'est-à-dire une boutique où l'on vend tout ce dont habituellement un village a besoin.

Vous comprenez qu'avec mon restaurant et mon " store „, je n'avais pas du temps de reste pour faire des promenades, ou pour aller faire la connaissance des femmes des nouveaux colons.

Mais n'aurais-je pas dû être honteuse de me plaindre, quand je voyais tout le mal que se donnait mon mari et le zèle de nos enfants ?

Nos deux fils étaient maintenant chez M. Muller, le grand éleveur, et ma fille me secondait dans le " store „. Quant à mon mari, il était tout entier à ses plantations et à son exploitation agricole. Rarement j'eus le temps et l'occasion d'aller voir où il en était, et je dus me contenter de ce que j'en appris par lui-même et par mes clients. D'après ces derniers, tout marchait à souhait et nous pouvions compter sur une réussite complète. Mon mari ne se plaignait pas; pourtant il ne me paraissait pas tout à fait satisfait.

Un jour il m'avertit qu'il allait être absent pour plusieurs jours, et me demanda si je n'avais pas de commission pour nos fils, que maintenant nous ne voyions plus que de loin en loin. Il se proposait, dit-il, d'étudier de plus près l'élève du bétail et d'accompagner un de nos fils dans sa tournée aux troupeaux.

Quant il rentra, il me parut moins soucieux; au contraire il était gai et de bonne humeur; je vis qu'il y avait du neuf et supposai qu'il voulait me préparer une surprise; c'est pourquoi j'évitai de lui demander quel avait été le résultat de son voyage.

Vers la fin du mois il entra un matin avec Félix et Jules : " Maman „, dit-il, " il faudra réserver dorénavant la chambre des garçons; ils demeurent ici. „

Je restai bouche bée?

— " C'est toute une affaire ", continua-t-il; " je vais entreprendre l'élève du bétail. "

— " Tu as trouvé le sac alors ". répondis-je en riant.

— " C'est sûr, puisque j'ai pris une concession pour établir un paddoc et un run. "

— " Un paddoc et un run? et les bêtes? "

— " C'est nous qui apportons les bêtes ", répondit Jules; " trente-sept têtes. "

— " Vrai de vrai ", dit mon mari en voyant mon étonnement. " Je m'associe avec nos garçons. Ils ont travaillé chez M. Muller comme des nègres et ont épargné comme de pauvres diables. Dans leur accord avec M. Muller, il était stipulé qu'ils auraient chacun cinq génisses par an, qui continueraient à courir avec le troupeau. Jules a deux années de service et Félix une : cela fait quinze têtes, mais déjà le petit troupeau s'est presque doublé par des naissances; en outre Jules a réussi à faire rentrer des bêtes que M. Muller croyait perdues pour toujours, et pour sa récompense il a reçu encore sept génisses : bref mes deux associés fournissent trente-sept têtes. "

— " Et toi, tu fournis la concession et l'installation, ... que tu paieras avec des cailloux! "

— " Que je paie argent comptant. "

— " Pristi! veux-tu m'expliquer ton énigme? "

— " C'est bien simple. Mes plantations sont très bonnes, surtout mon café: tu sais que j'agrandis toujours cette plantation et que les trois hectares que le gouvernement m'a donnés dernièrement en subside d'encouragement, y sont complètement consacrés. Mais cela dure trop, puisque la plantation ne rapporte que la quatrième année. Je suis fatigué de devoir me contenter de promesses de bonnes récoltes. Ensuite je crains que nous n'ayons de grands ennuis pour transporter nos marchandises, et j'ai décidé de me défaire de mes plantations. J'ai trouvé un acheteur, un nouveau colon, qui dispose d'assez grands capitaux et qui étendra considérablement l'exploitation. C'est le produit de cette vente que je verse dans notre association. "

Je n'avais, comme vous voyez, pas même eu voix au chapitre; pourtant j'étais très heureuse de la décision, qu'avait prise mon mari. J'avais déjà songé, à part moi, aux dangers de cette culture et aux difficultés de transport. J'étais surtout contente, parce que j'avais de nouveau les enfants avec moi. S'ils avaient à faire un travail excessivement fatigant, ce serait au moins pour leur propre compte. Ils allaient dorénavant être les premiers à bénéficier de leur zèle et de leurs fatigues.

VII.

DANS LE RUN.

POUR entreprendre l'élève du bétail, il faut un *run* et un *paddoc;* nous avons emprunté ces deux mots à l'Australie.

Le *run* constitue l'ensemble de toutes les terres qui appartiennent à l'exploitation; l'étendue de celle-ci varie selon l'importance de l'entreprise, selon les fonds dont on dispose, selon la nature des terres et même selon leur situation. Notre run est borné d'un côté par la rivière, d'un autre côté par la montagne; du troisième côté nous touchons à des éleveurs voisins; à la limite commune de ces différents runs se trouvent de petits bois que nous considérons tous comme mitoyens, comme propriété commune. A l'une des extrémités du run est situé le paddoc; celui-ci comprend trois ou quatre hectares complètement clôturés au moyen de palissades : un système ingénieux de palissades, formant des allées et des carrés, facilite l'entrée des bêtes dans le paddoc et permet de séparer des groupes, les bêtes que l'on veut vendre ou abattre.

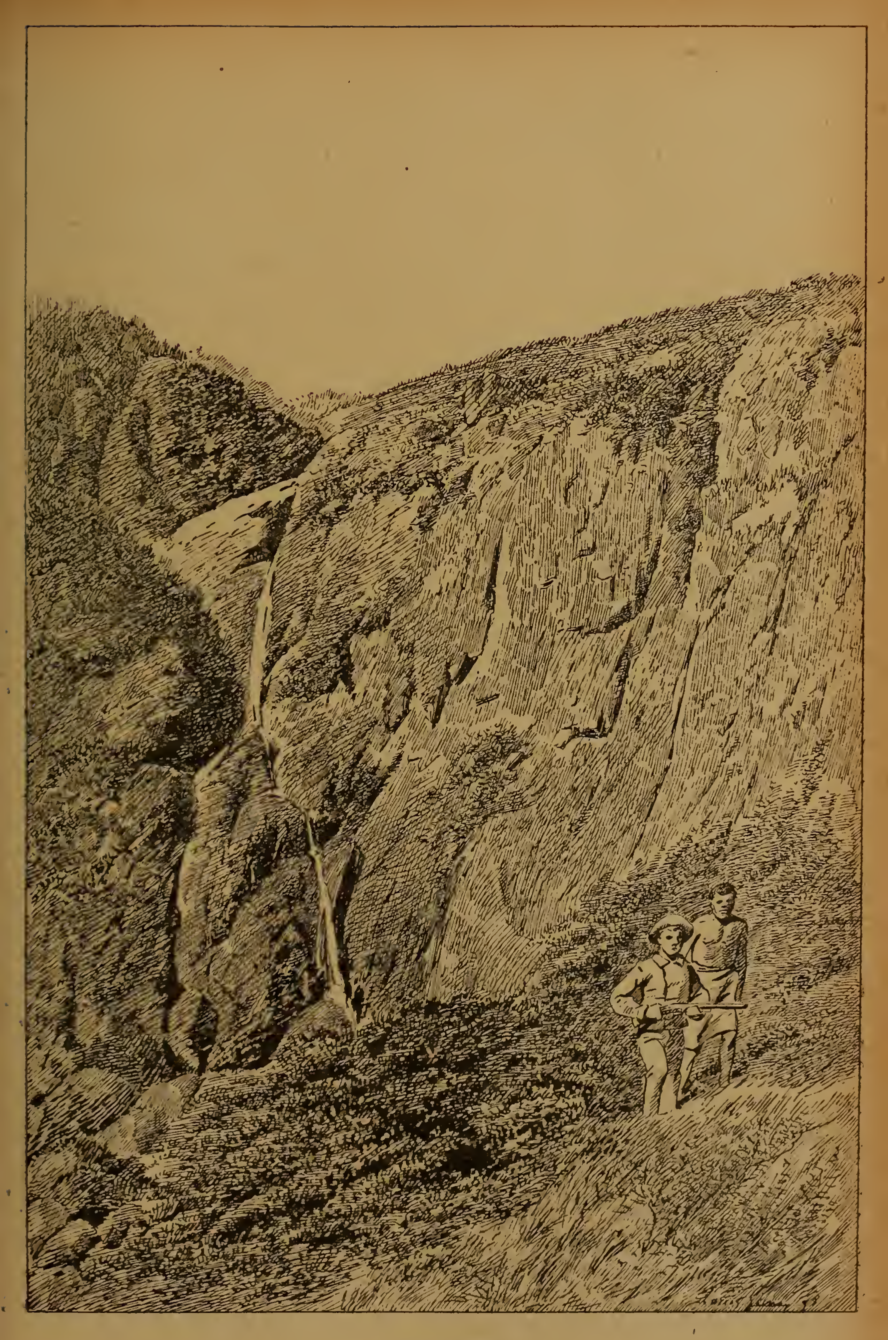
Quand on commence une exploitation, la grande difficulté consiste à habituer les bêtes à leur nouvel herbage. Pour un troupeau de deux ou trois cents têtes, cela exige déjà l'emploi d'une dizaine de bouviers et d'au moins trois stockmen. C'est par ce nom de *stockman*, au pluriel *stockmen* — encore un terme emprunté à l'Australie, — que l'on désigne ceux qui ont la surveillance de l'exploitation.

Le bétail est, en effet, attiré au commencement par son herbage habituel; il en a une réelle nostalgie et, sans une surveillance de tous les instants, il se mettra certainement en route vers ce séjour précédent, sans s'inquiéter des obstacles qu'il peut rencontrer en route. Pendant les premiers temps on oblige tout le bétail à passer

la nuit au paddoc; le matin on le conduit au run et on l'y distribue aussi régulièrement que possible, de manière que tout le run soit occupé. Rapidement il se forme des groupes; dix, vingt, trente génisses et vaches se groupent autour d'un taureau et paissent ensemble; les bouviers se partagent de même pour surveiller séparément chaque groupe. On veille surtout à ce que les bêtes ne tiennent pas la tête dans la direction de leur premier herbage; c'est toujours d'un mauvais augure : à l'improviste une des bêtes se met à galoper, et instinctivement toutes les autres se mettent à la suivre. Et alors hardi ! les bouviers et les stockmen ! Il s'agit de les devancer au galop, de leur barrer la route et de leur faire rebrousser chemin à coups de fouet. Après quelques jours, si rien d'insolite ne s'est présenté, la surveillance peut se relâcher un peu et il suffit d'avoir spécialement l'œil sur quelques chefs de bande; car, parmi ces animaux, il y en a qui paraissent des meneurs et que les autres suivent docilement; aussitôt que ceux-là se sont habitués au nouvel herbage, il n'y a plus de danger que le troupeau s'en aille.

Généralement après un mois, le souvenir de l'ancien run s'est effacé complètement : le troupeau est fixé. Même les différents groupes restent pour ainsi dire cantonnés dans les endroits, auxquels on les a habitués. Il faudrait maintenant de grands efforts pour leur faire quitter leur herbage; ils dépasseront bien de temps à autre les limites du run; mais des événements particuliers pourraient seuls amener la dispersion ou la fuite des groupes, par exemple, un combat entre taureaux, une guerre des indigènes, un incendie de la brousse ou la malveillance.

Une fois le troupeau habitué à son run, la surveillance permanente peut cesser : les animaux paissent pendant le jour dans la brousse, et le soir ils rentrent généralement sous bois. Pour toute surveillance, les stockmen font cependant tous les jours le tour du run pour voir chaque groupe, et constater que tout est en règle : un groupe s'est-il éloigné de son herbage habituel, des animaux ont-ils disparu, y a-t-il des bêtes malades ou blessées, le stockman y met de suite bon ordre, si la chose est possible; il ramène le groupe, recherche les animaux disparus, conduit au paddoc la bête malade; si le temps ou l'occasion manquent pour agir immédiatement, il fait le soir son



En chasse.

rapport au chef-stockman, et celui-ci donne les ordres nécessaires pour que dès le lendemain tout soit remis en ordre.

Voilà pour l'organisation des runs nouveaux au moyen de troupeaux complets, c'est-à-dire quand on achète par troupeaux. Si les bêtes sont achetées une à une, à droite et à gauche, les difficultés sont encore plus grandes; les animaux ne se connaissent pas, souvent il y a des batailles, et il faut un temps plus ou moins long avant que les groupes se soient formés autour des taureaux.

Pour commencer nous n'avons pas pris un trop grand run : il faut payer pendant 25 ans 1 franc par hectare pour la concession, et d'ailleurs la construction du paddoc et des bâtiments et l'achat d'une cinquantaine de nouvelles bêtes ont absorbé en grande partie le produit de la vente de nos plantations. Heureusement notre run est très favorablement situé : du côté de la montagne il n'est pas délimité; comme les nouveaux runs s'établiront toujours parallèlement au nôtre, nous n'aurons, d'ici à longtemps, pas de voisins du côté de la montagne et de fait nous disposons, à titre gracieux, de tout le versant. Nous avons assez de terrain pour faire courir au moins 800 têtes.

Voici comment mon mari et mes fils se sont entendus :

“ Mes enfants „, a dit le père, “ vous avez maintenant seize et dix-sept ans et déjà vous avez prouvé, pendant votre service chez M. Muller, que vous savez travailler et que vous voulez travailler. Il est fort probable que vous resterez à demeure fixe dans la Nouvelle-Calédonie, à moins qu'un coup de fortune inespéré ne vous permette de retourner dans la patrie. A partir d'aujourd'hui, nous voulons travailler à votre installation. Si nous réussissons, comme je l'espère bien, nous arriverons à vous créer, d'ici à quelques années, une position telle, que vous pourrez songer à vous faire une famille à votre tour. En attendant, vous travaillerez de concert, et moi je serai là pour vous guider et vous aider. Je mets dans notre association tous les fonds dont je dispose, et j'y ajouterai tout ce que nous pourrons épargner, si le commerce de votre mère continue à prospérer. C'est moi qui me charge de la comptabilité, des achats et des ventes; toi, Jules, tu seras chef-stockman et Félix sera ton aide; nous chercherons encore un bon stockman et nous engagerons le nombre voulu de bouviers et d'ouvriers. Je ne dois

pas insister sur l'absolue nécessité d'un travail régulier et consciencieux : je vous ai vus au travail et j'ai pleine confiance. Seulement, j'espère que Jules n'oubliera pas que le second stockman est son frère : si je désire qu'il prenne à lui seul la direction du run, au lieu de vous la confier à tous les deux, c'est que je juge indispensable que cette direction soit dans une seule main „.

— “ Oh! quant à ça „, interrompit Félix, “ ne crains rien, père; nous avons travaillé ensemble chez M. Muller; Jules y était mon chef, mais il n'a jamais cessé d'être mon frère „.

“ Quant aux bénéfices et à la propriété même „, continua le père, “ voici comment nous nous entendrons : Je figurerai dans les actes comme seul propriétaire, mais lors d'une liquidation éventuelle, je vous reconnais à chacun un quart de la propriété totale; je me réserve la moitié, non seulement parce que mon import est le plus grand, mais encore parce qu'il ne serait pas juste qu'après un certain nombre d'années vous vous trouviez à la tête d'un petit capital, alors que votre sœur Louisa, qui pourtant travaille courageusement, resterait les mains vides „.

— “ Père „, répondit Jules, “ tout ce que tu décideras, sera bien décidé. Avec plaisir nous aurions apporté nos bêtes dans ton run pour te servir de stockmen. Tu as assez fait pour nous, pour que nous te remettions ces quelques bêtes sans les moindres conditions. Mais je ne te cache pas que cette proposition de nous accorder une part de propriété et de bénéfices, nous rend très heureux „.

— “ Certes „, confirma Félix; “ et cette clause relativement à Louisa est fort juste, même si ton import était inférieur au nôtre „.

— “ A la bonne heure „, conclut le père, “ je vois que vous êtes animés des meilleures intentions. Et maintenant au travail avec joie et courage : le succès final nous attend „.

Cette vie de stockman, que mes deux fils ont menée pendant des années et que souvent mon mari a partagée, est une vie des plus mouvementées.

Le matin, de bonne heure déjà, le stockman est à cheval et part pour le run, tantôt seul, tantôt accompagné d'un ou de plusieurs bouviers. Dans la prévision de dangers possibles, il est armé d'un

revolver de fort calibre; en outre, il a toujours un grand fouet, ressemblant assez bien au fouet à manche court de nos bouviers flamands. Ce fouet est pour lui une arme : le revolver peut se perdre, les cartouches peuvent se mouiller au passage d'une rivière, le coup peut rater. Le fouet, lui, quitte rarement la main, le stockman le fait claquer au-dessus de sa tête et quand il en laboure les flancs ou l'arrière-train d'une bête, celle-ci ne se fait pas prier et s'enfuit rapidement.

Aussitôt qu'il arrive dans le run à l'herbage habituel d'un groupe, il fait claquer son fouet que cela résonne au loin comme une pétarade, et les animaux, habitués à ce signal, arrivent en courant pour se mettre en rang et se prêter à la revue, de manière que d'un coup d'œil le stockman puisse tout examiner.

“ Hep, hep, hep ! „ Voilà le troupeau reparti et de son côté le stockman galope vers un autre endroit pour recommencer l'appel d'un nouveau groupe. Il y a des jours où tout marche à souhait, des jours où il n'a qu'à faire une promenade à travers le run ; mais ces jours sont tellement rares qu'on pourrait bien les compter. Jamais, en nous quittant le matin, le stockman ne peut répondre de sa journée, ni même soupçonner les dangers qui l'attendent dans le run. Il faut si peu pour qu'un malheur arrive, pour qu'un cheval s'emporte, pour qu'une vache se fâche, pour qu'un taureau se présente en ennemi !

Nous avions dans notre troupeau un taureau, appelé *Blanc-nez*, qui était particulièrement difficile. A plusieurs reprises on l'avait trouvé assez loin de son herbage, entraînant tout son groupe, et chaque fois il avait fallu se donner pas mal de peine pour le ramener. Aussitôt qu'on le contrariait, il se mettait en fureur et un bouvier, qui, certain jour, avait été chargé de le ramener à son herbage, avait été attaqué et n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval. Un soir Félix vint rapporter qu'il avait trouvé Blanc-nez sur le point d'engager une bataille avec un autre taureau, et ajouta qu'il était absolument nécessaire de prendre des mesures. Un moment il fut question de l'abattre pour prévenir tous malheurs, mais comme c'était une bête de grand prix, on décida qu'on le ferait rentrer au paddoc et qu'après quelques jours on essayerait de le fixer dans un autre endroit du run.

Le lendemain Jules se rendit donc avec deux bouviers, tous à cheval, dans le run pour isoler Blanc-nez et le conduire au paddoc. Contre toute attente, l'animal parut très docile; il s'isola facilement et prit la route que lui indiquèrent les hommes. Jules descendit même de cheval, parce qu'à pied on chasse plus facilement, jetant la bride de son cheval à l'un des bouviers. A ce moment une vache beugle, le taureau lève la tête et veut retourner; un bouvier lui donne un coup de fouet. Aussitôt l'animal se dirige vers son agresseur, qui lui donne un second coup de fouet, mais en même temps son cheval s'emporte. Jules tâche d'intervenir et de calmer le taureau; peine inutile, Blanc-nez se met en fureur et se lance contre les deux chevaux qui restent, et que le bouvier se hâte de faire filer. Alors il se retourne contre Jules, qui reste seul. Le jeune homme évite une première attaque et même une seconde, en se lançant de côté, toujours en jouant du fouet. Mais à ce jeu il joue sa vie ! Heureusement à un pas de là, il remarque un niaoulis et a le bonheur de trouver un abri dans les branches, avant que le taureau vienne pour la troisième fois se lancer sur lui. La bête donne furieusement de la tête contre le tronc de l'arbre qui n'en peut, mais qui ne se ressent pas du choc.

A ce moment arrive le bouvier, qui a maîtrisé son cheval et qui, attirant le taureau derrière lui, donne à Jules l'occasion de se sauver.

Le plus souvent je n'apprenais que longtemps après les dangers que mes enfants et mon mari avaient courus. Quelquefois les bouviers me les racontaient à l'insu de leurs maîtres. C'est ainsi que j'appris que Jules avait échappé à un taureau en furie en se couchant le long d'un tronc d'arbre abattu, et qu'il aurait certainement été tué, si le taureau, en se lançant contre le tronc d'arbre, ne s'était abattu avec une patte cassée.

Il n'était d'ailleurs pas toujours possible de me cacher les accidents. Ainsi, quand je m'aperçus que Lydie, le cheval favori de Félix, ne rentrait plus, on eut beau m'assurer que l'on avait laissé l'animal au paddoc ou à la prairie; je n'en crus rien et je soupçonnai un accident.

En effet, la pauvre bête avait été éventrée et dans sa mort même, elle avait sauvé son maître. Le taureau avait si profondément

enfoncé ses cornes dans le flanc de la pauvre Lydie, qu'il n'avait pas su les retirer à temps; le cheval s'était abattu entraînant le taureau et Félix avait eu ainsi l'occasion de se lancer en croupe sur le cheval d'un bouvier, accouru à son secours.

Dieu merci ! nous n'avons pas eu de grands malheurs à déplorer, quoique souvent, bien souvent, nos stockmen aient été en danger de mort. Dans une de ces courses, le cheval de Jules s'est emballé et a lancé son maître à terre, et le pauvre garçon a eu l'épaule démise. C'est ce que nous avons eu de plus grave : après deux semaines le blessé était de nouveau en selle, heureux d'échapper à l'immobilité forcée, à laquelle on l'avait condamné.

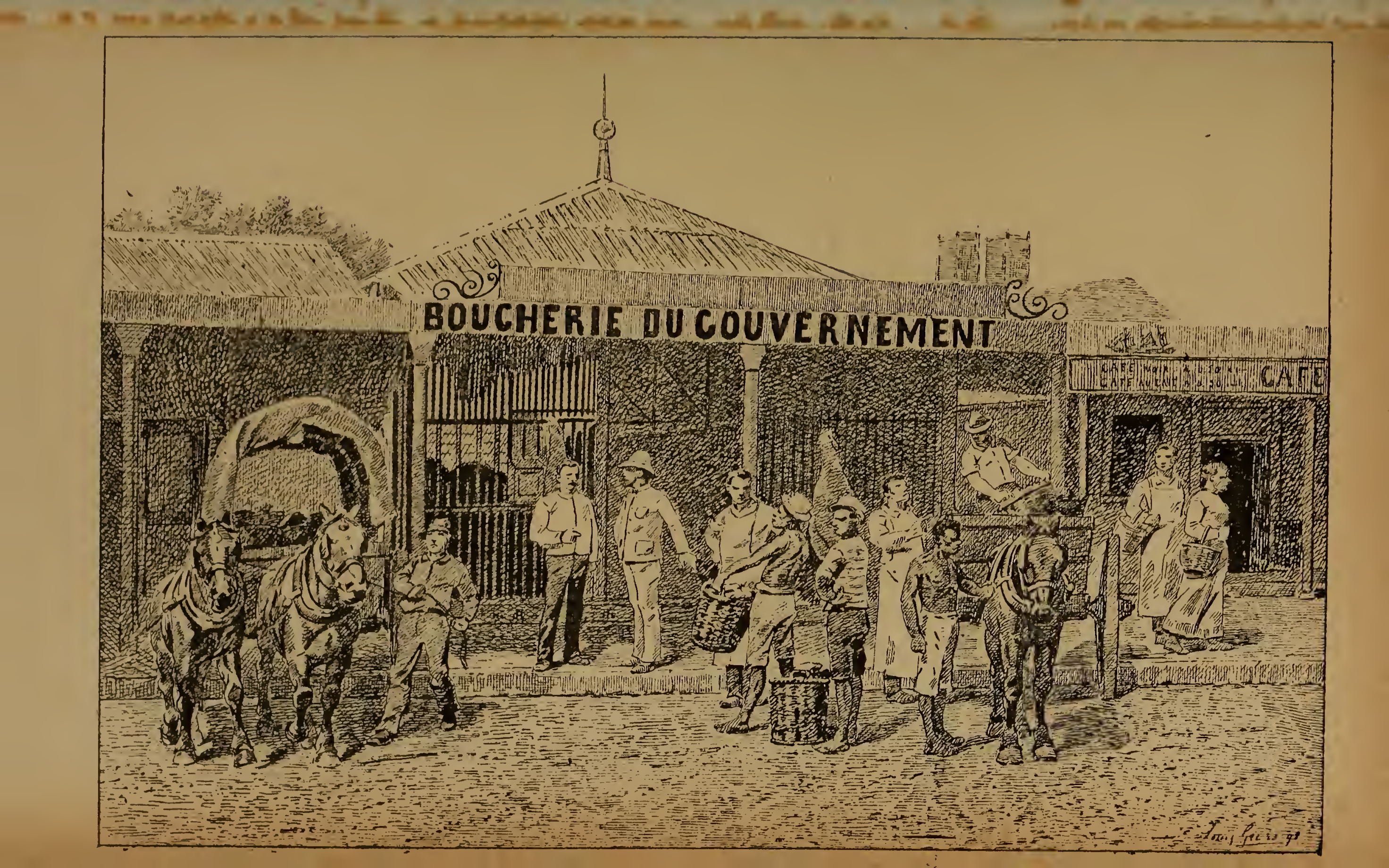
La période la plus ardue pour les stockmen est celle de la rentrée des bêtes. Tous les ans on ramène tous les animaux dans le paddoc pour vérifier le tout de plus près, pour constater les augmentations dues aux naissances et pour séparer les animaux que l'on veut vendre ou utiliser.

C'est aussi à ce moment que l'on marque les jeunes bêtes et les nouvelles acquisitions; pour cette opération, les bêtes sont poussées dans une allée de palissades en forme d'entonnoir, de manière qu'a l'extrémité elles doivent, pour entrer dans le carré suivant, passer une à une tout contre les palissades : le marqueur les attend là et, à l'aide d'un fer brûlant, il leur imprime sur la cuisse le numéro et les initiales de l'éleveur.

On profite aussi de la présence du troupeau dans le paddoc, pour choisir les veaux que l'on veut engraisser, les vaches dont on désire utiliser le lait, et les bœufs que l'on destine à porter le joug.

Il ne faut pas croire qu'il soit bien difficile d'habituer les vaches les plus sauvages à se laisser traire docilement.

On choisit une vache et son veau; assez facilement on les sépare et on place le veau dans un carré; aussitôt qu'elle l'entend crier, la vache se précipite dans le couloir qui conduit à ce carré. Mais quand elle arrive au bout, elle se trouve devant une ouverture où elle passe la tête sans pouvoir passer elle-même : un bois s'abat qui lui retient les cornes, et elle se trouve prisonnière. Au même moment on lui attache l'une des pattes et, comme dans cette position elle ne peut pas bouger, on peut impunément s'en approcher


BOUCHERIE DU GOUVERNEMENT
CAFÉ

et la traire. On a soin de ne pas lui enlever tout son lait et de lui rendre son veau.

Quelquefois on renvoie les vaches dans le run en retenant les veaux dans le paddoc; la vache, ennuyée par son lait, attirée par les cris de sa progéniture, arrive d'elle-même au paddoc, où on l'habitue aisément à céder une partie de son lait.

Jusqu'à présent on n'a pas encore essayé d'introduire l'industrie du fromage; nous ne prenons que le lait nécessaire à notre usage journalier et pour faire un peu de beurre. Mais il est probable que plus tard on établira des laiteries et des fromageries; cette nouvelle industrie peut constituer pour la colonie une ressource considérable.

Je ne sais pas comment on s'y prend en Europe pour habituer les bœufs à porter le joug; ici cela va très simplement.

On choisit d'abord un bœuf âgé et qui tire la charrue depuis plusieurs années : on prend un joug double et on en charge le bœuf. Puis, comme on peut, on place le jeune commençant à côté de son camarade et, par la ruse ou par la force, on lui met le joug commun. Il se démène comme un beau diable, lance des ruades, secoue la tête, peine inutile! il dérange bien son vieux camarade, qui est forcé d'incliner de la tête selon la volonté du fougueux apprenti, mais on les laisse faire. Les deux bêtes restent attachées ainsi pendant des jours; finalement le jeune commençant apprend que tous ses efforts sont inutiles; il se fatigue à faire l'entêté et finit par obéir comme son camarade. Une fois qu'il s'est plié à la volonté de son conducteur, et qu'il a tiré la charrue ou le chariot, il peut être considéré comme apprivoisé et se laisse atteler sans difficulté.

Pour le moment l'élève du bétail n'a pas d'autre but que la production de bêtes grasses et pesantes. Le marché est assez restreint. Heureusement le Gouvernement français a établi des fabriques de viande, où l'on prépare les conserves destinées à l'armée. Grâce à ce débouché, les éleveurs peuvent assez facilement se défaire de leurs bêtes : en moyenne elles valent 100 francs par tête. C'est évidemment en-dessous des prix ordinaires; mais même à ce prix l'entreprise est assez productive. Mon mari pense que ce débouché restera pendant longtemps encore l'unique ressource et que par conséquent les prix ne monteront pas. “ Si un jour „

dit-il, “ le Gouvernement, pour un motif quelconque, renonçait à sa fabrication, ce serait la ruine pour les éleveurs; même l’introduction des laiteries et des fromageries ne saurait nous sauver. Il n’y aurait d’autre remède que l’établissement d’une exploitation comme celle de Liebig à Fray-Bentos; mais d’où viendraient les capitaux? „

Je ne suis pas compétente en cette affaire; j’espère que l’éventualité que craint mon mari, ne se produira pas de sitôt. Dans tous les cas, cette extension rapide qu’a prise l’élève du bétail, a été pour la colonie et surtout pour nos environs un immense bienfait. Elle a eu pour résultat de rendre très suivis les rapports entre les blancs et les indigènes; plus d’une tribu s’est rapprochée des centres; les Canaques se sont mis à notre disposition, les éleveurs en emploient beaucoup comme bouviers. Jules s’est attaché un jeune Canaque comme valet; l’indigène suit partout son maître et lui paraît très dévoué. Les stockmen parcourent la contrée dans toutes les directions; de distance en distance, dans les différents paddocs, s’élèvent des espèces de petites fermes, plutôt des sortes de pied-à-terre, que nous nommons *stations* à l’exemple de l’Australie. Tout cela fait naître des besoins et fait vivre le commerce naissant : je m’en aperçois bien à l’extension que prennent les affaires de mon “ store „.

Figurez-vous que j’ai dû me décider à apprendre à monter à cheval ! Par suite de mon commerce, il s’est établi des rapports assez fréquents entre mon “ store „ et les centres environnants; le plus souvent, quand une affaire urgente se présentait, mon mari sautait en selle et allait la régler sur place; mais à l’époque de la rentrée des bêtes dans le paddoc, il était tellement occupé que mes courses lui devenaient d’ennuyantes corvées. Un jour, une affaire assez importante exigea ma présence dans un centre à deux lieues de Koné, et mon mari était en route, conduisant du bétail à Nouméa. Que faire?

J’ai voulu prouver que je ne m’effraie pas de peu et j’ai fait avancer une jument, que l’on m’avait signalée comme très douce et très docile. Comme nous n’avions pas de selle d’amazone, je me suis arrangée comme j’ai pu, et je me suis mise à califourchon. Pendant que Louisa riait aux larmes à me voir accoutrée de la sorte, j’ai bravement mis ma jument au trot. Cela a marché à



Palétuviers à la côte.

ravir. A mon retour j'étais extrêmement fatiguée; mais j'avais conclu une excellente affaire — et pris une bonne leçon d'équitation.

Immédiatement j'ai résolu de m'approprier la bonne jument et de me procurer une selle d'amazone. Il s'est précisément présenté une bonne occasion pour m'en faire avoir une sans bourse délier.

Parmi les clients de mon " store „ se trouvait un Arabe, qui se fournissait chez moi de maïs pour aller le revendre en détail dans les stations. A une certaine époque, il cessa de renouveler ses provisions et, en même temps, j'appris que des vols de maïs se commettaient chez plusieurs colons. J'eus des soupçons, je les communiquai à l'autorité, on établit une étroite surveillance et mon Arabe fut pincé comme recéleur et conduit à Nouméa en compagnie de deux voleurs, qu'il dénonça. A mon grand ennui, je fus forcée de me rendre au chef-lieu pour témoigner dans cette affaire. L'instruction et le procès prirent douze jours, pendant lesquels on m'octroya 15 fr. par jour d'indemnité. J'ai profité de mon séjour à Nouméa pour régler une masse d'affaires personnelles; je considérai mon indemnité comme de l'argent trouvé, et en rentrant à Koné, j'apportai une bonne selle d'amazone!

Jules, qui est excellent cavalier, a dressé ma brave jument pour mon usage personnel et m'a donné quelques bonnes leçons. J'ai engagé Louisa à suivre mon exemple; après quelques hésitations elle s'est décidée à essayer et — ce n'est pas une telle affaire que de monter à cheval! — elle a réussi aussi bien que moi.

Un jour qu'à nous trois, Louisa, Jules et moi, nous faisions à cheval une des rares promenades que nous permettaient nos nombreuses occupations, Jules nous dit :

" Dis donc, mère, qui aurait cru que jamais tu aurais chevauché ainsi entre tes deux enfants! Que dirait donc bonne-maman si elle nous voyait ainsi! A part moi, quand je galope seul à travers la brousse, je songe parfois à notre arrivée dans l'île et à tout le chemin que nous avons parcouru. Nous pouvons nous vanter d'avoir travaillé ferme, mais je crois que maintenant les plus grands obstacles sont surmontés, et que nous pouvons espérer pour bientôt sinon la fortune, au moins une bonne aisance. Je prévois le moment où nous pourrons vous envoyer, père et toi et Louisa, vivre de vos

rentes à Nouméa, pendant que Félix et moi nous continuerons l'exploitation du run : C'est notre rêve à nous, à Félix et à moi. „

“ Tu es très gentil „, répondit Louisa. “ Avec çà qu'il fait si gai à Nouméa ! Tu ne me demandes même pas, si je ne préfère pas rester ici ? „

“ Bon, tu gèreras le “ store „, petite sœur „, répliqua Jules en riant, “ jusqu'à ce qu'un épouseur quelconque vienne te prendre. „

“ J'en serais très heureuse „, dis-je, “ si ton rêve se réalisait; non pas tant pour moi, mais pour père, qui se fatigue terriblement à cette vie. „

“ C'est vrai „, dit Jules; “ c'est lui qui est l'âme de tout. Mais espérons; encore deux ans ! „

VIII.

LES DÉPORTÉS.

Un hasard des plus heureux m'a fourni tout à l'improviste une nouvelle occasion d'étendre mon commerce de provisions. Aujourd'hui, me replaçant en idée au moment où la chose se passait, j'écris " un hasard des plus heureux ! „ et de fait, à ce moment nous bénissions ce hasard; combien peu nous soupçonnions toutes les misères, toutes les désillusions qu'allait engendrer ce qui nous paraissait un grand bonheur !

C'était à l'entrée de la belle saison et le bruit s'était répandu que le Gouvernement allait établir aux environs de Koné un centre pénitencier. On appréciait la mesure assez diversement : d'aucuns prétendaient que la dissémination des condamnés dans la colonie devait amener les résultats les plus heureux, tant au point de vue de l'amélioration morale des condamnés, qu'à celui de la prospérité des centres de colons; que les colons et les éleveurs trouveraient plus tard dans les condamnés libérés provisoirement ou définitivement des ouvriers et des bouviers capables et à bon compte; que le Gouvernement ferait pour ces centres un choix des plus sévères parmi les détenus; que d'ailleurs dans d'autres parties de l'île les centres avaient fait leurs preuves et que l'essai avait réussi pleinement. D'autres, au contraire, craignaient de nombreuses désertions, qui peupleraient la brousse de bandits réduits à vivre de vol et de rapine; ils prétendaient que l'établissement des centres devait produire un relâchement de la rigueur et de la surveillance, et que tout cela n'était pas sans danger pour la sécurité générale; ils ajoutaient enfin, que les centres établis étaient de création trop récente pour pouvoir arguer déjà des résultats obtenus.

Mon mari était du parti des optimistes : il disait que parmi les déportés il devait y en avoir beaucoup, qui, placés dans de nouvelles conditions de vie, s'amenderaient et recommenceraient avec courage une nouvelle existence, cette fois honnête et laborieuse.

Mais tout se bornait à des conjectures : personne n'avait des nouvelles certaines.

Un soir, assez tard dans la nuit, alors que mon mari était en voyage, je fus réveillée par des voyageurs qui me prièrent de leur donner à manger et de leur préparer des lits; je refusai d'abord, mais ils insistèrent tant, se disant exténués de fatigue et morts de faim, que je finis par me rendre à leur prière. C'étaient des fonctionnaires de Nouméa, qui allaient à Poëmbout, à deux lieues de Koné, pour préparer l'installation d'un centre de déportés.

“ C'est donc vrai ? „ demandai-je, “ nous aurons des forçats dans le voisinage ? „

— “ J'entends par votre exclamation, madame „, dit le chef de l'équipe, “ que vous êtes fort mal renseignée sur la nature de ces centres; partout ailleurs on en est très satisfait, et on se plaindrait si on les supprimait. Tenez, voulez-vous un bon conseil, madame ? Les détenus, les employés et les soldats du futur poste auront besoin de mille et une choses que l'on pourra leur vendre. Établissez dans ce centre une succursale de votre “ store „, demandez le monopole pour les fournitures du centre, et vous ferez une bonne affaire „.

Toute la nuit j'ai réfléchi à cette proposition, et le lendemain j'ai demandé par dépêche la concession du monopole. J'ai dû prendre cette décision sans pouvoir consulter mon mari; mais je me suis rappelée qu'il était partisan de l'établissement des centres, et j'en ai conclu qu'il approuverait ma manière d'agir.

Dans tous les cas, j'ai eu une heureuse inspiration de faire ma demande par dépêche; le lendemain il y avait déjà au moins dix amateurs : les uns écrivaient à Nouméa; d'autres s'y rendaient personnellement; encore d'autres essayaient de mettre en mouvement les influences dont ils disposaient : tous sont arrivés trop tard. C'est moi qui ai obtenu la concession, et mon mari a fort approuvé mon initiative.

Un Libéré et son installation.

Le système pénitencier de la Nouvelle-Calédonie n'est pas bien compliqué.

Je ne sais pas au juste quels sont les méfaits, pour lesquels les tribunaux français condamnent à la déportation en Nouvelle-Calédonie. J'ai connu des déportés, des assassins, condamnés à mort et dont la peine avait été commuée; j'en ai connu qui avait été condamnés pour vol avec effraction, pour acte de banditisme; d'autres avaient été moins criminels, mais devaient leur déportation à la récidive : c'étaient peut-être les plus mauvais.

Dans la colonie, il y a quatre classes de condamnés :

A leur arrivée tous entrent dans la classe I, c'est-à-dire qu'ils font partie du contingent des condamnés emprisonnés à l'île Nou, les fers aux pieds, soit en cellule, soit en prison commune. Les plus grands criminels, ceux qui ont l'instinct absolument mauvais, dont on n'espère tout au plus qu'une amélioration feinte, restent toute leur vie à l'île *Nou* et ne quittent jamais la classe I.

Ceux au contraire, qui inspirent de la confiance, chez lesquels les bons instincts ne sont pas éteints et dont la conduite est bonne, passent à la classe II.

Dans ce cas ils arrivent à la Nouvelle-Calédonie et le Gouvernement les emploie pour travailler aux routes et aux autres travaux effectués en régie. On ne les délivre pas de leurs chaînes; ils restent enchaînés deux à deux; mais au travail ils peuvent relever la chaîne et l'attacher à la ceinture. Ils sont constamment accompagnés de surveillants qui les conduisent avec une extrême rigueur, et qui ont pour consigne de jouer du revolver au moindre indice de révolte, de complot ou d'indiscipline grave.

Le passage à la classe II est comme une période d'épreuve : on remarque bien vite ceux qui sont définitivement perdus : ils ne sont pas laborieux et ne savent pas travailler; à tout instant réapparaissent les mauvais penchants; si à l'île Nou ils ont réussi à inspirer quelque confiance grâce à leur hypocrisie, ici ils se trahissent le plus souvent par leurs propos, par leur paresse, par leur répugnance à se plier à la discipline draconienne de la classe. Ceux-là ne restent pas longtemps à la classe II; après quelques mois, parfois après quelques semaines, ils rentrent à l'île Nou pour ne plus la quitter. Les autres, ceux qui par leur docilité et leur politesse, par leur

activité et leurs bonnes manières, inspirent de la confiance quant à la possibilité de leur relèvement moral, passent, mais toujours après une longue épreuve, à la classe III.

Les condamnés de cette classe constituent la population des centres détachés, établis par le Gouvernement dans les différents districts. Dans les centres, ils sont déjà infiniment mieux traités que dans la classe II; ils sont bien nourris, ne portent plus de chaînes et vivent réellement de la vie des camps; je ne saurais trouver de meilleur terme de comparaison pour ces centres. Ils travaillent dans les champs, toujours sous la surveillance des gardiens bien entendu, et défrichent et sèment et récoltent comme les colons. Parfois même, en temps de grande presse, ils aident les colons et les éleveurs.

Le passage à la dernière classe, à la classe IV, amène cependant encore une amélioration considérable. Mais il faut avoir donné des gages bien sérieux de relèvement moral, avant d'être désigné pour jouir des faveurs accordés à la classe IV. En effet, dans ce cas, le détenu quitte le centre, et s'établit chez le colon ou l'éleveur pour servir d'ouvrier, de bouvier, de domestique. Il a pour ainsi dire reconquis toute sa liberté et ne subit d'autre surveillance directe, que celle de son patron, qui est responsable.

Enfin ceux qui en arrivent à la classe IV, n'en restent généralement pas là; ce sont certainement les meilleurs sujets et le plus souvent ils continuent à se bien conduire et obtiennent finalement la libération conditionnelle. On leur laisse le choix entre la continuation de leur vie de domestique ou l'essai d'une exploitation agricole. Plusieurs restent chez les patrons, parce qu'ils ont perdu toute illusion ou qu'ils se sentent trop âgés. Dans les derniers temps de mon séjour dans la brousse, nous avions à notre service un libéré, — par abréviation pour condamné libéré conditionnellement — qui appartenait à une des bonnes familles du Limousin; il avait commencé ses études d'une façon brillante, mais la mort de son père qui lui laissait une belle fortune, avait amené un changement complet dans son existence. On dit souvent que l'argent veut un bon maître; il n'avait pas eu, lui, assez de caractère pour être un bon maître de son argent. Il n'avait pas su résister à ses passions et avait commencé une vie des plus dissolues. La boisson, le jeu, les plaisirs l'avaient conduit à la misère et au crime. Actuellement

il regrettait sincèrement ses fautes; je l'ai vu pleurer à chaudes larmes, pendant qu'il nous racontait des épisodes de sa vie de débauche. Mais il était complètement découragé et pour rien au monde il n'aurait consenti à rentrer en France; “ il se laissait vivre „ comme il disait et ne demandait qu'à travailler, peut-être bien parce que ce travail régulier faisait taire la voix des remords. Nous avons fait sur son compte les rapports les plus élogieux, car nous étions absolument certains que cet homme était redevenu honnête et bon; souvent, pendant que je tenais à la fois mon “ store „ à Koné et ma succursale à Poëmbout, je l'avais chargé de me remplacer dans un des deux magasins, et jamais je n'avais pu constater la moindre irrégularité. Le Gouvernement l'a libéré complètement et lui a offert une concession des plus avantageuses : il a refusé. Il a été fort affecté de notre départ; mais nous l'avons recommandé à un colon de nos amis, et plus tard nous avons appris avec plaisir, que nous n'avions aucun motif pour regretter notre recommandation.

D'autres libérés — ce sont généralement les meilleurs, ceux qu'un moment d'oubli a conduits au crime, — refusent aussi l'offre d'une concession, parce que cela exige certains engagements qu'ils ne tiennent pas à prendre, toujours dans l'intention de rentrer en France ou de quitter la colonie, dès qu'ils en obtiennent l'autorisation.

Cependant la grande majorité accepte avec enthousiasme l'offre du Gouvernement. Dans ce cas, ils sont expédiés à l'une des fermes modèles, où on leur enseigne les principes de la culture, telle que l'exigent le sol et le climat de la Nouvelle-Calédonie. A la fin de leur apprentissage, on leur remet une partie de leur masse à titre de subside pour acheter les outils, et on leur désigne la concession qui leur est réservée. L'étendue de cette concession dépend de leur activité et du soin qu'ils mettent à la construction de leur maison.

Après trois ans, parfois après deux ans, on permet aux célibataires et aux veufs de prendre femme. Ils ne cherchent évidemment pas leur épouse parmi les filles de colons et le Gouvernement leur défend la cohabitation avec les popinées; mais ils sont autorisés à prendre une femme parmi les déportées.

Celles-ci se trouvent à Bourrail où, de même que les hommes, elles ont à parcourir plusieurs classes avant d'arriver à la libération conditionnelle. L'homme, admis à faire son choix, est donc mis en présence de toutes celles qui, par leur bonne conduite, sont arrivées à la classe la plus favorisée. Quelquefois il se laisse guider par son propre instinct et choisit celle qui lui plaît le plus par son extérieur, celle qui, à cette espèce de défilé, fait le plus d'impression sur lui. Parfois il prend conseil de la direction et ne fait son choix que parmi un nombre plus restreint de candidates, désignées par le directeur. Il arrive aussi qu'un premier choix n'est pas agréé et qu'il faut faire un second essai; rarement le sollicitant doit revenir bredouille; le mariage est pour les déportées le seul espoir de libération !

Aussitôt qu'un accord intervient, on laisse les deux futurs ensemble, après les avoir engagés à se raconter leurs vies avec une franchise entière, de manière qu'il ne reste aucun malentendu dans le nouveau ménage. Généralement cela se fait sans embarras : chacun à son tour avoue à l'autre les faits qui l'ont amené en Nouvelle-Calédonie, et explique comment il se propose de recommencer la vie. De cet aveu franc et loyal doit résulter la confiance réciproque, indispensable à la bonne entente.

Pendant tout le temps qui précède la libération conditionnelle, les condamnés doivent se faire raser la barbe et la moustache, se faire couper les cheveux au ras de la tête et porter le costume prescrit : vareuse et pantalon de toile grise, chapeau de paille sans rubans. C'est surtout à cette coupe des cheveux que nous les reconnaissons, s'ils parviennent à s'évader et à trouver d'autres habits.

Les évasions sont très fréquentes, non pas à l'île Nou, mais parmi les détenus des classes II et III. Les évasions de la Nouvelle-Calédonie même sont rares : il est arrivé cependant que des condamnés de marque, secondés par des personnes dévouées, aient réussi à s'échapper et à gagner l'Australie; des forçats ordinaires sont parvenus à tromper la vigilance des surveillants, à s'enfuir dans la brousse, puis à s'emparer d'un canot ou d'une embarcation quelconque et à gagner le large, où heureusement ils ont rencontré un navire étranger, qui a consenti à les prendre à bord; un jour

même cinq évadés se sont risqués sur un simple chaland qu'ils avaient trouvé à l'embouchure de notre rivière; plus tard nous avons appris qu'au prix de périls sans nombre, ils ont réussi à aborder en Australie. Pour ce qui est de s'échapper pour rejoindre à la nage les navires qui passent, il n'y faut pas songer; les requins sont nombreux et font bonne garde.

Le plus souvent les évadés sont des condamnés qui craignent de devoir rentrer à l'île Nou, ou chez lesquels l'amélioration n'est que feinte; si, en effet, ils étaient réellement bons, ils n'auraient qu'à patienter pour arriver à la classe IV et à la libération conditionnelle. Après s'être évadés, ils rôdent dans la brousse jusqu'à ce que leurs cheveux soient revenus, puis ils vont s'établir ailleurs en se faisant passer pour libérés, ce qui réussit assez souvent, parce que le contrôle n'est pas encore fort rigoureux.

Pour les colons, tout évadé est un ennemi. En Europe, dans des cas analogues, on se sentirait parfois porté à la pitié, à la commisération; ici, il n'y a pas de place pour ces sentiments. Nous savons que ces évadés sont des forçats, des forçats foncièrement mauvais, qu'ils n'ont d'autre ressource que le vol et la rapine, qu'ils ne reculeraient pas devant un mauvais coup; nous nous trouvons toujours vis-à-vis d'eux dans le cas de légitime défense, et nous ne songeons pas à la pitié.

Un jour que je revenais à cheval de Poëmbout, je rencontrai à l'entrée du bois deux hommes de mauvaise mine. Instinctivement j'étendis la main pour prendre mon revolver dans ma selle : ils remarquèrent le mouvement et s'enfuirent. C'étaient en effet des évadés qui, la même nuit, se sont introduits dans une station pour voler et qui, se voyant découverts, n'ont pas hésité à tuer le pauvre Canaque, qui avait donné l'éveil.

Je vais vous raconter deux histoires d'évasions que je connais de près, parce que mes propres enfants y ont joué un certain rôle. Dans la première, c'est Félix qui est le héros, le héros comique, car il s'est tout simplement fait rouler à tel point, qu'il est encore tout gêné quand on parle de l'aventure en sa présence. Jules a été plus malin et a mérité les félicitations du Gouverneur.

C'était à l'époque de la rentrée des bêtes dans les paddocs. Félix était depuis plusieurs jours avec une dizaine de bouviers dans

la brousse à la recherche d'un groupe qui s'était fort éloigné : il l'avait maintenant retrouvé et, après bien des difficultés, il l'avait conduit jusqu'à un petit bosquet à la limite du run. Les bêtes allaient passer la nuit dans ce bosquet; il s'agissait de les reprendre le lendemain avant le lever du soleil. A côté de ce bosquet se trouvait une station momentanément inoccupée : on résolut d'y passer la nuit. Exténués de fatigue comme ils étaient, ils s'endormirent promptement de ce sommeil de plomb, qui suit les journées de rude labeur. " Celui qui s'éveillera le premier, éveillera les autres„, avait dit Félix avant de s'endormir. Soudain, vers le milieu de la nuit, il fut éveillé par un bruit dans la pièce; dans la demi-obscurité il vit un homme qui semblait chercher; il supposa que celui-ci voulait voir sur la montre quelle heure il était, et lui dit : " Ma montre pend à la fenêtre „; puis il s'abandonna de nouveau au sommeil.

Au réveil, quel ne fut pas l'étonnement de tous ! Personne ne retrouva son pantalon ! La montre de mon fils et tous les pantalons avaient disparu. " Nous avons eu une visite d'évadés, c'est sûr „, dit un des bouviers.

" Gare à eux s'ils me tombent entre les mains „, répondit Félix.

" Parfaitement, monsieur „, reprit le bouvier; " mais avouons au moins que pour une bonne farce en voici une superbe; nous voyez-vous en chemise à la recherche du bétail ?

" Il n'y a qu'une ressource „, dit Félix; " nous ne sommes qu'à une demi-lieue de la station de Paul Claeys; à cheval et au galop ! „

Ce devait être un joli spectacle, unique dans son genre, ces douze hommes en pans de chemise, volant au grand galop à travers la brousse! On comprend aisément qu'à la station de Claeys les étranges cavaliers furent reçus par un rire homérique. Mais on s'expliqua, et heureusement on trouva à la station de Claeys de quoi fournir à chacun un indispensable.

Après quelques instants, tous étaient de nouveau à cheval pour rattraper le temps perdu et ne pas manquer la sortie du troupeau du bosquet. Pourtant en galopant le long de la station où ils avaient passé la nuit, un jeune bouvier Canaque s'approche de Félix et lui dit : " Monsieur Félix, évadé sur banian derrière



Une station.

station „. Un moment Félix hésita : allait-il pincer l'évadé et risquer de manquer le bétail ! Il essaya de faire d'une pierre deux coups, envoya les bouviers au bosquet, désigna un lieu de rendez-vous et prit le Canaque avec lui pour aller arrêter l'évadé.

En effet, sur un arbre assez élevé un évadé se tenait caché; il était parfaitement à l'abri des yeux européens, mais pas à l'abri du regard exercé des Canaques. Félix sortit son revolver, que le voleur n'avait sans doute pas trouvé, et fit descendre l'homme. Celui se mit aussitôt à genoux, pleura et pria et fit tant qu'il réussit à se faire écouter. " Nous sommes deux „, disait-il; " on nous a menacés du renvoi à Nou, pour une simple peccadille et nous nous sommes enfuis; depuis plusieurs jours nous devons nous tenir dans la brousse, parce que nous n'avons pas de pantalons; c'est poussé par le besoin que nous avons dû commettre le vol de cette nuit. «

" Diable ! vous n'aviez pas besoin de ma montre pour vous habiller ! „ dit Félix; " et que faire de tous ces pantalons ? „

L'évadé répondit que c'était son camarade qui avait fait le vol, et qu'il allait aider Félix à reprendre sa montre et ses effets.

" C'est mon camarade „, dit-il, " qui tient le tout caché dans la brousse; mais je vous le ferai trouver; montez dans ce banian, de manière que vous dominiez la brousse; je crierai le signal dont nous sommes convenus et vous le verrez se lever pour me répondre. „

Était-ce un truc? Ou le misérable disait-il vrai ? Celui-ci devait être un rude hypocrite, car il en imposa à Félix qui monta dans le banian, non sans toutefois remettre d'abord son revolver au Canaque, en lui disant : " S'il bouge, fais feu ! „

Mais à peine Félix avait monté l'arbre de quatre à cinq mètres quand il entendit crier le Canaque : l'évadé l'avait surpris par un saut inattendu, l'avait renversé et s'était lancé dans le fourré. Tout cela s'était passé si lestement que quand Félix revint au pied de l'arbre, l'évadé avait disparu et le Canaque regardait tout bêtement l'endroit par lequel il s'était enfui.

Ce que nous avons ri, quand nous avons appris cette aventure ! Tout d'abord Félix refusa de nous en raconter les détails; mais

le Canaque apprit le tout aux bouviers et ainsi Félix fut forcé de s'exécuter, toujours en jurant que plus jamais un évadé ne trouverait grâce devant lui. „

L'aventure qui arriva à Jules fut moins comique et eut plus de résultat.

Un soir, à la dernière heure, on avait enfermé un groupe de bestiaux dans un paddoc provisoire, mais, comme on n'était pas sûr que la clôture était partout en bon état, Jules se mit le lendemain en route avec son petit Canaque pour aller la vérifier. Il prit avec lui une hachette-marteau et des clous; par une imprudence extrême, il oublia son revolver.

Il devait passer à quelque distance d'une plantation, où des ouvriers étaient au travail. Soudain son attention fut éveillée, les ouvriers ne travaillaient pas, ils causaient tous ensemble et Jules crut reconnaître parmi eux un costume gris d'évadé. Le Canaque le vit aussi : " Des évadés, monsieur „, dit-il, " trois ! „

Il était visible que les ouvriers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs libérés, étaient de connivence avec les évadés; ce n'était donc pas en allant droit sur eux qu'on les atteindrait : ils trouveraient aussitôt un refuge dans le petit bois, situé à quelque distance du champ.

C'est pourquoi Jules se lança avec son jeune serviteur dans la direction du bois pour couper la retraite aux évadés, et de là il se dirigea sur les ouvriers; mais déjà sa présence avait été remarquée, tous les ouvriers étaient au travail; ils n'avaient pas même vu d'évadés !

— " Ils auront gagné le bois en grimpant dans la brousse „, dit Jules, et avec son jeune Canaque il rentre au bois. Il le bat dans toutes les directions; comme c'était un bosquet de grands arbres, il pouvait facilement s'assurer si oui ou non, il y avait là des évadés : non, il n'y en avait pas.

" J'ai été trop vite en besogne„, dit Jules; " ils n'ont pas quitté la brousse, ils s'y tiennent cachés et les ouvriers vont leur faire des signaux. Comment faire pour les découvrir ? „

Il fallait recourir à la ruse. Sur l'avis du Canaque, ils attachent leurs chevaux dans le bois, se couvrent la tête d'une touffe d'herbe et

avancent en grimpant à travers la brousse. La ruse ne pouvait manquer de réussir; les ouvriers croyant encore Jules et son Canaque sous bois, donnent un signal : aussitôt les trois évadés se lèvent dans la brousse et se mettent à escalader la colline voisine.

Un moment après, Jules et son Canaque sont en selle et les poursuivent au galop.

“ Aerie, aerie! „ le cri de la chouette, signal de danger, retentit dans la plaine, lancé par les ouvriers; les évadés, au risque de se casser le cou, se laissent rouler en bas de la crête et disparaissent de nouveau dans la brousse.

“ Dans la rivière, monsieur „, dit le Canaque. En effet la rivière coule précisément au bas de la colline; il est donc probable qu'ils la suivront pour entrer de cette manière sous bois et disparaître de l'autre côté. C'est au moins l'avis de Jules : il envoie son Canaque de nouveau à l'entrée du bois et, de son côté, galope à la rivière pour la suivre jusqu'au bois.

Pas d'évadés! Où peuvent-ils être?

A ce moment seulement Jules s'aperçoit qu'il n'est pas armé; le travail pour lequel il était sorti, était des plus simples et ne demandait qu'une absence d'une couple d'heures.

“ Nous perdons ici ridiculement notre temps „, dit-il; “ ils sont de connivence avec les ouvriers et, à deux, nous ne les attraperons jamais. Allons plutôt à la station de l'autre côté de la colline, pour demander des armes et du renfort. „

C'était le parti le plus sage.

Mais voilà qu'à mi-chemin de la crête, dans une excavation, ils découvrent les trois évadés!

“ Rendez-vous „, leur crie Jules, “ ou je vous brûle la cervelle „; — le malheureux oubliait qu'il n'était pas armé!

“ Encore un pas et je vous éventre votre cheval et vous après „, répond un des évadés, armé d'un bâton pointu.

Le Canaque, sans réfléchir, veut sauter dessus; mais un autre évadé s'interpose,

“ Non „, dit-il, “ cessez; je meurs de faim et de fatigue; nous nous rendons. „

“ Non, non „, reprend le premier; “ je ne me rends pas, pour

retourner d'où nous venons et sans doute pour aller à Nou; mourir pour mourir, je préfère risquer tout „.

Mais l'autre le calme et on entre en pourparlers avec Jules. Celui qui parut le plus raisonnable, peut-être parce qu'il était le plus à bout, voulut poser comme condition de la reddition, qu'on ne les reconduirait pas au centre d'A.; il se plaignait que les surveillants d'A. étaient des brutes, qui frappaient les détenus sans rime ni raison; que la nourriture était détestable; que l'on était toujours sous la menace du renvoi à Nou; qu'il n'y avait aucune justice dans le centre; que tout y était abandonné à l'arbitraire d'un chef-surveillant, qui était lui-même un buveur d'absinthe.

" Je ne peux pas accepter de conditions „, dit Jules; " rendez-vous à merci; vous me connaissez : je verrai ce que j'ai à faire. „

Cette parole les décida; ils mirent bas les armes : une hachette, un grand bâton pointu et un couteau de chasse, et tous les trois se mirent en marche devant Jules et son Canaque.

Quand ils s'aperçurent que Jules leur fit prendre le chemin du centre d'A., l'un d'eux voulut régimber :

" Non „, dit-il, " pas à A., je ne veux pas. „

" Restez „, répondit l'autre; " monsieur a promis, il tiendra sa promesse.

Et ils continuèrent tranquillement la route.

A l'arrivée au centre, les surveillants accueillirent les évadés avec brutalité. Mais, par un mot, Jules leur fit comprendre, qu'il ne l'entendait pas ainsi et qu'il y avait à surseoir à tout châtiment, jusqu'à ce qu'il aurait parlé au commandant du centre.

Il expliqua à celui-ci tout ce qui s'était passé et lui fit part des plaintes et des accusations qu'il avait entendues. Il ajouta qu'il ferait de tout cela un rapport en règle à qui de droit.

Les plaintes étaient-elles fondées, les surveillants étaient-ils réellement coupables, le chef avait-il négligé lui-même son devoir en cédant son autorité au chef-surveillant?

Je n'en sais rien; mais à la suite d'une enquête, tous les

surveillants furent déplacés ou révoqués et le commandant lui-même fut rappelé à Nouméa, probablement en disgrâce.

Plus tard, Jules m'a raconté qu'il avait retrouvé dans la brousse celui des évadés qui s'était rendu le premier; à ce moment il était à la classe IV, engagé comme bouvier chez un éleveur, et en passe de devenir libéré provisoire.

IX.

JOURS SOMBRES.

Ce n'est pas à Poëmbout seul qu'un nouveau centre avait été créé; le Gouvernement, encouragé par quelques essais heureux, avait une grande confiance dans l'effet moralisateur de ces centres, les avait multipliés à travers toute la colonie et se montrait particulièrement large pour les libérations conditionnelles.

En quelques années, un nombre relativement grand de forçats reconquirent leur liberté provisoire, et comme notre contrée était précisément en train de se peupler, c'est dans nos environs que le plus grand nombre trouvèrent leur concession.

J'ai toujours remarqué que quand on pardonne à quelqu'un, on se sent plus ou moins attiré vers son obligé, on s'intéresse à lui, on se croit tenu à le protéger et à l'aider encore, et rien ne fait plus mal au cœur que de devoir constater que l'on a été trompé dans ses espérances, que le pardon n'a pas eu de suites heureuses, que l'on a dépensé sa générosité en pure perte.

Les gouvernements sont-ils parfois impressionnables comme les individus? Dans tous les cas, j'ai vu que notre Gouvernement paraissait prendre un soin extrême de ses libérés provisoires, comme s'il avait craint que sa clémence n'eût porté à faux et que cette clémence ne lui fût imputée à crime.

Généralement les terres concédées aux libérés étaient choisies dans les meilleures situations; l'octroi des vivres se faisait largement; des subsides étaient distribués sous des prétextes de toute nature : décidément on gâtait les libérés, au point de leur accorder parfois des faveurs que l'on refusait aux colons.

5*

Loin de moi de blâmer ces mesures! La politique et l'administration ont, paraît-il, des secrets qu'une simple femme ne saurait comprendre. Mon mari approuvait fort le Gouvernement dans les premiers temps et beaucoup de colons étaient de son avis : ils prenaient plusieurs déportés de la classe IV à leur service et n'hésitaient pas à faire des affaires avec les libérés.

Pourquoi ne pas l'avouer? Au commencement nous avions tous un faible pour eux; on nous les dépeignait comme des hommes ordinaires qu'un incident malheureux avait fait sombrer dans la lutte de la vie, qui avaient maintenant payé leur dette à la société, et qui demandaient à recommencer la vie pour prouver qu'ils méritaient notre confiance. Puisque la faute avait été effacée par des années de misère et de privations, puisqu'il y avait eu châtiment, ne fallait-il pas pardonner? et n'était-ce pas un devoir pour tous d'aider au relèvement de ceux qui voulaient se réhabiliter! Enfin on devait bien comprendre que ces libérés n'étaient pas les grands criminels, que ceux-ci restaient à Nou, que le Gouvernement n'enverrait pas parmi les colons des hommes dont il ne serait pas tout-à-fait sûr!

Il était assez difficile d'obtenir des renseignements exacts sur les libérés, mais tout le monde savait que l'on voyait de bon œil que les colons leurs vinssent en aide par l'ouverture d'un crédit ou par le prêt de capitaux.

Je mentirais cependant si je disais que jamais on m'a officiellement ou officieusement invitée à fournir à crédit les marchandises que les libérés venaient m'acheter, ou à me porter caution pour celles que, par mon intermédiaire, ils obtenaient des négociants de Nouméa. Mais on a beau dire, tout m'engageait à comprendre que tel était bien le désir de ceux qui, en haut lieu, s'intéressaient si vivement aux libérés.

Ma confiance irréfléchie m'a conduite à un doigt de ma perte, et pourtant je ne puis accuser personne, parce que je devrais m'en prendre au sentiment public en général.

Les premiers libérés que l'on nous envoyait, étaient réellement des hommes animés de bonnes intentions. Je les ai vu travailler avec ardeur, et emporter par leur conduite et leur modestie l'approbation générale. Ils cultivaient leur concession avec le plus

grand soin, et, aussitôt la récolte faite, ils s'empressaient d'acquitter leur dette, ce qui leur faisait trouver facilement un nouveau crédit pour étendre leur concession.

J'étais plus que tout autre en situation pour leur ouvrir crédit : ils venaient se pourvoir chez moi de tout ce dont ils avaient besoin; ce que je n'avais pas en magasin, je le faisais venir de Nouméa. Comme c'était une vente à long crédit, je pouvais très honnêtement compter de plus gros pour cents que pour mes autres clients, et j'avançai toujours des fonds sans aucune crainte, la récolte étant ma garantie.

Je suis persuadée que le système de la libération conditionnelle aurait conduit à un résultat des plus satisfaisants, si l'on avait continué à se montrer sévère dans le choix, si l'on avait pu exercer une surveillance plus continue, surtout si l'on avait pu fournir aux libérés des femmes autres que des déportées.

Il est indiscutable que si, dans une circonstance malheureuse, un homme peut être poussé vers le crime, ce moment peut n'être qu'une crise dans la vie. Mais les femmes criminelles sont presque toujours profondément perverties ou désiquilibrées et, dans les deux cas, il ne reste que bien peu de chances pour une conversion réelle et durable. Au sortir du pénitencier, elles peuvent paraître honnêtes et bonnes; pour peu que le milieu s'y prête, les anciennes passions se réveillent et, l'absence d'éducation première aidant, elles succombent rapidement. Celles-là seules ont résisté, qui ont trouvé un mari énergique et fort, qui fut lui-même fermement décidé à redevenir un honnête homme : et l'on comprend aisément qu'il fallait un heureux hasard pour réunir tant de chances.

Et puis il y avait l'absinthe! En Europe l'alcool fait de nombreuses victimes; en Nouvelle-Calédonie c'est l'absinthe qui est la boisson, disons le poison à la mode. Beaucoup de condamnés étaient, avant leur crime, des buveurs d'alcool; beaucoup accusaient l'alcool d'être la cause de leurs malheurs et de leur crime; si pendant leur réclusion ils s'étaient amendés, la privation d'alcool avait puissamment contribué à obtenir cet heureux résultat; mais aussitôt qu'ils retrouvaient la liberté, la tentation se dressait devant eux, forte et séduisante : quelques-uns résistaient; mais beaucoup, beaucoup succombaient — et la chute suivait rapidement.

On commence par ne plus travailler avec le même goût, la même ardeur : la qualité et la quantité de la récolte s'en ressentent; les engagements ne sont pas tenus : on s'endette. Après quelque temps, ne trouvant plus de crédit, on recourt aux expédients; les récoltes sont vendues avant la moisson ou même engagées en pleine croissance; enfin on tombe dans les mains des usuriers; les dettes s'accumulent rapidement et la concession se vend au bénéfice des créanciers, si déjà, par un nouvel acte de tromperie, elle n'est vendue sous main à des spéculateurs ou des usuriers.

Pendant les premières années, je livrai à crédit à plusieurs libérés pour plus de dix mille francs de marchandises, qui me furent payées à l'époque de la récolte. Le nombre des concessionnaires augmentant toujours, mes avances montèrent rapidement et, à un certain moment, je fus engagée pour une somme considérable, pour une partie de laquelle j'étais à découvert vis-à-vis de mes fournisseurs à Nouméa.

J'aurais voulu m'arrêter à ce moment que je ne l'aurais pu! Je voyais bien que déjà un relâchement se produisait chez plusieurs de mes débiteurs; je prévoyais même leur ruine, et pourtant je ne pouvais leur retirer tout crédit, sous peine de les faire crouler immédiatement et de perdre toute ma créance.

Plusieurs fois je m'ouvris à mon mari de mes craintes, de mes inquiétudes; il me conseilla la prudence, mais je compris que pour lui aussi la situation paraissait grosse de conséquences.

A cette époque il y eut une petite révolte parmi les indigènes. Le mouvement partait de la côte-est, mais plusieurs tribus de l'intérieur y prirent part et même la tribu de Galiaté fut vivement travaillée. Un moment on crut que la chose allait être très sérieuse et que le soulèvement s'étendrait sur tout le nord et sur la côte-ouest. C'est à cette occasion que Galiaté me prouva son attachement, en m'apportant clandestinement son fameux fétiche. Heureusement tout se calma plus facilement qu'on ne l'avait espéré, non pas cependant sans que les indigènes eussent commis de très grands dégâts par l'incendie de plusieurs plantations, la destruction de paddocs et l'enlèvement ou la dispersion de nombre de bestiaux.

Pour nous les pertes furent considérables : mon mari perdit

plus d'un dixième de son troupeau et plusieurs concessionnaires qui me devaient de l'argent, furent complètement ruinés. Pour plusieurs, je passai la créance par profits et pertes, et je refusai d'ouvrir un nouveau crédit; pour d'autres qui fournissaient certaines garanties d'honnêteté, je fus obligée de faire les avances nécessaires pour recommencer le travail, si je voulais conserver quelque espoir de rentrer dans mes créances.

En même temps l'importance de ma maison diminua tout d'un coup dans de sensibles proportions. On venait précisément de découvrir dans la montagne un nouveau gisement de nickel, dont on organisait aussitôt l'exploitation; les environs de la mine se peuplèrent rapidement, et il s'y établit un " store „ qui me fit une concurrence formidable. En moins d'un mois, je perdis le quart de ma clientèle.

J'essuyai aussi de nombreuses pertes par le mauvais vouloir et la mauvaise foi de plusieurs de mes créanciers. Quand enfin je me décidai à agir, à poursuivre, je me trouvai, à plus d'une reprise, avoir affaire à des filous qui avaient eu soin de faire passer la propriété de la concession à des tiers.

La justice se montra sévère pour eux, mais la punition des coupables ne me fit pas rentrer dans mes fonds. Je dois à la bienveillance du commandant que mes pertes ne furent plus grandes encore. J'avais constaté que deux de mes créanciers avaient vendu leurs récoltes au-dessous des prix à un de mes concurrents, ceci pour ne pas devoir acquitter leurs dettes et avoir de l'argent en main. Je m'en plaignis au commandant. Celui-ci fit appeler plusieurs libérés qui me devaient et les menaça de sa colère, s'ils ne livraient pas leur récolte en paiement de leur dette. Comme il était fort redouté et qu'il se donnait la peine de surveiller personnellement l'exécution de son ordre, plusieurs pertes sérieuses me furent ainsi épargnées.

Cependant cette succession de malheurs non seulement engloutit tous mes bénéfices des premiers temps, mais me constitua en déficit pour une somme très considérable.

Je frissonne encore quand je songe à ces jours sombres; chaque fois que la poste aux lettres m'apportait des correspondances, j'ouvrais en tremblant mon courrier dans la crainte d'y trouver de nouveaux

reproches de mes correspondants de Nouméa, et à chaque messager,qui entrait, je me demandais quel nouveau malheur il venait m'annoncer, à qui de mes débiteurs ce serait maintenant le tour de disparaître ou de se déclarer incapable de tenir ses engagements.

Mon mari qui régulièrement avait suivi le développement de mes affaires, savait que j'avais été entraînée par les circonstances, et que je ne pouvais aucunement être rendue responsable de la situation. Aussi ne m'en fit-il aucun reproche; quand il me trouvait en pleurs — et souvent je pleurais pendant ces jours! — il essayait de me consoler et de m'encourager.

Il nous restait une ressource suprême, le troupeau! Inévitablement nous devions en arriver à cette extrémité : vendre le troupeau ou marcher vers la faillite. Et plus nous tarderions, plus nous reculerions la décision définitive, plus la situation nous étreindrait. J'avais beau expliquer à mes créanciers par quel ensemble de circonstances j'en étais arrivée au point de ne plus savoir faire face à mes engagements; ils me répondirent qu'ils me croyaient de bonne foi, mais qu'ils n'étaient pas disposés à subir les conséquences de mon imprévoyance, de mon excès de confiance!

D'ailleurs que pouvais-je leur promettre? Le destin fut impitoyable : aucune issue ne se présenta!

Un jour mon mari m'appela dans son bureau : il était très pâle : " Lucie „, dit-il, " j'ai pris la décision extrême qui seule peut nous sauver; tu la connais aussi bien que moi, mais tu n'as jamais voulu m'en parler, parce que tu savais combien cela me ferait de la peine : nous vendrons une partie du troupeau! „

Je voulus me montrer forte; mais l'émotion était trop violente : j'éclatai en sanglots.

" J'ai fait appeler Jules et Félix „, continua-t-il; " nous allons régler nos comptes; ils entreront à l'instant. „

Quand les garçons furent là, il y eut un moment de silence extrêmement pénible, si pénible que je ne saurais le dire. Puis mon mari commença :

" Mes enfants, je vous ai fait venir pour vous communiquer une triste nouvelle. Vous n'êtes pas sans savoir que notre maison de commerce a fait de grandes pertes. La déconfiture, la fuite,

la mauvaise foi de plusieurs de nos débiteurs nous ont fait perdre des sommes considérables, et l'établissement aux mines d'une maison concurrente, qui achète ses marchandises de première main, nous rend la lutte impossible; malgré tout le dévouement de votre mère, nous succombons. Il ne nous reste qu'à liquider et c'est pour rendre cette liquidation possible, qu'il nous faut d'abord rompre notre association. „

“ Rompre notre association? „ fit Jules sur le ton du plus grand étonnement.

“ J'ai établi la situation du troupeau „, continua mon mari, sans faire attention à cette interruption „, d'après les données de notre dernier recensement. J'avais cru qu'en prenant la part qui me revient d'après nos conventions, nous aurions pu, en vendant notre maison, satisfaire nos créanciers et conserver assez d'argent liquide, pour nous faire ouvrir un crédit à Sydney, afin d'acheter nos marchandises de première main et de recommencer la lutte avec un nouveau courage. Mais je crains fort.... „

“ Père, pour l'amour de Dieu, plus un mot „, interrompit Jules. “ Vous vendrez vos maisons si vous le jugez bon. Mais de partage, de liquidation il ne peut être question dans aucun cas. Tout le troupeau vous appartient. Vous paierez vos créanciers et vous prendrez tout ce qu'il vous faut pour votre crédit à Sydney, dussions-nous redevenir stockman chez un étranger, n'est-ce pas, Félix! „

Mon mari était en proie à une émotion des plus vives; sa lèvre tremblait, une larme brillait dans ses yeux; il allait éclater.

Félix s'élança vers lui et, en l'embrassant :

“ Père, ne réponds pas „, dit-il, “ Jules a si bien parlé. „

Et tous, nous nous mîmes à pleurer.

Quinze jours après, mon mari acquittait nos dettes à Nouméa et se rendit à Sydney pour s'aboucher avec de nouveaux fournisseurs.

Dans nos livres il fut ouvert un compte pour nos fils, et mon mari inscrit à leur actif une somme assez ronde.

Le troupeau diminua beaucoup, beaucoup, hélas! Mais le courage de nos stockmen restait le même.

“ C’était un moment terrible „, me dit Jules quelque temps après; “ maintenant qu’il est passé, n’en parlons plus. Ce qui nous chiffonne le plus, Félix et moi, c’est que nous avions demandé deux ans pour vous envoyer vivre de vos rentes à Nouméa et que tout est à recommencer sur nouveaux frais. Mais nous n’en tiendrons pas moins notre promesse; tu verras, mère ! „

Braves garçons ! Nobles cœurs ! Une mère ne peut-elle pas, être fière de tels fils ?

X.

LA MINE DE NICKEL.

Le désintéressement de nos enfants nous avait momentanément sauvés de la faillite, mais il ne mit pas un terme à nos malheurs, à nos difficultés. Sans doute, en achetant nos marchandises à Sydney, nous étions à même de diminuer nos prix de vente et d'engager la lutte avec la maison concurrente des mines : mais cette lutte était fort inégale, parce que nous n'étions pas sur les lieux mêmes, et que la nécessité où nous nous étions trouvés d'exécuter un grand nombre de nos débiteurs, nous avait fait perdre de nombreux clients. Heureusement la succursale de Poëmbout prit à ce moment une plus grande importance : le centre n'avait eu au début que vingt-cinq détenus; plus tard le nombre en avait été porté à cinquante; maintenant le Gouvernement décida que le centre aurait un minimum de cent cinquante détenus et nomma tout un cadre d'officiers et de surveillants. D'un autre côté, il mit le monopole des fournitures en adjudication publique; nous fûmes déclarés adjudicataires, mais nous avions dû diminuer nos prix dans de notables proportions, ce qui évidemment faisait baisser d'autant nos bénéfices : malgré tout, ce fut cependant encore une fort bonne affaire.

Au run Jules et Félix eurent une chance inattendue : un éleveur qui possédait une couple de cent têtes, appelé inopinément en France où l'attendait un gros héritage, se disposait à quitter la colonie sans esprit de retour, et cherchait à vendre son troupeau et sa concession. N'ayant pas trouvé d'acheteur à sa convenance, il s'entendit avec nos fils, qui étaient précisément ses voisins et dont il avait pu apprécier l'amour du travail, et leur céda le tout dans les conditions les plus avantageuses.

A partir de ce jour, mon mari s'occupa moins du run, mais il

reprit la haute direction de mon commerce; du matin au soir il était en route pour nous trouver de nouveaux clients, pour assurer la rentrée régulière des fonds, pour approvisionner le magasin dans les meilleures conditions. Mais notre aventure financière l'avait fort affecté, et peut-être le découragement se serait emparé de lui, si un événement extraordinaire n'était venu changer du tout au tout les conditions de notre existence.

Pendant les premières années qui suivirent l'annexion de l'île à la France, vers les années '60, le bruit avait couru que les montagnes de la Nouvelle-Calédonie renfermaient des mines d'or. Aussitôt on avait dépêché des hommes compétents pour juger de la valeur des gisements; leur rapport fut défavorable et on n'en parla plus. Plus tard quelque voyageur ayant rapporté de l'intérieur un morceau de quartz renfermant un peu d'or, le bruit avait repris avec plus d'insistance, et de nouvelles recherches avaient été entreprises. On ne trouva pas plus d'or que la première fois, mais on découvrit des gisements assez riches de cuivre, de cobalt et de chrôme. Dans la montagne de la Kataviti, non loin de chez nous, on avait trouvé du nickel. Une puissante société se constitua à Paris pour l'exploitation de ces filons; l'entreprise fut très productive et on racontait que la société ramassait les millions à la pelle. Il se produisit alors un emballement général pour le nickel, quelque chose comme la fièvre de l'or qui avait sévi en Californie. Tous couraient à la montagne; tous voulaient découvrir leur mine de nickel. Quelques-uns réussirent, trouvèrent des gisements et les vendirent à la société, ne se trouvant pas à même d'entreprendre l'exploitation. Mais le plus grand nombre revinrent bredouille et furent la risée de tout le monde.

Mon mari, lui généralement si positif, se laissa entraîner comme tant d'autres, il fit son expédition à la montagne en compagnie de Félix; ils avaient trouvé une espèce de minerai et en avaient apporté un bloc grand de deux décimètres cubes; mais un camarade qui prétendait s'y connaître, déclara que le minerai n'avait aucune valeur.

La chose en était restée là; l'emballement général s'était refroidi peu à peu; après un certain temps on ne parla plus de nouvelles découvertes; la société continuait régulièrement son

exploitation et notre fameux bloc ornait la tablette de notre cheminée.

Pendant les derniers mois cependant le bruit se mit à courir qu'un certain monsieur Marsilly avait trouvé des gisements particulièrement riches, qu'il avait déjà déclaré plus de 1500 hectares et qu'il allait incessamment commencer l'exploitation.

Un soir que j'avais le plaisir de loger un ingénieur de la société, mon hôte et moi nous nous mîmes à causer mines et nickel.

Tout en parlant il prit en main le bloc de la cheminée et dit :

“ Voilà un joli bloc; c'est sans doute un des ingénieurs de la société qui vous en a fait cadeau ? Cela doit provenir de nos artères les plus riches „.

“ Vraiment „, dis-je, n'osant en croire mes oreilles, et en faisant tous mes efforts pour ne pas laisser paraître mon émotion.

— “ Je vous assure „, continua-t-il, “ que dans toute notre exploitation nous n'avons pas deux artères qui produisent un minerai aussi pur, aussi riche. Dernièrement j'ai ramassé un bloc pour ma propre collection; mais il n'était à beaucoup près pas aussi intéressant que celui-ci. „

J'étais sur des charbons ardents ! A peine mon voyageur était-il au lit que je fis appeler Félix, qui se trouvait précisément au village; mon mari était à Sydney et ne devrait rentrer que dans quelques jours.

“ C'est toi, n'est-ce pas „, dis-je à Félix, “ qui as accompagné le père quand il a fait son excursion à la recherche du nickel ? „

— “ Oui „, fit-il, étonné de mon animation.

— “ Saurais-tu retrouver l'endroit où tu as enlevé le bloc ? „

— “ Oui, mais pourquoi cette question ? pourquoi es-tu si animée ? „

Je lui dis en tremblant ce que je venais d'apprendre de l'ingénieur de la société.

“ Mère, je t'assure qu'il y avait de ces blocs en quantité „, ajouta Félix; “ que faire ? Et père qui est absent ! „

— “ Demain „, lui dis-je, “ au lever du jour, tu iras au galop vers l'endroit, tu prendras encore quelques blocs et tu détermineras des points de repère pour une étendue de 250 à 300 hectares; puis

tu reviendras aussi rapidement que possible : coûte que coûte, je dois avoir le paquebot qui passe demain vers midi ! „

— “ Tu déclareras, mère ? „

— “ Oui ! „

— “ Puisses-tu être heureusement inspirée ! „

Le lendemain, au moment du départ du paquebot, je m'embarquai emportant mes blocs, une somme de quatre cents francs et un petit croquis dessiné par Félix.

En même temps que moi s'embarquait un monsieur, qu'on me présentait comme étant Monsieur Marsilly. Étrange coïncidence !

Bientôt la conversation s'engagea. Je lui dis que j'avais entendu parler de ses découvertes et l'en félicitai.

“ J'ai eu en effet de la chance, beaucoup de chance „, dit-il; “ surtout pendant les derniers huit jours. Ce que j'ai trouvé actuellement, dépasse toutes mes découvertes antérieures : on en parlera beaucoup. Je vais à Nouméa pour faire une nouvelle déclaration „.

Monsieur Marsilly allait donc déclarer de nouveaux hectares, très, très riches !! Étaient-ce peut-être nos hectares ? S'imagine-t-on les transes mortelles dans lesquelles je passai toutes les heures de cette traversée ?

“ Attendez „, me dis-je; “ il me faut risquer tout. On dit Marsilly avare; à Nouméa il ira à pied; je saurai bien arriver la première „.

Aussitôt débarquée, je me jetai dans une voiture et me fis conduire aux bureaux du Gouvernement.

Je présentai ma déclaration : 300 hectares, situés sur une chaîne secondaire se détachant à tel endroit.

“ Vous arrivez trop tard, madame „, fut la réponse; “ tout est déclaré „.

— “ Impossible, monsieur; veuillez bien remarquer la situation; je désigne non la montagne centrale, mais une chaîne secondaire „.

— “ Au regret, madame, mais je ne puis accepter votre déclaration „.

Quel moment terrible ! Quel supplice !

Tout à coup se présente dans le bureau l'ancien commandant du *Loyalty;* il vient me serrer la main, s'informe de ma santé et se met à ma disposition pour le cas, où, pendant mon passage à Nouméa, il pourrait m'être utile. Je lui explique mon cas.



Un Café à Nouméa.

“ Mais Monsieur „, dit-il au fonctionnaire, “ Madame a toujours le droit de faire une déclaration conditionnelle et vous êtes obligé de l’accepter „.

Le fonctionnaire parut visiblement contrarié par cette intervention : je me demandai intérieurement si par hasard il n’était pas de connivence avec un Monsieur Marsilly quelconque pour lui réserver toutes les déclarations. Il n’osa cependant pas faire voir son mécontentement, fit inscrire sur ma déclaration qu’elle était conditionnelle, c’est-à-dire qu’elle n’aurait de valeur que pour autant qu’il fût prouvé que le terrain était libre, et me donna récépissé. Une inspiration me vint, suggerée par le soupçon de la connivence possible du fonctionnaire avec un tiers : j’exigeai que ma déclaration fût inscrite sous mes yeux sur le registre.

Au sortir de ce bureau, je me rendis chez un chimiste pour faire analyser mes spécimens de minerai : l’ingénieur ne m’avait pas trompée; à première vue déjà, le chimiste me déclara que le minerai était de très bonne qualité.

Je me rendais à l’hôtel, quand je fus accostée par Monsieur Marsilly :

“ Madame, Madame ! „ s’écria-t-il, “ vous avez été plus vite en besogne que moi ! cette heure d’avance vous vaut une fortune. „

— “ Vraiment, Monsieur Marsilly ! „

— “ A moi de vous féliciter maintenant : Madame, vous êtes millionnaire ! „

— “ Mais Monsieur Marsilly ! vous voulez rire ! „

— “ Je vous certifie, Madame, que vos trois cents hectares valent un million ! „

Est-ce un rêve ? un million ! Je ne sais ni boire, ni manger; je ne peux rester en place; je ne me sens nulle part à mon aise; j’ai de la peine à croire que je suis éveillée; je crains que soudain je ne sursaute et — que le beau rêve sera passé.

Mais non ! la nouvelle s’est répandue comme une trainée de poudre; une connaissance qui me rencontre, me demande :

“ Est-il vrai, Madame, que votre mari a découvert une mine extrêmement riche ? „

— “ Mais ma chère amie, on le dit; pour le moment je dois toujours douter; Monsieur Marsilly l’assure; mais est-ce vrai ? „

Je me rends de nouveau chez le chimiste.

Non, ce n'est pas un rêve : une analyse sommaire prouve que mes blocs contiennent le minerai le plus riche que l'on ait trouvé jusqu'à présent.

Je ne résiste plus; je cours au télégraphe et envoie à Louisa cette dépêche :

“ Ai déclaré trois cents hectares; minerai extraordinairement riche; attendrai ici père, préviens tes frères. „

Deux jours après mon mari rentre de Sydney. Je l'attends au débarcadère. Pour qu'il ne s'effraie pas de ma présence à Nouméa, je m'empresse de courir vers lui en riant et de lui sauter au cou.

“ Que fais-tu ici ? „ me demande-t-il.

— “ Dis moi d'abord si tu es content de ton voyage ? „

— “ Très content; j'ai fait une superbe affaire. „

— “ Eh bien, moi aussi j'ai fait une affaire, et je pense qu'elle sera meilleure que la tienne. „

Et je lui raconte tout ce qui s'est passé, l'appréciation de l'ingénieur de la société sur notre bloc de minerai, la course de Félix, mon entretien avec Monsieur Marsilly à bord du bâteau, mes rencontres dans les bureaux du Gouvernement, les félicitations de Monsieur Marsilly, les assurances du chimiste.

Au mouvement de son bras sur lequel repose le mien, je sens à quelle émotion il est en proie.

“ Rentrons vite à l'hôtel „, dit-il, “ nous avons besoin d'être seuls pour parler de cela et pour examiner avec calme les mesures qu'il s'agit de prendre. „

Après mûre réflexion nous décidons que mon mari resterait provisoirement à Nouméa, qu'il y ferait les diligences nécessaires pour obtenir à bref délai une délimitation de notre concession, qu'il rechercherait des hommes compétents pour un examen plus complet de notre terrain minier; en un mot, qu'il mettrait tout en œuvre pour préparer dans le plus bref délai la mise en valeur du trésor découvert.

Depuis notre arrivée dans la colonie, nous avions eu des périodes d'anxiété fiévreuse, mais sous ce rapport aucune n'était à comparer à ces quelques mois qui suivirent mon retour de Nouméa.

La nouvelle de notre découverte avait mis toute la contrée sens dessus sens dessous et les expéditions à la recherche de minerai

recommençaient de plus belle. C'était chez nous un va-et-vient continuel d'ingénieurs, d'entrepreneurs, d'agents de Nouméa, de fonctionnaires du Gouvernement. Mon mari n'avait plus un instant de repos; il chargea Jules de tout ce qui regardait le run et prit Félix avec lui pour les affaires de la mine.

Pendant les premières semaines nous avions encore des alternatives de crainte, d'espoir, de découragement, de joie; bientôt il fut prouvé que nous pouvions décidément nous réjouir, que notre concession était valablement déclarée, que le terrain était riche en minerai et que celui-ci avait une teneur extrêmement élevée.

Les difficultés de délimitation ne furent pas trop grandes, et cette terrible question des capitaux d'exploitation, qui effrayait tant mon mari, se résolut avec la plus grande facilité.

La société " le Nickel „ conclut avec mon mari un contrat pour l'achat de son nickel au fur et à mesure de la production, et lui ouvrit chez son banquier un crédit suffisant pour lui permettre de couvrir tous les frais de la mise en valeur de la mine.

Nous disons toujours " la mine „; mais on se ferait une très fausse idée de notre exploitation si l'on songeait à la comparer à ce que vous appelez communément " une mine „. C'est qu'il ne s'agit absolument pas de travaux souterrains avec puits et galeries : le terme " montagne de nickel „ serait bien plus exact que celui de " mine de nickel „.

En effet, les savants prétendent que notre île est, en partie au moins, d'origine volcanique; à un moment donné il y a eu, sous l'action d'un volcan sous-marin, un soulèvement du fond de la mer; pendant ce mouvement les différentes couches ont perdu leur position horizontale et, d'après les circonstances, se sont relevées et entrecoupées. Peut-être bien que pendant le cataclysme, des métaux étaient à l'état de fusion et, dans cet état liquide, ils se sont naturellement introduits dans tous les interstices, dans tous les vides laissés par les matières restées solides, où qui se sont refroidies et solidifiées en premier lieu. C'est ainsi que la montagne de la Kataviti est formée de différentes couches de terrain fort irrégulièrement établies, et il se trouve que les vides laissés dans les couches imperméables sont parfois remplis de minerai, c'est-à-dire d'un métal mélangé de différentes substances étrangères. Tantôt ce

La mine de Nickel.

minerai se présente sous la forme d'une couche plate s'avançant entre les autres et suivant ces autres dans leurs ondulations; parfois il remplit une espèce de bassin intérieur que nous appelons une " vasque „; parfois on dirait qu'une roche s'est crevassée de haut en bas, mais très irrégulièrement, et qu'on a coulé du minerai liquide dans cette crevasse. Cette formation du terrain minier explique comment le minerai émerge parfois sur le versant des collines; bien plus, sous l'action de l'air et de l'eau, les roches supérieures s'effritent, s'émiettent, s'abaissent et le minerai, renfermé d'abord dans la crevasse, finit par pousser une tête; nous employons même le mot " tête „ pour désigner cette extrémité d'une artère dépassant la roche.

Pour exploiter un terrain minier de cette nature, il ne s'agit donc pas de creuser des puits, mais bien de couper des tranchées le long des flancs de la montagne en commençant par en haut.

Notre exploitation présente cette particularité inestimable, que du bas de la montagne il n'y a que bien peu de distance à la rivière et que nous n'avons pas de grands frais de transport. Le minerai descend en sacs, depuis l'endroit de l'exploitation jusqu'au bas de la colline; un petit tramway sur rails le conduit à la rivière; là on le charge sur des bateaux plats, appelés chalands, pour le conduire au grand navire qui est à l'ancre devant l'entrée de la rivière.

L'aspect extérieur du terrain minier ne diffère guère de celui des autres montagnes et collines; il y a cependant quelques plantes qui sont particulières aux terrains métallifères; on dit que de la présence de certains arbustes de la famille des cactus on peut conclure à la présence de métaux, de fer, de nickel ou de chrôme, à une certaine profondeur.

Les minerais de nickel ne sont pas tous de la même nature; ils diffèrent d'après les corps étrangers qui entrent dans leur composition, et aussi d'après leur plus ou moins grande pureté. Généralement celui des vasques est le plus riche; la découverte d'une vasque est toujours un événement heureux. On peut parfois juger de la pureté, de la richesse du minerai d'après sa couleur; on a même donné le nom de minerai-chocolat à une spécialité, qui a la couleur du chocolat et que l'on considère comme une des plus pures de la

contrée. Notre exploitation contient, Dieu merci ! de nombreuses et larges vasques et en plus d'un endroit elle fournit du minerai-chocolat.

Voici comment on procède pour établir la valeur marchande du minerai.

On prélève 25 kilos de minerai sur chaque lot de 1000 kilos. Ces 25 kilos sont placés sur une aire aussi plane et aussi propre que possible.

Si le minerai est en gros morceaux, on les casse de façon que le volume des morceaux ne soit pas supérieur à celui d'une noisette.

Le tas constitué par les différentes portions de 25 kilos, est bien remué et divisé en quatre parties sensiblement égales. Les hommes chargés de cette opération, doivent avoir soin de mettre alternativement une pelletée à droite et à gauche.

On supprime deux tas partiels, opposés par le sommet; on mélange les deux tas restants en prenant alternativement une pelletée sur chaque tas.

La nouvelle masse ainsi obtenue est de nouveau divisée en quatre tas partiels, dont deux doivent disparaître et dont les deux autres, convenablement mélangés, servent à de nouvelles opérations.

De cette manière la masse première, la réunion des échantillons de tous les lots de 1000 kilos, finit par se réduire en un tas unique d'environ 25 kilos. Sur cette quantité se prélève l'échantillon destiné à la détermination du degré d'humidité : on le dessèche à 100 degrés et la proportion d'humidité résulte de la différence des pesées avant et après la dessication.

Ce qui reste des 25 kilos est maintenant pulvérisé et on recommence la division en quatre tas partiels, jusqu'à ce qu'enfin il ne reste plus que ce qu'il faut pour remplir quatre flacons. Deux de ces flacons, dûment scellés, sont remis au propriétaire de la mine, les deux autres à la société " le Nickel " ou à l'acheteur.

Le propriétaire envoie un de ses flacons au laboratoire du Gouvernement et le résultat de l'analyse sert de base pour l'établissement de la facture; les autres flacons sont utilisés en cas de contestation.

Le poids net du minerai est donc calculé d'après le degré d'humidité.

Au moment où notre mine a été mise en activité, les prix étaient comme suit :

Minerai contenant de	6 °/o à 6,49 °/o	de métal.....	1,15 fr.	le kilo.
„	„	6 ½ °/o à 6,99 °/o	„	1,25 fr.	„
„	„	7 °/o à 7,49 °/o	„	1,35 fr.	„
„	„	7 ½ °/o à 7,99 °/o	„	1,45 fr,	„
„	„	8 °/o à 8,49 °/o	„	1,55 fr.	„
„	„	8 ½ °/o à 8,99 °/o	„	1,65 fr.	„
„	„	9 °/o à 9,49 °/o	„	1,75 fr.	„
„	„	9 ½ °/o à 9,99 °/o	„	1,85 fr.	„

Rarement nous avons rencontré du minerai d'une teneur inférieure à 6 °/o; en revanche nous en avons fourni beaucoup de 30 à 35 °/o, ce qui fait que presque toutes nos livraisons nous ont été payées au prix le plus élevé.

Si j'ajoute que notre mine, après la mise en mouvement des machines, fournissait 5 et 600 tonnes par mois et plus tard jusque 900 tonnes, vous pourrez en conclure combien la prédiction de Monsieur Marsilly s'est vérifiée !

Pendant assez longtemps et ce pour différents motifs, mon mari jugeait prudent de ne pas faire connaître, même à nos enfants, combien la productivité de la mine dépassait toutes nos espérances, combien rapidement s'accroissait notre fortune. Moi seule j'étais dans sa confidence; moi seule j'étais au courant de l'ensemble des quantités produites et de leur richesse; moi seule je savais qu'après peu de temps tous les fonds avancés par la société étaient restitués; moi seule je savais dans quelles heureuses proportions notre dépôt à la Banque s'arrondissait de mois en mois.

Un jour mon mari vint m'annoncer tout joyeux que l'on venait de découvrir une vasque particulièrement large et il ajouta :

“ Ma femme, ce sera le moment de prendre une décision; des gens qui ont trois cent mille francs à la Banque et qui possèdent une mine valant au bas mot six cent mille francs, sont bien près d'être millionnaires : il ne convient pas que des millionnaires habitent la brousse. Si tu le veux bien, je prendrai d'ici à quelque temps des dispositions pour nous établir en ville. „

Je savais que c'était son rêve à lui d'aller habiter la ville; n'aurais-je pas eu mauvaise grâce d'émettre des objections ?

Peu de temps avant notre départ pour Nouméa, nous avons fêté le mariage de Jules.

Mon mari m'avait raconté un jour que Jules se rendait assez souvent chez un éleveur voisin : " Il y a là plusieurs jeunes filles „, avait-il ajouté; " je me suis laissé dire que Jules recherche une de ces demoiselles; il ne t'en a pas encore parlé?

— " Non „, répondis-je, " et cela m'étonne fort; d'ordinaire il n'a rien à me cacher. Au moins, est-ce un beau parti ? „

— " Un beau parti? comme dot, non! „ dit mon mari; " j'ai pensé qu'il vaut toujours mieux intervenir à temps, si l'alliance ne nous plaît pas, et j'ai été aux renseignements. Le voisin n'aurait pas grand'chose à mettre dans la corbeille; mais il paraît que c'est une fameuse travailleuse, celle dont Jules rêve de faire sa femme. A part la question d'argent, il n'y a que des éloges à faire. „

— " Et „, hasardai-je, " y a-t-il tant d'importance à attacher à cette question d'argent? „

— " Je ne te cache pas, que l'année dernière j'en aurais fait une question capitale, et cela malgré mes principes; je pense qu'une bonne santé, une bonne conduite. une paire de bons bras et un grand amour du travail constituent la meilleure des dots. Mais on a beau dire, l'année dernière il manquait des fonds et Jules aurait été obligé d'imposer silence à son cœur et à ses sentiments. „

— " Et maintenant? „

— " Oh! maintenant; la situation n'est plus la même; nous ne parlerons même pas de l'import, si la future nous convient. „

Le même soir je tâchai de savoir par Félix, le confident de Jules, le fin mot de l'affaire.

— " Oui, c'est vrai „, dit Félix, " Jules va souvent chez le voisin; je crois qu'il aime beaucoup la fille cadette Betsy et celle-ci mérite cette affection. C'est une brave fille, pleine de zèle et de courage. Tu dois l'avoir remarquée déjà; elle n'est pas précisément très belle, mais elle est forte et solide et c'est ce qu'il faut aux colons, n'est-ce pas? „

— " Et pourquoi Jules ne la demande-t-il pas en mariage? „

— " Mère, les parents de Betsy ne sont pas riches; il n'y aura pas de grande dot et Jules craint un avis défavorable de la part de père. „

— “ Eh bien! si réellement tu penses que Betsy est digne de devenir la femme de Jules.....

— “ Oh! pour ça, je t’en réponds! „

— “ Tu diras à ton frère qu’il vienne me parler. „

Une heure après Jules se trouva près de moi, faisant les éloges de sa Betsy, énumérant ses qualités, me suppliant d’intercéder auprès de père pour que celui-ci se contente d’une petite dot. .

Je n’oublierai jamais la petite scène qui se passa dans mon bureau quelques jours avant le mariage.

J’étais occupée à écrire quand, comme un vent d’orage, Jules fit irruption dans la place; il tenait en main une grande enveloppe et me dit, tout hors de lui :

— “ Qu’est-ce que cela signifie, mère? „

— “ Quoi donc? „

— “ Ce projet de contrat qu’on m’envoie maintenant. J’étais présent quand on a arrêté les conditions, et voilà que je reçois à l’examen un projet qui ne ressemble plus au premier; je n’y comprends plus rien. „

— “ Explique-toi. „

— “ Tiens, lis toi-même.

J’étais évidemment au courant de la surprise que mon mari réservait à son fils aîné.

— “ Voyons, qu’est-ce qu’il renferme de si terrible ce contrat, que tu t’agites ainsi „.

— “ Mais mère, ne vois-tu pas que ce projet dit tout simplement que j’apporte dans la communauté plus de bétail que nous ne possédons tous ensemble, et plus d’hectares que n’en compte tout le run. Et le notaire me fait demander si ce projet peut recevoir mon approbation? „

— “ Tu ne peux évidemment pas apporter en dot plus que tu ne possèdes; voyons ton compte au grand-livre „.

— “ Mon compte au grand-livre! Ai-je un compte chez père? moi? Pourquoi cela? „

Mais j’avais déjà ouvert le grand-livre à l’endroit, où mon mari avait ouvert un compte à ses fils, le jour où ils lui avaient cédé leurs parts dans le run.

Mon garçon y lut, écrit de la main de son père : “ Payé à mon

fils Jules sa créance ci-dessus avec les intérêts, en lui cédant tout le run, plus 100 hectares de terrain et 150 têtes de bétail „.

Jules ne dit rien; il ne savait pas parler; il avait les larmes aux yeux, et, ma foi, quand il me sauta au cou en disant : “ Braves parents, va! „ je me mis à pleurer avec lui.

“ Tu remercieras ton père ce soir; sans doute il rentrera aujourd'hui encore; c'est pour régler les achats qu'il a fait inscrire au contrat, qu'il s'est rendu en ville „.

— “ Mais mère, je dois cependant poser une question. Père me cède tout le run; quelle sera alors la part de Félix et de Louisa? „

— “ Ne t'en inquiète pas : la mine n'est-elle pas là?

— “ La mine! est-il donc vrai que l'on gagne beaucoup d'argent à cette exploitation? „

— “ Mon garçon, monsieur Marsilly a dit vrai : tout fait prévoir que nous finirons par devenir millionnaires. Et puisque j'en suis aux confidences, apprends donc que nous n'attendons que ton mariage et ton installation pour aller habiter Nouméa. Félix sera attaché à la direction de la mine et Louisa nous accompagnera „.

— “ Et tu sauras quitter la brousse, mère? „

— “ Sois tranquille, nous reviendrons souvent, Louisa et moi; j'espère qu'il y aura toujours chez toi un couvert et un lit pour nous! „

— “ On vous attendra toujours à bras ouverts, mère; à bras ouverts! „



Une Promenade à Nouméa.

XI.

ÉPILOGUE.

Nous menons à Nouméa une existence de bons bourgeois. Mon mari est souvent en voyage pour les affaires de la mine et je me suis chargée de la tenue des principaux livres et d'une partie de la correspondance. Ma matinée se partage entre ce travail de bureau et la direction de mon ménage.

L'après-midi, après les plus grandes chaleurs, nous allons nous promener, Louisa et moi. Tantôt nous flânons à travers les rues de la ville, qui peu à peu se transforme pour prendre à la longue l'aspect d'une ville d'Europe; tantôt nous dirigeons nos pas vers la campagne environnante, quoique celle-ci ne soit pas précisément très belle, ni très verdoyante.

Nous avons déjà de nombreuses et de belles relations, grâce auxquelles nous passons nos soirées de la façon la plus intéressante et la plus amusante.

Le dimanche, le corps de musique du centre pénitencier donne un concert à la place des Cocotiers, et pour rien au monde mon mari ne consentirait à manquer à ce concert. A vrai dire, ce corps de musique renferme quelques exécutants de fort grand talent, et les concerts méritent tout le bien qu'on en dit.

En réalité notre vie est très monotone; je comprends aisément que presque tous ceux qui ont réussi à ramasser une fortune, cherchent à se soustraire au terrible ennui de la vie à Nouméa pour aller jouir de leur fortune dans la patrie. Mais ce retour en Europe n'est pas sans présenter quelque danger : un séjour prolongé sous les tropiques modifie tellement nos conditions d'existence, que tout climat à variations brusques devient meurtrier pour nous. On

dit ici qu'en Europe les bords de la Méditerranée seuls conviennent à ceux qui ont vécu longtemps en Nouvelle-Calédonie.

De temps à autre la nostalgie de la brousse me prend; la monotonie de l'existence me pèse; je me sens à l'étroit dans la ville; je ne respire pas à mon goût; il me faut de l'air, de l'horizon, du mouvement.

Ces petits voyages me procurent toujours un immense plaisir. Nous choisissons le moment où mon mari doit se rendre pour quelques jours à la mine. Nous l'accompagnons jusqu'à Koné; nous descendons chez Jules et toujours notre arrivée est pour lui et pour sa femme une occasion de fête. Nous causons de Nouméa, de Koné, de la brousse, de la mine, du run, des colons et des forçats, des Canaques et des libérés; nous racontons, nous rions et toujours, coûte que coûte, il faut sauter en selle pour aller voir les paddocs et admirer le troupeau.

A notre dernier voyage, cependant, nous n'avons pas été au run : c'est que dans la maison même il y avait un petit être dont je ne parvenais pas à m'éloigner, un petit gamin d'un mois, gros et dodu, dont je suis la bonne-maman et que j'aime plus que je ne saurais le dire.

Louisa en est aussi folle que moi; j'ai eu beau dire, elle a refusé net de rentrer avec moi à Nouméa.

“ Va faire tes écritures, mère „ a-t-elle dit; “ moi, je reste ici; tu seras très heureuse de venir me reprendre dans deux ou trois semaines : ce sera une occasion pour revoir encore ton petit-fils. „

Aussitôt que Félix apprend que nous sommes chez Jules, il arrive pour nous embrasser. Mais le pauvre garçon est tellement affairé, qu'il trouve à peine le temps de passer quelques heures avec nous. C'est qu'il porte une grande responsabilité à la mine; mon mari dit que tout repose sur lui, que la moindre négligence de sa part peut nous causer une perte d'argent, qu'il est l'âme de toute l'entreprise.

“ Il y a de l'ingénieur dans ce garçon „ dit-il; “ il n'a fait que des études très élémentaires, mais il saisit rapidement; il a des idées si pratiques, une initiative si brillante, que notre ingénieur s'en étonne „.

A mon dernier voyage Félix entra chez Jules pendant que j'étais à dorloter le petit; je lui demandai en riant quand ce serait son tour d'entrer en ménage.

“ Ne m'en parle pas, mère „, répondit-il; “ je n'ai pas même le temps d'y songer. Mais sais-tu quoi? Si tu veux absolument beaucoup de petits enfants, marie Louisa. Je connais un jeune et brillant officier de marine qui ne demanderait pas mieux, n'est-ce pas, petite sœur? „

— “ Tais-toi, méchant? „ intervint Louisa; “ occupe-toi de ta mine! „

— “ C'est ce que je fais, ma chère „, conclut Félix, “ et c'est précisément pourquoi je ne me marie pas „.

Je crois en effet que sous peu nous aurons une noce et les liens qui nous attachent à l'ancien commandant du *Loyalty,* se resserreront encore.

Pour satisfaire mon mari et Félix, il me faut aussi aller voir la mine; je me montre étonnée devant leurs tas de minerai, je m'efforce pour comprendre les savantes explications sur la recherche des artères, l'évaluation des gisements; j'essaie de m'intéresser dans le travail ingénieux des machines. Mais j'avoue franchement que cela ne m'attire pas autant que le run, et que mon admiration devant leurs travaux manque d'enthousiasme.

Galiaté est déjà mort! il était venu nous dire bonjour lors de notre départ pour Nouméa et il avait dit combien il regrettait la séparation. Je l'avais engagé à venir nous voir à la ville; il avait souri en secouant la tête. Quelques mois après, j'appris qu'il venait de mourir et que, sur les instances du commandant de Koné, on avait enterré son cadavre au lieu de le pendre entre les branches des arbres. Il s'est éteint comme presque tous les Canaques s'éteignent, victime de l'affreuse maladie de poitrine. Il devait être relativement jeune encore; je suis sûre qu'il n'avait pas plus de quarante ans.

J'ai pleuré en apprenant la triste nouvelle; Louisa pleura avec moi et même mon mari était tout ému. Nous devions de la reconnaissance à Galiaté et j'avoue que j'avais une certaine sympathie pour ce sauvage, si bon, si doux! Je ne sais pas si jamais on aurait pu le civiliser, dans le sens comme nous l'entendons; il

avait certainement des sentiments; il était serviable, reconnaissant et fidèle; on m'a dit que le dernier jour de sa vie il avait encore parlé de nous, pour dire que nous étions si bons et qu'il nous aimait beaucoup. Pauvre Galiaté !

A Koné même, je n'ai presque plus de relations; les officiers changent souvent de résidence; de nouveaux colons arrivent; les anciens rentrent en ville ou se transportent plus au nord ou plus à l'intérieur. Mes voyages à la brousse ne se font donc que pour mes enfants et pour la brousse même, cette brousse que j'aime, et qui me fait oublier pour quelques jours la monotone Nouméa avec ses rues droites et brûlantes et ses environs arides et nus.

Le 14 juillet dernier nous avons fêté à Nouméa l'anniversaire national avec un éclat tout particulier.

Il y avait précisément dix ans que notre gouverneur avait débarqué dans l'île pour y exercer ses hautes fonctions, et la population voulait saisir cette occasion pour lui témoigner sa sympathie et sa reconnaissance.

Il est certain que pendant ces dix dernières années de grands progrès ont été réalisés et que cela s'est fait en grande partie avec l'appui, le plus souvent par l'initiative du gouverneur.

Au matin le gouverneur général des possessions françaises en Océanie avait débarqué à Nouméa et bientôt le bruit s'était répandu qu'il était chargé de remettre les insignes de grand officier de la Légion d'honneur au gouverneur de la colonie et la croix de chevalier de l'ordre à plusieurs chefs de l'administration.

Une surprise tout à fait inattendue était réservée aux invités que, le soir, monsieur le gouverneur réunissait à sa table; mon mari et moi nous étions parmi les colons invités au banquet.

A l'heure des toasts, le gouverneur-général se leva :

Il but à la prospérité de la colonie et exprima, au nom du ministre des colonies, toute la satisfaction du Gouvernement au sujet des rapides progrès de l'île.

Il affirma que ce matin déjà il avait eu le plaisir de remettre au gouverneur et à différents chefs de service des promotions ou des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

" Cependant „, ajouta-t-il, " dans ses rapports monsieur le

Place publique à Nouméa.

gouverneur a insisté tout particulièrement sur le puissant concours que les colons lui prêtent dans l'œuvre si difficile d'organisation et de colonisation, qu'il poursuit avec tant d'acharnement et de succès. La colonie doit avant tout sa prospérité au travail, à l'initiative, au dévouement des colons.

" Je suis chargé d'exprimer à ces ouvriers de la première heure toute la gratitude du Gouvernement et le regret que celui-ci ne soit pas à même de donner à tous une marque de cette gratitude. „

Et l'attention étant éveillée au plus haut point, il annonça que le ministre avait mis à la disposition du gouvernement local trois croix de chevaliers de la Légion d'honneur.

Dois-je dire que cette communication fit briller plus d'un œil et battre plus d'un cœur ?

Le premier nom que l'on prononça fut celui d'un éleveur, qui avait mis en mouvement d'immenses capitaux, et dont les stockmen pénétraient de plus en plus à l'intérieur de l'île.

Le second fut celui de mon mari.

Le troisième, celui d'un planteur à qui tout un centre devait la prospérité.

Cette distinction flatteuse a rendu mon mari d'autant plus heureux, que toute la ville approuva beaucoup le choix fait par monsieur le gouverneur.

Pour ma part, je m'en réjouis fort, parce que c'est comme une consécration officielle de la victoire, due à l'activité et au travail de mon mari.

C'est en outre comme un lien nouveau, qui nous attache indissolublement à la Nouvelle-Calédonie.

Parfois, quand on nous parle d'un colon, qui, après fortune faite, se dispose à rentrer en Europe, nous nous surprenons à rêver aussi aux lieux qui nous ont vus naître, et aux chères relations dont une distance de 4.000 lieues nous sépare. Et, je ne m'en cache pas, il naît en moi comme un vague désir de refaire le long voyage pour aller me promener dans les rues pittoresques de ma belle ville natale, pour aller prier dans notre majestueuse cathédrale gothique, pour voir verdir nos champs de blé, pour aller patiner sur nos canaux congelés et surtout pour aller embrasser mes frères et sœurs et cette bonne vieille mère, qui attend peut-être ma visite avant d'aller rejoindre mon brave père au champ du dernier repos!

Mais si même je pouvais me décider à ce voyage, ce ne serait qu'un voyage, qu'une visite, parce que pour rien au monde je ne voudrais vivre loin de mes enfants, ni mourir hors de la Nouvelle-Calédonie.

Nous sommes décidément des Néo-Calédoniens; la Nouvelle-Calédonie est maintenant notre patrie d'adoption, notre réelle, notre unique patrie et nous avons reporté sur elle toute l'affection, tout l'amour que nous ressentions pour la patrie d'autrefois; nous voulons de tout cœur son progrès et sa prospérité, parce que nous savons que du bien-être de la patrie doit dépendre notre propre bonheur.

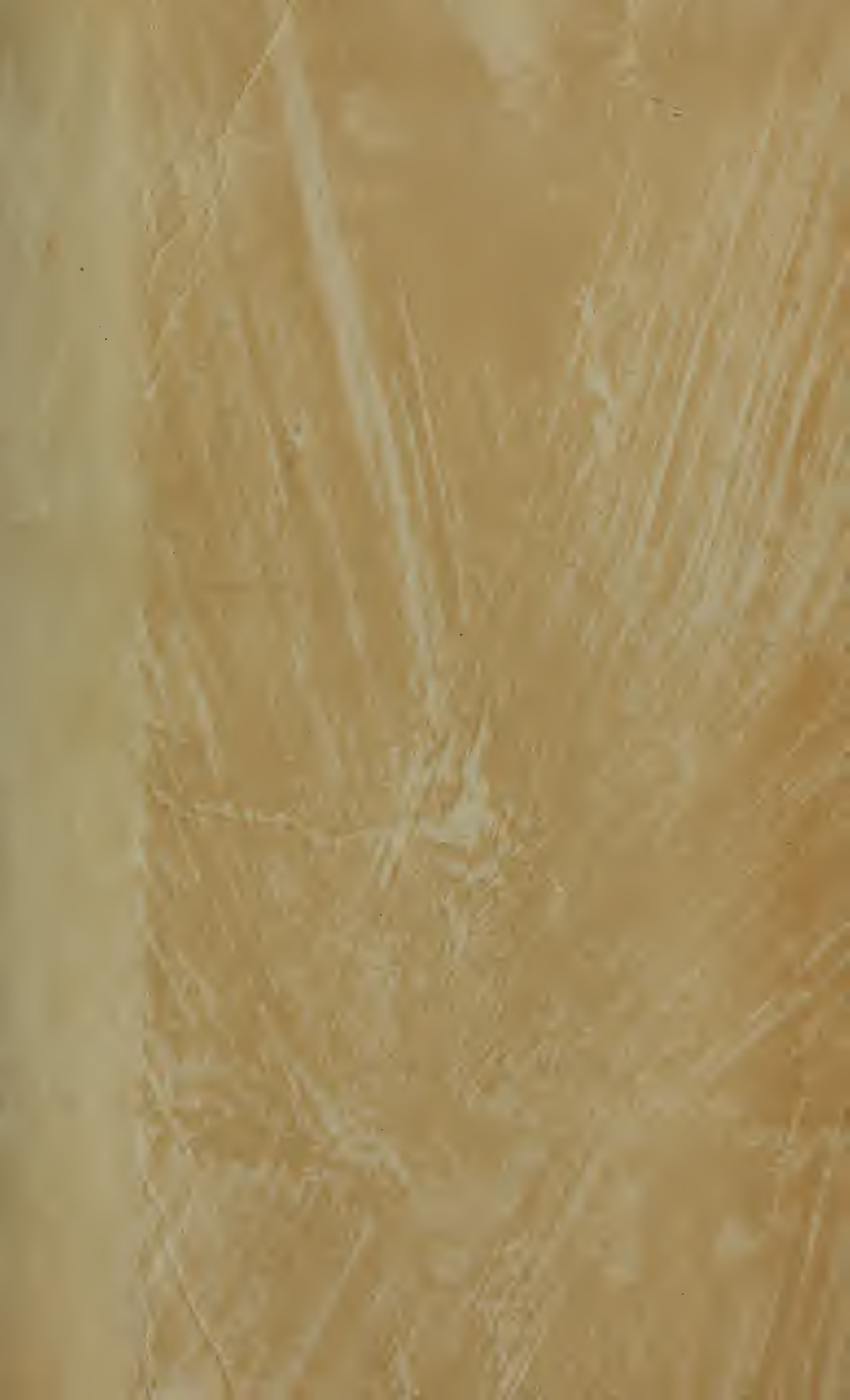
Mon mari se fâche quand il entend des colons se plaindre de la nostalgie de la patrie d'outre-mer, et il leur lance une locution latine qui devrait être, dit-il, la suprême consolation de tout colon :

Ubi bene, ibi patria !

Là où l'on est bien, c'est là la patrie !

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction	5
I. A Nouméa	9
II. De Nouméa à Koné	16
III. Notre Installation	27
IV. Le Pilou-Pilou !	34
V. Animaux et Plantes	55
VI. Les Colons	65
VII. Dans le Run	73
VIII. Les Déportés	87
IX. Jours sombres	101
X. La Mine de Nickel	109
XI. Épilogue	123








SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00960 0255